



HAL
open science

La Bretagne Linguistique

Nelly Blanchard, Mannaïg Thomas

► **To cite this version:**

Nelly Blanchard, Mannaïg Thomas. La Bretagne Linguistique. La Bretagne Linguistique, 19, pp.366, 2015, La Bretagne Linguistique. hal-01547398

HAL Id: hal-01547398

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01547398>

Submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La Bretagne Linguistique

N° 19 - 2015

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Revue LA BRETAGNE LINGUISTIQUE



19 | 2015

Varia

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.)



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/953>

DOI : [10.4000/lbl.953](https://doi.org/10.4000/lbl.953)

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

ISBN : 979-10-92331-16-5

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.), *La Bretagne Linguistique*, 19 | 2015 [En ligne], mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 22 mai 2021. URL : <https://journals.openedition.org/lbl/953> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.953>

Crédits de couverture

Illustration : © Rencontres (5), Denis Blanchard, 2014



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

N° 19

Sous la direction de Mannaig Thomas et Nelly Blanchard

Avec la collaboration du comité de direction du GRELB
(Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne)

Centre de Recherche Bretonne et Celtique
Université de Bretagne Occidentale, Brest
Université Européenne de Bretagne

- 2015 -

Comité de lecture

Aurelia ARKOTXA (IKER, UMR 5478), Nelly BLANCHARD (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Jean-Yves CASANOVA (Centre de recherche en poésie et histoire littéraire, EA 3003), Francis FAVEREAU (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451), Daniel LE BRIS (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Charles VIDEGAIN (IKER UMR 5478)

Avec le soutien du Conseil régional de Bretagne,
du Conseil général du Finistère et de Brest métropole

Directeur des publications du CRBC : Yvon Tranouvez

Secrétariat et mise en page : Claude Roy

Couverture : illustration *Rencontres*, Denis Blanchard, gravure 5/9, 2014.

Maquette : Yves Guyomard

CRBC

20, rue Duquesne - CS 93837

29238 Brest Cedex 3

<http://www.univ-brest.fr/crbc>

ISSN : 1270-2412

ISBN : 979-10-92331-16-5

© Juin 2015

Laurent GALL*

Kant plantenn, kant anv.

Inflorescence linguistique en Basse-Bretagne

Des enquêtes ethnographiques de terrain, réalisées pour l'essentiel en centre Bretagne¹, délivrent un recueil d'usages et de dénominations de plantes. On peut ainsi mettre à jour les types motivationnels à l'œuvre pour les divers phytonymes : propriétés sensibles mises en jeux, traits morphologiques et anatomiques, analogie entre végétaux ou avec des organes d'animaux, couleurs, nombres, propriétés (mécaniques, thérapeutiques...), connotations religieuses, etc. L'analyse lexicale dégage de cette première étape de travail certains axes fondamentaux de l'interprétation vernaculaire du monde végétal.

L'érosion simultanée des savoirs populaires et de la langue bretonne entraîne une raréfaction des personnes détentrices de connaissances fines en breton sur les êtres vivants et les écosystèmes. Ces *gisements d'ethno-savoirs* ont été plus fournis, plus diversifiés

* Doctorant en ethnologie, CRBC (EA 4451-UMS 3554), UBO/ueb.

1. Les informations sont recueillies depuis 2002 auprès de locuteurs bretonnants natifs du centre Bretagne ; le terrain est circonscrit à huit communes du sud-ouest des Côtes d'Armor, localisées sur le massif de Quintin : Bulat-Pestivien, Saint-Servais, Saint-Nicodème, Trémargat, Lanrivain, Kérien, Peumerit Quintin, Maël Pestivien.

et mieux répartis dans les sociétés passées où la considération du milieu naturel était partie intégrante de la vie quotidienne. L'appauvrissement d'une ressource ne signifie pas pour autant pénurie totale et n'interdit pas d'analyser les données en vue d'interpréter la classification populaire du végétal. Hypothétique classification car la nomenclature dont les pièces sont plus dispersées et usées que jamais, est ici reconstituée, à la façon d'un puzzle.

Alors quelles pièces de la flore nomment les indigènes dont le regard ne s'est pas définitivement détourné de la nature ? Nomme-t-on uniquement pour des raisons matérialistes les plantes utiles et celles à la présence intempestive, que l'on doit connaître pour mieux les éliminer ? Nomme-t-on aussi pour des raisons plus immatérielles, celles aux caractères floraux qui font signe dans la haie et le bosquet (la primevère, *boked an hañv* « fleur de l'été » annonciatrice des beaux jours ; l'aubépine, *spern gwenn*, au fleurissement d'une blancheur virgine du mois de mai, « mois de Marie »...) ? Nomme-t-on en raison d'une perception sensitive de la flore où le goût astringent de la prune, le parfum du chèvrefeuille à la tombée de la nuit, le fruit de la bardane qui s'agrippe aux vêtements forment autant de repères stimulant les sens au creux des chemins parcourus par les savoirs buissonniers ?

L'effort de reconstitution du puzzle phytonymique solliciterait, d'une part, un questionnement sociolinguistique... qui ne sera pas défloré ici. Aux questions du « comment nomme-t-on », on peut surenchérir par « qui parle » – encore – de la flore ? Face aux significations inscrites dans les divers niveaux sémantiques portés par l'expression orale, on pourrait aussi interroger « ce que parler de la flore veut dire », pour reprendre l'intitulé de l'ouvrage de Pierre Bourdieu², puisque s'exprimer sur la nature et les plantes est bien souvent un artifice ou un jeu verbal pour parler des humains. Comment les manières de désigner les plantes sont-elles partagées entre les registres français et breton ? Certaines sont exclusivement nommées en breton, d'autres « ne connaissent pas » le breton.

2. Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Et puis savoir nommer, est-ce savoir utiliser ? Le savoir-dire et le savoir-faire vont-ils de pair ? L'écart entre le geste et la parole ne cesse de grandir, d'autant que la mémoire collective a été rendue inaccessible pour cause « d'obsolescence programmée ». L'anthropologue qui enquête aux confins de la mémoire sait la barrière à passer avant d'accéder à des savoirs distillés, au compte-gouttes. L'alambic est parfois en panne, d'autrefois il marche du feu de Dieu ! Le savoir est précieux... comme vieilli en fût de chêne.

De la variabilité du lexique pour nommer les plantes

Pour combler une béance dans un monde sans nom et inmaîtrisable, la première opération de l'esprit humain est de nommer les êtres vivants afin de mettre fin au désordre naturel, de le rendre intelligible et de pouvoir s'en approprier les ressources.

Classification universelle de la flore, la botanique scientifique attribue une place unique à chaque espèce. Là où le botaniste attribue un seul nom, le praticien indigène dispose d'une série de noms à la forte variabilité géographique pour désigner une espèce ou un groupe d'espèces. Exemple de synonymie vernaculaire, le genre *Plantago*, le plantain, peut être désigné par au moins onze phytonymes différents³. Au sein de ce même taxon, de nombreux locuteurs distinguent plus précisément deux sous-taxons populaires et savent nommer les deux espèces les plus fréquentes, plantain majeur, *Plantago major*, et plantain lancéolé, *Plantago lanceolata*.

Principe inverse de la synonymie, le recueil des noms de plantes sur le terrain tient également compte des nombreuses homonymies : différentes espèces, parfois apparentées, parfois pas du tout, peuvent porter le même nom. C'est le cas de *stankerez ar gwad* « celle qui bouche le sang » pour qualifier à la fois plantain(s) et achillée millefeuille.

La distribution géographique ne subit pas les mêmes variations en tout lieu et fluctue selon les catégories de plantes. Une série de noms de plantes présente une forme lexicale relativement stable sur

3. Données personnelles issues du terrain.

le territoire de la Basse-Bretagne. Dans cet ensemble, on trouve les noms d'arbres (châtaignier, *kistin* ; chêne *derw* ; hêtre, *faou...*), certains arbustes (ajonc, *lann* ; aubépine, *spern gwen* ; prunellier, *spern du...*), arbrisseaux (bruyère, *brug*), certaines herbacées sauvages (ortie, *linad* ; ronce, *drez...*) et les plantes de cultures (céréale, *ed* ; avoine, *kerc'h* ; choux, *kaol...*). Les noms les plus stables sont ceux des plantes que l'on sait communément distinguer et nommer, quel que soit le niveau de connaissance en botanique : chêne, châtaignier, ronce et ortie comptent parmi les plantes les mieux identifiées au sein d'une population. D'autres végétaux, en revanche, se caractérisent par une fluctuation importante de leur construction lexicale : il s'agit principalement de plantes herbacées sauvages. La variabilité touche davantage les plantes les moins socialisées, celles dont on use peu souvent (considération d'ordre matériel) ou celles que l'on perçoit moins parce que moins répandues et de petite taille (considération d'ordre cognitif).

Cent plantes et cent manières de les nommer

Kant bro, kant kis

Kant parrez, kant iliz

« Cent pays, cent modes, cent paroisses, cent églises » : le dicton qui décrit la diversité culturelle du pays et de ses terroirs reflète tout autant la richesse linguistique contenue dans les noms de plantes en Basse-Bretagne. Prolongeons-le par *kant plantenn, kant anv* « cent plantes et cent noms » (si ce n'est mille). L'imaginaire tourne à plein pour qualifier le monde végétal et mobilise ses tournures d'esprit créatrices, où l'utile se mêle à la poésie et l'agréable dans le but d'identifier, de classer et de mémoriser la diversité de la nature. L'effort d'ornementation de la langue que l'on ne retrouve pas toujours de manière aussi prononcée dans d'autres domaines de la vie est révélateur de l'essence inspiratrice du végétal, toutes sociétés confondues.

La façon d'apposer un nom sur les plantes ne marche pas comme une girouette exposée au vent, sans direction cardinale logique. L'art d'attribuer un nom est codé par le cadre culturel, par le milieu social et technique, bref par la façon dont la société envisage le compagnonnage avec son environnement végétal.

Selon C. Friedberg, anthropologue des ethnosciences, le processus classificatoire emprunte trois types d'opérations logiques : l'identification, la dénomination, l'insertion dans un système de référence. Elle estime que

« La reconnaissance de la diversité des êtres vivants et leur classification constituent deux niveaux d'organisation des savoirs. Il en existe un troisième englobant l'ensemble des êtres vivants, y compris les êtres humains, dans le fonctionnement de chaque société. [...] L'idée que l'on se fait des êtres vivants en tant qu'individus et de leur insertion dans un système organisé est subordonnée au concept d'unité et de continuité du vivant⁴. »

La présentation d'une typologie des motivations lexicales au sein de la flore donnera l'occasion de rendre plus explicite ces trois niveaux opérants à la classification du règne végétal.

La structure lexicale d'un nom de plante peut être composée d'un terme unique, générique : *roz* « rose », *beuz* « buis », *linad* « ortie », etc. (arbres et plantes courantes). Mais les noms sont le plus communément construits sur le modèle d'un terme de base complété par un déterminant : *roz kamm* « rose boîteuse », la jonquille ; *roz moc'h* « rose à cochon » pour le coquelicot⁵, *beuz an diaoul*⁶ « buis du diable », pour le fragon.

Une étape primordiale dans la description du végétal s'inspire des caractéristiques intrinsèques des plantes et notamment des traits morphologiques. Au rang des premières plantes identifiées se trouvent celles dont on doit se prémunir et qui naissent de réflexes de défense : on décrit celles « qui piquent » par *pikerezed* « les piqueuses », pour parler du chardon en général, sans discernement entre espèces, ou encore *askol pikou*⁷ « *askol* aux piquants » qui regroupe les cirses, c'est-à-dire le chardon des prés, le chardon de champs voire même le chardon des marais.

4. Claudine FRIEDBERG, « Diversité, ordre et unité dans les savoirs populaires », *Natures Sciences, Sociétés*, vol. 5, n° 1, Paris, 1997.

5. Terme recueilli à Plouaret.

6. Terme recueilli à Pédernec.

7. Dans de nombreux secteurs, le taxon *askol* réunit à la fois les deux cirses et le genre *soncus*, autrement dit les laitersons (laiteron maraîcher et laiterson des prés dont différents noms vernaculaires, *askol laezh* ou *askol gwenn*, sont souvent confondus et réduits à *askol*).

De nombreuses sociétés perçoivent au moins trois formes dans les végétaux : les herbes, les arbres et les lianes. D'après l'ensemble de mes enquêtes menées en Basse-Bretagne, la catégorie des plantes lianescentes n'apparaît pas identifiée par une appellation distincte. Néanmoins, l'aspect vrillant et torsadé n'échappe pas à l'observateur attentif et revient avec régularité dans les noms, au point de laisser penser que la catégorie « liane » existerait dans la classification populaire mais sans être clairement nommée – ce qu'on appelle une « catégorie implicite » en ethnosciences. Les motivations qui retiennent l'aspect des plantes « qui tournent » incluent le liseron, *troell* (*troiñ* : tourner) et le chèvrefeuille, *gwezvoud* (« rameau torsadé »⁸). Le chèvrefeuille est également appelé *gwial-gavr* (« bois flexible à chèvre »⁹) : derrière la flexibilité, on retrouve l'attention fixée sur la propension du végétal à tourner. L'assimilation au caprin, en breton comme en français, évoque probablement sa tendance à grimper infatigablement haies et talus : *laez gavr*⁷ (lait de chèvre), *boued gavr*⁷ (aliment à chèvre)... L'analogie est un principe organisateur récurrent dans les savoirs naturalistes.

Parmi les plantes, on distingue donc les immobiles et celles qui ont la capacité de se mouvoir. Il existe aussi des plantes « qui courent »... Le chiendent commun dont les stolons se ramifient et s'étendent vigoureusement fait partie de cette catégorie. Il donne à quiconque a cultivé la terre une impression d'envahissement : localement, il est nommé *yeot red*, « herbe qui court ». Les arbres ou arbustes qui, après leur chute, ont la propriété de marcotter et de repousser vigoureusement sont classés comme *koad red*, « bois qui court » (saule, noisetier...). Pour la renouée des oiseaux, à la forme rase et tapissante, le « botaniste indigène » utilise également *yeot red*, à moins qu'il retienne davantage la tige nouée aux multiples

8. Saint-Nicodème, Louargat ; du verbe *gweañ*, tordre, tresser & *bod*, rameau ; la renouée liseron porte un nom apparenté, *gweerez* et *gwerer* selon F. Duros (Fañch DUROS, *Herbarium vernaculi : lexique du nom des plantes en breton*, Quimperlé, La Digitale, 1991).

9. Non issu de la zone d'enquête : Francis FAVEREAU, *Geriadur brezhoneg a-vreman, Brezhoneg/galleg galleg/brezhoneg, Dictionnaire du breton contemporain bilingue*, Morlaix, Skol Vreizh, 2000.

segments : *louzaouenn mil skloum*, « herbe médicinale aux mille nœuds¹⁰ ».

La morphologie des plantes offre dans sa multiplicité de nombreuses aspérités, replis et découpes qui accrochent l'esprit herborisateur dans sa rêverie. Les organes multiples et les formes répétées des feuilles, tiges, racines ou fruits offrent la possibilité de repérer des signes propices au dénombrement : *pemp ridenn*, « cinq nervures » pour le plantain¹¹, *pemp biz* « cinq racines » pour l'œnanthe safranée et la forme de ses racines, *mil skloum* pour la renouée des oiseaux¹².

Le même esprit affûté, prêt à traquer le moindre détail du monde végétal ne pouvait pas manquer l'intrigante émission du suc coloré et corrosif qui sort des tiges coupées de la chélidoine, *oad belen* « sang jaune », de l'euphorbe des bois, *laezh bleiz* « lait de loup » ou encore des laitérons dénommés *askol laezh*, *laezhegenn*, *louzaouenn al laezh*¹³. L'effet de la couleur s'associe de surcroît aux fascinantes propriétés curatives de la substance pour soigner les verrues chez la chélidoine et l'euphorbe des bois et, ainsi, en faciliter la mémorisation. Dans le camaïeux de la nature, la couleur est incontestablement un élément discriminant pour signifier des différences entre les espèces végétales proches. On rapproche ainsi tout en les opposant deux à deux le *spern gwenn* et le *spern du*, respectivement « épine blanche » et « épine noire » (aubépine et prunellier)¹⁴ ; dans les terres de landes et de tourbes de Locarn à Saint-Nicodème, les bruyères enrobent les crêtes ventées et les vallons humides de leur couverture

10. Maël Pestivien ; également nommée *mil skloum al leur* à Rospez.

11. Saint-Nicodème, Gourin, Scaër... Nommé *pemp gwechad*, « cinq veines » à Sainte-Treffine.

12. Le genre des potentilles est repéré dans la botanique populaire pour la fine découpe répétée de ses feuilles : *seizh delienn* (« sept feuilles » : p. ansérine et p. tormentille), *pemp delienn* (« cinq feuilles » : p. quintefeuille) (F. DUROS, *op. cit.*).

13. F. DUROS, *ibid.*

14. « *Sporn melen* correspondrait à *Rhamnus cathartica* (nerprun) » (F. DUROS, *ibid.*). De nombreuses données hors secteur d'enquêtes pourraient compléter l'énumération des plantes identifiées par les codes de couleur : *koad du* « bois noir » pour la bourdaine, *louzaouenn velen* « herbe médicinale jaune » pour les renoncules, *derv du* « chêne noir » pour... le chêne vert, etc. (F. DUROS, *ibid.*)

mauve. Figurant parmi les éléments les plus familiers de la flore paysanne, on ne sait que trop bien les discerner, d'une part, d'après les nuances de couleur *brug du* («bruyère noire» ou cendrée), *brug ruz* («bruyère rouge» ou ciliée) et *brug gwenn* («bruyère blanche» ou b. à quatre angles). D'autre part, les caractéristiques du biotope propre à chaque espèce – respectivement les landes xérophiles («sèches»), mésophiles (landes à hygrophilie moyenne) et hygrophiles («humides») – entrent en ligne de compte et facilitent la distinction.

Certains noms relatent la pratique ludique couplée aux propriétés du végétal. Dans un territoire plus large que le secteur d'enquêtes, le chénopode blanc est notoirement connu pour retomber à pic sur ses racines lorsqu'on le lance en l'air. Cela lui vaut son patronyme de *plom revr* «cul à pic». Une simple observation et un geste anodin en font un savoir remarquablement ancré dans la culture locale, susceptible de déclencher l'hilarité entre les bretonnants amenés à évoquer cette plante. Un savoir-dire la flore qui n'a pas fait l'effet d'une transmission aux jeunes générations, détachées il est vrai de la «chose» botanique. Dans la continuité de cette idée, il n'est plus de mise de s'amuser en éclatant des fleurs de stellaire holostée – dont le nom évocateur «claque» par onomatopée : *strakaerien*, *fleur strak* – ou de la digitale *strakerezed* «éclateuses». Les sens (ici la vue et l'ouïe) s'articulent avec le faire.

La motivation de *kanel nez*, «tige cannelée pour filer la laine» (la grande berce *Heracleum sphondylium*) provient d'un savoir-faire – la fonction technique du filage de la laine. La motivation est déduite d'une approche expérimentée de la flore. Le nom évoque les cannelures marquées de la tige de la berce qui se substituait avantageusement au fuseau de la quenouille ou du rouet ; la tige creuse présente l'intérêt de pouvoir être enfilée le long d'un axe. Le milieu technique influe la perception du milieu naturel pour y transposer une logique analogique. Ici, le toucher interagit avec le faire, l'identification des caractéristiques végétales avec la pratique.

Le fait de qualifier certaines herbes de plantes médicinales provient d'un savoir éprouvé, issu d'une longue connivence au contact du monde végétal, d'une attention aux signes plus vitale que tout autre puisqu'il s'agit de rétablir un équilibre, de maîtriser une défail-

lance et d'orienter la guérison, derrière laquelle se trame en filigrane le jeu fatal de la vie et la mort. Le terme *louzaouenn* («herbe médicinale») atteste d'une science empirique populaire et valide des propriétés thérapeutiques fondamentales, celles de soigner hommes et bêtes. Curieusement, peu de noms de plantes nommées *louzaouenn* ont été collectées au cours des enquêtes, comparativement à ce que la consultation d'ouvrages aurait laissé penser. Deux formes voisines coexistent : soit on met l'accent sur l'organe cible malade (*louzaouenn an daoulagad* «herbe des yeux» pour la mauve musquée ; *louzaouenn an divskouarn* «herbe des oreilles» pour la joubarde) soit on souhaite préciser le mal à remédier : *louzaouenn poan skouarn* «herbe du mal d'oreille» pour la joubarde ou encore *louzaouenn an troc'h* «herbe à la coupure» pour l'achillée millefeuille.

La littérature regorge de séries de phytonymes qui signalent une vertu thérapeutique. Il est fort probable que ce recours des langues vernaculaires à une terminologie spécialisée intervienne positivement dans l'efficacité curative du végétal. Le remède résonne déjà dans le terme signifiant employé : dire les mots pour combattre les maux, c'est mettre le malade sur la voie – et la voix – de la guérison. L'adoption de règles langagières communes pour nommer rappelle ici combien les soins sont une affaire prise en charge par la collectivité et contribue à la construction sociale de la maladie. Spécifiée par un terme *ad-hoc*, la dénomination fait partie intégrante du dispositif de la thérapie, où entrent en résonance les représentations du mal, du corps, de la plante, des saisons et parfois du milieu naturel. On trouve ici une expression du troisième niveau du processus classificatoire, selon C. Friedberg¹⁵, organisé par le principe d'unité et de continuité du vivant.

D'autres effets sur l'organisme sont signalés sans spécifier la catégorie *louzoù* (forme collective de *louzaouenn*) : *stankerez ar gwad* «celle qui bouche le sang» (plantain lancéolé et achillée millefeuille) indique leurs propriétés hémostatiques, vitales dans un milieu social habitué à jouer de la faux, de la faucille et autres objets tranchants potentiellement blessants.

15. C. FRIEDBERG, *op. cit.*

Les plantes à usages thérapeutique ou technique renvoient à une flore respectable en raison des services qu'elles rendent. À l'inverse, certains noms de plantes sont connotés péjorativement, notamment associés à l'idée de pauvreté. *Vil baourig* « vilaine pauvrete » (achillée millefeuille) et *paourantez* « pauvreté » (bardane) sont porteuses de représentations dévalorisantes. Pour d'autres, résistantes au désherbage et insubordonnées à la loi de la binette, l'accent est mis sur leur tempérament coriace : sous l'identification *penn gallet* « tête dure », on retrouve l'achillée millefeuille mais aussi le chénopode blanc¹⁶. Ces plantes dépréciées, classées *yeot fall* « mauvaises herbes », peuvent également être qualifiées de *louzoù*, selon les secteurs¹⁷.

Catégories populaires englobantes

À l'instar de la catégorie *louzoù*, il existe une série de taxons populaires englobants qui regroupent des plantes sur des critères de similitude tels que « plante à fleur », « herbe », « fougère », « bois » ou « arbre ». Flore souveraine des prés, des talus et bas-côtés, la graminée dite communément *yeot* « herbe » est un taxon tout aussi prolifique sur le plan lexical qu'il l'est sur le plan biologique. Parmi les nombreux cas, citons *yeotenn chapelet* « chiendent à chapelet » qui exprime la mise en rapport entre la forme des racines remarquables (agglomérées en une succession de micro-tubercules) et l'objet liturgique : la nomenclature des noms de plantes croise et décroise le monde et pénètre la vie sociale sous de multiples angles. *Treuzyeot* « l'herbe de travers » est une graminée rebelle, rétive à la maîtrise de la terre par le laboureur, qui pousse à *travers* champs et jardins grâce à son système de racines traçantes : il s'agit du chiendent commun (également nommé *yeot red*). Le dactyle aggloméré est appelé *yeot gall*, « l'herbe française ». De la flouve odorante, le nom commun français retient l'enivrant parfum de l'épis, tandis que dans le centre Bretagne c'est l'aspect roussi des extrémités florales que l'on évoque

16. Noté à Minihiy-Tréguier.

17. Le terme *louzoù* est employé sous l'unique acception de plantes indésirables à Plougrescant. Jean LE DÛ, *Le trégorrois à Plougrescant, Dictionnaire français-breton*, Morlaix, Emgleo Breiz, 2012.

à travers *yeot rouz*. J’ai entendu récemment *yeotenn c’hwezh vat*, «herbe à la bonne odeur».

La terre armoricaine, terre de fougères, est riche de ses variétés. De manière surprenante, les habitants du pays résumant en général la diversité des fougères, indifféremment, sous un même vocable, *raden*. Pour autant, cela n’empêche pas certains témoins de citer encore les noms d’espèces précises, non sans hésitation ni confusion – ce qui témoigne d’une place résiduelle dans la perception de la flore. La fougère scolopendre, *raden dour* «fougère d’eau» et la fougère polypode *raden puñs*, «fougère de puits», sont souvent confondues, probablement du fait de la signification proche de leurs déterminants mais aussi en raison de leur ressemblance anatomique et écologique. La fougère aigle, l’espèce prépondérante, est nommée (par un témoin) *raden garzh* «fougère des talus».

La catégorie englobante *koad* «bois» permet de distinguer les espèces de végétaux ligneux. Les espèces d’arbres sont fréquemment distinguées de la sorte : *koad kistin* «bois de châtaignier», *koad der*¹⁸ «bois de chêne», *koad vō*¹⁹ «bois de hêtre». Les arbustes sont également précédés par ce qualificatif : *koad naered* et *koad brizh* pour la bourdaine («bois de vipère» en raison de ces baies noires et «bois tacheté» pour son écorce ponctuée de tâches blanches) ; *koad skō* «bois de sureau» ; *koad kraoñv garzh*, «bois de noix de talus» pour le noisetier etc.

Lorsque l’on souhaite mettre l’accent sur les propriétés spécifiques liées au bois, le terme *koad* prime dans la conversation. Sinon, on nomme une espèce végétale munie d’un tronc autoportant et de branches, de haute stature, autrement dit un «arbre» par *gwez*. Chaque espèce est spécifiée : *gwez kistin* «châtaignier», *gwez der* «chêne», etc. Dans le secteur d’étude, on appelle rarement un arbre uniquement par son substantif. Par exemple, «châtaignier» ne se traduit pas littéralement par *kistin*, mais par «arbre-châtaignier», *gwez kistin*. Le même principe est appliqué pour l’arbuste, appelé *bodenn* ou *bouchenn* (employé au singulatif qui signifie littéralement «touffe») : *bodenn skō* «sureau», *bodenn halleg* «saule».

18. Selon la prononciation locale.

19. L’orthographe du hêtre est *faou* en breton écrit et unifié mais très éloigné d’une prononciation courante en centre Bretagne, *vō*.

En ce qui concerne la catégorie des « plantes à fleur », on emploie divers substantifs *fleur*²⁰, *boked*²¹, et parfois *bleuñv*²². Dans le breton usuel actuel, le terme *bleuñv* désigne le plus souvent les arbres en fleur : l'arrivée du printemps est consacrée par l'expression « *Ai eo en bleuñv ar gwez*. Les arbres sont en fleur ». La *fleur amann* « fleur de beurre » dévoile non seulement l'analogie entre la couleur du beurre et celle des pétales éclatants de la ficairie, mais la fleur aux pétales jaune-citron rappelle aussi par son aspect solaire le sens prémonitoire de la saison claire et chaude à venir. Son fleurissement au mois de janvier fait scintiller les sous-bois de mille éclats et célèbre les jours qui rallongent. De même, on dit *boked laezh* « fleur de lait » ou *bleuig an hañv* « petite fleur de l'été » pour saluer la primevère, annonciatrice du retour attendu de la belle saison et l'espoir d'une fécondité des prés dont résultera, on l'espère, la bonne production du lait. La flore, les saisons et la production laitière : les trois éléments scellés à travers le même signifiant s'insèrent dans le troisième niveau d'organisation du vivant défini par C. Friedberg²³, système cohérent englobant le fonctionnement d'une société.

Fascinantes liaisons faune-flore

Le règne animal, amplement convoqué pour nommer les plantes, y compris pour les « plantes à fleur », me permet d'ouvrir un volet sur la fascination populaire pour la complicité entre faune et flore. L'oxalis ou pain de coucou, *fleur koukoug* « fleur de coucou » (*Oxalis acetosella*), *fleur bran* « fleur de corbeau » (jacinthe des bois), *fleur viper* « fleur de vipère » (arum tacheté), *fleur louarn* « fleur du renard » (digitale), etc. : les noms établissent des liens symboliques entre les deux règnes et valident l'idée de compréhension totalisante et de continuité des êtres vivants. À titre de comparaison, la pensée scientifique, forgée sur la rupture nature-culture, considérerait

20. *Fleur* dont le singulatif est *fleurenn* pour désigner une fleur précise, isolée des autres.

21. On use ici du pluriel *bokedou* ou *bokidi*, lorsque l'on met l'accent sur un ensemble de fleurs.

22. Usage également du pluriel *bleuñviou*.

23. C. FRIEDBERG, *op. cit.*

les interrelations faune-flore dans un sous-compartiment nommé «écologie».

La floraison de *fleur koukoug* est un signe floral pour annoncer le retour du coucou à la même saison. À travers cette mise en résonance du monde animal et du monde végétal, la végétation matérialise le marquage biologique de l'écoulement cyclique du temps. La *fleur viper* est nommée ainsi en guise d'avertissement pour signaler la toxicité potentielle des plantes à fruits rouge²⁴. Toxicité de l'une et venin de l'autre suscitent le rapprochement analogique. L'arum tacheté, aux fruits écarlates en grappes (et non des fleurs ; mais on sait que la tradition populaire n'a pas toujours un respect scrupuleux des règles botaniques) marque même un territoire où sévit une vipère, à en croire certains. Marquage du temps, pour l'une, et marquage de l'espace, pour l'autre, témoignent d'une production sociale du temps et de l'espace où se reflètent des objets naturels sauvages, par un jeu de correspondances et de discontinuités.

Qu'elle soit *fleur viper* ou *louzaouenn an naered* (arum tacheté), *krampouezh koukoug* «crêpe du coucou» (nombril de Vénus), etc., ces noms de plantes forment un ensemble qui renforce l'idée d'un lien alimentaire de la plante sauvage au monde animal. L'image du pain, de la crêpe et des herbes médicinales évoque des usages élaborés, électifs et spécifiques qui laissent supposer que les animaux s'alimentent et se soignent avec des plantes précises. Ce principe esquisse le concept de culture (alimentaire et thérapeutique) au sein du règne animal, par analogie à la culture des humains. L'ensemble de ces constructions lexicales fondait-elle les représentations passées

24. Le mécanisme de la phobie opère partout en Basse-Bretagne dans la mise en garde vis-à-vis des fruits à baies (rouges ou noires). Elles sont marquées du sceau de l'interdit, signifié par des dénominations de «plantes à vipère». La bourdaine est parfois nommée «bois de vipère». L'«herbe aux vipères» désigne fréquemment l'arum tacheté (*Arum italicum*). Le sceau de Salomon est signalé par un dissuasif «fougère à vipère». Pour le chèvrefeuille, j'ai recueilli un nom de «fleur à vipère». Catégorie populaire spécifique au sein de la classe des végétaux à déterminant animal, elle a donc des visées dissuasives et «pédagogiques» à destination de l'enfant imprudent. Dans le même ordre d'idées, les champignons sont assimilés au monde des crapauds, appelés «bonnets/chapeaux à crapauds» ou «escabeau à crapauds». Comme toute catégorie, elle est destinée à contribuer à la mise en ordre symbolique du monde naturel. Sur le plan de la classification locale, la baie ne désigne aucunement un fruit mais une «boule».

d'une communauté animale, comme transposition de la communauté humaine ?

Une autre série de noms de plantes est construite par l'ajout d'un déterminant au nom d'animal. Trois couples d'arbres sont ainsi concernés : le cerisier *kelez* (*Prunus cerasus*) est opposé au merisier, *kelez mouilc'hi*, « cerisier à merle » ; le poirier considéré sauvage *kozhpër*²⁵ « sale-poirier » est doublé d'un « sale-poirier à merle », *kozhpër mouilc'hi*, qui se voit ainsi attribuer un statut de « hyper-sauvage ». La nomenclature compare le châtaignier (*Castanea silvatica*), *kistin*, au marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), *kistin moc'h*, « châtaignier à cochon » et les classe de fait au sein de la même catégorie populaire, du même taxon.

Le système fonctionne également pour des plantes herbacées : *kaol* « choux » est comparé à *kaol moc'h*, « choux à cochon » pour nommer le rumex²⁶. La grande oseille (*Rumex acetosa*), *trichen*, est une des rares plantes sauvages mangées en centre Bretagne. Par opposition à la grande oseille, la petite oseille (*Rumex acetosela*), plus frêle donc moins digne d'attention, est nommée *trichen logod*, « l'oseille de souris ». Sur le plan des qualités gustatives acides, l'oseille est le pendant de l'oxalis (*Oxalis acetosela*), *trichen gad*²⁷, « oseille à lièvre », plante qui exprime la même saveur du fait de la présence d'acide oxalique dans les feuilles. Dans le cas présent, les plantes ne se ressemblent pas morphologiquement, elles sont ici rapprochées pour leur effet gustatif, qui « casse la soif » selon les témoins... Le petit pois, *piz* (*Pisum sativum*), se voit attribuer deux alter-ego dans le domaine sauvage, chez les vesces (*Vicia sp.*), *piz logod* « pois de souris » ou *piz moc'h* « pois de cochon ». L'attention populaire se fixe sur la similitude du pois et des vesces dont les fruits forment des gousses.

25. À noter que les locuteurs rencontrés prononcent *koper* et n'ont pas connaissance de la signification péjorative de *kozhpër* (le terme est délivré par le dictionnaire de F. Favereau, F. FAVEREAU, *op. cit.*).

26. Cela ne signifie pas pour autant que c'est un aliment pour les porcs. Sur l'ensemble des témoignages, un seul témoin m'a déclaré que le rumex servait de nourriture des cochons.

27. Recueilli à Ploumilliau.

La série possède un dénominateur commun, celui de distinguer entre les plantes domestiquées et/ou à usage alimentaire humain, et les plantes qui leur sont apparentées, mais non ingérables et du bord du sauvage.

Deux plantes fourragères s'inscrivent dans la même logique. Les espèces composées d'une variété fourragère et d'une variété à usage humain sont différenciées sur le plan linguistique. Ainsi les pommes de terre cultivées pour les cochons sont à la fois appelées *pato moc'h*, «pommes de terre à cochon» et *pato saovach*, «pommes de terre sauvages». La variété de blé noir ancien est composée de deux variétés dont on ne peut pas séparer les semences. La forme peu appréciée, au goût amer, et qui devient prépondérante en quelques années dans les cultures est appelée en français «blé noir de Tartarie» et *ed-du saovach*, «blé noir sauvage» en breton. Elle fournit soit un fourrage pour les chevaux, soit une alimentation d'ajustement pour les familles pauvres. Pour compléter la série, à Scignac, le marron d'Inde est appelé *kistin saovach*, «châtaigne sauvage». Cet amalgame entre le pauvre et l'animal se construit par l'assimilation alimentaire : unité de substance, unité de statut.

La même construction lexicale existe dans d'autres langues mais avec un faible recours au couple «végétal & déterminant animal». En Bourgogne, C. Crosnier recense 6 plantes sur 165²⁸. Dans le Val d'Anniviers, la proportion est identique²⁹. Dans la Vallée Stura (Alpes italiennes), D. Dore et D. Musset en reportent 2 sur 177 et 3 en italien³⁰. En Bretagne, 34 plantes sur 203 sont nommées de la sorte.

On observe le phénomène symétriquement inverse pour nommer des espèces du règne animal qui vivent dans la nature. Ainsi le lézard, *kazh raden* est le «chat des fougères», l'écureuil, *kazh koad*, le «chat des bois» et le pic-vert, *kazeg koad*, «jument des bois», etc.

28. C. CROSNIER, *La cueillette des savoirs. Les usages du végétal – Morvan/ Bourgogne*, Parc naturel du Morvan, 1998.

29. S. BRÜSCHWEILLER, *Plantes et savoirs des Alpes. L'exemple du Val D'Anniviers*, Sierre, Monographic, 2008.

30. D. MUSSET, D. DORE, *La Mauve et l'erba bianca ; guide méthodologique*, Salagon, Musée départemental ethnologique de Haute-Provence, 2006.

Les espèces végétales et animales familières de la ferme se reflètent dans le miroir de la nature où vivent leurs homologues sauvages. Ces espèces ouvriraient des passerelles symboliques entre les deux mondes et formeraient les liens tacites entre le microcosme du milieu anthropisé et le macrocosme extérieur.

Il est une série voisine à ne pas confondre qui regroupe les noms de plantes inspirés d'organes d'animaux³¹. En centre Bretagne, cette attention s'est arrêtée par exemple sur la morphologie du plantain majeur appelé «langue de bœuf», *teod ijen*, à la spergulaire des champs «barbe de vache», *barbeoc'h*, ou encore à la linaigrette «cheveux de chat», *blev kazh*. Cette constante trahit la propriété de l'esprit humain, qui à travers la pensée analogique est constamment à la recherche de correspondances entre les objets, les phénomènes ou les processus, vivants ou non-vivants. Le besoin d'élaborer ces connexions symboliques est une nécessité pour établir un ordre des choses. Dans le cas présent, on s'inspire de noms puisés dans un espace qui est familier et proche de l'humain – la sphère animale – pour nommer une sphère qui paraît plus lointaine et étrangère à notre condition, le règne végétal.

Références bibliques

Révéléateur du besoin concomitant d'organisation de la nature et d'organisation du social, les noms issus de la religion catholique rappellent aux communs des mortels la séparation de la Création en deux ordres selon des critères bénéfiques ou maléfiques et dont on en attribue l'origine, respectivement, à Dieu ou au Diable. Ainsi si Dieu a créé le cheval, le Diable a conçu l'âne. Et il en va de même pour la flore : Dieu a fait le chêne, le Diable a fait le houx, etc. La référence au diable peut aussi être motivée par des propriétés intrinsèques à la plante qui rappellent le feu : on note le nom de *irvin an diaoul* le «navet du Diable» pour le tamier, dont la motivation peut être attribuée à son effet rubéfiant³². L'application de la plante sur la peau

31. Il s'agit d'une tendance étendue à de multiples sociétés à travers le monde, lesquelles tissent des analogies entre des organes animaux et des traits repérés chez les végétaux.

32. Nom relevé dans le secteur de Maël-Carhaix et Glomel. Dans le secteur de

produit une réaction vive, une forte démangeaison qui a marqué les esprits des témoins qui ont pu l'essayer. Autre nom recueilli sur le terrain d'enquêtes, celui déjà cité du fragon *beuz an diaoul* «buis du diable» auquel on aurait attribué des pouvoirs d'ensorcellement de parcelles là où il était planté³³. On lui attribue des propriétés à l'exact opposé du buis (et du laurier), plantes des Rameaux en Bretagne. D'autres noms font également référence à la Bible : *daoulagad ar werc'hez* «les yeux de la vierge» pour le myosotis ou *yeotenn ar werc'hez* «herbe de la vierge», citée comme le nom de l'herbe de l'oubli...

En guise de conclusion, le questionnement des cadres de l'étude en cours permettra en retour d'en esquisser certaines perspectives. S'attacher à la description de ce qu'on pourrait dénommer la «botanique populaire» bretonne dépasse l'horizon d'explicitation d'une simple nomenclature. Tout d'abord, les phytonymes, signes arbitraires, n'ont pas vocation à recouvrir l'ensemble des représentations collectives et des usages qui définissent le végétal³⁴. Alors que le signifié n'est pas systématiquement explicite pour les locuteurs, il est en revanche porteur de toutes les dimensions symboliques et tacites de l'objet végétal. Pour éclairer une dénomination, on veillera à la considérer dans un ensemble plus vaste de signes, de pratiques, de savoirs et de représentations, nourris d'écarts et de correspondances, dont la cohérence globale organise le rapport au monde vivant.

Lannion à Gurunhuel, on dénomme la plante *gwir irvinenn*, le «sur-navet». *Gwir* ayant une fonction superlative et *irvinenn* «navet».

33. Cité à Belle-Isle-en-Terre et Saint-Laurent-de-Bégard.

34. Pour brièvement illustrer ce dont les noms de plantes ne traitent pas mais dont les savoirs matériels et idéels sont porteurs et participent pleinement des représentations du végétal, on peut choisir l'exemple tiré de la tradition orale au sujet de la ronce dont un dicton enseigne : *An drezenn daoubenneg 'ra ul lamm d'al labastenneg*. La ronce à deux têtes fait chuter l'étourdi. L'expression met en évidence la propriété de la plante de marcotter («la ronce à deux têtes») et dans laquelle on peut se prendre les pieds. Chacun a pu expérimenter à ses dépens cet effet piégeur, mais de manière tacite. L'intérêt d'une telle expression est de pointer par le verbe une caractéristique biologique et, partant, d'inscrire l'élément remarquable dans l'imaginaire collectif du groupe social.

Par ailleurs, la nomenclature reconstituée confine à la fiction : elle est dépeinte ici à la manière d'une nature-morte, comme figée dans un ensemble cosmogonique immuable, d'un pan de la langue bretonne désormais peu usité mais reverdi à l'épreuve du terrain ethnographique. Le puzzle qui n'existe en aucun lieu constituerait une figure utopique ; il s'offre à nous telle une *manipulation en laboratoire*, livrée à la fantaisie du *chercheur* (lequel aspire malgré tout à une production relativement réaliste). Preuve en est, elle résulte notamment d'un remaniement à partir d'éléments éparpillés sur le territoire, parfois éloignés par des distances physiques importantes.

Le puzzle est tout autant le fruit d'une entreprise uchronique : il n'a dû exister intégralement, en l'état, à aucune période de l'histoire. Une telle recomposition, si elle était tenue pour véritable, serait la représentation d'une société décrite comme un ensemble homogène, dans une immatérialité temporelle, interprétée comme insensible à tout effet de variation – culturelle, économique, historique³⁵... Or, il n'est que de regarder la traversée du XX^e siècle pour reconnaître que le monde rural paysan a subi des crises traumatiques, aux effets d'acculturation et d'amnésie collective³⁶.

L'étude des savoirs naturalistes populaires requiert donc une appréciation de la mutation sociétale, par une *jauge* anthropologique soucieuse des processus de dynamiques sociales, de substitutions culturelles et donc de changements de paradigme. *L'instrumentation* sociolinguistique permet, non seulement, nous l'avons vu, d'évaluer la coexistence des registres français et breton au sein de la même nomenclature des noms de plantes, mais aussi, d'explorer l'enchâssement progressif de la science officielle dans les savoirs locaux. En outre, *observée « à la loupe » en coupes fines*, la botanique indigène peut révéler les effets du basculement de la pensée « analogique »

35. Ces propos rejoignent la réflexion d'auteurs comme A. Bensa qui interrogent les dérives d'une anthropologie qui « se laisse souvent bercer par le rêve exotique. En projetant ses présupposés théoriques sur un Autre fantasmé, elle procède à une magnifique fossilisation du temps, de la parole, des cultures et finalement des personnes ». Alban BENSA, *La Fin de l'exotisme. Essai d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis, 2006.

36. Laurent GALL, « Une amnésie collective : déni et régression des savoirs populaires botaniques en centre Bretagne », actes du colloque « Traces du Végétal », Angers, 2012 (en cours de publication).

pré-scientifique vers la pensée « naturaliste » contemporaine de la « modernité »³⁷.

La tentative de reconstitution – fragmentaire – de la nomenclature des noms de plantes doit être comprise comme un effort de *modélisation* d'un univers social bien plus complexe, aux multiples paramètres, doublés de fortes variations spatiales et temporelles. Nécessairement réductionniste, borné par des limites arbitraires, le modèle reste néanmoins un objet didactique permettant d'appréhender le processus classificatoire, et, par extension, la conception vernaculaire de l'organisation du vivant.

37. Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 2005.

Muriel POLI*

**Quand la polysémie se généralise :
le labre, le roitelet et l'euprocte se font « vieux ».
Les désignations relatives à la nature en langue corse**

Dans le cadre du laboratoire Banque de Données Langue Corse (BDLC)¹ un volume du NALC² consacré aux phytonymes et aux zoonymes a vu le jour en 2009. La thématique « faune et flore » est jusqu' alors assez peu étudiée. Les dialectologues ont traité des noms de plantes et d' animaux en langue corse au fil du vingtième siècle sans toutefois procéder à une étude rendant compte aussi largement des désignations de la nature sauvage et de leur dimension patrimoniale.

Dans l' ALEIC, Gino Bottiglioni (1933-1942) enquête sur un réseau relativement important ; cependant son questionnaire constitué de 176 questions – soit moitié moins que le nôtre – révèle une faible représentation des plantes du maquis. Son auteur confie d' ailleurs : *«Avrebbero potute essere sopresse alcune designazioni di fiori di*

* Maître de conférences en linguistique et études corses, membre du laboratoire Banque de Données Langue Corse, polim@univ-corse.fr.

1. www.bdlc.univ-corse.fr.

2. M.-J. DALBERA, M. POLI (2009).

giardino ed aumentate invece quelle dei fiori di campo e di macchia per i quali e denominazioni corse sono ricchissime e varie³».

Le responsable de l'*Atlas linguistique roman* relatif à la nature compte également moins de questions. Ces dernières, communes à différents territoires, ne permettent pas toujours de rendre compte de la diversité floristique et faunistique locale. Ainsi, le domaine des animaux semble assez restreint, tout particulièrement la catégorie des oiseaux puisque 18 questions seulement s'y rapportent lorsque notre étude en compte 66.

Toutefois, à la lecture de ces travaux, nous pouvons nous réjouir de constater que globalement, les faits de langue bien que parfois extrêmement isolés, résistent au temps. Certaines variantes relevées par Bottigliani sur un seul point d'enquête 70 ans plus tôt, sont corroborées par nos recherches.

Depuis quelques années, d'autres recueils naturalistes ont livré des données dialectales ; citons Marcelle Conrad⁴ (1981), Paul Simonpoli⁵ (1985), Jean-Claude Morati⁶ (1997) ou Petru Casanova⁷ (2010). Pour autant, aucun n'a spécifiquement pour objet l'étude de la dénomination zoologique ou botanique.

Alors que la raison d'être de la terminologie scientifique est de dresser un inventaire aussi complet que possible, la terminologie populaire n'a pas de caractère exhaustif. Les termes de la langue vulgaire sont géographiquement instables. À l'intérieur du domaine d'une même langue, le même nom peut s'appliquer à des espèces différentes selon le lieu ; la réciproque est vraie, la même espèce peut avoir des appellations différentes. Elle est foisonnante pour les plantes utiles, absente pour les autres qui n'ont pas besoin d'être identifiées individuellement. Il existe pour elles des génériques très larges : mauvaise herbe, baies sauvages, etc.

3. « On aurait pu supprimer quelques fleurs des jardins au profit des fleurs des champs et du maquis dont les appellations corse sont très riches et variées. »

4. M. CONRAD, *Les plantes sauvages dans la vie quotidienne des corses – Essai d'ethnobotanique*, Sammarcelli, Biguglia, 1982.

5. P. SIMONPOLI (dir.), *Arburi, arbe è arbigliule* - Savoirs populaires sur les plantes de Corse, PNR/Albiana, Ajaccio, 1985.

6. J. C. MORATI, *Topi, topi... pulenda è porri*, J. Laffitte, Marseille, 1999.

7. P. CASANOVA, *Motti*, Piazzola, Ajaccio, 2010.

Le linguiste doit avoir à l'esprit qu'il n'examine pas un corpus basé sur une organisation stable. «Les classifications populaires sont construites sur de nombreux critères sans rapport entre eux : les formes externes ou la taille, les caractères particuliers, les utilisations potentielles, etc. servent à l'identification sans s'insérer dans une systématique descriptive⁸.» On peut cependant, à la manière de Pierre Guiraud⁹, se livrer à un «[...] essai pour saisir les processus de lexicalisation articulés sur une antique préhension du monde, dont les *traces* sont effectivement inscrites dans la langue et les *principes* sont effectivement présents dans les modes classificatoires élémentaires de chacun [...]».

Les structures lexicales

Sur le plan méthodologique, une étude de la faune et de la flore pose un premier problème, notamment dans une zone où la biodiversité est très riche, celui de l'identification des espèces. Si le responsable de la BDLC offre une trame indispensable, la poursuite de l'étude nécessite d'amener le chercheur à faire sien le questionnaire en multipliant les lectures naturalistes et les prospections *in situ* auprès d'informateurs et formateurs divers. De même, sur le terrain s'impose à nous le principe selon lequel on ne nomme que les espèces utiles ou nuisibles ; c'est la «loi d'intérêt» que mentionne Jean Séguy¹⁰ (1953). Elle circonscrit, de fait, notre corpus à cet échantillon représentatif.

Pour examiner la manière dont les noms de plantes et d'animaux sont construits et comment ils s'organisent en une nomenclature, on considérera les représentations de la nature qu'ont les locuteurs. Les formes populaires reflètent un processus de dénomination basé respectivement sur les qualités réelles des espèces ainsi que sur la perception qu'on en a. Globalement, cette terminologie est motivée puisque phytonymes et zoonymes recueillis font souvent référence

8. R. NICOLAÏ, *Ethno-taxonomies et représentations étymologiques : en regard des dénominations populaires de la faune*, Colloque international «Les zoonymes», Publications de la Faculté des Lettres, Nice, 1997, p. 311-324.

9. P. GUIRAUD (1986).

10. Page 181.

à la forme, à la couleur, à l'odeur ou au goût, au type de terrain ou à la floraison, à l'usage ou encore aux propriétés des essences. En ce sens, elles révèlent des éléments constitutifs de l'identité d'une communauté et plus largement l'organisation socio-culturelle des peuples.

Différents types motivationnels

Le corpus recueilli nous permet de mettre en évidence une typologie :

1. Analogie plante-animal

« Parmi les façons de nommer les plantes, l'une des plus fécondes consiste à en assimiler quelque partie (feuille, fleur, épi, racine) à la partie correspondante du corps d'un animal » selon P. Guiraud (1986). Nous avons recueilli plusieurs exemples bâtis sur ce modèle :

• *A coda di cavallu*¹¹, la prêle (*Equisetum sp.*) généralement nommée¹² à partir de la forme de son rameau filiforme similaire à la queue d'un cheval (ou d'un renard, ou d'un rat, selon les régions).

• *A lingua di boie*¹³, le grand plantain (*Plantago major*) dont la large feuille rappelle la « langue du bœuf ».

• *L'arechja di porcu*, l'arum mange-mouches (*Helicodiceros muscivorus*¹⁴) est nommé ainsi par similitude entre la fleur poilue de couleur vineuse et l'oreille du cochon. La métaphore est transparente.

2. Désignations à connotation religieuse

Elles aussi fonctionnent, en grande partie, par analogie comme l'expose clairement Mario Alinei (1997).

• *U cardu cirunaghju*, le chardon¹⁵ précisément *Onopordum illyricum*, sa grosse tige rappelant un cierge *u cirone* ; le suffixe

11. Carte 947 du NALC 3.

12. En latin *Equisetum*, vraisemblablement composé de *equus* « cheval » et *saeta* « poil » ou « crinière » ; en anglais *horsetail*, en italien *coda di cavallo*, en espagnol *cola de caballo*.

13. Carte 955 du NALC 3.

14. Il s'agit d'une espèce de la famille des *araceae* menacée et subendémique.

La carte 961 du NALC 3 consacrée à l'*arum italicum* mentionne *arechja di porcu* ou *arechja purcina*.

15. Carte 931 du NALC 3.

-*aghju*¹⁶ aboutit à la forme adjectivale et traduit ici la qualité, la ressemblance.

• *U paternostru*, le micocoulier (*Celtis australis*), dont les fruits noirs en grappe, les micocoules, rappellent le chapelet *u paternostru*.

• *A cantamessa*, la mante religieuse¹⁷ (*Mantis religiosa*) est nommée « chante messe » en raison de sa posture. Elle évoque une nonne, *a sora* en corse que l'on retrouve également parmi la vingtaine de lemmes répertoriés. Les désignations de la mante religieuse dérivées du latin *Cantare* sont répertoriées en castillan et dans les Abruzzes¹⁸.

L'entrée « mante » du TLFi¹⁹ indique, en exemple tiré de Mérimée²⁰ : « (...) J'aurais encore à vous conter celle d'une mante, *mantis religiosa* – qu'on appelle ici *Prega-Diou*, prie-Dieu – [...] Elle marche debout sur quatre pattes, sur deux pinces rapprochées sous le menton. C'est pour cela qu'on l'appelle en patois prie-Dieu. »

Les rapprochements avec la religion sont à l'origine de bien d'autres formes populaires locales.

Les données ichtyologiques mises à jour par M.-J. Dalbera et R. Miniconi dans le NALC 2, en 2008, font elles aussi écho à ce phénomène.

La carte de la squille²¹ (*Squilla mantis*) signale la forme *pregadiu* mentionnée ci-dessus ; elle pourrait tout autant être rapprochée de la mante religieuse si l'on considère la position de ses pattes.

L'appellation *pesciu prete* « poisson prêtre » est réservée à l'uranoscope²² (*Uranoscopus scaber*) du grec *ouranoskopos* « qui regarde le ciel », d'où l'assimilation religieuse.

De la même façon, sur quelques points du réseau littoral, le rocher épineux²³ (*Bolinus brandaris*) est désigné *capu di Cristu*, tête du

16. Suffixe *-arium* latin.

17. Carte 1057 du NALC 3.

18. Voir la synthèse de P. GARCIA MOUTON, *Les désignations romanes de la mante religieuse*, p.247-280, ALIR, vol. II.a.

19. <http://atilf.atilf.fr/> (consulté le 11 novembre 2012).

20. *Lettres à Mme de la Rochejacquelein*, 1870, p. 191.

21. Carte 686 du NALC 2.

22. Carte 624 du NALC 2.

23. Carte 731 du NALC 2.

Christ, par analogie aux épines de la sainte couronne. Comment ne pas faire le lien avec le phytonyme *chjoda di Cristu*, littéralement « clous du Christ », dénomination du genêt épineux²⁴ dans l'extrême Sud de l'île²⁵ ?

3. Désignations phonosymboliques

Il s'agit de formes à redoublement expressif. Elles concernent essentiellement les insectes et sont vraisemblablement motivées par le battement des ailes ou le bourdonnement, par exemple *a barabattula* ou *a farfalla* le papillon²⁶ ou encore *u zinzalone*²⁷ la libellule²⁸ et quelques autres petits animaux que nous ne citerons pas ici.

Ce phénomène concerne également les oiseaux comme en témoignent les désignations *u cuccu* coucou²⁹, *a turturella* tourterelle³⁰, *a trizina* grive draine³¹. Toutes sont formées par onomatopée et reproduisent un chant, un cri, comme l'indique Jean-Philippe Dalbera³² ou Michel Contini³³.

4. Désignations anthropomorphiques

Ces formes, à propos desquelles Jeanine Médélice (1999) précise qu'« il s'agit généralement de métiers liés à la vie en zone rurale – c'est l'univers privilégié des patois – des métiers de tous les jours comme “fileuse”, “couturière”, “bergère” ou saisonniers comme “moissonneuse”, “vigneronne” ou plus rares comme

24. Carte 902 du NALC 3.

25. Nous avons fait le choix de privilégier le générique « genêt épineux » pour ne pas avoir à différencier les différentes espèces de *Genistea*, notamment entre *calicotome* et *genista* présents en Corse.

26. Carte 1038 du NALC 3.

27. Le site www.etimo.it, évoque, pour la forme *zinzala* : « [...] imitante il roncio che fà questo animaletto volando [...] ».

28. Carte 1037 du NALC 3.

29. Carte 1106 du NALC 3.

30. Carte 1092 du NALC 3.

31. Carte 1090 du NALC 3.

32. J. BERNS, H. JACOBS, T. SCHEER, *Romance Languages and Linguistic Theory*, Selected papers from « Going romance », Nice, 2009, p. 103.

33. M. CONTINI, « Les phonosymbolismes : continuité d'une motivation primaire ? », *Travaux de linguistique* 2/2009 (n° 59), p. 77-103. [en ligne] URL: www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2009-2-page-77.htm (consulté le 15 novembre 2012).

“médecin”... », évoquent d’autres univers dans notre corpus. La police, l’église ou le domaine militaire sont privilégiés à travers les dénominations : *a giandarma* le pinson³⁴ (*Fringilla sp.*), *u prete* le prêtre, *a sora* la libellule, *a capurala* la pie grièche³⁵ (*Lanius sp.*), etc.

D’autres créations résultent, par induction métonymique, des propriétés de quelques outils liés aux activités humaines. Sur ce modèle, nous pouvons citer : *a paghjola* « le chaudron » > la mésange³⁶ (*Parus sp.*), l’oiseau et l’ustensile ayant en commun la couleur brune/noire. *Paghjola* coexiste avec le nom *capipaghjulaghja* ; ici la calotte – *u capu* – noire de la mésange est directement nommée. Cette motivation est reprise dans une autre variante *a carbunaghjola*, de *carbone* « charbon » en lien manifeste avec la couleur noire.

Dans la forme *a stacciafarina* employée pour désigner le papillon³⁷, on discerne le verbe *staccià* « tamiser » et le nom *farina* « farine ». Les ailes poudreuses de l’insecte laissent effectivement tomber de la poudre au moindre choc³⁸.

La désignation *a bugnaghjola* la mésange, traduit « celle qui fréquente la ruche » – *u bugnu* – en raison de ses habitudes alimentaires, les abeilles constituant l’essentiel de son régime alimentaire. D’autres formes composées sur *bugnu* de type verbe+nom, telles que *spizzicabugna* ou *sgherzicabugna* sont consignées dans le NALC 3, elles véhiculent l’idée « donner des coups de bec sur la ruche pour détacher ou attraper un insecte ».

Notons que les désignations anthropomorphiques propres à la langue de la mer renvoient elles aussi aux métiers de tous les jours mentionnés précédemment. Le forgeron *u stazzunaghju* et le charbonnier *u carbunaru* désignent la castagnole³⁹, poisson de couleur

34. Carte 1076 du NALC 3.

35. Carte 1085 du NALC 3.

36. Carte 1078 du NALC 3.

37. Carte 1038 du NALC 3.

38. M. CONTINI, ALiR II.b, p. 179-213. « Parmi les caractéristiques physiques du papillon, la poussière des ailes est à l’origine de nombreuses désignations où elle est assimilée, selon les régions à la farine ou au fromage [...] L’association poussière des ailes/farine est présente surtout dans l’aire italienne. »

39. Carte 607 du NALC 2.

sombre (cf. *infra*) alors que *u mulinaru* le meunier, semble indiquer la couleur claire du ventre du poisson, par analogie à farine blanche.

5. Le sémantisme du «tacheté» et du «sauvage»

Les travaux de Pierre Guiraud (1986) sur la structure du lexique français indiquent que «[...] parmi les différents sémantismes d'où les animaux tirent leur nom, l'un des plus importants et des plus féconds [...] est celui qui les désigne à partir de quelque particularité physique : bécasse, rouge-gorge, huppe [...] et parmi ces caractères (...) l'un des plus fréquents consiste dans les tâches, raies ou bigarrures».

La structure sémantique de notre corpus révèle notamment les adjectifs *turcatu*, *rughjinu*, *collatu*, *ochjatu* et *pichjinatu*, *variulatu*, *frisgiatu*, *maculatu*. On y discerne entre autres les étymons latins *Robus*, *Varius*, *Macula*. Parallèlement, les formations *collatu* et *ochjatu* délivrent un double message puisque la marque caractéristique sur le plumage ou le pelage, est localisée sur le «cou» *u collu* ou autour des «yeux» *l'ochji*⁴⁰. *U culombu collatu* (ou *collaratu*) désigne le pigeon ramier⁴¹ *Columba palumbus* et *u topu ochjatu* le lérot *Eliomys quercinus*. L'adjectif *ochjatu* est employé pour différencier les animaux d'un troupeau, en fonction des particularités de leur pelage. *Una capra ochjata* est une chèvre dont l'œil est entouré de couleur. *Ochjata* employé comme substantif, exprime la taille prépondérante des yeux et désigne alors l'oblade⁴² *Oblada melanura*.

Les désignations du «sauvage» peuvent être construites à partir du suffixe *-astru* du latin *-aster*. On sait qu'ajouté à un nom de plante il indique son état sauvage, comme *oleus* olivier > *oleaster* olivier sauvage. Le corse s'y conforme puisque l'on trouve *alivu* olivier > *agliastru* olivier sauvage, *sorbu* sorbier > *surbastru* sorbier des oiseleurs⁴³, *menta* menthe > *mintrastu* menthe sauvage⁴⁴, etc. Dans le même ordre d'idée, le suffixe *-astru* est, en corse comme en latin,

40. Du latin *Oculus*.

41. Carte 1096 du NALC 3.

42. Carte 595 du NALC 2.

43. Carte 887 du NALC 3.

44. Carte 906 du NALC 3.

utilisé comme marque de parenté indirecte dans *figliastru* « beaux-fils » sur *Filius* latin, par exemple.

Les adjectifs *salvaticu* « sauvage », *bastardu* « bâtard » et leurs antonymes *mansu* « domestique » ou *ghjentile* « commun », existent mais sont régulièrement concurrencés par d'autres appellations composées à partir d'un qualificatif d'origine animale. Les formes *caninu*, *tupinu*, *purcinu*, *cavallinu*, *sumerinu*, *vulpina*⁴⁵ semblent largement répandues dans l'espace roman. Giulio Paulis⁴⁶ (1992) mentionne ce système en Sardaigne lorsqu'il commente : « *Il carattere selvatico della specie è sottolineato dal riferimento ad alcuni animali: cavallo, bue.* » Jean Séguy⁴⁷ (1953) l'évoque également à propos des phytonymes gascons : « Le procédé 'plante de tel animal' est un calque traditionnel [...] autrefois assez fécond [...] valeur péjorative de ces mots auxiliaires. » On notera que ce type se rapporte essentiellement à des plantes toxiques ou épineuses donc dépréciées comme *a cipolla canina* « oignon de chien » (*Pancreatium illyricum*), *l'urticule sumerine* « orties d'âne » (*Urtica sp.*), *u tangu purcinu* « ronce de cochon » (*Crataegus monogyna*). Parfois le lien entre la plante et ces auxiliaires semble d'un autre ordre comme l'indique Paulis à propos de l'adjectif *sumerino*⁴⁸. L'auteur explique que le rapport entre le chardon et l'âne peut traduire une connotation péjorative ou indiquer que l'animal recherche le chardon pour sa consommation. Selon certains de nos informateurs, le qualificatif *purcinu* pourrait également revêtir le sens « qui sert de clôture pour les porcs ».

Peut-on parler d'une remotivation moderne ?

Nous pourrions prolonger la liste des classes motivationnelles mises à jour par nos recherches mais il nous semble opportun, à l'invitation des collègues brestois, de poursuivre la réflexion par une

45. De *cane* « chien », *topu* « rat », *porcu* « cochon », *cavallu* « cheval », *sumere* « âne » et *volpe* « renard ».

46. G. PAULIS, *I nomi popolari delle piante in Sardegna*, Etimologia Storia Tradizioni, Carlo Delfino editore, Sassari, 1992.

47. Page 282.

48. « *Altrettanto comune è il riferimento di questi cardì agli animali, sia in senso spregiativo sia perché si tratta di specie effettivamente appetite e ricercate da essi.* » G. PAULIS, 1992, p. 71.

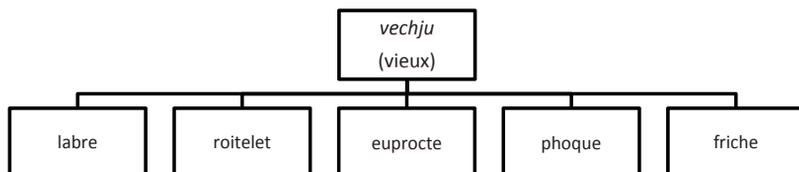
mise en perspective entre les noms de la nature terrestre et quelques ichtyonymes communs à la Méditerranée et aux côtes atlantiques.

La démarche sémasiologique

L'examen des différents atlas linguistiques (ALE, ALiR, atlas régionaux, etc.) permet de comparer les motifs des données lexicales de plusieurs domaines linguistiques de l'Europe. Il devient possible de pointer des similarités récurrentes concernant les motivations à la base de plusieurs dénominations distinctes.

Des phytonymes et zonymes traduisent le transfert d'un domaine sur un autre : le même signifiant désignant aussi bien un oiseau, un petit animal, qu'un poisson ou même un végétal ! On l'a vu précédemment pour les dérivés de *Oculus*.

Ce transfert peut découler de la ressemblance de certains traits morphologiques et/ou comportementaux entre les espèces ou bien d'un tabou linguistique, les deux pouvant se combiner ; comme en témoignent les exemples originaux exposés ci-dessous.



On sait que l'aspect des espèces est souvent à l'origine de leur appellation. L'entrée « vieille » du CNRTL⁴⁹ mentionne dans la définition : « Nom vernaculaire du labre, probablement en raison de l'aspect ridé de la tête de ce poisson ». En corse aussi, *a vechja* la « vieille », désigne le labre vert (*Labrus viridis*)⁵⁰ probablement pour la même raison alors même que, pour la plupart des locuteurs, le motif est oublié.

Le roitelet, oiseau malingre, souvent confondu avec le troglodyte, est localement désigné *vichjarella* ; hypocoristique obtenu

49. www.cnrtl.fr (consulté le 12 novembre 2012).

50. Carte 611 du NALC 3.

par ajout du diminutif courant *-ella*, précédé d'un premier élément suffixal *-ar*. Notons que l'oiseau répond également à l'appellation *scrizzula*⁵¹ qui véhicule le même signifié « chétif ». Les ornithologues⁵² expliquent : « [...] corps de taille moyenne mais la queue et les ailes sont si courtes qu'il apparaît vraiment petit [...] ». On songe à l'aspect d'une personne d'âge mûr qui se serait tassée.

La forme *u vechjottu*, l'euprocte⁵³, rappelle la précédente dans sa construction puisque il s'agit d'un terme hypocoristique, cette fois masculin, construit à partir du suffixe diminutif *-ottu*. On perçoit une note affectueuse dans la désignation de cet animal inoffensif dont les déplacements au sol manquent d'aisance. Plus que son apparence physique, il semblerait que ce soient les manières indolentes⁵⁴ de l'euprocte qui expliquent qu'il soit ainsi nommé.

Notons également le syntagme *vechju marinu*, littéralement « vieux de mer », donné au phoque moine⁵⁵ ; il constitue un énième cas d'anthropomorphisation sur la base de « vieux ». Les manières pataudes du phoque pour se mouvoir à terre (cf. *infra*) pourraient être à l'origine de cette variante très largement répandue en corse mais aussi dans le domaine italo-roman. Faut-il plutôt envisager les hypothèses de Mario Alinei (1997) pour qui l'évocation de la « vieille » représente l'ancêtre protecteur renvoyant à une vision magico-religieuse du monde animal ? Ou bien s'agit-il simplement d'un continuateur du latin *Vitulus* comme l'indiquent Dalbera et Dalbera Stefanaggi (2003) ?

Charles Videgain (2003) analyse les transformations de *zahar* « vieux » en basque, et parmi elles *zakar*⁵⁶ dont les diverses acceptions « [...] ont pour sème commun celui de /caduc, ancien, reste/ ».

51. *Scrizzula* se dit d'une personne particulièrement menue.

52. J.-C. THIBAUT, *Connaître les oiseaux de Corse – Acelli di Corsica*, PNRC/Albiana, Ajaccio, 2006.

53. Amphibien endémique corse, nommé plus communément *tarantella*.

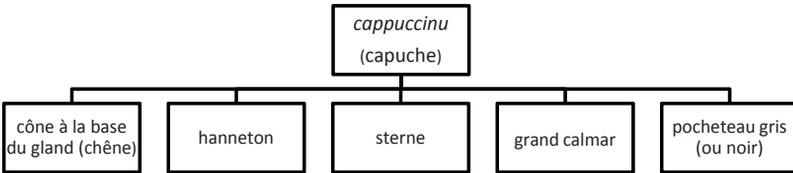
54. À rapprocher de la synthèse des désignations romanes de la salamandre de Annalisa NESI, dans laquelle elle évoque, parmi d'autres hypothèses reliant l'amphibien au monde magique, la donnée comportementale à l'origine de la forme *catellu lurcu* attestée en corse : « [...] la lenteur des mouvements propre à la salamandre [...] » (ALiR, vol. II.a., p. 479).

55. Carte 806 du NALC 2, *Monachus monachus*.

56. Acceptions : « ordures, résidus, vieilles affaires sans intérêt, croûte sur la peau, quelqu'un de santé ébranlée ».

Ces observations nous amènent à considérer la forme corse *vichjetu*, construit sur *vechju* + *-etu*⁵⁷ et son signifié «terre en friches» et à la raccorder à notre champ sémasiologique.

Autre exemple, celui de *cappuccinu* «capuchon» exposé ci-dessous. Il est significatif car il mêle également phytonymes, ichtyonymes et zoonymes. Tous offrent une représentation spécifique du capuce, du latin *Caput* et *Caputium* (diminutif). Le TLFi précise «capuchon taillé en pointe que portent certains moines» ; la «tête» générant la notion de «coiffe».



Lorsqu'il s'agit de l'«organe écaillé ou épineux, creusé en forme de petite coupe, entourant la fleur, puis le fruit de certains arbres» (TLFi), par exemple pour le chêne, *u cappuccinu*⁵⁸ désigne précisément la cupule⁵⁹. Le gland est en quelque sorte encapuchonné par la cupule. La carte 869 du NALC 3 s'y rapporte. Elle évoque les métaphores autour de «capuchon», «pipe», «dé»... sans doute liées à des jeux d'enfants.

Chez les coléoptères, en plus de leur couleur noire distinctive, l'idée de «capuchon» est présente si l'on considère leur morphologie caractéristique. Ils possèdent un thorax souvent bombé et scindé par rapport à la tête et à l'abdomen, similaire à une cape, une capuche. Cette particularité physique du hanneton et du scarabée explique la forme *frate cappuccinu* soit «moine encapuchonné». Le scarabée jouit d'autres désignations anthropomorphiques en rapport avec des entités religieuses en occitan, en frioulan et dans les parlers de l'Italie septentrionale.

57. Suffixe abondant dans la toponymie.

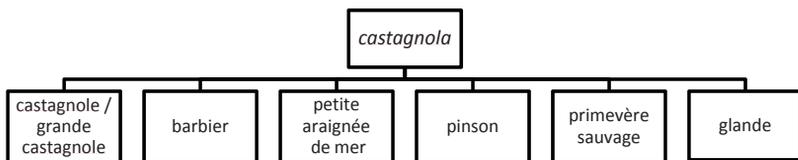
58. Formé sur la base latine *Capa* + suffixe diminutif courant *-inu*.

59. Du bas latin *Cupula* «petit tonneau de bois».

En ce qui concerne la sterne, sa calotte noire fait office de capuchon. D'autres ornithonymes expriment l'idée de «coiffe», «capuche» ou bien «chapeau». La tête noire (ou contrastée) de la mésange a induit la désignation *a cappellina* (cf *infra*). La variante *cappusgiula*⁶⁰ est employée à la fois pour la huppe et la coulemelle. La crête caractéristique de la huppe et le grand chapeau ovoïde du champignon sont à l'origine de la dénomination.

Enfin, toujours parmi les zoonymes construits à partir des noms des parties anatomiques (corporèmes), le grand calmar et le pocheteau à la forme de «capuchon taillé en pointe», enrichissent la dimension sémantique du schéma de départ en y associant les espèces aquatiques.

Un dernier exemple met en évidence des connexions entre les espèces. Comme les deux exemples précédents, il demande à être clarifié à partir de la dimension cognitive du langage. Nous tentons de déchiffrer le signe linguistique *castagnola* «petite châtaigne» en tenant compte des représentations mentales individuelles et/ou collectives des locuteurs.



Ainsi, hormis la forme «primevère», la motivation commune à ces espèces réside dans leur caractéristique physique. Elles arborent toutes la même tonalité brune-rougeâtre. C'est le cas de la castagnole (*Brama brama*)⁶¹, du barbier (*Anthias anthias*)⁶² et de la petite araignée de mer (*Maja crispata*)⁶³.

60. Du latin vulgaire *Cappa*.

61. Carte 582 du NALC 2.

62. Cartes 564 et 607 du NALC 2.

63. Carte 692 du NALC 2.

Le pinson des arbres (*Fringilla sp.*) au plumage coloré présente une poitrine brun-noisette. La couleur dominante est donc proche du *castagnu* « châtain » exprimé ci-dessus.

Lorsque *castagnola* renvoie à la primevère, c'est l'habitat qui semble être dévoilé dans le sens de « fleur qui pousse sous les châtaigniers ». Effectivement, cette plante, peu commune, apprécie particulièrement les sols humides des châtaigneraies de la façade Nord-Est de la Corse, microrégion nommée *Castagniccia*.

La forme *castagnola* avec le sens de « glande » – recueillie lors d'une campagne d'enquêtes sur le thème de l'élevage du cochon et de la fabrication de la charcuterie⁶⁴ – semble se référer à la glande thyroïde. Marie-José Dalbera Stefanaggi indique qu'il s'agit d'une « forme métaphorique plus opaque, jamais encore attestée dans les dictionnaires corses dans ce contexte [...] ». Ici l'aspect, petit et rond aboutit à l'assimilation entre le fruit et le renflement de la glande.

En définitive, lorsque l'on considère la représentation cartographique des données contenues dans le NALC 3, on note une proportion très mince de cartes mononymes. Elles concernent presque exclusivement le domaine de la forêt et les noms d'arbres en particulier, en majorité simples calques du latin du type : *frassu* > *Fraxinus*, *carpine* > *Carpinus*, *olmu* > *Ulmus* etc. tandis que le maquis et les animaux produisent un grand nombre de types lexicaux motivés par des « saillances » réelles ou supposées.

Manifestement, la langue de la mer répond à la même tendance puisque sur plus de 300 représentations de poissons et animaux marins divers rassemblés dans le NALC 2, moins de 15 % des cartes sont uniformes.

Conclusion

Le domaine de la faune et de la flore fait une large place à l'imaginaire populaire, offrant ainsi une variation lexicale extrêmement riche. Pour l'ensemble des variantes recueillies, le sens, mais aussi leur structure (dérivation, composition, etc.) ou leur organisation dans une nomenclature dévoilent la manière dont la nature

64. M.-J. DALBERA STEFANAGGI (dir.), *Purcelli è maghjali*, coll. *Detti è usi di paesi*, éd. Piazzola, Ajaccio, 2006.

est pensée. Celui qui nomme fait autant appel à l'aspect descriptif qu'aux croyances traditionnelles. L'examen des phytonymes et des zoonymes implique que l'on pénètre les traditions populaires. Sur cette base, de nombreuses perspectives s'offrent aux linguistes.

Le matériau livré par les différents atlas⁶⁵ facilite l'examen transversal des matrices communes à la langue de la nature, posant comme préalable de raviver le lien motivationnel souvent altéré grâce notamment au soutien de l'étymologie.

En ces temps où les institutions publiques entendent donner un nouvel élan à la politique linguistique et redynamiser la pratique de la langue corse dans tous les domaines de la société, prenons garde car on sait que «la planification linguistique se raidit en face de la variation⁶⁶». Si la Corse devait accéder à un statut institutionnel plus officiel, elle est à considérer dans toute sa richesse, au titre de la variété des possibilités de choix qu'elle offre au législateur.

Bibliographie

- ALINEI M., «Magico-religious motivations in european dialectes : A contribution to Archaeolinguistics», *Dialectologica et Geolinguistica*, n° 5, 1997, p. 3-30.
- Atlas linguistique roman*, vol. II.a et II.b, Istituto Poligrafico e Zecca Dello Stato, Roma, 1996-2009.
- BOTTIGLIONI G., *Atlante Linguistico Etnografico Italiano della Corsica*, Pisa, 1933-1942.
- CONTINI M., «Les phonosymbolismes : continuité d'une motivation primaire ? », *Travaux de linguistique* 2, n° 59, 2009, p. 77-103.

65. Dans le cadre de cette communication, nous retiendrons principalement le *Nouvel Atlas Linguistique et ethnographique de la Corse* (NALC) et l'*Atlas Linguistique Roman* (ALiR).

66. J.-B. MARCELLESI, *Quelle Politique linguistique pour quel État-nation?*, Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne, n° 1, janvier 2003, p. 158 [en ligne] URL : http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_1.html (consulté le 26 octobre 2012).

- DALBERA J.-Ph., «Dimension diatopique, ressort motivationnel et étymologie. À propos des dénominations romanes de l'orvet», *Quaderni di Semantica*, XVIII/2, 1997, p. 195-213.
- DALBERA J.-Ph., DALBERA STEFANAGGI M.-J., «La petite bête qui monte, qui monte... La dimension motivationnelle dans la dénomination du "petit". Étymologie et reconstruction lexicale», *Parole romanze*, éd. Dell'Orso, Alessandria, 2003.
- DALBERA M.-J., MINICONI R., *Nouvel Atlas Linguistique de la Corse. Le lexique de la mer*, vol. II, éd. CTHS/éd. Piazzola, Paris/Ajaccio, 2008.
- DALBERA M.-J., POLI M., *Nouvel Atlas Linguistique et ethnographique de la Corse. Flore et faune*, vol. III, éd. CTHS/éd. Piazzola, Paris/Ajaccio, 2009.
- GUIRAUD P., *Structures étymologiques du lexique français*, Larousse, Paris, 1986.
- MÉDÉLICE J., «Sur quelques anthropomorphismes liés à l'activité humaine dans les désignations de la faune et la flore sauvages», *Géolinguistique*, n° 8, 1999, p. 51-81.
- PAULIS G., *I nomi popolari delle piante in Sardegna*, Sassari, éd. Carlo Delfino, 1992.
- SÉGUY J., *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*, Barcelone, 1953.
- VIDEGAIN Ch., «Vieillir en basque et zahar», dans Actes du colloque *Les mots du vieillir*, Institut Universitaire de France, Paris, 2003, p. 100-107.

Thierry GLON*

Esthétique du régionalisme

L'exclusion de la littérature régionaliste hors des histoires littéraires dit assez le discrédit de ce qui fut pourtant un immense continent dans l'édition française, entre 1850 et 1950¹, et qui continue à vendre malgré son faible prestige. Ce discrédit *va sans dire* : il est si unanime que les défauts qu'on lui impute n'ont pas même besoin d'être affirmés. On les devine aisément. D'une part la littérature régionaliste a assurément figé des stéréotypes régionaux. D'autre part elle a limité ses ambitions au clocher du village alors que la littérature française est créditée d'une vocation universelle². De fait, la littérature régionaliste s'est probablement mise hors jeu au moment où, dans la lignée de Baudelaire, la modernité littéraire sépare fortement l'éthique de l'esthétique : la littérature régionaliste mettait au contraire l'accent sur des objets spécifiques (les classes *muettes*

* Maître de conférences, Université de Nantes.

1. A.-M. Thiessé distingue deux périodes : le tournant du siècle où s'élabore une décentralisation littéraire qui oppose la province et Paris (les auteurs sont nés entre 1865-1880). Puis un temps de « successeurs » qui triomphent dans l'entre-deux-guerres (et sous le régime de Vichy qui encense les écrivains ruraux), raflant les prix Goncourt, concurrençant les succès du roman de mœurs dans les revues et les librairies.
2. C'est la thèse du critique littéraire André Billy, dans un article de 1946 intitulé « Est-ce la fin du régionalisme ? » (*Figaro littéraire*, samedi 29 juin 1946).

et laborieuses, à l'exception de la classe ouvrière) et sur des thèmes moraux, opposés à ceux d'une littérature parisienne réputée friande de l'alcôve ou du crime. C'est sans doute ce critère d'ambition esthétique qui fait qu'on ne compte pas *Madame Bovary* parmi les romans régionalistes alors que ce livre n'excède pas un cercle de trente kilomètres de diamètre autour de Rouen.

À cela s'ajoute sans doute un reproche de médiocrité littéraire. On peine à trouver des manifestes où s'exprimerait une esthétique régionaliste. On se croit donc fondé à penser que ces auteurs se soumettaient à l'air du temps, ce qui fait que Paul Vernois et même A.-M. Thiesse lisent implicitement ces textes comme des copies, forcément plus pâles, des grandes esthétiques : du Parnasse (lorsqu'ils sont écrits avec l'amour du mot rare et des audaces versifiées), de l'idylle pastorale (dans une lignée qui irait de Théocrite et Longus jusqu'à George Sand) ou du réalisme (avec deux textes qui seraient fondateurs : *Les Paysans* de Balzac et *La Terre* de Zola). De fait, les écrivains régionalistes paraissent davantage occupés à tisser un réseau littéraire et à mettre en anthologie leurs écrits pour faire nombre, plutôt qu'à affirmer des choix esthétiques. Lorsqu'on lit *Les Littératures provinciales* (1907) de Jean Charles-Brun, lorsqu'on parcourt la compilation d'Adolphe Van Bever qui est publiée autour de 1910 (*Les poètes du terroir du XV^e au XX^e siècle*, C. Delagrave, Paris, 4 vol.) ou lorsqu'on se tourne vers *l'Esthétique régionaliste* de Mafféo-Charles Poinot (1911), on repère à peu près la même structure : une réflexion introductive (un peu plus précise chez Jean Charles-Brun), puis une liste de noms d'auteurs et une anthologie. Comme l'écrit Anne-Marie Thiesse, « l'esthétique du régionalisme littéraire n'est en fait jamais énoncée par ses laudateurs, qu'à travers une longue énumération d'œuvres, sans que les critères de sélection soient jamais explicités³. » Par exemple, pour Jean Charles-Brun, l'essentiel est une littérature toujours « vivifiée par le contact avec le sol », « un art local, un art particulier et approprié ». C'est-à-dire que le programme esthétique se réduit à l'enracinement personnel et intellectuel : vivre ici et étudier la tradition.

La description du champ littéraire dans le cadre conceptuel de

3. A.-M. THIESSE, *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, PUF, 1991, p. 105.

Pierre Bourdieu a éclairé la pratique régionaliste et Anne-Marie Thiesse y a décrit de façon lumineuse une stratégie de petits bourgeois mal introduits dans le milieu littéraire pour contourner leur indigence en capital culturel : le régionalisme leur fut un moyen d’être publiés, au risque de se trouver relégués à vie dans une catégorie subalterne. Dans un temps où, à la différence de la ville où le péril social s’est déplacé, les campagnes représentent un sanctuaire où l’on imagine que la vie est saine et que le travail n’est pas aliénation mais accomplissement, ces écrivains se valorisent comme représentants d’un peuple mythique (le peuple réel étant celui qu’ils ont réussi à quitter à force d’études) : « Contre le capital culturel et social hérité de ceux qui ont “naturellement” leur place dans les salons lettrés et dans les positions dominantes du champ littéraire, les “non-héritiers” invoquent le seul capital hérité dont ils puissent se prévaloir : l’enracinement dans un terroir, dans le Peuple, dans une culture qui serait spontanément issue du Sol et de la Tradition⁴ ».

Si l’on souhaite donner à la production régionaliste une chance de servir à autre chose qu’à illustrer le fonctionnement du champ littéraire français et d’avoir encore aujourd’hui quelque chose d’esthétique à nous dire, alors c’est vers un auteur qui précède ce mouvement (et qui lui a servi souvent de repoussoir) qu’il faut se tourner. George Sand en a énoncé les problèmes dans les courtes préfaces de ses romans berrichons. Outre le choix de l’idéalisaton qui ne nous concernera pas ici, la notice de *La Mare au Diable*, en 1845, affirme la croyance que le paysan aurait un sens inné du beau mais incommunicable par manque d’instruction ou par l’abrutissement lié au travail et à la misère. George Sand s’y demande donc comment faire parler la classe muette. Comment se faire truchement entre Paris et la paysannerie ? C’est dans l’avant-propos de *François le Champi* que l’auteur tente de répondre sans sous-estimer la complexité de la question. George Sand affirme d’abord la nécessité de l’empathie : entre l’écrivain qui parle et le paysan qui sent il y a un terrain d’entente qui est le sentiment – « Pour parler le langage que tu adoptes, je te répondrai qu’entre la connaissance et la sensation, le rapport c’est le

4. Michel ESPAGNE, Michael WERNER, *Philologiques*, tome III, « Qu’est-ce qu’une littérature nationale ? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire », Paris, Éditions MSH, 1994.

sentiment». Puis elle énonce une formule d'ambiguïté qui inaugure l'immense travail régionaliste d'effacement de l'écrivain : l'auteur rustique doit adopter une écriture de compromis entre la « langue de l'Académie » et le dialecte qui aurait le défaut d'être incompréhensible mais qui serait supérieur « pour rendre tout un ordre d'émotions, de sentiments et de pensées ». Il faudrait raconter comme si l'on avait à sa droite un Parisien, et à sa gauche un paysan :

« Tiens, commence, raconte-moi l'histoire du Champi, non pas telle que je l'ai entendue avec toi. C'était un chef-d'œuvre de narration pour nos esprits et pour nos oreilles du terroir. Mais raconte-la-moi comme si tu avais à ta droite un Parisien parlant la langue moderne, et à ta gauche un paysan devant lequel tu ne voudrais pas dire une phrase, un mot où il ne pourrait pas pénétrer. Ainsi tu dois parler clairement pour le Parisien, naïvement pour le paysan. L'un te reprochera de manquer de couleur, l'autre d'élégance. »

La littérature régionaliste pratique donc souvent de laborieux subterfuges pour assurer une délégation de parole et pour légitimer son narrateur comme un truchement qui puisse jouxter le peuple sans pour autant cesser d'écrire comme un homme cultivé, et les auteurs ont souvent recours à d'improbables chaînes de témoins, une noria de *on-dit*. Dans *François le Champi*, *La petite Fadette* et *Les Maîtres sonneurs*, c'est la servante du curé, relayée par le chanteur Depardieu qui sont gardiens d'une parole que l'auteur ne ferait que traduire. Mais cette écriture à deux intermédiaires est souvent plus complexe : le récit de *Fille de fraudeurs* d'Anatole Le Braz est porté par un brigadier qui raconte une anecdote à son jeune lieutenant qui la rapporte lui-même à un ultime officier des douanes qui a l'aisance de plume d'un homme de lettres. *L'Îlienne* ou *Le Cavalier de la mer* accumulent les couches de narrateurs, ce qui alourdit ces romans beaux et troublants de Jeanne Nabert. Dans *Le Cavalier de la mer* la vraisemblance est douteusement assurée par un « Monsieur » âgé qui attend son train et que la pluie chasse dans une grande maison dont la servante Catherine Dall lui raconte l'histoire. Peut-être le voyageur anonyme prend-il en charge la langue poétique tandis que les renseignements ethnographiques ainsi que le ton vigoureux reviennent à Catherine Dall – mais il est bien hasardeux de les départager.

Enfin, à propos de cette situation ambiguë du narrateur, George Sand assume une critique qui concerne *Jeanne*, son échec littéraire de 1844. Selon elle, cet échec s'expliquerait par la rupture de ton entre les paroles toutes prosaïques de son personnage et la description épique que l'auteur en fait :

« Tu mets dans sa bouche des paroles qu'à la rigueur elle peut dire. Mais toi romancier, qui veux faire partager à tes lecteurs l'attrait que tu éprouves à peindre ce type, tu la compares à une druidesse, à Jeanne d'Arc, que sais-je ? Ton sentiment et ton langage font avec les siens un effet disparate comme la rencontre de tons criards. »

Or c'est cette dimension disparate et rhapsodique qui me paraît essentielle dans les œuvres régionalistes. Je fais l'hypothèse que les écrivains y adoptent résolument « la rencontre de tons criards », c'est-à-dire une esthétique de la rupture de ton qu'ils ne théorisent pourtant jamais systématiquement, si ce n'est sous la forme de bribes dans des lettres ou des commentaires. Cette esthétique rhapsodique est rendue possible par l'atténuation des hiérarchies entre les tons au cours du XIX^e siècle et, particulièrement, par le prestige nouveau du roman, genre du mélange et du dialogisme – est-il besoin de dire que *Les Misérables* rassemble sublime, grotesque, épique, idylle, réflexion philosophique et réalisme social ?

Les œuvres régionalistes organisent une disparate séquentielle, comme si l'unité de ton leur était impossible. Elles dérivent entre grandeur épique, humble pastorale ou réalisme truculent. L'occitan Ferdinand Fabre, auteur du roman *Le Chevrier* qui a connu un certain succès en 1867, mêle ainsi l'épopée, le réalisme balzacien et la pastorale au sein de laquelle il parvient paradoxalement à insérer une gauloiserie vigoureuse. On passe ainsi des nymphes aux satyres dans un intermède bouffon où Malgrison se révèle un usurier obsédé par les jeunes filles. Paul Vernois cite une lettre de l'auteur où s'affirme la pratique rhapsodique que j'essaie de décrire :

« Je conviens avec vous que l'ardeur de mon héros et les prouesses de Sacripant sont faites pour provoquer quelque surprise. Mais tout cela a été étudié avec soin, pris sur le fait et composé d'enthousiasme. D'ailleurs, je vous le demande, à moins

d'accoucher d'une berquinade honteuse, pensez-vous qu'il soit possible d'écrire aujourd'hui une idylle où ne se rencontreront pas la peinture franche de la nature et l'accent un peu vif de la passion⁵ ? »

Si l'on se tourne vers Léon Cladel qui est son contemporain du Quercy, on repère la même formule paradoxale. La première partie de *L'homme de la Croix-aux-Bœufs* ressortit à l'idylle : momentanément en congé du service militaire, Ambroise fait sa cour à Margarido, obtient sa promesse et laisse sa fiancée à la garde de son ami Anzelayr. Or, lorsqu'il se trouve en Afrique, il apprend qu'Anzelayr entreprend d'épouser Margarido. Un tout autre roman se met en place quand Ambroise revient pour se venger. Ambroise gagne la confiance d'Anzelayr, partage ses joyeux banquets pantagruéliques et, finalement, l'ayant fait attaquer par un chien enragé, assiste à son agonie. Le texte le plus célèbre de Léon Cladel est *La Fête votive de Saint-Bartholomé-Porte-Glaive* (1872). L'auteur y fait alterner l'idylle, l'Iliade et le charivari. Qu'on en juge par ce résumé des premières pages : de retour au pays, l'auteur salue les « grands chênes familiers », le ciel d'enfance, la famille, les ruisseaux. Puis survient une scène réaliste où de joyeux drilles jouent de la flûte et du tambour et vendent des fleurs en papier pour la fête votive du soir. Plus tard, au cours des réjouissances, des charlatans se rassemblent, un clystère farcesque déclenche une guerre picrocholine des Bartholoméens contre les gars de Saint-Carnus. Et Léon Cladel de justifier par une représentation du peuple la formule rhapsodique de son roman : les paysans sont « tour à tour naïfs et subtils, chastes et cyniques, élégiaques et cruels ».

Mais les ruptures paradoxales que nous avons observées dans le déroulement d'une œuvre coexistent souvent dans les mêmes lignes d'un texte, dans un mélange d'emphase et de rapetissement. Dans *La Fête votive de Saint-Bartholomé-Porte-Glaive* un Mage développe un discours ampoulé qui rassemble une puissance barbare qui peut bien stupéfier les paysans : elle n'est pourtant aucunement crédible. Le Mage n'est bien sûr qu'un bonimenteur qui renvoie à Alcofrybas Nasier et au dérèglement des astres qui accompagne la naissance

5. Lettre à M. Templier du 8 mars 1867. V 54.

de Pantagruel. Écoutons sa poésie cosmique, rustique, et en même temps dévalorisée par son outrance même :

« Oyez, oyez moi ! la lune est rongée par des serpents quarante mille fois plus gros que les vipères de notre sol ; la *Charrette* (la Petite Ourse) a perdu ses roues, la *Poule et ses Poussins* (la Grande Ourse) s'en vont, ceux-ci à hue, celle-là à dia ; le *Chemin du ciel* (la Voie lactée) est effacé, et le *Bouc* (le Capricorne) ne trouve rien à paître. Oui ; c'est comme ça. Qu'est-ce que cela signifie ? Ah ! je ne suis peut-être pas un phénix, moi ; mais puisque vous m'appellez Cent-Yeux, c'est que sans doute vous supposez bien que j'y vois plus finement que ceux qui n'ont à leur service que deux pauvres petites prunelles assez bornées. Eh bien, oui, je sais, moi, ce qui se passe ; et vous voulez le savoir, vous ! Dârdayrael s'exprime, écoutez-le ; il vous instruira...⁶ ».

On pourrait trouver des textes de ce genre dans les *Va-nu-pieds* où il ne s'agit pas d'un énoncé rapporté mais bien d'un ton assumé par le narrateur qui entrecroise le réalisme, la géorgique et l'épopée :

« Ce soleil rayonnant la vie, sur la terre toujours en travail et toujours en saillie, ces gars maigres et hâlés qui ressembleraient à des moines de Ribeira, si les moines de Ribeira savaient rire, ces vierges augustes comme des druidesses coupant le gui sacré, mais qui ne sont que de belles femmes curieuses et peureuses du mâle ; ces bœufs ruminant solennels et calmes comme des olympiens digérant l'ambrosie ; ces ormes et ces châtaigniers bi-séculaires secouant leurs panaches de verdure et faisant danser, comme un voile autour de leurs tronc, l'ombre de leurs bras innombrables⁷ ! »

D'où ce jugement de Paul Vernois qui est typique du vertige que produit cette littérature rhapsodique : « Œuvre déconcertante, incompréhensible de prime abord, la suite des romans paysans de Cladel a dérouté sinon scandalisé la critique parce qu'elle prodiguait d'un récit à l'autre, voire à l'intérieur d'un même texte, l'injure la

6. Léon CLADEL, *la Fête votive de Saint-Bartholomé-Porte-Glaive*, Paris, A. Lemerre, p. 161.

7. Léon CLADEL, *Les Va-nu-pieds*, Paris, A. Lemerre, 1873, p. 181.

plus cinglante et la louange la plus dithyrambique à l'adresse de ses personnages⁸. »

Je fais donc l'hypothèse qu'une formule profondément disparate, qui associe parfois séquentiellement et parfois simultanément amplification et diminution du thème, s'installe non seulement dans la même œuvre mais encore dans des unités beaucoup plus réduites, dans le même poème, dans le même chapitre ou dans le même paragraphe. C'est particulièrement le cas dans l'œuvre de Léon Cladel qui fut reçu comme un styliste incongru puisqu'il appliquait son style ciselé à un milieu sordide qu'il se refusait à enjoliver, s'opposant ainsi à une conception catholique et royaliste du paysan. C'est cette contradiction qu'Émile Zola reprochait à Léon Cladel :

« En somme, le grand malheur de M. Léon Cladel est d'être un rhétoricien, un arrangeur de mots. Enfant du Quercy, il a eu l'idée de peindre surtout les paysans au milieu desquels il a grandi. Ce que MM. Erckmann-Chatrion ont fait pour l'Alsace, il le fait pour sa province. Seulement, il y apporte des allures d'épopée. Victor Hugo, avec son style héroïque, a passé par là. Dans le dernier roman que M. Léon Cladel a publié et qui lui a demandé six ans de travail, *L'Homme de la Croix-aux-Bœufs*, il a eu, ainsi qu'il l'explique, l'intention de rendre littérairement le langage et les mœurs des paysans du Quercy. Rude besogne et qui ne pouvait aboutir qu'à une œuvre bâtarde. Cela rappelle la façon dont George Sand faisait parler les paysans du Berry. M. Léon Cladel a plus de vigueur, mais il arrive également à un galimatias poétique. Les paysans ne parlent pas ainsi, ni les poètes non plus ; de sorte que cette langue n'est à personne et qu'elle fatigue horriblement le lecteur au bout de dix pages. Il vaudrait beaucoup mieux étudier les paysans et tâcher de nous les montrer franchement tels qu'ils sont, sans rêver de les rendre littéraires et épiques⁹. »

À l'inverse, Charles Baudelaire repérait la valeur littéraire de cette pratique rhapsodique à propos de son protégé :

« La disproportion du ton avec le sujet, disproportion qui n'est sensible que pour le sage désintéressé, est un moyen de comique

8. Paul VERNIS, *Le Roman rustique de George Sand à Ramuz : Ses tendances et son évolution*, Paris, Nizet, 1962, p. 46.

9. Émile ZOLA, *Les Romanciers Naturalistes*, Paris, Charpentier, 1881, p. 370.

dont la puissance saute à l'œil ; je suis même étonné qu'il ne soit pas employé plus souvent par les peintres de mœurs et les écrivains satiriques, surtout dans les matières concernant l'Amour, véritable magasin de comique peu exploité. Si grand que soit un être, et si nul qu'il soit relativement à l'infini, le pathos et l'emphase lui sont permis et nécessaires : l'Humanité est comme une colonie de ces éphémères de l'Hypanis, dont on a écrit de si jolies fables ; et les fourmis elles-mêmes, pour leurs affaires politiques, peuvent emboucher la trompette de Corneille, proportionnée à leur bouche. Quant aux insectes amoureux, je ne crois pas que les figures de rhétorique dont ils se servent pour gémir leurs passions soient mesquines ; toutes les mansardes entendent tous les soirs des tirades tragiques dont la Comédie-Française ne pourra jamais bénéficier¹⁰. »

Offrons-nous brièvement deux exemples supplémentaires. Le protagoniste de *Tartarin de Tarascon* constituera pour nous l'incarnation de ce traitement rhapsodique car il y a explicitement deux Tartarin dans le même homme : le Tartarin Don Quichotte, qui rêve de chasse aux lions et un Tartarin Sancho qui s'inquiète du confort de son ventre. Quant au narrateur, il est constamment dans un lieu interlope, dans une improbable terreur qui dit assez sa distance envers son personnage. Quant à Louis Pergaud, talentueux auteur de *La Guerre des boutons, roman de ma douzième année*, il revendique dans une lettre de 1912 la formule contradictoire d'une épopée enfantine qui a la forme d'une provocation un peu convenue où l'homme des champs prétend choquer le Parisien dégénéré : « Que cela ne plaise pas aux cervelles légères des boulevardiers qui préfèrent les idylles se déroulant sur les canapés des maisons hospitalières, c'est fort possible, c'est même probable, mais, comme dirait Tailhade : "Ce que j'écris n'est pas pour les charognes !" et j'espère qu'il se trouvera encore un public français – si restreint soit-il – pour goûter le charme de cette épopée¹¹. » On sait que cette épopée minuscule s'encanaille dans la trivialité, les mots régionaux et l'influence de Rabelais.

En effet, plus que George Sand jugée trop fade, Rabelais et La Fontaine sont les deux modèles des écrivains régionalistes. Ils

10. Charles BAUDELAIRE, *L'Art romantique*, Paris, Calmann Levy, 1885.

11. Louis Pergaud, lettre à Edmond Rocher, 18 août 1912, citée par A.-M. THIESSE, *op. cit.*, p. 114.

leur offrent la caution du prestige et de « l'esprit français » (ce qui n'était pas un critère négligeable au début du XX^e siècle). Est-il besoin de rappeler que *Gargantua* raconte une guerre microcholine qui se déroule dans un espace provincial et limité à quelques lieues ? Ajoutons que l'immense auteur écrit des œuvres dont ni les savants ni le peuple de son temps ne savent exactement que faire : chacun y trouve ce qu'il cherche, mais avec le sentiment de la présence incongrue d'une altérité. Le La Fontaine des *Fables* est le maître de l'héroï-comique, posant des tragédies et de l'épopée dans le monde minuscule des animaux. Une poule devient une Hélène. Deux coqs au fond d'un poulailler déclenchent une guerre de Troie. On s'avise peu que *La Chèvre de M. Seguin* est d'abord un apologue qui porte, dans la lignée de La Fontaine, un message de modération : Alphonse Daudet y déconseille à un ami de tenter l'ascension de la montagne du Parnasse. Dans le même temps, tout comme bien des fables, ce conte narre l'inverse de sa moralité déclarée : la quête de l'idéal même au prix de la mort. Quel sujet sublime dans un appel d'humilité !

Y a-t-il des spécificités régionales dans ce traitement rhapsodique ? Même si le régionalisme est répandu partout¹², il me semble (dans l'état actuel de mes lectures) que les provinces les moins marquées par les stéréotypes ou par la tradition littéraire rompent avec l'unité de ton en se bornant à donner des gages d'humilité et en justifiant le recours au réalisme par le bon sens du terroir. Par exemple, quand les félibres définissent une littérature auvergnate, c'est simplement par une nuance : « l'exactitude, la précision ingénue, l'émotion sans fracas ». Mais les inflexions me paraissent nombreuses dès qu'un légendaire, un grand homme ou un cliché prédominant dans une province. La Touraine, par exemple, peut aisément pratiquer la grivoiserie rabelaisienne, le Nord recourra aux atmosphères brumeuses mises à la mode par Albert Samain. Les Normands peuvent se tourner vers la thématique « Viking » pour assurer la part épique qui s'opposera à l'humilité. Cela produit ces vers au vocabulaire audacieux où Lucie Delarue-Mardrus affirme en même temps un amour des douceurs de la civilisation moderne et la sauvagerie épique d'un pillage de Paris :

12. Sauf en Corse, comme le note Anne-Marie Thiesse.

« Hors le présent heureux dont mon cœur est épris,
Lorsque je vois tomber les couchants équivoques
Dans la bénignité de ton fleuve, ô Paris !

Il se réveille en moi – grouillants d’ours et de phoques –
D’agressifs, ancestraux et durs septentrions,
Et des barques blessant la Seine de leurs coques.

Et je crie en mon cœur filial, nous criions
Vers tes mille quartiers, tes palais et tes arches,
En préparant nos poings chargés de horions,

Le vent où chantent clair nos gutturales marches
Hérissé sur nos caps nos cheveux courts et roux
Et nous espérons fort ensanglanter tes marches

Etant d’un terroir plein de ronces et de houx,
Où saignent largement les aubes boréales
Et dont les hommes sont brutaux comme des loups¹³. »

On ne sera pas surpris si deux provinces possèdent une forte spécificité rhapsodique. C’est d’abord l’Occitanie qui construit ses stéréotypes sur le prestigieux héritage antique. L’antiquité permet le mélange des tons, d’un côté l’idylle (de Théocrite à Longus), de l’autre l’épopée. Pour les félibres, le peuple provençal serait descendant de Virgile, et ces écrivains confrontent le « ciel latin » à un paysan à la fois violent et truculent, aux désirs exubérants. Dans *Ompdrailles* de Léon Cladel, il y a résurrection de l’épopée d’Hercule, mais rapetissé dans l’âge moderne. Promenant leur affiche dans les rues, des organisateurs de combats promettent 12 travaux imposés à leur champion. Une fois encore, un bonimenteur construit un discours ampoulé, épique et commercial : « Au temps des Romains et des Grecs, nos antiques modèles, il ne s’est accompli rien de plus chic ni de plus beau. Les grands jours de l’*Iliade* et de l’*Énéide* ont reparu. Qu’on y songe. Enclade et les Titans seront dépassés. Un magnifique soleil éclairera ces fêtes homériques. » Bref, Hercule s’y fait Hercule de foire. Quant à la Bretagne régionaliste, elle joue souvent

13. Lucie DELARUE-MARDRUS, « Marche normande », dans Adolphe van Bever, *Les poètes du terroir*, Paris, Delagrave, 1909, tome 3.

dans un même texte sur une quintuple imagerie qui s'est affermie depuis le début du XIX^e siècle. Ces représentations contraignantes en font en même temps soit une terre élégiaque, soit ce que Catherine Bertho¹⁴ appelle la Bretagne noire, soit un univers druidique, soit au contraire un lieu sordide peint dans un style réaliste, soit enfin, plus rarement, une terre de truculence chafouine.

L'idée d'une pratique de l'écart régionaliste n'est encore qu'une hypothèse de lecture. Du moins considère-t-elle de façon positive une production qui est unanimement rejetée dans le cliché ou dans la maladresse. Elle a donc l'avantage de rendre lisibles certaines œuvres qui ne semblent autrement que risibles. Cette écriture contradictoire des régionalistes est probablement liée à une conception du peuple et de la « grande » littérature : à Paris la littérature harmonieuse, à la province une littérature de l'écart. La province raviverait la fadeur parisienne au moyen d'une sève neuve qui insufflerait dans les thèmes les plus hauts une simplicité nouvelle. Même en se haussant jusqu'à Rome ou jusqu'à Troie, la littérature régionaliste prétend ne pas oublier qu'elle est humble, que ses lieux sont sans prestige, que ses héros ne sont pas vraiment héroïques et qu'elle ne saurait se prendre au sérieux. La rénovation de la littérature française, n'est-ce pas le but que visait Jean Charles-Brun, le porte-parole du mouvement régionaliste dans la première moitié du XX^e siècle ? Pour lui, la Capitale était capiteuse et ses goûts frelatés, affadis ou grossiers. C'est de l'inspiration régionale qu'il attendait la régénérescence¹⁵.

14. C. BERTHO, « L'invention de la Bretagne – Genèse sociale d'un stéréotype », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 35, 1980, p. 45-62.

15. Jean CHARLES-BRUN, *Les Littératures provinciales*, Paris, Bloud et Cie, 1907.

Ruth LYSAGHT*

L'usage des langues minoritaires dans la production des émissions télévisuelles : une approche comparative des cas breton, irlandais et māori

L'influence des médias sur la pratique des langues minoritaires n'a toujours pas été complètement étudiée (Fishman, 2001 : 473 ; Cormack, 2007). Si son pouvoir par rapport au public reste difficile à mesurer, il est plus évident d'examiner comment le monde des médias peut créer ou non un environnement où la langue minorisée est parlée entre collègues sur le lieu de travail.

Cet article vise à comparer les pratiques des producteurs/réalisateurs et des diffuseurs des médias contemporains en irlandais, māori et breton. Ces pratiques sont nées de l'actualité des paysages audiovisuels et reflètent aussi la philosophie identitaire des acteurs. Or l'image de la langue ne réside pas seulement dans les programmes diffusés, mais aussi dans les esprits et les pratiques des équipes qui les réalisent. On peut dire que les émissions représentent la trace de la langue pendant le processus de production.

Bien sûr, les aléas de la production, ainsi que le contexte socio-linguistique actuel, grandit le défi des réalisateurs. Comment ces

* Docteur en études des médias, University of Auckland, Nouvelle-Zélande (travaille actuellement à l'Université de Bretagne occidentale).

acteurs vivent-ils et conçoivent-ils leur situation ? Une approche comparative permet de mettre en évidence la nature généralisée du dilemme. Puis on analysera quelques approches institutionnelles et particulières dans le but d'identifier des stratégies pour surmonter ces défis communs.

Mon enquête vise à mettre en lumière la façon dont les personnes qui travaillent dans le secteur de production perçoivent leur entreprise et leur rôle au sein de celle-ci, tout en tenant compte de la politique linguistique inhérente au projet. Les questions-clés traitées dans cet article révèlent des défis de production en langue minorisée aujourd'hui, le contenu des émissions, la vision du public qu'ont mes interlocuteurs, leurs conditions de travail et leurs espoirs pour un meilleur avenir¹.

Contexte scientifique

La plupart des travaux universitaires traitant des langues minorisées et de la télévision sont éclairés par les idées de Mike Cormack. Cormack a développé l'idée de '*Minority Language Media Studies*' / Études des Médias de langue minoritaire (MLM) en tant que champ distinct de recherche, et il a étudié la situation en Europe de l'ouest, surtout en Écosse. MLM est conçu comme trait d'union entre les études linguistiques, sociologiques, géopolitiques, culturelles et des médias. Dans un livre paru en 2007, coédité avec Niamh Hourigan, Cormack regroupe les essais de plusieurs chercheurs concernant les médias en Europe (Cormack & Hourigan, 2007). Hourigan indique notamment les différents rapports de force et le niveau de soutien des États aux langues régionales et aux langues parlées par les immigrés.

Dans le cadre français, plusieurs auteurs ont exploré les repré-

1. J'ai travaillé sur des émissions pour des sociétés de production indépendantes dans les trois pays concernés, et j'ai également assisté à d'autres tournages, à l'extérieur et en studio. Cette expérience m'a donné une perspective détaillée des enjeux. En plus de cela, au cours de ma recherche, j'ai effectué plus de 50 entretiens avec des acteurs des médias en breton, en maori et en irlandais (journalistes, responsables, monteurs, réalisateurs, directeurs...) qui travaillent dans des radios associatives et nationales, des chaînes de télévision ou plateformes internet ainsi que des représentants publics. Cet article fournira un premier aperçu d'un champ d'enquête jusqu'ici peu labouré et je sollicite les commentaires et les critiques (ruth.lysaght@gmail.com).

sentations des minorités sur l'écran. On trouve dans un livre édité par Isabelle Rigoni (2007) un chapitre de Jacques Guyot (Guyot, 2007 (qui a également écrit un autre article sur MLM en général, 2007)), qui s'intéresse à la situation des langues régionales en France. En ce qui concerne la langue bretonne, il existe bien des articles et ouvrages sur des éléments sociolinguistiques, historiques et littéraires (Broudic, 2009 ; Calvez, 2011 ; Le Coadic, 2002 ; Le Pipec, 2012). Ces œuvres m'ont permis d'aborder le sujet et de mieux connaître le contexte dans lequel les médias actuels fonctionnent. Cependant, à part une étude approfondie sur l'évolution de la radio bretonne au milieu du vingtième siècle (Calvez, 2000), il existe très peu de recherches publiées sur les médias audiovisuels en breton. Il est important de constater que le travail de Stefan Moal (1999, 2001, 2004, 2010) dans ce domaine est pionnier. Intégrant les implications du breton dans les médias sur l'usage de la langue, ainsi que des applications possibles dans l'éducation, Moal présente des aperçus ciblés de la télévision actuelle en breton qui comprennent parfois des éléments comparatifs internationaux.

À part le travail de Calvez sur les émissions de radio et de Moal par rapport aux émissions contemporaines en breton, la plupart des études existantes sur les médias contemporains se veulent plutôt être état des lieux qu'analyse. Elles n'abordent ni le contenu des émissions, ni la problématique de l'utilisation de la langue d'une manière profonde, même si Browne (1996, 2005) y a réfléchi. Eithne O'Connell prétend que :

No serious effort to develop minority language media studies as a discipline in its own right, complementing media studies on the one hand and minority language studies on the other, can make significant headway unless it takes a long, detailed look at the specifically linguistic elements of minority language media studies. (O'Connell, 2007 : 227)

Aucun effort sérieux pour développer l'étude des médias en langue minoritaire en tant que discipline à part entière, qui complète d'une part les études des médias et d'autre part les études des langues minoritaires, ne peut faire des avancées significatives sans examiner dans le détail les éléments particulièrement linguistiques de l'étude des médias en langue minoritaire.

Pour cette raison, cet article est axé sur l'utilisation de la langue pendant le tournage, afin de mieux comprendre quelle incidence ces pratiques peuvent avoir sur l'image de la langue. Avant d'aborder les pratiques des acteurs, il est nécessaire de considérer les paysages sociolinguistique et médiatique dans lesquels la production audiovisuelle a lieu.

Contexte sociolinguistique et médiatique

Quand on pense à une langue, on pense non seulement à la communication, mais aussi aux richesses culturelles qu'elle héberge. Une langue est à la fois forme et contenu, ce qui pourrait être décrit comme « patrimoine intangible ». Seule, la langue reste « invisible », mais juxtaposée avec d'autres langues, elle endosse une fonction identitaire (Corcoran, 1994 : 62 ; Butler, 2010 ; Mac Aodha Bhuí, dans Butler, 2010). Ceci est le cas des langues minorisées, tel le breton, car même ses locuteurs les plus fidèles restent conscients de la présence d'une autre langue beaucoup plus répandue – le français.

Si la fonction symbolique ou identitaire d'une langue occulte sa fonction communicative, on entre dans une situation bizarre, où les mots deviennent « totems » (Le Pipec). Tel est le cas du breton, de l'irlandais et du māori dans la sphère publique de leurs territoires respectifs. Le poids d'une image régionale, nationale ou ethnique tire ces langues vers un discours purement rhétorique (*lipservice*), utilisant la langue indigène sur des panneaux routiers, au début des discours publics ou lors des campagnes publicitaires touristiques. Mais toute cette visibilité rhétorique peut cacher une certaine inaudibilité sur le terrain (Fishman, 1997 : 194 ; Nettle & Romaine, 2000 : 39-40). Où entend-on parler ces langues ?

Quand la face publique de la langue devient symbolique plutôt que réelle ou pratique, on s'éloigne de son vrai pouvoir et de son « génie » (Ó Ciardha, 2007). Cela permet aux autorités (et parfois même aux locuteurs) d'éviter les questions délicates concernant la place de la langue dans la société actuelle. Il est plus facile d'imprimer des affiches bilingues que d'entreprendre une politique linguistique de longue haleine qui ferait face aux vrais besoins des locuteurs.

Cependant, ce côté « image » constitue un élément puissant dans l'estime des locuteurs et l'éveil des non-locuteurs. Dans un précé-

dent article, j'ai exploré l'idée de l'image d'une langue (Lysaght, *Bretagne Linguistique* N° 17). Ici, j'indique quelques pistes possibles pour de futures recherches.

Que la langue soit normalisée à l'écran (ce qui peut minimiser les inégalités réelles dans la société) ou réifiée comme un objet à observer (ce qui risque d'engendrer une production destinée à sombrer dans les archives sans engager un public contemporain), une langue minorisée dans le contexte d'un paysage audiovisuel dominé par une langue majoritaire se trouve dans une situation délicate, et pour les producteurs et pour le public. Les médias qui diffusent en cette langue s'engagent, volontairement ou pas, dans des enjeux idéologiques.

Bien que seulement environ 4% des emplois liés à l'utilisation de la langue bretonne aujourd'hui se trouvent dans les médias (Bouroulleg, 2012), il faut reconnaître que l'influence des médias bénéficie d'une portée beaucoup plus importante par rapport à l'image et au développement de la langue actuelle². Cette influence disproportionnée exige une bonne analyse du secteur, afin de voir comment en tirer les meilleurs résultats.

La diffusion web ou télévisuelle rend la langue minorisée plus visible pour plus de gens, et elle élargit la gamme des domaines dans lesquels la langue est parlée (en tournage, lors des réunions de production) et selon lesquels elle est parlée (genres différents). Le contenu et la variété de la langue sont adaptés pour atteindre des publics divers qui vivent une relation plus ou moins engagée avec la langue et sa culture. L'image présentée est celle de la diversité et de l'inclusivité, consciente des correspondances possibles entre la langue dans « le monde réel » et dans « le monde de l'écran ». La façon dont la langue est imaginée sur l'écran, même si elle va au-delà des pratiques linguistiques contemporaines, crée un nouveau monde potentiel pour les jeunes publics (Lysaght, 2004). Le pouvoir de la représentation reste entre les mains des diffuseurs et des producteurs indépendants, dont une partie ne sont pas locuteurs de naissance.

2. Un petit exemple de cette influence serait celui des collégiens de Lannilis, qui, ayant gagné une compétition d'écriture de scénario pour la série web *Ken Tuch'* en 2012, qui a attiré 35 participations (CHEVET, 2012), ont été tellement intéressés par la journée de tournage en studio chez Brezhoweb qu'ils ont choisi de continuer leurs études en breton (BUANNIC, 2012).

Une familiarité linguistique et culturelle est incontournable pour pouvoir créer des images qui résonnent, et pour contribuer à réaliser le potentiel créatif des communautés auxquelles appartient la langue.

Un fardeau lourd repose sur les médias dans une société où la langue n'est plus une langue de communauté. Ce fardeau est double. D'une part, les médias se retrouvent avec la tâche de représenter la langue et sa culture. Parfois son image à travers les médias peut représenter la seule « preuve » d'existence de la langue et de sa viabilité (Buannic, 2012 ; Fishman, 2001 ; Le Morvan, 2012). Il est important de reconnaître que les médias fonctionnent entremêlés avec d'autres institutions sociales ou publiques, par exemple l'éducation³. D'autre part, il existe une pression des militants et des bailleurs de fonds, qui, chacun de leur côté, ont des demandes diverses. Comment les médias peuvent-ils attirer leurs publics et satisfaire ces demandes ? Pour bien étudier cet aspect, il faut prendre en compte la place des médias publics et privés ou « libres » dans le paysage régional/national/international.

L'industrie audiovisuelle en Bretagne souffre des budgets « très réduits » (Julien, 2012), ce qui entraîne maints soucis. L'approche comparative avec l'Irlande (et la Nouvelle-Zélande de temps en temps) révèle la grande importance d'une volonté politique pour financer la production médiatique (Guyot, 2007). De plus, on voit bien plusieurs défis comparables (l'image d'une langue « traditionnelle » considérée comme ringarde et dépassée, trouver des interlocuteurs, inventer des termes...). Les cultures et contextes sont bien différents, mais les défis de production des textes médiatiques dans une langue minorisée sont semblables dans divers pays⁴.

Bien que la partie « écran » de cette image soit très importante, cet article insiste plus sur les « coulisses ». Il est utile de considérer les pratiques de production comme la partie immergée de l'iceberg et l'émission comme la petite partie visible. Il faut se demander :

3. Yannig Baron le Dihunet y a fait référence, en disant qu'il faut au moins deux des trois éléments pour faire revenir une langue : la famille, l'école et les médias (cité par JULIEN, 2012).

4. À part ces défis cités, d'autres éléments de comparaison seront structurels, idéologiques, sociolinguistiques et pratiques : l'ampleur d'une volonté politique, les solutions financières, les questions du public, la portée ou la tradition d'un service public, les identités culturelles...

comment la langue est-elle employée dans la *création* des émissions médiatiques ?

« *Beatha teanga í a labhairt* » [*La vie d'une langue est d'être parlée*]

Il ne suffit pas de faire une langue de représentation pour « faire propre devant le public » (Chapalain, 2012) – il faut que la langue minorisée soit une langue de travail. Pour les trois chaînes de télévision examinées, le côté représentation a été plus valorisé jusqu'ici. Cela peut être une réponse provisoire acceptable à la situation de « manque » linguistique, mais il n'est pas souhaitable que la langue minorisée devienne un maquillage pour le visage d'une émission, tandis que toute la conception et la planification se déroulent en langue majoritaire.

Selon le document *Terms of Trade*, 1995, de TG4, l'irlandais doit être utilisé lors des enregistrements, mais il n'y a aucune référence de son utilisation sur le plateau⁵. Actuellement de nouvelles initiatives visent à élargir le champ d'utilisation de la langue en production⁶. Dans leur rapport sur la Rautaki Reo [politique linguistique] proposée à Māori Television (novembre 2009), Stephens et Edwards ont dit :

The wānanga is of the view that there is no greater commitment that can be shown in the regeneration of the Māori language than to speak it. (Stephens & Edwards, 2009)

Le comité considère que l'on ne peut montrer une meilleure preuve de bonne volonté envers la langue māori qu'en la parlant.

Cela veut dire que le personnel et les équipes qui travaillent dans

5. *Déanfar an Clár a scannánú nó a fhís-scannánú agus a thairfeadadh i nGaeilge ar choinnioll go bhféadfaidh gnéithe a bheith sa Chlár nach bhfuil i nGaeilge i gcás inar gá sin mar gheall ar chritéir chruthaitheachta an Chláir* (TG4, 1995 : 9, section 14.4)./ *The Programme shall be filmed or videotaped and recorded in the Irish language provided that the Programme may contain elements which are not in the Irish language where the creative criteria of the Programme reasonably so determine* (TG4, 1995 : 8, section 14.4).*

6. Les recommandations pour la couverture de l'Oireachtas 2010 disent que l'irlandais doit être « la langue de la production » (“*Bíodh sé san áireamh gur í an Ghaeilge teanga na léirithe seo*”) (www.tg4.ie/corp/tair.asp) (consulté le 8/6/2010).

une institution qui promeut le développement de la langue devraient parler la langue lors de leur travail. Même si TG4 ne formalise pas cette fonction de la chaîne de la même manière, et même si France 3 est plus responsable d'une identité régionale que linguistique, on peut voir que le principe exprimé par Māori Television est important. Ni vue, ni entendue par le grand public, l'utilisation de la langue minorisée « dans les coulisses » est d'une importance majeure pour le projet entier. D'une part, il témoigne de respect et de véritable implication à l'égard de l'ensemble des efforts entrepris. Il contribue également à l'utilisation de la langue dans la communauté, car il fournit un autre lieu ou domaine où la langue est utilisée de manière normale.

Motivation des acteurs

Pour une large part des locuteurs de l'industrie, produire des émissions comprend bien plus qu'un travail normal (Mac Murchú, 2008 : 159). Ils sont conscients de leur capacité de « voir double » ou de « *walk in two worlds* » [passer dans deux mondes] (Wheoki-Mane, 2010). Mac Donnacha remarque que TG4 est un service de télédiffusion « *a bhfuil pobal dá cuid féin aici* » [qui a son propre peuple] (Mac Donnacha, 2008 : 111) – le peuple étant impliqué dans le projet tandis que le public reste à l'écart. Tearepa Kahi (Ngāti Paoa, Waikato), président du groupe des réalisateurs Māori Ngā Aho Whakaari, considère Māori Television comme une partie d'un effort collectif :

On paper, its purpose is to promote reo and tikanga on screen. The reality is Māori Television carries our hopes, dreams, culture, identity and future forward into our whare, kura and industry, everyday [sic], irrespective of who is working inside the building or without... [W]e all share whakapapa. And we all represent different facets of the same kaupapa. (Kahi, 2008)

Sur le papier, sa mission est de promouvoir la langue et la culture sur l'écran. En réalité, Māori Television porte nos espoirs, nos rêves, notre culture, notre identité et notre avenir vers l'avant, vers nos maisons, nos écoles et notre industrie, tous les jours, peu importe qui travaille au sein du service ou à l'extérieur... Nous partageons tous un héritage. Et nous tous représentons des faces diverses du même désir.

Dans le contexte breton, on retrouve le même sentiment : « Le milieu bretonnant est trop petit pour se disputer ! Nous sommes complémentaires... » (Buannic, cité dans Chevet, 2012). Lionel Buannic, directeur de la société Brezhoweb, est fier que sa mission consiste à « apporter des programmes en breton aux bretonnants » (Buannic, 2012). Il ne s'agit pas d'ignorer le public non-bretonnant, qui reste un groupe à « sensibiliser »⁷, mais de mettre en place d'abord un vrai service pour les locuteurs. Youenn Chapalain, réalisateur et animateur, souligne l'importance de la langue pour son travail : « C'était mon objectif de travailler en breton – on n'est pas crédible quand on reçoit notre public et nos invités sinon » (Chapalain, 2012).

Dans les milieux māori et irlandais on reconnaît les avantages culturels qui découlent de l'utilisation de la langue minorisée comme élément intégral du processus de production :

not just the Māori cultural insight it provides, but the perspective one can only gather when working the stories in one's own language. (Paul, 2005 : 44)

pas simplement l'aperçu culturel qu'il permet, mais aussi la perspective à laquelle on peut accéder seulement lorsqu'on travaille les sujets dans sa propre langue.

Bien sûr, il faut admettre que la langue ne sera pas regagnée comme moyen de communication du jour au lendemain. Huirangi Waikerepuru, qui jouait un rôle important pendant les campagnes pour un service télévision Māori dans les années 80, explique que la stratégie devrait continuer dans la durée, « maybe 100 years » [peut-être un siècle] (Waikerepuru, 2009). Le réalisateur de la Gaeltacht Ciarán Ó Cofaigh pense de façon similaire :

Tá tú ag caint ar rud an-fadtéarmach. Ní inniu nó inné a bhéas na rudaí seo bainte amach [...] Ní bheidh muid beo chun toradh ar obair TG4 a fheiceáil. Táimid ag iarraidh na céadta bliain de stair a iompú timpeall. (Ó Cofaigh, cité dans Quinn 2009 : 15-6)

Vous parlez de quelque chose de longue durée dont les résultats ne seront visibles ni aujourd'hui ni demain [...] Nous ne

7. Buannic voit la stratégie de sensibilisation durer pendant cinq à dix ans (BUANNIC, 2012).

serons plus vivants pour voir les fruits du travail de TG4. Nous essayons d'aller contre le courant des siècles d'histoire.

Défis liés à la création des émissions en langue minorisée

Chaque phase de production a ses défis particuliers et quand il s'agit de travailler dans une langue minorisée, la liste de défis s'agrandit.

Pré-production : conception, accès du personnel linguistiquement et techniquement compétent, trouver des invités/comédiens qui parlent bien et qui maîtrisent leur sujet, convaincre les sources financières de la validité du projet.

Production : accès aux fournitures (par exemple, dans un studio partagé avec des productions en langue majoritaire), enjeux techniques et légaux, communication entre les membres de l'équipe ou entre l'équipe et les invités ou même avec le metteur-en-scène, traduction, création de nouveaux termes.

Post-production : communication entre monteur et réalisateur, accès à des réseaux de distribution, attirer et atteindre des publics assez différents, traduction (sous-titrage ou doublage).

Il existe deux groupes confrontés à ces défis : les diffuseurs (chaînes de télévision) et les réalisateurs (sociétés de production). Ces deux groupes répondent à leurs défis selon leurs propres ressources et imaginations.

Les diffuseurs

À l'échelle d'un diffuseur, il y a des contraintes vis-à-vis des financements, des grilles d'émission et parfois des possibilités d'embauche. Les trois chaînes concernées ont un cahier des charges « service public ». Māori Television en est la seule en Nouvelle-Zélande, ce qui joue en sa faveur au niveau du public, car le service attire un public qui a soif de regarder des émissions de « chez eux », même si elles sont dans une langue qui n'est pas la leur. En Irlande et en Bretagne, les émissions en langue minorisée existent à côté d'autres émissions locales ou régionales en anglais ou en français. Cela réduit l'attrance des productions en irlandais ou en breton, car le public préfère ne pas avoir à « travailler » pour comprendre (Moring, 2007).

Dans cette situation, il est encore plus important que le contenu et les valeurs visuelles des émissions en langue minorisée soient de haute qualité.

La Bretagne ne dispose pas de son propre service de télévision, mais si on regarde les cas de TG4 (Irlande) et Māori Television (Nouvelle-Zélande), on voit bien que l'existence d'une chaîne ne résout pas tous les problèmes⁸. D'ailleurs, la part d'audience en Bretagne, bien que semblable aux chiffres de Nouvelle-Zélande et de l'Irlande, est considérée comme petite par rapport au territoire français. Cela veut dire que les budgets seront toujours restreints. Dans un cas pareil, l'internet serait peut-être un meilleur moyen de diffusion. Certainement, Brezhoweb en est satisfait, comptant environ 12 000 visiteurs You Tube par mois (entre diffusions directes et sur demande) et ils ont 30 000 visiteurs par an, plus que d'autres télédiffuseurs traditionnels.

Si TG4 et Māori Television ont été établis pour servir un public qui utilise la langue minorisée (mais nationalement reconnue), France 3 est d'abord un service régional de proximité et peut ensuite se diriger vers des actions pour les langues régionales. La tendance centralisée frustre une vraie relation avec les publics. Par exemple, le studio pour les émissions en breton se situe à Rennes, tandis que la plupart des locuteurs habitent en Basse-Bretagne. Il y a très peu de consultation en ce qui concerne les envies du public quant au contenu des émissions ou leurs créneaux horaires⁹. Les structures institutionnelles des médias français jouent un rôle important sur la réalisation des émissions en breton. Une étude sur l'efficacité de ces façons de travailler sera intéressante à entamer. Par rapport à la position des médias en Irlande et en Nouvelle-Zélande, la situation

8. Les trois chaînes achètent ou commissionnent plus qu'elles ne produisent elles-mêmes, et dépendent des sociétés de production indépendantes pour remplir la plupart de leurs grilles.

9. France 3 est décrit comme contrainte par ses structures internes et par sa place dans un réseau national : « pyramidale... sclérose... cloisonnée » (CHAPALAIN, 2012 ; DANIELLOU, 2012 ; BUANNIC, 2012 ; JULIEN, 2012). Un manque d'indépendance en résulte, ce qui peut nuire au bon déroulement du tournage. Par exemple, ils ne peuvent pas toujours choisir leurs équipes en fonction de la langue et se retrouvent obligés de traduire pour des techniciens non-bretonnants (CHAPALAIN, 2012).

française est particulière, ce qui peut être dû à son histoire d'État centralisateur. Au niveau de la télévision, il semble parfois y avoir une réticence à prendre des risques professionnels de crainte de s'exclure à jamais du seul système qui regroupe les ondes de diffusion.

Māori Television a développé des émissions pour les locuteurs débutants, où les structures et locutions de la langue sont présentées d'une manière agréable (Kōrero Mai, Tōku Reo). Ce genre de pratique sert à sensibiliser un public largement ignorant, mais risque aussi de « cloisonner » la langue, car elle est vue comme but à atteindre plutôt que comme moyen de communication. TG4 se vante de créer de la télévision en irlandais, et non pas pour voir à l'éducation linguistique. Cette décision de privilégier les locuteurs qui n'ont pas eu de service télévisuel au sens propre du terme avant l'établissement de TG4 en 1996 n'attire pas le large public qui ne parle pas bien l'irlandais. Si la langue est valorisée par une telle approche, elle reste mystérieuse ou moins accessible à la majorité des spectateurs, malgré les sous-titres en anglais. La première chaîne nationale (qui diffuse principalement en anglais) a pu faire une émission qui visait les non-locuteurs directement (*Bernard Dunne's Bród Club* (Agtel/Independent Pictures, 2012). L'Irlande a la chance d'avoir plusieurs chaînes nationales qui peuvent utiliser les deux langues (même si en pratique, c'est TG4 qui fait la plupart des productions en irlandais), ce qui permet une certaine complémentarité.

Le fait que les chaînes diffusant des émissions en langue minorisée soient situées dans des contextes nationaux peut parfois leur faire perdre courage. Une solution intéressante à ce problème est l'initiative de Māori Television, qui évite le paysage immédiat pour un univers virtuel beaucoup plus large. Le World Indigenous Television Broadcasters Network (WITBN) [Réseau mondiale de télédiffuseurs indigènes] met en relation des diffuseurs qui privilégient les langues ou les cultures minorisées de par le monde. C'est un réseau international qui partage des émissions, du savoir-faire, et qui organise des échanges de personnel pour des formations (WITBN, 2010).

Pour produire des émissions en langue minorisée dans un contexte de manque (de personnel avec des compétences techniques et linguistiques), on voit deux sortes d'approches. L'une consiste à utiliser des maisons de production établies et à employer un conseiller linguistique ou culturel pour les aider. Souvent, cela a pour ré-

sultat une version plus ou moins acceptable de la langue diffusée sur l'écran, sans qu'il n'y ait aucune version utilisée « dans les coulisses ». Un vrai progrès implique l'utilisation de la langue pendant le tournage d'une manière naturelle, mais l'histoire sociolinguistique des trois pays veut que cela reste difficile à réaliser. Pour assurer l'utilisation de la langue minorisée pendant toutes les phases de la production, le diffuseur devrait commissionner seulement des maisons « locutrices » (une idée soutenue par les locuteurs, mais pas par les diffuseurs, qui verraient leur pool de sources potentielles d'émissions réduites) ou d'exiger que certains aspects de la production se passent en cette langue (par exemple, les instructions de tournage, les rapports, documents et budgets). Cette approche prescriptive peut être le seul moyen d'aboutir à une utilisation de la langue « dans les coulisses » jusqu'au moment où il existe suffisamment de bons locuteurs avec des compétences techniques à tous les niveaux de l'industrie pour le faire « naturellement ».

Māori Television et TG4 soutiennent l'utilisation de leurs langues respectives en interne, mais ce premier a plus de difficultés que le dernier, car une bonne proportion de son personnel ne parle pas bien te reo et il y a moins de spectateurs avec une compétence passive. La chaîne a développé une politique linguistique particulière pour faire face à ces deux problèmes. La Rautaki Reo [politique linguistique] de Māori Television, conçu entre 2007 et 2010, contient deux éléments : former le personnel afin que les studios soient des environnements « reo » (et tikanga) et atteindre certains niveaux de qualité et de quantité de reo sur l'écran.

Des 120 personnes qui travaillent chez Māori Television, seulement 20 parlent bien te reo Māori (Edwards & Stephens, 2009 : 1)¹⁰. Le but actuel est la « normalisation » de la langue dans le lieu de travail et pour 2024, que 100 % du personnel parle te reo (Edwards & Stephens, 2009 : 4). Depuis quelques années, des cours de langue sont proposés au sein de l'entreprise (Berryman, 2007). Une initiative similaire a été essayée à France 3 dans les années 80, pour que les

10. Si une parfaite maîtrise de la langue n'est pas exigée pour être embauché à Māori Television, « [i]t is important, however, that you are committed to learning, using and fostering te reo Māori » [il est important, cependant, que vous soyez motivé(e) à apprendre, à utiliser et à favoriser la langue māori] (Māori Television website, 2010).

techniciens améliorent leur breton (Chapalain, 2012). Mais les cours ponctuels ne suffiront pas s'ils ne sont pas accompagnés par une pratique quotidienne.

Quant à ce que l'on voit à l'écran, le niveau de soutien linguistique proposé par le diffuseur varie selon le genre, par exemple chez TG4 il y a un conseiller pour les actualités (coproduites avec RTÉ) (Ó Gallchóir, 2008), tandis qu'il n'y en a pas pour les émissions de divertissement ou de sport¹¹. La décision est prise selon le contenu et le genre de l'émission, ainsi que les capacités de l'équipe de production. Pour les productions où le directeur ne parle pas couramment l'irlandais, un *comhairleoir teanga* [conseiller linguistique] doit être présent. Mais même quand il existe des compétences linguistiques chez le personnel, l'utilisation de la langue « dans les coulisses » dépend en grande partie de la vision de la maison de production (Mac Dhonnagáin, 2010)¹².

Sociétés de production

Le paysage audiovisuel des trois langues étudiées est marqué par l'énergie des acteurs qui veulent mettre en œuvre de nouvelles perspectives. Les réalisateurs indépendants se sentent très impliqués dans le développement de leur industrie et expriment souvent leur frustration d'agir sans pouvoir vraiment influencer les structures ou pratiques de leurs commissaires. Plusieurs d'entre eux parlent de l'importance d'utiliser leur langue tout le long du parcours de production.

Actuellement, il est rare pour eux de faire une émission sans avoir recours à la langue majoritaire. Déjà, trouver du personnel n'est pas toujours évident. Buannic constate que parmi les sept candidatures pour le poste d'animateur pour l'émission *I23*, il y avait

-
11. Cela est semblable à la pratique chez Māori Television, où la présence d'un conseiller n'est pas exigée si les réalisateurs ont la compétence de le faire eux-mêmes (EVANS, 2010).
 12. Johnstone cite quelques exemples des fictions récentes sur TG4 : « *Aifric* mar shampla, bhí Gaeilge ag 99% den gcriú agus 100% de na haisteoirí. *An Crisis* – 20% den gcriú. *Rásáí* – 10% den gcriú [pour *Aifric* par exemple, 99% de l'équipe et 100% des comédiens parlaient irlandais. Pour *An Crisis*, c'était 20% de l'équipe et pour *Rásáí na Gaillimhe* environ 10% de l'équipe] » (JOHNSTONE, 2010).

des personnes dont le niveau parlé du breton n'était pas à la hauteur (Buannic, 2012). Parfois il y a des locuteurs doués mais qui manquent de formation technique. Pour l'instant, il n'y a pas de soutien pour former les bretonnants¹³ et cette tâche revient aux petites maisons de production. Le doublage est considéré par Julien de la société Dizale comme un bon moyen de former les comédiens dans un premier temps (Julien, 2012).

Le fait de devoir travailler en deux langues (une pour les techniciens, une autre pour les invités) est « très très fatigant... vraiment pénible » (Chapalain, 2012) selon ceux qui parlent bien. En plus de leur travail de réalisateur ou animateur, ils doivent se mettre à la disposition des non-locuteurs sur le plateau et agir comme traducteurs. À part la fatigue, il peut y avoir une incidence sur la qualité de l'émission finale. Il est facile, par exemple, d'imaginer les conséquences d'un metteur en scène qui ne maîtrise pas la langue des invités (il resterait sur des gros plans au lieu d'aller de plus près, par exemple).

Les petites sociétés disposent de moins de poids financier, mais ont souvent un lien plus immédiat avec leurs publics. Leurs solutions consistent à être pratiques, par exemple, créer une ambiance où la langue minorisée est la langue de travail (immersion) tout au long du processus de production ou, dans les cas où il n'y a pas suffisamment de bons locuteurs pour faire une équipe entière, mener des pratiques de « cotton-wooling » [mettre du coton autour] (Evans, 2010). Ils essaient de développer leurs idées d'émission dans une perspective « bretonne », « gaélique » ou « māori » comme point de départ.

Combiner reo (la langue) et tikanga (valeurs culturelles) dans l'environnement d'une société de production représente une progression naturelle pour Quinton Hita de Kura Productions :

Running a company is the same as bringing up children. It is a long-term vision. I feel the same way. You have to be very

13. La première politique linguistique en Bretagne date de 2004, par rapport à la loi néo-zélandaise donnant un statut officiel à te reo (1987) et la déclaration du statut national de l'irlandais (1937). Ronan Le Louarn du Conseil régional de Bretagne explique l'ampleur du travail qui reste à faire pour mettre en avant les langues régionales : « on a franchi le plus bas... il y a une place [pour ces langues] qui est extrêmement insuffisante. Tant qu'il n'y a pas de politique générale de l'État, il nous faut une loi pour inciter les gens à se réapproprier leur langue » (LE LOUARN, 2012).

gentle, and talk... as much as possible. Sometimes I just talk so that they can hear the words, and get used to constructions and phrases - not because I have anything particular to say. (Hita, 2010)

Mener une entreprise est la même chose que d'élever des enfants. C'est une vision à long terme. Pour moi c'est pareil. Il faut être doux et parler... autant que possible. Parfois je parle seulement pour qu'ils entendent les mots et qu'ils s'habituent aux constructions et aux phrases – pas parce que j'ai quoi que ce soit de particulier à dire.

Baigner dans un environnement sonore peut sembler ridicule, mais en fait il est incontournable pour le développement des compétences et pour être à l'aise avec la langue. Quelques maisons de production Māori travaillent seulement en langue māori ou ont rédigé une politique interne reo (par exemple Kura, Māui, Cinco Cine), ce qui leur permet de construire « une architecture culturelle Māori » (Hita, cité dans BERL, 2009 : 20). Si la création de zones linguistiques peut sembler étrange d'emblée, petit à petit le personnel débutant commence à s'y habituer, et développe une confiance et une compétence à parler lui-même cette langue. Utiliser la langue minorisée « dans les coulisses » est une source de fierté pour plusieurs sociétés irlandaises (par exemple Rosg, Scannáin Dobharchú, Telegaél) (Ní Bhrádaigh, 2008 : 147)¹⁴. En Bretagne, on observe la même pratique, où JPL Films, Paris Brest et Vivement lundi utilisent le breton de manière continue (JPL Films, 2014 ; Pois Chiche Films, 2014 ; Paris-Brest Productions, 2014).

Depuis 1997, les trois réalisateurs de la maison de production Kalanna développent des émissions en breton pour la télévision. Leur façon de travailler est de faire le plus possible en breton. Selon Soazig Daniellou, le fait que la langue soit devenue « transparente » a créé une sorte de liberté : « on a pu oublier le breton et se concentrer à faire le film » (2013). Pour *Lann Vras*¹⁵, premier long métrage de

14. Irial Mac Murchú, Directeur général de Nemeton, est fier que l'irlandais soit utilisé à tous les niveaux de l'entreprise, située dans une Gaeltacht : pendant le tournage, pour résoudre des problèmes techniques et dans in production, for technical matters, and in the boardroom (Mac Murchú, 2008 : 157).

15. Le film parle d'une jeune femme, Gwen, qui rentre chez elle, dans sa famille d'ostréiculteurs, après des années en Amérique latine, juste au moment des

fiction en breton, tout le processus (des ateliers de développement au montage¹⁶) s'est déroulé en breton, ce qui a favorisé une complicité et solidarité entre les membres de l'équipe. Évidemment, cela a aussi rendu les choses plus faciles pour les comédiens.

Le public

Si l'utilisation de la langue minorisée rend le travail plus évident pour les équipes de tournage, elle aura aussi son influence sur ce que voient les spectateurs. Toute société de production doit rester attentive à ses publics. Kalanna a décidé de faire parler ses personnages en français et en anglais en plus du breton (qui reste majoritaire) pour « ouvrir l'histoire à un public non-bretonnant » et pour présenter un « monde réaliste » (bilingue) (Daniellou, citée dans Nic Giolla Iasachta, 2014).

Quand l'équipe de *Lann Vras* déjeunait dans un restaurant routier, elle continuait à se parler en breton. Cela a provoqué des réactions positives : « des gens sont venus nous voir, nous dire “ ma grand'mère parlait le breton ” ou “ mes enfants sont scolarisés dans une école bilingue ”... Les gens étaient contents d'entendre parler le breton » (Daniellou, citée dans Nic Giolla Iasachta, 2014)¹⁷.

Samuel Julien explique que le public actuel pour les émissions en breton est majoritairement celui qui a appris la langue. Pour les locuteurs natifs, peu habitués à entendre leur langue parlée par d'autres que leurs proches, la comprendre à la télévision peut parfois exiger un effort même si leur niveau est impeccable (Julien, 2012). Quant à leur opinion sur la qualité du matériel, Julien n'a « jamais eu

tensions avec une association qui protège des sternes. L'expérience de la réalisatrice, Soazig Daniellou, dans le domaine du documentaire laisse des traces et le thème de conflit entre homme et nature est nuancé par les personnages actifs qui sont impliqués dans leur communauté côtière.

16. En 2011, Kalanna a organisé des ateliers de script, avec le soutien de l'écrivain, musicien et éditeur irlandais Tadhg Mac Dhonnagáin, qui a co-créé la série irlandaise jeune public *Aifric* (actuellement (2011) diffusée doublée sur *Tébéo*).
17. Pendant le tournage du *Foeterien* (un jeu télévisé où trois équipes « partent sur les traces de 7 grands personnages de l'histoire de Bretagne » (Gwengolo Filmoù, 2012) en août 2012, et de façon anecdotique, j'ai pu constater les réponses du public par rapport à l'utilisation du breton dans les lieux publics (une vieille personne dans le Tram a spontanément dit : « *Ken plijus eo klevet brezhoneg* » [C'est si agréable d'entendre du breton]).

de retours négatifs du public bretonnant de naissance » (2012). Avec les dessins animés doublés, Dizale tient à attirer un jeune public, non seulement pour regarder depuis chez eux, mais aussi pour visiter les studios. Les classes sont invitées à voir le breton et la technologie en action à Lorient : « Ils se projettent... ça donne envie aux petits enfants » (Julien, 2012). Si les sociétés de production réussissent à créer des émissions de qualité, leur public potentiel s'élargit. « Avec un bon programme bien fait, on peut dépasser le public “naturel” breton » (Chapalain, 2012).

Technologie

Le public « naturel » devient un public plus émietté, car les technologies actuelles permettent des changements dans les modes de consommation de télévision. Il n'y a plus besoin d'attendre un créneau particulier, quand on peut accéder aux services vidéo à la demande. Lionel Buannic de Brezhoweb croit à l'avenir des médias de niche : « on a voulu faire une chaîne qui nous ressemble et qui décroïssonne la langue bretonne » (2012). À part ses émissions de flux (qui comblent un manque – ce genre n'étant pas éligible aux financements « culturels »), l'équipe de Brezhoweb va sur le terrain deux fois par mois « où les autres ne peuvent pas aller » (2012). Cette présence physique est importante pour montrer au public que les émissions en breton peuvent être près de chez eux et qu'elles ne sont pas emprisonnées dans un studio ni dans une école¹⁸. Selon Daniellou, si l'importance des services web est claire, il y a toujours besoin de garder une présence à la télévision traditionnelle « pendant encore dix ans au moins... pour que les gens puissent tomber sur un programme en breton » (Daniellou, 2012). Il existe plusieurs publics pour ces émissions et leurs façons d'y accéder pourront changer encore dans quelques années.

18. Brezhoweb a connu un grand succès depuis son début (suite à la fin de TVBreizh). Elle est la première chaîne en langue régionale à devenir conventionnée (CSA). La moitié des conventionnées sont des chaînes généralistes. La société a été contactée par des groupes en Aquitaine et en Occitanie qui cherchent des conseils pour établir leurs propres chaînes web régionales (BUANNIC, 2012).

Effet sur l'équipe

L'utilisation de la langue pendant le tournage a aussi des effets intéressants sur l'équipe elle-même. On voit les réalisateurs qui ne parlent pas bien commencer à s'essayer à quelques phrases après des semaines entourées de leurs collègues locuteurs (Lysaght, 2012 : 5). Si au début, l'équipe trouve la présence d'une autre langue nuisible ou agaçante, en général, elle finit par reconnaître la valeur de cet « autre monde » culturel. Un exemple : le court métrage bilingue *Te Whare* [La Maison] (Green, 2008), conçu dans un respect de tikanga, où chaque jour commençait avec un karakia (prière traditionnelle). Cependant, la langue restait source d'embarras pour le metteur-en-scène, qui disait « tak-é one » [prise 1 (l'anglais prononcé à la maori)], jusqu'à ce que la scripte et le deuxième assistant à la caméra aient changé le panneau (*slate*) en « haerenga tuatahi » [Prise 1 en maori correct].

Conclusion

Pour les diffuseurs comme les sociétés de production, les nouvelles plateformes (web, portables, etc.) peuvent être utiles pour atteindre leurs publics géographiquement dispersés. Pour le développement du personnel (si le temps et les finances le permettent), ils peuvent organiser des formations internes. Structurellement, il existe plusieurs modèles : une chaîne de service public d'envergure nationale, une chaîne appartenant à un réseau régional ou national, ou une chaîne virtuelle qui diffuse uniquement par internet. Au niveau des finances, apparaissent des initiatives coopératives, comme Oscailt (Irlande) ou Brudañ ha Skignañ (Bretagne) (Lysaght, 2013 : 157).

Quand l'action trouve son origine dans des petites sociétés de production, on observe l'apparition d'une vraie fierté et d'une motivation. Ce genre de pratique, en insistant sur la capacité de la langue dans le monde actuel, met la pression sur les diffuseurs pour fournir du personnel locuteur, des documents bilingues et témoigner plus de respect pour la langue. Ces actions peuvent sembler loin du public, mais on a vu des exemples où les gens sont agréablement surpris d'entendre leur langue ancestrale dans un contexte quotidien.

Pour l'instant, Māori Television est la seule chaîne à développer une politique linguistique pour la bonne utilisation de te reo (depuis

2009). Cela pourrait éventuellement représenter un modèle pour certains médias en Europe. Il faut donc entreprendre une analyse méthodique des processus de création et de diffusion.

Même avec une politique linguistique, le vrai progrès sur les lieux de production se réalise seulement si de bons locuteurs motivés sont à l'origine du projet. L'idée de Hita selon laquelle « *self-sufficient production companies that function as language domains* » [des sociétés de production autosuffisantes qui fonctionnent comme des domaines linguistiques] représentent le seul moyen d'avoir une équipe locutrice (Hita, 2009 : 7) est convaincante. Cela dépend de la présence et de la bonne volonté de tous (de la direction aux personnels intermittents du spectacle)¹⁹. La plupart de ces sociétés de production sont petites, employant entre trois et dix personnes à plein temps et apportant un complément d'équipe aux moments de tournage. Cela veut dire qu'il n'y a pas beaucoup de temps (ni de grands budgets) pour des formations internes. Cependant, plusieurs de ces petites entreprises tiennent à former des locuteurs sur la technique et des techniciens non-locuteurs par rapport aux langues. Ceci montre leur implication. Leur petite taille peut créer une ambiance familiale et propice à l'apprentissage de la langue. En revanche, leur petite taille veut aussi que leurs bons locuteurs ont bien d'autres responsabilités que d'enseigner à leurs collègues, et le développement des contrats de courte durée joue en défaveur du développement d'une compétence linguistique à un niveau profond.

« *We don't have all the time we need to help someone get that level of fluency. But we are contributing.* » (Hita, 2010)

On n'a pas tout le temps qu'il nous faudrait pour aider

19. Hita raconte son expérience chez Kura Productions : « *The first two to three months were really difficult, as people were getting tired. It's tiring to speak a different language all the time if you are not used to it. You have to keep thinking of words and structures. Finding words and phrases to describe the things people do in an office. Even a native speaker did not have the words, e.g. filing cabinet.* » [Les deux ou trois premiers mois étaient vraiment difficiles, car les gens se fatiguaient. C'est fatiguant de parler une autre langue en permanence si on n'a pas l'habitude. On doit toujours réfléchir aux mots et aux structures. Trouver les mots et les phrases pour décrire ce qu'on fait dans un bureau. Même un locuteur natif n'aurait pas tous les mots, par exemple, une armoire à archives] (Hita, 2010).

quelqu'un à atteindre ce niveau de compétence linguistique. Mais on y contribue.

Conclusion générale

Cet article a examiné trois contextes différents, chacun avec son histoire différente et cadre juridique différent – mais vu la similitude des défis, il semble intéressant d'étudier les stratégies utilisées dans divers pays.

Serait-il possible de partager les savoirs ? La culture télévisuelle est très différente (entre le mode anglophone et francophone, qui forme les environnements qui entourent nos sujets d'étude). Les fonds européens par exemple sont assez compliqués à obtenir – si on prend le program MEDIA, on voit que le cadre n'est pas du tout adapté à des langues minoritaires. Il faut alors aller plus loin. Māori Television peut être vue comme une balise (même un phare) dans ce domaine, car ils ont créé l'initiative mondiale WITBN. Pour l'instant, la *lingua franca* entre les chaînes indigènes reste l'anglais, tout comme dans d'autres réseaux de langues minorisées²⁰.

La politique linguistique initiée par Māori Television devrait être suivie, car elle est prometteuse. Le même genre d'action se passe en Bretagne et en Irlande à plus petite échelle, dans les sociétés de production. Il leur faudra plus de soutien pour continuer leur travail.

Recherche restant à mener

Il faut une étude plus complète de l'utilisation des langues minorisées dans la production AV actuelle, et l'élément comparatif me semble approprié, car il permet de regrouper les défis et aller vers un échange de solutions, plutôt que de se contenter de constater les problèmes.

Trois parties devraient être examinées :

1. La présence et le poids de la langue dans la conception du projet (décisions prises avant le tournage, choix du personnel, qualité de l'histoire et son développement).

20. JULIEN (2012) regarde le Festival des Médias Celtiques dans cette optique – les émissions bretonnes sont moins nombreuses et moins cotées que celles des autres pays celtiques. Le cercle vicieux de manque de fonds et de différence de cadre culturel peut se traduire en plusieurs langues.

2. L'utilisation quotidienne de la langue pendant le tournage (relations de proximité avec les comédiens, locuteurs, équipe technique, mélange ou calques avec la langue majoritaire voisine, nécessité de traduire pour certains collègues).
3. Les perspectives crédibles pour l'avenir (besoin d'une politique ou d'un plan linguistique – même minime, pour commencer – adapté aux besoins particulier du secteur, car aller « au fil de l'eau » implique un abandon du gouvernail).

Le but de toute cette recherche est d'inciter à reculer pour pouvoir mieux sauter. Il faut découvrir tout ce qui peut être utile pour arriver à prévoir un avenir plus satisfaisant pour les acteurs et les publics concernés par les médias en langue minorisée.

Bibliographie

- Agtel/Independent Pictures, « Bernard Dunne's Bród Club », RTÉ, 2012.
- BERL Economics, « Māori Television and its contribution to the New Zealand Economy », Report to Māori Television, Wellington, 2009. <http://corporate.maoritelevision.com/Default.aspx?tabid=170>.
- BERRYMAN Charles, « Ngāti Awa - former General Manager Reo and Tikanga, Māori Television - Personal Interview », 2007.
- BOUROLLEG Catherine, « Arsellva implij ar yezhoù/ Observatoire des pratiques linguistiques - Emgav/ Entretien », 2012.
- BROUDIC Fañch, *Parler breton au XXI^e siècle : le nouveau sondage de TMO régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.
- BROWNE Donald, *Electronic media and indigenous peoples : a voice of our own?*, 1st ed. Ames, Iowa State University Press, 1996.
- BROWNE Donald, *Ethnic minorities, electronic media and the public sphere : a comparative approach*, Cresskill N.J., Hampton Press, 2005.
- BUANNIC Lionel, « Rener/ Directeur, Brezhoweb - Emgav/ Entretien », 2012.
- BUTLER Eoin, « interview with Rónán Mac Aodha Bhuí: 'MC Muppet is a rapper from Connemara whose lyrics are very sexual in content. The Irish language is a very poetic language' », *The Irish*

- Times*, 2010 March 13. <http://www.irishtimes.com/newspaper/magazine/2010/0313/1224265920130.html>.
- CALVEZ Ronan, *La radio en langue bretonne : Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes ; Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2000.
- CALVEZ Ronan, « De quoi breton est-il le nom ? », dans *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*, Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Laboratoire Dynamique du Langage (UMR 5596). Laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (UMR 5191). Institut Pierre Gardette. Institut des Sciences de l'Homme, Université de Lyon, L'Harmattan, 2011.
- CHAPALAIN Youenn, « Abadenner, Sevenner/Animateur, Réalisateur - Emgav/ Entretien », 2012.
- CHEVET Brigitte, « Brezhoweb, chaîne en breton sur internet - Actus archivées - Films en Bretagne », accessed 2012 September 26. http://www.filmsenbretagne.com/Actus-archivées-Brezhoweb_-chaîne-en-breton-sur-internet-1098-445-0-0.html.
- CORMACK Michael, and Niamh HOURIGAN, *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Multilingual Matters, Clevedon, Buffalo, 2007.
- DANIELLOU Soazig, « Sevenerez/ Réalisatrice - Emgav/ Entretien », 2012.
- EDWARDS Hone & Tainui STEPHENS, « He Rīpoata nā Tainui rāua ko Hōne/ unpublished report to Māori Television hui on language strategy », Unpublished internal report, Māori Television, 2009.
- EVANS Bryn, « Independent producer/director, BraveStar Films - Personal Interview », 2010.
- FISHMAN Joshua, *Can threatened languages be saved?: reversing language shift, revisited: a 21st century perspective*, Clevedon, Multilingual Matters, 2001.
- GREEN Richard, *Te Whare/ The House*, Short film, 2008. <http://www.imdb.com/title/tt1527758/>.
- GUYOT Jacques, « Minority Language Media and the Public Sphere », in Michael Cormack & Niamh Hourigan ed., *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Multilingual Matters, 2007, p. 34-51.
- GUYOT Jacques, « L'expression médiatique des minorités linguistiques », dans Isabelle Rigoni éd., *Qui a peur de la télévision en*

- couleurs ? : la diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2007, p. 289-304.
- Gwengolo Filmoù, « Gwengolo Filmoù - Degemer - Accueil », accessed 2010 November 15. <http://www.gwengolo.com/>, 2012.
- HITA Quinton, « Personal Interview ».
- JOHNSTONE Medb, « Comhairleoir Teanga/ Language consultant - Personal e-mail », 2010 May 22.
- JPL Films, « JPL Films | Production de films d'animation », accessed 2014 May 30. <http://jplfilms.com/>.
- JULIEN Samuel, « Rener/ Directeur, Dizale - Emgav/ Entretien », 2012.
- KAHI Tearepa, « Message from our Chairman », *Ngā Aho Whakaari e-pānui/ newsletter*, December 2008.
- KELLY-HOLMES Helen, *Minority Language Broadcasting: Breton and Irish*, Clevedon, Multilingual Matters, 2001.
- LE COADIC Ronan, « Langue et modernité », dans *Bretagne, le fruit défendu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- LE LOUARN Ronan, « Chef de service des langues de Bretagne, Rannvro Breizh/ Région Bretagne - Emgav/ Entretien », 2012.
- LE MORVAN Muriel, « Kazetennerez, Abadennerez/ Journaliste, Présentatrice, France 3 Ouest - Emgav/ Entretien », 2012.
- LE PIPEC Erwan, 2012. « Le breton, langue-totem ? », *La Bretagne linguistique*, Brest, UBO-CRBC, 2013, vol. 18, p. 137-176.
- LYSAGHT Ruth, « Pobal Sobail: Ros na Rún, TG4 and Reality », in Ruth Barton and Harvey O'Brien ed., *Keeping it Real: Irish film and television*, London, New York, Wallflower Press, 2004, p. 147-158.
- LYSAGHT Ruth, « 'Show your Bród!' Non-Fluent Speakers in Minority Language Media - Changing the Rules », *FEL XVI- AUT*, 2012.
- LYSAGHT Ruth, « L'image des langues minoritaires à travers les médias contemporains », *La Bretagne Linguistique*, Brest, UBO-CRBC, 2012, vol. 17, p. 233-252.
- MAC DHONNAGÁIN Tadhg, « Skype Interview - Writer », 2010.
- MAC DONNACHA Seosamh, « Seirbhís Chraolacháin nó Seirbhís Phleanála Teanga? », in Eithne O'Connell, John Walsh, and Gearóid Denvir ed., *TG4 @ 10: deich mbliana de TG4/ ten years of TG4*, Indreabhán, Cló Iar-Chonnachta, 2008, p. 103-116.
- MAC MURCHÚ Irial, « Teilifís, Tionscal agus Teanga », in Eithne O'Connell, John Walsh, and Gearóid Denvir ed., *TG4 @ 10: deich mbliana de TG4/ ten years of TG4*, Indreabhán, Cló Iar-Chonnachta, 2008, p. 167-161.
- MOAL Stefan, « Les langues minorisées à la télévision : convergences,

- divergences, problématiques transfrontalières dans l'Espace Atlantique européen », dans Yann Bevant, Gwendal Denis, Hervé Bihan, *Cultures, langues et imaginaires de l'arc Atlantique*, Centre d'études irlandaises (Rennes) & Bretagne-Études celtiques (Rennes), TIR, Publication du CRBC Rennes 2, 2010, p. 199-228.
- MOAL Stefan, « Utiliser les infos en breton dans l'enseignement bilingue », dans Francis Favereau éd., *Klask : actes du colloque international de Plésidy (Côtes d'Armor), octobre 1997*, Klask, 5, 1999, p. 159-168.
- MOAL Stefan, « L'anglais et l'irlandais sur RTE et TG4, le français et le breton sur France 3 et TV Breizh », dans Anne Goarzin éd., *Bretagne et Irlande*, Klask 9, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 11-25.
- MORING Tom, « Functional Completeness in Minority Language Media », in Mike Cormack and Niamh Hourigan ed., *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, 2007, p. 17-33.
- NÍ BHRÁDAIGH Emer, « An Léargas Fiontraíochta », in Eithne O'Connell, John Walsh, and Gearóid Denvir ed., *TG4 @ 10: deich mbliana de TG4/ ten years of TG4*, Indreabhán, Cló Iar-Chonnachta, 2008, p. 137-154.
- NIC GIOLLA IASACHTA Ruth, « Beo! - Lann Vras, Scannán Nua i mBriotáinis », accessed 2014 May 30. <http://www.beo.ie/alt-lann-vras-scannan-nua-i-mbriotainis.aspx>.
- O'CONNELL Eithne, « Translation and Minority Language Media: Potential and Problems: An Irish Perspective », in Mike Cormack and Niamh Hourigan ed., *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, 2007, p. 212-228.
- Paris-Brest Productions, « Paris-Brest Productions », accessed 2014 May 30. <http://www.parisbrestproductions.com/>.
- Pois Chiche Films, « Accueil | Pois Chiche Films », accessed 2014 May 30. <http://www.poischichefilms.com/>.
- QUINN Declan, « Athshamhlú na teanga i scannánaíocht na Gaeilge: Ros na Rún, an Gearrscannánaíocht, Aifric, Kings agus The Running Mate », Unpublished togra taighde - final year undergraduate research project, NUI Galway, 2009.
- RIGONI Isabelle, « Introduction », dans Isabelle Rigoni éd., *Qui a peur de la télévision en couleurs ? : la diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2007, p. 17-35.

- SCHUSTER Manutai, « Tumuaki Kohinga Whakaata/ Head of Acquisitions & Commissioning, Māori Television - Personal Interview », 2010.
- WAIKEREPUHU Huirangi, « Contribution », presented at the Māori Television Rautaki Reo hui/ language strategy meeting, Auckland, 2009 November 20.
- WHEOKI-MANE Aroha, « Broadcast professional - Personal interview », 2010.
- WITBN, « Welcome to the World Indigenous Television Broadcasters Network », accessed 2010 August 24. <http://www.witbn.org/>.

Tadhg Ó HIFERNÁIN*

La pratique de l'irlandais et la minorité irlandophone

L'irlandais comme langue nationale

La situation actuelle de l'irlandais présente de nombreux parallèles avec d'autres langues minoritaires en Europe et dans le monde, surtout là où les États ou les pouvoirs publics ont essayé d'intervenir dans les situations de langues en contact pour produire un résultat social différent de ce que la dynamique déjà en place aurait assuré sans une telle intervention. Cependant, dans son étude de l'interaction de la politique de la langue et de sa reproduction sociale en Irlande, Pádraig Ó Riagáin¹ constate que le pays se distingue de la plupart de ces autres États et territoires à deux égards. Tout d'abord, la politique de la langue irlandaise est en opération pour une période beaucoup plus longue que dans ces autres territoires, ce qui rend l'expérience du pays utile pour tester les effets à long terme de l'interface État-communauté dans la gestion des langues, notamment à l'égard de la politique scolaire. Deuxièmement, il observe que, contrairement à d'autres situations où on essaie de protéger une minorité linguistique, en Irlande l'État a tenté de faire face à son problème de langue mino-

* Université de Limerick, Irlande.

1. Pádraig Ó RIAGÁIN, *Language Policy and Social Reproduction: Ireland 1893-1993*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

ritaire en cherchant à la rétablir en tant que langue nationale : «Aucun autre problème de langue minoritaire en Europe n'a été abordé ainsi, bien que les cas un peu particuliers (mais relativement récents) des langues régionales en Espagne aient quelques similitudes².» En revanche, on peut constater que l'idéologie qui mène à faire d'une langue minoritaire une langue à vocation nationale est bien répandue chez les militants et mouvances en faveur des langues minoritaires en Europe. Si les cas du catalan, du galicien et du basque ressemblent un peu au cas irlandais, c'est-à-dire que les autorités publiques veulent faire d'une langue autochtone minorisée la *langue propre* d'une région, voire d'un État autonome, bien d'autres militants aimeraient bien en faire autant s'ils pouvaient s'offrir les moyens de le faire. L'idée qu'une langue minoritaire appartient non seulement à ses locuteurs et à leurs descendants mais aussi au territoire et donc à tout ces habitants contemporains, peu importe leurs origines, semble bien ancrée dans l'idéologie des militants des langues minoritaires en Europe. Ce n'est pas l'action réelle de la promotion de la langue indigène minorisée au niveau de «première langue officielle» par l'État nouvellement indépendant qui rend le cas irlandais instructif pour ce qui concerne les cas des politiques linguistiques nationales et régionales envers les langues minoritaires, mais cette idéologie linguistique qui a amené l'État à mener cette action. Si la langue minoritaire est devenue langue nationale, il est implicite que la minorité de la population qui a toujours utilisé l'irlandais comme langue maternelle et langue du foyer ne pouvait plus être considérée par l'État comme étant un groupe culturel distinct du reste de la population. Les irlandophones ne seraient donc pas une «minorité», mais simplement des gens comme les autres, mais des gens qui avaient quand même plus de compétences dans la langue nationale. La majorité anglophone irlandaise est, selon cette idéologie, une population qui a changé de pratique langagière, mais à qui appartient toujours l'irlandais. Il n'y a pas de minorités linguistiques en Irlande, croit-on, mais il existe plutôt divers degrés de capacités linguistiques et diverses pratiques langagières en ce qui concerne l'irlandais. Cette idéologie fondatrice de la politique linguistique en Irlande nourrit toujours le discours officiel envers l'irlandais, mais une partie de la population anglophone

2. *Op. cit.* p. vii.

n'a peut-être jamais souscrit à cet engagement et il est évident que ces gens trouvent à nouveau leur voix dans le cadre de la démocratisation partielle de la planification linguistique dans les régions de la Gaeltacht. De même, une bonne partie de la population irlandophone se voit toujours comme une minorité culturelle en Irlande³.

Le nombre de locuteurs de l'irlandais

Les enquêtes montrent régulièrement que la majorité des personnes nées en République irlandaise connaissent l'irlandais, au moins un peu, grâce à son enseignement obligatoire tout au long de leur scolarité, ce qui est un résultat de la politique désignant l'irlandais comme langue nationale. Mac Gréil et Rhatigan⁴, sur la base d'une enquête nationale de 1 015 adultes, montrent, par exemple, que seulement 16 % de la population née en Irlande ne parlent pas du tout l'irlandais. La grande majorité, environ 80 %, des Irlandais, soutient l'enseignement obligatoire de l'irlandais à l'école, et la politique nationale en faveur de la langue (subventions socio-économiques pour la Gaeltacht, émissions de télévision et radio, signalisation en irlandais, etc.), du moins depuis que l'on a commencé de les sonder régulièrement dans les années soixante-dix⁵. La compétence passive dans la langue se révèle, par exemple, par le fait que le quart de la population regarde les émissions de télévision en irlandais (quoique sous-titrés en anglais) de temps à autre. Même si la politique en faveur de la langue a donc connu une certaine réussite, très peu d'Irlandais la parlent couramment et régulièrement, et peu se renseignent sur les détails de cette politique linguistique, de ses réussites et ses échecs,

-
3. Tadhg Ó HIFEARNÁIN, «Paradoxes of engagement with Irish language community management, practice and ideology», in P. Austin, J. Sallabank (dir.), *Endangered Languages. Beliefs and ideologies in Language Documentation and Revitalization*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p. 29-51. Simon WARREN, «The making of Irish-speaking Ireland: the cultural politics of belonging, diversity and power», *Ethnicities*, 2012, 12, p. 317-334.
 4. Micheál MAC GRÉIL, Fergal RHATIGAN, *The Irish Language and the Irish People: Report on the Attitudes Towards, Competence in and Use of the Irish Language in the Republic of Ireland 2007-08*, Maynooth, Department of Sociology, National University of Ireland, Maynooth, 2009.
 5. Pdraig Ó RIAGÁIN, Micheál Ó GLIASÁIN, *National Survey on Languages 1993: Preliminary Report*, 1994, Dublin, Institiúid Teangeolaíochta Éireann.

parce qu'elle ne touche pas beaucoup leur vie quotidienne en dehors du système scolaire.

D'après le recensement de 2011 il y a 1 774 437 locuteurs, soit 40,6% de la population de la république. Le nombre de locuteurs est en progression depuis la création de l'État (sauf 1946), même si le pourcentage de locuteurs dans la population a plafonné autour de 41% depuis 1996 (voir tableau 1), suite en partie à une forte immigration depuis les années 2000. Actuellement 12% de la population n'est pas de nationalité irlandaise, le plus grand groupe d'immigrés étant les Polonais (4% de la population), qui devancent les Britanniques et puis les Lituaniens, les Lettons et divers autres nationalités d'Europe, d'Afrique, d'Asie et des Amériques. Comme ces nouveaux venus n'ont pas connu l'école en Irlande, la grande majorité des immigrés n'a pas appris la langue comme l'a fait la grande majorité des citoyens.

Tableau 1. Locuteurs d'irlandais (seulement pour la République irlandaise, 3 ans d'âge et plus) selon les recensements de 1926 à 2011⁶

| | Population de l'État | Parlent l'irlandais | Pourcentage |
|------|----------------------|---------------------|-------------|
| 1926 | 2 802 452 | 540 802 | 19,3% |
| 1936 | 2 806 925 | 666 601 | 23,7% |
| 1946 | 2 771 657 | 588 725 | 21,2% |
| 1961 | 2 635 818 | 716 420 | 27,2% |
| 1971 | 2 787 448 | 789 429 | 28,3% |
| 1981 | 3 226 467 | 1 018 413 | 31,6% |
| 1986 | 3 353 632 | 1 042 701 | 31,1% |
| 1991 | 3 367 006 | 1 095 830 | 32,5% |
| 1996 | 3 479 648 | 1 430 205 | 41,1% |
| 2002 | 3 750 995 | 1 570 894 | 41,9% |
| 2006 | 3 956 964 | 1 656 790 | 41,9% |
| 2011 | 4 370 631 | 1 774 437 | 40,6% |

6. CENTRAL STATISTICS OFFICE, *Census 2006. Volume 9 - Irish Language*, 2007, Dublin, Stationary Office, p. 11.

CENTRAL STATISTICS OFFICE, *This is Ireland: Highlights from Census 2011, Part 1*, Dublin, Stationery Office, p. 98.

Cependant, nous ne savons pas exactement ce que les gens entendent quand ils se proclament capable de parler la langue en réponse au recensement. Pourquoi, par exemple, le pourcentage de «locuteurs» recueilli par le recensement ne touche-t-il pas les quelques 85% de la population qui ont appris l'irlandais à l'école ? En fait, le recensement pose la question mais ne définit pas ce que «parler» veut dire. Plusieurs enquêtes et sondages effectués au plan national depuis les années soixante-dix, dont Mac Gréil et Rhatigan en 2007-2008, montrent que la population répond d'une manière plus positive quand on lui donne une série de choix de compétences linguistiques au lieu d'un simple « oui » ou « non » (voir tableau 2)⁷.

Tableau 2. Autoévaluation de compétences en irlandais 2007-2008
(répondants nés en Irlande)

| | |
|-----------------|-------|
| Bien couramment | 9,1% |
| Moyennement | 22,1% |
| Pas couramment | 15,9% |
| Un peu | 36,9% |
| Pas du tout | 16,0% |

Ce chiffre de 9,1% de la population nous donnerait quelque 393 000 locuteurs compétents, un chiffre qui semble toujours un peu élevé et en décalage avec le nombre de locuteurs qui utilisent la langue au quotidien. Encore est-il que l'autoévaluation ne donne pas de chiffres fiables aux linguistes, mais plutôt des indications sur le sentiment dans la population envers une langue qu'ils ont appris mais qu'ils ne pratiquent pas souvent.

Lors du recensement de 2011, il a été demandé à la population de décrire la fréquence avec laquelle elle parle l'irlandais et aussi si ces locuteurs au quotidien ou hebdomadaires le parlaient en dehors de l'école (pour éviter d'inclure les écoliers et leurs maîtres qui ne l'utilisent qu'à l'école, où la langue est obligatoire). Seulement 77 185 personnes ont répondu qu'ils parlent l'irlandais quotidiennement en dehors du système éducatif, soit 1,8% de la population. Encore est-il impossible de savoir exactement ce que les

7. Micheál MAC GRÉIL, Fergal RHATIGAN, *op. cit.* p. 39-40.

gens ont mis sous le terme de « parler quotidiennement », mais nos enquêtes auprès des locuteurs dans la Gaeltacht nous mènent à croire que ce groupe de la population nous fournit la base de la communauté linguistique, auquel il faut ajouter un certain nombre de gens qui parlent bien l'irlandais mais qui ne le font pas régulièrement parce qu'ils ne font pas partie de ce petit peuple de locuteurs quotidiens.

Un quart de ces locuteurs au quotidien ont moins de 18 ans, et la démographie (âge, profil social) des locuteurs réguliers correspond à peu près au profil de la population générale sauf quant au sexe. 42 157 sont des femmes et 35 028 des hommes (54,6 % et 45,4 % du total), et les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les catégories d'âge de moins de 54 ans. Ceci est remarquable car il s'agit d'une inversion des faits que l'on a connus au XIX^e et début du XX^e siècle quand les femmes ont mené le changement linguistique antérieur dans les régions irlandophones, les hommes étant, comme cela est le modèle courant en sociolinguistique, plus conservateurs quant à la conservation de la langue locale. Nous voyons toujours ce profil dans les âges de 54 ans et plus, où les hommes irlandophones sont toujours plus nombreux que les femmes, mais les femmes sont plus nombreuses dans la population générale. Les femmes devancent les hommes aussi quand nous regardons les chiffres globaux de compétences que nous donne le recensement. 44,9 % des femmes s'auto-évaluent comme locuteurs de l'irlandais contre 37,9 % des hommes. Il est probable que ces chiffres nous montrent un effet scolaire, surtout en dehors de la Gaeltacht. Les filles réussissent mieux à l'école et surtout dans les langues. La majorité des enseignants en primaire et les professeurs de langues dans le secondaire (collège et lycée) sont des femmes.

En fait, 3 249 des locuteurs quotidiens sont eux-mêmes des instituteurs et 2 074 sont des professeurs de collège/lycée⁸. Il est probable que ces gens sont des professeurs parce que c'est un métier prisé des irlandophones, et non parce que les maîtres d'école se mettent plus à l'irlandais dans leurs vies personnelles. Dans une grande enquête sociolinguistique de terrain dans la région Gaeltacht de Músraí dans le Cork de 2000 à 2004, par exemple, nous avons rencontré beau-

8. CENTRAL STATISTICS OFFICE, *Profile 9 – What We Know*, Dublin, Stationery Office, p. 30, p. 72.

coup d'enseignants originaires de ce petit peuple irlandophone qui vivaient bien chez eux, mais qui étaient en poste dans les régions et villes qui les entourent. L'État a bien favorisé le recrutement d'enseignants d'irlandais chez les habitants de la Gaeltacht, notamment de 1927 à 1960 avec la création des *Coláistí Ullmhúcháin* «collèges préparatoires». Ils ont été conçus comme pensionnats d'éducation secondaire (dès l'âge de douze ans) de langue irlandaise dont les élèves devaient être admis dans les écoles normales pour devenir instituteurs et ainsi être nommés partout dans le pays. Le ministère de l'Éducation a décidé de créer ces écoles spéciales en 1926, et les trois premières des sept écoles qui devaient se créer (trois pensionnats pour les garçons catholiques, trois pour les filles catholiques et une école mixte pour les protestants) ont été ouvertes en 1927, les autres ayant été ouvertes avant 1930. Kelly⁹ indique que ces écoles n'ont pris qu'environ 25 élèves chacune au départ, mais quelques années après, elles avaient entre 550 et 600 élèves inscrits. On n'a pas admis de nouveaux étudiants dans ces pensionnats de 1939 jusqu'en 1942, parce que le nombre d'instituteurs qualifiés était déjà plus que suffisant. C'est durant cette période que le sort des collèges a été scellé, lorsque la nécessité d'avoir des collèges spéciaux de cette nature a été contestée étant donné le succès apparent des écoles ordinaires en fournissant des candidats de qualité pour les écoles normales. Quand les *coláistí ullmhúcháin* ont rouvert leurs portes en 1942, elles ne se sont que lentement remplies, avant que le ministre de l'Éducation annonce, en 1958, que l'accès à la formation des instituteurs se ferait désormais seulement par voie de résultats scolaires et entretien et donc qu'il n'y aurait plus de places garanties pour les élèves de ces pensionnats de la Gaeltacht. Néanmoins le métier d'enseignant est bien vu et prisé par beaucoup de gens de la Gaeltacht et le pourcentage de professeurs d'école parmi les gens en activité demeure relativement élevé dans ces régions. Par contre, étant donné l'image populaire des locuteurs d'irlandais comme paysans et pêcheurs, il est intéressant de noter qu'il n'y a que quelque 1 033 agriculteurs parmi les locuteurs quotidiens.

Les régions définies comme ayant une population irlandophone,

9. Adrian KELLY, *Compulsory Irish. Language and Education in Ireland 1870s-1970s*, Dublin, Irish Academic Press, 2002.

la *Gaeltacht*, comptaient 96 628 personnes en avril 2011, dont 69 % se disaient irlandophones. Seulement 23 175 de ces gens confirment qu'ils parlent l'irlandais quotidiennement. C'est-à-dire que seulement le tiers des locuteurs quotidiens habitent dans ces régions où une majorité de la population peut parler la langue, et les deux tiers des locuteurs quotidiens sont en dehors de la *Gaeltacht*.

En Irlande du Nord, on acquiert les données linguistiques sur la base d'autres questions dans le recensement. Lors du recensement de 2011, il a été demandé aux gens de dire s'ils se sentaient capables de comprendre, parler, lire et/ou écrire l'irlandais (et/ou l'Ulster Scots) et aussi quelle était leur « langue principale ». 184 898 ont répondu qu'ils avaient au moins une des compétences décrites en irlandais (10,65 % de la population). Le pourcentage avoisine les 20 % dans les régions à majorité catholique, où les gens n'ont pas seulement un sentiment plus proche du comportement culturel de leurs voisins du sud, mais où la langue est enseignée dans les écoles publiques catholiques – elle demeure absente dans les écoles publiques dites « d'État » et protestantes. Nous apprenons en outre que l'irlandais est en quatrième place dans la liste des « langues principales » en Irlande du Nord, après l'anglais (97 %), le polonais et le lituanien, avec 4 164 locuteurs (0,24 % de la population).

On ne peut pas être totalement précis, mais il semble donc que nous ayons un noyau de 81 349 locuteurs qui parlent l'irlandais quotidiennement, dont un peu plus du quart habitent dans la *Gaeltacht* et 5 % en Irlande du Nord. Mais il faut se poser quelques questions sur la nature de cette population qui pratique l'irlandais, une population qui est entourée d'une plus grosse population à diverses compétences linguistiques et qui dépend de la volonté de la population générale de soutenir les services, les écoles, les médias, l'édition, etc. en irlandais. À quel point la minorité irlandophone est-elle une communauté à part, une *bounded community*, et comment peut-on devenir irlandophone aux yeux et aux oreilles des irlandophones de naissance ou de choix ? Pour essayer de répondre à ces questions, il faut d'abord considérer à quel point l'État admet par ses actions qu'il existe en réalité une minorité linguistique au sein de la population et si les locuteurs de l'irlandais eux-mêmes se considèrent comme une minorité linguistique et culturellement différente de la majorité anglophone.

La Gaeltacht et les irlandophones comme minorité linguistique

L'État irlandais a donc choisi de protéger et de promouvoir sa langue minorisée comme partie intégrante de la politique nationale dès la fondation de l'État indépendant (de 1916 à 1922), en faisant de l'irlandais la seule langue « nationale »¹⁰ et par conséquent première langue officielle d'État, à côté de l'anglais, langue majoritaire mais placée au deuxième rang par la Constitution (actuelle) de 1937¹¹. Dans les années 1920, à l'instar des pratiques européennes de l'époque, notamment la gestion des minorités prévue dans les traités de paix de Paris et garantie par la Société des Nations, telles la protection de la population suédophone des îles Åland en Finlande, ou des droits linguistiques des germanophones de la Haute-Silésie polonaise, l'État a voulu définir le peuple des locuteurs natifs de l'irlandais de manière territoriale, tout en refusant d'admettre l'existence d'une minorité linguistique, l'irlandais étant la langue propre de tous les Irlandais selon le discours national. La délimitation de la *Gaeltacht* officielle s'est concrétisée progressivement de 1926 (Rapport de la Commission sur la *Gaeltacht*)¹² à 1956 (création du ministère de la *Gaeltacht*, et la définition légale de son aire de travail), avec quelques petites additions en 1964, 1967 et 1982¹³.

Cette définition de la *Gaeltacht* comme territoire est assez nouvelle dans l'histoire culturelle de la langue. Dans le passé, le mot « *Gaeltacht* » signifiait le peuple de langue gaélique et non son territoire. Le dictionnaire irlandais-anglais du Père Patrick Dinneen, *Foclóir Gaedhilge agus Béarla*, publié en 1904 avant la création de l'État indépendant, et qui faisait référence jusqu'à la publication du *Foclóir Gaeilge-Béarla* de Niall Ó Dónaill en 1977, la définit ainsi :

Gaedhealtacht, -a, f., the state of being Irish or Scotch; Gael-dom, Irishry, the native race of Ireland; bean de'n ghaedheal-

10. Article 5 de la Constitution de l'État libre irlandais de 1922, *Bunreacht Shaorstát Éireann*.

11. Article 8.1 et 8.2 de la Constitution d'Irlande de 1937, *Bunreacht na hÉireann*.

12. COIMISIÚN NA GAELTACHTA [GAELTACHT COMMISSION], *Report*, Dublin, Stationary Office, 1926.

13. Tadhg Ó HIFEARNÁIN, « Irish-speaking society and the state », in M. Ball, N. Müller (dir.), *The Celtic Languages* (2^e édition), 2009, Londres et New York, Routledge, p. 539-586. (Surtout p. 557-564 pour la délimitation de la *Gaeltacht*.)

tacht, a woman of the Irishry (Art McC.); g. Alban, the Highlands of Scotland.

Donc, la « Gaeltacht » VOULAIT DIRE « l'état d'être irlandais ou écossais », « appartenant au peuple irlandophone », ou décrivait un indigène d'Irlande ou des Hautes Terres écossaises (ou de l'île de Man). On le comprend toujours dans ce sens au sein du peuple (ou peuples) de langue gaélique en Irlande et en Écosse, mais pour la plupart, du moins en Irlande, c'est la définition de la Gaeltacht comme territoire officiel de langue irlandaise qui est la plus répandue. Cependant, nous avons déjà vu que la majorité des locuteurs habituels n'habite pas le territoire officiel de la dénommée Gaeltacht et plusieurs sociolinguistes ont demandé depuis longtemps comment on peut définir une communauté linguistique seulement par l'endroit où une partie de ses locuteurs habite, surtout dans le contexte moderne de migrations, de trajets quotidiens pour le travail, l'éducation, le commerce et la vie sociale, sans parler des réseaux sociaux électroniques.

De 2002 à 2012 l'État a entrepris une série de projets de réflexion sur l'avenir de la Gaeltacht, culminant dans la *20 Year Strategy for the Irish Language 2010-2030* et *Acht na Gaeltachta* (loi sur la Gaeltacht du 19 juillet 2012). La loi sur la Gaeltacht de 2012 prévoit d'établir un processus officiel de gestion sociolinguistique en divisant la Gaeltacht en « régions de planification linguistique » créées selon le pourcentage de locuteurs de l'irlandais et la dynamique de changement linguistique présent. Cette loi se veut inspirée des meilleures pratiques européennes dans la protection des langues minoritaires, mais ne réussit pas pour autant à s'écarter de deux éléments fondamentaux du discours national sur la langue : d'un côté, il n'existe pas de « minorité irlandophone » et de l'autre, la Gaeltacht et son peuple doivent se définir de manière territoriale. C'est vrai que la loi de 2012 prévoit la possibilité d'accorder un statut spécial de Gaeltacht aux réseaux irlandophones en dehors de la Gaeltacht officielle, mais ces réseaux doivent se trouver dans un endroit bien défini, et ni les critères pour permettre à un réseau de demander ce statut, ni ce que le statut d'« aire de planification linguistique en réseau » voudrait dire n'ont suscité d'explication de la part du gouvernement à ce jour.

Le repli sur ce discours conservateur de territoire et de langue nationale est au cœur du rapport *Comprehensive Linguistic Study of the Use of Irish in the Gaeltacht: Principal Findings and Recommendations*¹⁴ de 2007, que le gouvernement a commandé en 2004 et qui a, en quelque sorte, établi les paramètres du débat public et gouvernemental sur la politique linguistique qui a mené à la nouvelle loi sur la Gaeltacht en 2012. Le *Comprehensive Linguistic Study* a utilisé les résultats du recensement de 2002 et de *Scéim Labhairt na Gaeilge* (une petite bourse octroyée aux familles irlandophones dans la Gaeltacht) pour délimiter trois zones de vitalité linguistique : la catégorie A où la majorité (67% et plus) parle l'irlandais au quotidien, la catégorie C où la minorité la parle au quotidien (moins de 44%), et quelques petits endroits en catégorie B qui sont entre les deux. Ces zones ont été définies selon le cadre des « divisions électorales », l'unité géographique d'analyse statistique la plus petite du service national des statistiques (*an Phríomhoifig Staidrimh/Central Statistics Office*). On a déjà mis ces divisions électorales en cause en 1956 quand la Gaeltacht actuelle a vu le jour car elles ne correspondent que rarement à ce que le peuple comprend lui-même de sa communauté, n'étant ni paroisse, ni secteur scolaire, ni autre unité culturelle ou socio-économique reconnue par les gens. On note, par exemple, qu'un des endroits les plus irlandophones du Donegal, Rann na Feirste, est placé dans la catégorie B (quand il aurait dû être bel et bien en catégorie A) parce qu'il se trouve à quelques kilomètres du bourg largement anglophone de Anagaire, mais dans la même division électorale que ce centre de population avec lequel les gens de Rann na Feirste n'ont que peu de contacts, utilisant les écoles et les commerces de la grande paroisse irlandophone du Gaoth Dobhair voisin. On constate aussi que très peu de secteurs en catégorie A ont leurs propres écoles secondaires, magasins, terrains de sport, centres économiques ou de loisirs, qui sont partagés avec des divisions électorales d'à côté ou dans les petites villes et bourgs de catégorie C. La *Comprehensive Linguistic Study* contient les

14. Conchúr Ó GIOLLAGÁIN, Seosamh MAC DONNACHA, Fiona Ní CHUALÁIN, Aoife Ní SHÉAGHDHA, and Mary O'BRIEN, *Comprehensive Linguistic Study of the Use of Irish in the Gaeltacht: Principal Findings and Recommendations*, 2007, Dublin, Stationery Office.

résultats de plusieurs volets importants de recherches, notamment sur le comportement linguistique des adolescents et sur le nombre de permis de construire des maisons de vacances dans les régions Gaeltacht du sud-ouest. Ses conclusions alimentent toutes son constat que l'irlandais est en déclin, et qu'il faut intervenir si l'on veut éviter la fin de son utilisation comme langue populaire de la Gaeltacht. Le rapport prend ainsi sa place dans une longue série de commentaires qui prédisent la fin de la langue depuis plusieurs siècles, faisant partie du « discours du menacé »¹⁵. Cependant, les liens instrumentaux entre les analyses statistiques, les résultats des projets de terrain et les recommandations du rapport en ce qui concerne la planification linguistique ne sont pas toujours évidents, et on constate que la plupart de ces recommandations pratiques ressemblent à celles du rapport du Commission de la Gaeltacht en 1926, qu'il s'agisse de la division de la Gaeltacht en zones selon le pourcentage de locuteurs, des questions scolaires, de commerce, des villes limitrophes et autres centres de population, du besoin d'obliger les parents à parler en irlandais avec leurs enfants, et bien d'autres. Il appelle au renouvellement des structures qui sont largement déjà en place, mais qui n'ont connu qu'un succès mitigé. Cependant, on perçoit quelques différences d'esprit entre les rapports de 1926 et de 2007, même si l'idéologie de base reste similaire. Le rapport de 1926 présentait la Gaeltacht comme partie intégrante de la planification nationale de revitalisation de l'irlandais. On y a défini trois zones linguistiques dans le pays entier ; la *Fíor-Ghaeltacht* (« vraie Gaeltacht ») avec 80 % de locuteurs, la *Breac-Ghaeltacht* (Gaeltacht bigarrée ou rayée) où il y avait entre 25 % et 79 % de locuteurs, et puis le reste du pays. Le but de cette politique idéaliste, voire utopiste, était le même pour les trois zones : (re-)devenir irlandophone, et visait notamment l'irlandisation du système scolaire et de la fonction publique. Le rapport de 1926 n'envisageait donc pas la création d'une frontière géographique fixe entre les deux catégories de Gaeltacht et entre celles-là et le reste du pays car on la voulait dynamique, partie intégrante de la politique linguistique nationale en faveur de l'irlandais. On espérait que la *Breac-Ghaeltacht* deviendrait bientôt comme la *Fíor-Ghaeltacht* et

15. Alexandre DUCHÊNE, Monica HELLER (dir.), *Discourses of Endangerment: Interest and Ideology in the Defense of Languages*, 2007, Londres, Continuum.

que le reste du pays ressemblerait rapidement à la Breac-Ghaeltacht, avant de devenir vraiment irlandophone quand la jeune génération ayant fait ses études en irlandais serait grande. Le rapport de 2007 ne vise en rien l'extension de la Gaeltacht ni la gaélicisation du pays entier, mais parle de sa gestion comme région irlandophone, ou région à forte population irlandophone, en bref, où il fallait créer des aires de planification linguistique à buts différents taillés sur mesure pour les zones de catégorie A, B ou C. Il s'abstient, pour autant, d'identifier une minorité linguistique en décrivant chaque collectivité locale comme étant une seule population locale qui manifeste une compétence linguistique et une fréquence d'utilisation qui s'élèvent à tel ou tel pourcentage. Cette position place les recommandations du rapport dans une situation paradoxale. On admet le besoin de gérer différemment une population qui se distingue de la population nationale quant à ses pratiques linguistiques, mais on croit toujours dans l'idéologie linguistique fondatrice qui ne voit pas de différences culturelles entre les gens de la Gaeltacht elle-même, peu importe où ils se trouvent entre les deux points extrêmes de l'échelle socio-linguistique, entre les locuteurs habituels de l'irlandais et les anglophones monolingues dans ces mêmes paroisses.

Une minorité culturelle de langue irlandaise ?

Pour tenter d'engager les populations de la Gaeltacht dans l'aménagement linguistique, Údarás na Gaeltachta¹⁶ et le ministère responsable de la Gaeltacht ont entrepris une enquête standardisée entre 2007 et 2008 dans 28 des communautés qui n'avaient pas à ce moment préparé leur plan local. Les informations ont été recueillies par des groupes bénévoles communautaires qui ont interrogé 12 271 participants. Les communautés concernées ne sont pas représentatives de la Gaeltacht entière, mais la fourchette est grande et comprend à la fois des régions fortes de «locuteurs quotidiens de l'irlandais» comme des communautés du sud du Connemara et des îles Árainn mais aussi des paroisses moins irlandophones de la Gaeltacht officielle. Les résultats de ce projet, nommé *Gaeilge 2010*, montrent des différences marquées entre les locuteurs natifs

16. L'agence locale pour le développement socio-économique de la Gaeltacht.

et les locuteurs qui ne parlent pas couramment l'irlandais ou qui ne le parlent pas du tout par rapport à leurs attitudes et leurs ambitions pour la langue, et aussi dans la façon dont ils perçoivent le rôle linguistique de l'État et de ses institutions quant à la communauté et aux locuteurs¹⁷. Quant à l'enquête faite exclusivement auprès des locuteurs habituels de l'irlandais dans la région de Múscraí entre 2000 et 2004, un total de 75,7% des personnes interrogées pensent que les irlandophones forment une minorité culturelle distincte (101 personnes «d'accord», tandis que 80 des 239 interviewés étaient «fortement d'accord») ¹⁸.

Cette opinion largement majoritaire parmi les locuteurs de l'irlandais a des conséquences pour la gestion de la langue, mais demeure marginalisée dans la politique nationale en faveur de l'irlandais. Une portion élevée des locuteurs se voit clairement différente de la population nationale en matière d'identité linguistique. Cette identité linguistique centrée sur la langue irlandaise est passée inaperçue dans le discours sur la politique linguistique en Irlande, car il va à l'encontre d'un élément fondamental de l'idéologie de la langue nationale. Des observateurs tels que Reg Hindley¹⁹ sont allés plus loin en niant qu'il y ait une identité particulière dans la Gaeltacht. Il s'agit d'une mauvaise compréhension de la nature actuelle de l'identité gaélique. Tout le monde peut avoir plusieurs identités en même temps, et ces identités différentes ne sont pas forcément en conflit. Il est certainement vrai que les gens s'identifient à la fois à leur «petit peuple local», leur paroisse, leur «pays», leur comté, leur province et leur nationalité et citoyenneté, mais il y a peu de doute chez les locuteurs quotidiens de la Gaeltacht sur leur situation de minorité linguistique, même s'ils se sentent aussi membres d'une communauté plus large qui compte aussi des locuteurs-participants plus passifs, comme l'a décrit Nancy Dorian²⁰.

17. Tadhg Ó HÍFEARNÁIN, 2014, *op. cit.*

18. Tadhg Ó HÍFEARNÁIN, «Family language policy, first language Irish speaker attitudes and community-based response to language shift», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2013, 34, p. 348-365.

19. Reg HINDLEY, *The Death of the Irish Language. A Qualified Obituary*, 1990, Londres et New York, Routledge, p. 208.

20. Nancy DORIAN, «Defining the speech community to include its working

Comme la minorité irlandophone de la Gaeltacht existe au sein d'un État qui cherche, au moins officiellement, à promouvoir la langue, les conflits idéologiques subtils mais importants entre le peuple irlandophone et l'État quant à la gestion de la langue irlandaise ne se manifestent pas tous les jours. Cependant, de temps à autre les locuteurs de la Gaeltacht se mobilisent pour demander ce qu'ils considèrent comme étant leurs droits linguistiques. C'est par réponse aux demandes du *Gluaiseacht Chearta Sibhialta na Gaeltachta* (mouvement des droits civiques de la Gaeltacht), née dans le Connemara à la fin des années 1960, que le gouvernement a créé en 1972 RTÉ Raidió na Gaeltachta, qui diffuse ses émissions des studios de la Gaeltacht au niveau national uniquement en irlandais, et aussi l'autorité locale de développement socio-économique (*Údarás na Gaeltachta*) en 1979. C'est également grâce à l'appui des locuteurs de la Gaeltacht que la plupart des développements scolaires se font, et que la télévision publique de langue irlandaise, TG4, a vu le jour en 1996.

En fait, on peut constater que l'État gère officieusement la question linguistique depuis les années 1980 comme s'il s'agissait de sauvegarder une petite minorité linguistique d'un côté, mais de promouvoir la langue comme patrimoine culturel ou objet historique pour la population majoritaire, de l'autre. La possibilité de diviser la politique linguistique informellement entre deux objectifs tout à fait différents a créé ses propres problèmes, d'autant plus que le discours officiel du gouvernement reste que l'irlandais est la langue nationale. *Acht na dTeangacha Oifigiúla* (la loi sur les langues officielles) de 2003 nous fournit un très bon exemple. La loi voulait garantir le droit des citoyens de traiter avec tous les bureaux de l'État et de la fonction publique en irlandais. En décembre 2013, Seán Ó Cuirreáin, le commissaire à la langue, dont le rôle inclut la surveillance de la conformité des organes de l'État à la Loi sur les langues officielles (2003), a démissionné après dix ans de service en signe de protestation contre l'incapacité du gouvernement et de l'appareil étatique de protéger les droits linguistiques de la Gaeltacht et des locuteurs de l'irlandais. En février 2014, une manifestation organisée pour

margins», in Suzanne Romaine (dir.), *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, 1982, Londres, Edward Arnold, p. 25-33.

attirer l'attention sur l'échec des politiques linguistiques a rassemblé 10 000 manifestants à Dublin, dont des gens de toute la Gaeltacht, soulignant leurs doutes quant à la véracité des objectifs explicites de l'État pour soutenir la langue et ses locuteurs habituels. Ces événements ont illustré le contexte difficile pour la mise en œuvre de nouveaux régimes de planification linguistique dans le Gaeltacht, où l'engagement de l'État est de plus en plus remis en question par les locuteurs habituels, mais aussi par ceux qui s'opposent au statut de l'irlandais.

Les irlandophones hors Gaeltacht et l'avenir de la langue

Comme nous l'avons vu, les deux tiers des locuteurs habitent en dehors de la Gaeltacht traditionnelle. Liam Mac Mathúna²¹ constate que la plupart des locuteurs de l'irlandais à Dublin passent leur vie sans avoir affaire à la langue traditionnelle de la Gaeltacht. D'après lui, ces gens ne connaissent pas de locuteurs traditionnels, ne vont pas dans l'ouest du pays, n'écotent pas les émissions de radio et de télévision en provenance de la Gaeltacht et ne voient pas, peut-être, l'intérêt de le faire. On peut démontrer des tendances identiques à Belfast et dans certaines autres grandes villes irlandaises, notamment à l'est du pays. Cependant, il faut se demander si la langue parlée par notre noyau d'environ 80 000 locuteurs quotidiens se situe plus près de la langue traditionnelle de la Gaeltacht ou d'une variété linguistique dite nationale, de la revitalisation et de la renaissance, pratiquée dans les milieux des militants linguistiques. Il reste de nombreuses recherches à mener pour comprendre le fait sociolinguistique des locuteurs quotidiens en dehors de la Gaeltacht. Une grande enquête menée auprès de tous les adolescents (15-18 ans) des lycées de la Gaeltacht de Munster²² a montré en fait que les jeunes locuteurs aiment et s'identifient aux variétés non-traditionnelles de l'irlandais

21. Liam MAC MATHÚNA, «Linguistic change and standardization», in C. Nic Pháidín, S. Ó Cearnaigh (dir.), *A New View of the Irish Language*, Dublin, Cois Life, 2008, p. 76-92.

22. Noel P. Ó MURCHADHA, *Idé-eolaíocht agus Daonteangeolaíocht na Gaeilge: Aird ar éagsúlacht teanga na Gaeilge* [Idéologies et linguistique populaire de l'irlandais : conscience de la variété chez les locuteurs], Thèse de doctorat, Université de Limerick, 2012.

que l'on entend dans les écoles bilingues et en ville, tout en disant qu'ils préfèrent la langue traditionnelle de leurs aînés, même s'ils ont du mal à la pratiquer eux-mêmes. Il semblerait qu'il y a bien de la concurrence au niveau du prestige populaire entre l'irlandais traditionnel de la Gaeltacht, le standard national et les variétés parlées des néo-locuteurs²³. La vie des irlandophones traditionnels nés avant les années 1960, locuteurs qui nous ont donné les atlas linguistiques et les œuvres de dialectologie, la littérature des îles Blasket et les ouvrages des écrivains de Rann na Feirste, les épopées et l'énorme littérature orale, a disparu. De nombreux chercheurs annoncent la mort de la langue avec la fin de cette vie traditionnelle. Pourtant, tous les ans dans les universités nous rencontrons des jeunes locuteurs érudits de la Gaeltacht et d'ailleurs. Pour l'instant les modèles linguistiques traditionnels sont toujours les variétés-cibles de la formation professionnelle, et il semble aussi que se sont les locuteurs dont la langue est conforme aux usages plutôt traditionnels de prononciation, d'idiome et de grammaire, peu importe leurs origines et même si la langue qu'ils pratiquent n'est pas tout à fait identique au dialecte exact de telle paroisse ou autre, qui sont les mieux placés à parler l'irlandais entre eux et aux enfants futurs. Nous n'avons pas encore fait de recherches pour savoir si cette population de jeunes locuteurs continuera à parler la langue dans le futur, et quelles sont les meilleures politiques linguistiques pour encadrer et soutenir cette minorité de locuteurs actifs au sein de la population nationale et dans un contexte de plus en plus internationalisé.

23. Tadhg Ó HIFEARNÁIN, Noel P. Ó MURCHADHA, «The perception of Standard Irish as a prestige target variety», in T. Kristiansen, N. Coupland (dir.), *Standard Languages and Language Standards in a Changing Europe*, Oslo, Novus, 2011, p. 97-104.

Jean LE DÛ*

« J'étais un vrai âne » : réflexions d'un locuteur natif sur l'évolution de la pratique du gaélique irlandais au XX^e siècle

La disparition de l'irlandais hérité

En Irlande comme en Basse-Bretagne on assiste d'une part à la disparition de la langue héritée et de l'autre à une inflation du discours sur la renaissance de la langue ancestrale. Pour expliquer l'abandon de la langue, on cherche des coupables. En Basse-Bretagne, aucune hésitation, ce sont surtout les Jacobins, avec à leur tête l'abbé Grégoire. Pour le gaélique, c'est évidemment l'Angleterre, la puissance coloniale. On évoque des causes politiques, des causes morales, on compte l'évolution du nombre de locuteurs, mais on ne demande pas vraiment leur avis aux principaux intéressés.

Je vais profiter du témoignage de Micil Chonraí, locuteur natif, pour évoquer ce problème.

Mémoires de Micil Chonraí

En 1999 est paru *Stairsheanchas Mhicil Chonraí* [Histoire de la vie de Micil Chonraí] chez Cló Iar-Chonnacht, une petite maison d'édition d'Indreabhán (Connemara, comté de Galway). Micil, né

* Professeur émérite de celtique, CRBC (EA 4451-UMS 3554), UBO/ueb.

en 1919, faisait partie du groupe de quarante familles gaélophones du Connemara installé en 1935 par le gouvernement irlandais sur les riches terres du Meath dans le but de faire renaître l'usage de la langue vernaculaire au sein de cette région anglicisée. Pratiquement illettré, mais encouragé par un journaliste de *Radio na Gaeltachta*, une station de radio en irlandais, il a enregistré sur un magnétophone l'histoire de sa vie, puis demandé à un de ses voisins universitaires, Conchúir O'Giollagáin, de l'aider à transcrire ses enregistrements en vue d'une publication. Passionné par le sujet, Conchúir en a fait le sujet de sa thèse de doctorat (transcription, établissement du texte écrit, etc.).

Cet ouvrage constitue un document ethnologique, historique et social de première main sur un genre de vie maintenant disparu et sur la vision portée par un humble gaélophone sur la société irlandaise de son temps, sa langue et sa place dans la société.

L'extinction de la langue héritée

Rappel historique

Si l'on en croit la théorie de la continuité¹, le gaélique a de tous temps été la langue de l'île, sans que l'on doive supposer une hypothétique arrivée de Celtes d'Europe centrale. L'Irlande, restée en dehors de l'Empire romain, a été envahie successivement par les Vikings au IX^e siècle puis par les Gallois, les Normands et les Anglais : tous se sont assimilés au fur et à mesure à la civilisation et à la langue locales. En dépit de la conquête anglaise de 1171, la langue anglaise ne s'est maintenue que dans une zone fortifiée autour de Dublin appelée le *Pale*.

C'est la conquête élisabéthaine de l'Irlande, entamée par Henri VIII et consommée en 1601 par la défaite des seigneurs irlandais à Kinsale, suivie de leur fuite en 1603 (*Flight of the Earls*² [Fuite des comtes]), qui a déclenché le processus de déclin inéluctable de la civilisation gaélique. Les bardes au service de la noblesse irlandaise

1. Cf. Mario ALINEI, *Origini delle lingue d'Europa*, vol. I et vol. II, Bologna, Il Mulino, 1996-2000 ; <http://www.continuitas.org/intro.html>.

2. Leurs descendants portent des noms comme Hennessy, O'Mahony ou MacMahon.

avaient composé, du XII^e au XVII^e siècle une littérature savante en une langue pratiquée du nord de l'Écosse au sud de l'Irlande. La disparition de la noblesse entraîna celle de la classe des bardes et de la tradition littéraire qu'ils véhiculaient. Dès lors ne subsistèrent que les variantes vernaculaires de la langue et une littérature dialectale plus humble vit le jour. Les différences dialectales étaient telles qu'elles pouvaient empêcher la communication. Quand les immigrés nouvellement arrivés à Ráth Chairn allèrent rendre visite aux locuteurs des autres petits *Gaeltachtaí*³ créés aux alentours et peuplés de gens d'autres régions gaélophones comme Allenstown ou Baile Gib, ils s'en aperçurent aussitôt :

« Avec les gens du Kerry, ça allait. Nous arrivions très bien à les comprendre, mais ceux du Donegal, c'était une autre paire de manches, car nous n'avions jamais entendu personne parler comme ça⁴ ! »

Aux XVI^e et XVII^e siècles la politique de Plantations attribua la plupart des terres appartenant aux Irlandais à des colons anglais et écossais. Pour couronner le tout, la mise en place des Lois pénales au XVII^e siècle ôta tous leurs droits aux catholiques, désormais réduits à la misère. Dans cette colonie britannique, on considère que vers 1800 la noblesse irlandaise avait adopté la langue anglaise, celle de l'Ouest utilisant sans doute encore, par nécessité, le gaélique avec les domestiques. Le gaélique était désormais réduit à l'état de langue de pauvres, dénigrée et considérée par ses locuteurs comme un fardeau inutile et un obstacle à son émancipation.

La création du séminaire de Maynooth

Jusqu'à la Révolution française, la formation des prêtres catholiques avait été interdite en Irlande par les *popery laws* ou lois anti-catholiques. Les candidats à la prêtrise devaient par conséquent se

3. Un *Gaeltacht* (pl. *gaeltachtaí*) est l'une des réserves créées par le gouvernement de l'État libre dans le but de préserver l'usage de langue irlandaise là où elle subsistait.

4. Micíl CHONRAÍ, *Une vie irlandaise, Du Connemara à Ráth Chairn : histoire de la vie de Micíl Chonraí*, édité par Conchúir O'Giollagáin et traduit du gaélique par Jean Le Dû, Rennes, Terre de Brume, 2010, p. 164.

former sur le Continent, particulièrement en France. Le pouvoir colonial, inquiet de l'influence des idées progressistes venues de France, réussit un coup de maître en créant en 1795 le séminaire de Maynooth : il obtint un droit de regard sur la nomination des évêques catholiques et imposa l'anglais comme langue de l'Église, avec les conséquences qu'on peut imaginer.

Les écoles de haies

Malgré l'ouverture en 1831 d'écoles catholiques dirigées par l'Église, les écoles de haies (*hedge schools*, *scoil scairte*, *scoil chois clai*, *scoil mota*, *scoil fóidín*), écoles clandestines jusque là interdites, se maintinrent longtemps⁵. Leur vocation n'était pas tant de défendre la culture indigène que de permettre aux enfants irlandais d'apprendre éventuellement le latin et le grec selon les possibilités des maîtres, mais surtout l'anglais, qui leur ouvrait les portes de l'émigration vers les collèges irlandais du Continent et aussi les mathématiques, qui leur permettaient de travailler dans le commerce, seul emploi que leur autorisaient les lois pénales. Les matières importantes étaient donc l'anglais et les mathématiques, pas la langue maternelle. La preuve en est que c'est dans ces écoles que dès le XIX^e siècle fut adopté un système analogue au « symbole » breton, le *tally stick* ou *bata scóir*, languette de bois que chaque enfant portait autour du cou et sur laquelle le maître faisait une encoche à chaque fois que l'enfant parlait irlandais. Au bout d'un certain nombre d'encoches, l'enfant était puni par le maître, puis par ses parents. Des maîtres de haies émigrés aux États-Unis ont créé un enseignement sur le même modèle le long de la « frontière » américaine, leur connaissance de la comptabilité leur permettant de trouver facilement un emploi en Amérique⁶.

Micil témoigne de la survivance très tardive de ces écoles de haies à propos de son oncle Colm, né en 1871 :

5. M^a Yolanda FERNÁNDEZ-SUÁREZ, «An Essential Picture in a Sketch-Book of Ireland: The Last Hedge Schools», *Estudios Irlandeses*, n° 1, 2006, p. 45-57.

6. Peter CLARKE, «The Teaching of Book-Keeping in the Hedge Schools of Ireland», *Estudios Irlandeses*, n° 5, 2010, p. 1-11.

« Colm était un as pour l'écriture et la lecture. Il répétait toujours qu'il n'avait pas eu beaucoup d'instruction quand il était allé à l'école car, en ce temps-là, il fallait chasser les vaches de la salle de classe pour y faire entrer les enfants. L'instituteur allait de maison en maison, là où il trouvait de la place pour caser les enfants. Colm répétait toujours que c'est dans ces conditions-là qu'il avait étudié. Il avait tout appris tout seul. Il était tout le temps en train de lire. Les gens lui prêtaient des livres, et il a continué comme ça jusqu'à sa mort, ici dans le Meath, en 1944. C'est ici aussi qu'il est enterré. Il a continué à lire toute sa vie, et quand Pádraig lisait, ou que quelqu'un d'autre lisait, il le corrigait, il lui reprochait de ne pas bien prononcer les mots. Il corrigait toujours tout le monde, comme s'il avait été instituteur. Il aidait les gens à lire. Je suis sûr qu'il ne savait pas écrire le gaélique, car les instituteurs itinérants, en anglais on les appelle hedge school masters, "des maîtres des haies", qui travaillaient en cachette, c'est en anglais qu'ils enseignaient. Je l'ai déjà dit, il racontait qu'il fallait faire sortir les vaches de l'étable pour y mettre les enfants. Il n'avait jamais fréquenté de vraie école, et c'est en anglais qu'il écrivait et qu'il lisait...⁷ »

Le coup de grâce : la Grande Famine (1845-1851)

La Grande Famine provoqua la mort de centaines de milliers de personnes, la plupart des pauvres de langue gaélique. Pour beaucoup, le seul espoir de survie était l'exil vers la Grande-Bretagne et l'Amérique du Nord. C'est alors que les Irlandais décident brutalement et en masse d'abandonner l'usage du gaélique pour adopter l'anglais. Dès lors, tout va très vite. Alors qu'un relatif bilinguisme persistait dans de nombreux endroits, la plupart des familles cessent de transmettre la langue qui va reculer sans cesse jusqu'à aujourd'hui où elle subsiste à peine dans une partie de la population de certains bouts de terre éloignés.

Quand on voit la succession des cartes, il semble inutile de gloser.

7. Micíl CHONRAÍ, *op. cit.*, p. 83.



Contraction de la Gaeltacht (1926, 1956, 2007).

La défense de la langue

Est-ce à dire que rien n'a été tenté pour enrayer ce mouvement ? Loin de là.

Avant l'indépendance

Au cours du XIX^e siècle, pendant que le peuple passait massivement à l'anglais, des intellectuels anglo-irlandais, pour la plupart protestants, s'approprièrent la culture et la langue gaéliques au sein du mouvement *Young Ireland* [Jeune Irlande] dans les colonnes du journal *The Nation* (1842-1844) fondé par Thomas Osborne Davis. À cette époque, comme dans d'autres régions d'Europe, se développait le processus classique de fabrication par une bourgeoisie aspirant au pouvoir d'une idéologie glorifiant un passé forcément héroïque débouchant sur la création d'une identité nationale irlandaise aux contours bien définis. À la faveur de ce mouvement, des sociétés savantes se créaient, fournissant des arguments au développement de cette idéologie comme la *Irish Archaeologic Society* (1840), *Celtic Society* (1845), *Ossianic Society* (1853). Ce que l'on a appelé le *Gaelic revival* [Renouveau gaélique] ou la *Irish Literary Renaissance* [Renaissance littéraire irlandaise] animée par Yeats, Lady Gregory et plusieurs autres intellectuels eut un immense écho en Europe.

Parallèlement, des associations de préservation de la culture gaélique se créent à partir des années 1880 comme la *Gaelic Athletic Association* (GAA, 1884). En 1876 est fondée la *Society for the*

Preservation of the Irish Language et en 1893 la *Gaelic League*⁸ par Douglas Hyde (1860-1949), un protestant, qui deviendra président de la République en 1938. Les idées avancées par Hyde dans sa conférence à la *National Literary Society* «*On the Necessity for De-Anglicizing Ireland*» [sur la nécessité de désangliciser l'Irlande] eurent une influence certaine sur les idées du *revival* et marquèrent fortement l'idéologie du futur État : l'Irlande «authentique» était représentée par les régions de l'Ouest, où se seraient maintenues la langue et les mœurs antiques des Gaëls.

L'officialisation de la langue

Restés à l'écart de ces mouvements, les catholiques prennent le relais de la désanglicisation après l'indépendance tandis que beaucoup d'anglicans vont rejoindre les presbytériens au sein du mouvement unioniste fermement opposé au nationalisme.

En 1921, l'irlandais – remarquons que l'on dit officiellement en anglais *Irish* et non *Gaelic* – est déclaré langue nationale et, selon la constitution, première langue officielle du pays. Avec l'officialisation de la langue, l'enthousiasme des militants décroît considérablement, maintenant que la tâche du soutien à la langue incombe à des fonctionnaires : en 1922, il y avait 819 branches de la *Gaelic League*, mais deux ans plus tard il n'en subsiste que 139.

Le gaélique [*the Irish language*] devient obligatoire : il est enseigné dans les écoles, mais ne devient pas la langue de l'administration, de sorte que la connaissance de l'anglais demeure de facto indispensable. Jusqu'en 1973, il sera indispensable de réussir un examen de langue irlandaise pour qu'un diplôme soit délivré.

L'État libre crée en 1926 des réserves nommées *Gaeltachtaí* (au singulier *Gaeltacht*) dont l'un des principaux objectifs sera, du moins en théorie, le point de départ de la restauration de la langue dans tout le pays. En 1956 est créé le *Department of the Gaeltacht* censé fédérer toutes les actions dans ce domaine. Ses tâches étaient, entre autres, de développer ces régions du point de vue social et culturel, d'encourager la préservation et l'extension de l'usage de l'irlandais comme langue vernaculaire et de faire le lien avec les

8. Vers 1911, il y avait 508 classes dans toute l'Irlande anglophone.

autres organismes dans le but de restaurer la langue irlandaise au niveau national [« *the national aim of restoring the Irish language* »].

Un point positif de cette politique – du moins pour les habitants des Gaeltachtaí – est l’obligation faite aux futurs fonctionnaires d’acquérir une connaissance minimale de la langue : les séjours linguistiques dans le *Gaeltacht* s’institutionnalisent, ce qui donne du travail aux gens qui les hébergent, mais a pour effet d’introduire l’usage de l’anglais dans cette société monolingue. On voit aussi fleurir les cours d’été de gaélique, avec les mêmes conséquences.

Le rapport à l’irlandais des habitants du Gaeltacht

Les enfants des Gaeltachtaí reçoivent dès lors un enseignement entièrement en irlandais. Mais quel enseignement ! Micil, qui a été parmi les premiers à le subir, parle avec amertume de la cruauté et de l’incompétence des maîtres :

« Quatorze années de mauvais traitements ! Des mauvais traitements, pendant quatorze années, sous le regard du curé de paroisse. Celui qui m’a infligé ces mauvais traitements, j’espère qu’il souffre à son tour en enfer, et qu’il n’en sera pas délivré avant très longtemps, après tout ce qu’il a fait subir à un enfant à l’aube de sa vie...⁹ »

La langue est normalisée en 1958 (*An Caighdeán Oifigiúil* : la norme officielle). On adopte les caractères romains au lieu de la graphie traditionnelle, et on simplifie l’orthographe : ainsi – *flaḋeamaḋail* [généreux] devient-il *flatheamhail* puis *flaithiúil* [flahu:l’]. Micil ne parle pas de la déception des locuteurs natifs après la standardisation de la langue – il avait à peine appris à lire et écrire –, mais on sait que désormais, des formes de leur parler pourront être considérées comme fautives par rapport à la norme. J’ai entendu vers 1975 des parents d’Inis Meáin (l’une des îles d’Aran) se plaindre que leurs enfants perdaient des points en raison de fautes de mutations ! On montre une certaine hostilité vis-à-vis du *Book Irish* ‘l’irlandais des livres’ qui leur est imposé par des bourgeois urbains qui ont, eux, une grande aisance en anglais. En effet, dans le *Gaeltacht*, l’anglais n’était plus enseigné que de façon sommaire, et les gaélicisants na-

9. Micil CHONRAÍ, *op. cit.*, p. 56.

tifs n'arrivaient pas à l'apprendre correctement alors qu'il leur était indispensable : en effet, leur seul recours contre la misère était l'émigration vers les pays anglophones. Ils étaient donc doublement perdants dans leurs connaissances linguistiques.

Tous les personnages importants du Connemara parlaient anglais :

« Ceux qui savaient l'anglais, ils méprisaient les autres, ils n'allaient tout de même pas s'abaisser à parler gaélique ! Les autres, de leur côté, ils n'allaient pas s'adresser à eux en anglais, car ils n'étaient pas très dégourdis en cette langue. Je me souviens que mes parents, c'est tout juste s'ils savaient demander leur chemin, ils étaient incapables de tenir une conversation. Ceux qui avaient le moindre pouvoir dans le Connemara, ils parlaient anglais... D'un autre côté, peut-être que si les riches parlaient anglais c'est que ça les amusait d'entendre les gens du Connemara leur hacher de l'anglais. Les gendarmes, c'était pareil, ils parlaient anglais... Ils ne parlaient rien d'autre que l'anglais. C'est comme ça que ça se passait à l'époque, et c'est peut-être encore pire de nos jours. Beaucoup pensent qu'ils doivent enseigner l'anglais à leurs enfants. Ils ont sûrement leurs raisons, car quand ils sont allés en Angleterre autrefois ils étaient comme des ânes. Un homme m'a raconté l'autre jour que quand il est venu habiter dans le comté de Meath, il ne savait pas un mot d'anglais, à part des petites choses : "J'étais comme un âne, et tout le monde se moquait de moi." Je lui ai alors demandé – car il était marié et il avait des enfants – s'il ne leur parlait pas gaélique : "Oh ! Je peux te dire qu'il n'en est pas question", il a dit, "je suis arrivé ici sans savoir un mot d'anglais, j'étais un vrai âne, tout le monde se moquait de moi." ¹⁰ »

Le rapport à l'irlandais dans le Meath

Les immigrés du Connemara constituaient une vraie attraction dans leur nouvel environnement :

« Ils nous prenaient pour des espèces de Baloubas du Congo ¹¹ ! [...] »

10. Micíl CHONRAÍ, *op. cit.*, p. 52.

11. De 1960 à 1964 un contingent irlandais a participé à l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC). Le nom de la tribu des Baloubas révoltés (Katanga) a fortement frappé l'opinion publique irlandaise de l'époque.

Nous étions pour eux comme un pays étranger, même s'il était minuscule. Les gars du Connemara devaient avoir l'air différent de ceux du comté de Meath, à cause de leurs vêtements en flanelle grossière et de leurs chandails en laine naturelle, ils n'étaient pas comme tout le monde... Et les femmes alors, avec leurs manteaux rouges portant deux rangées de soie, et leur châle noir autour de la tête ! C'est surtout ça qui devait attirer les curieux. Peut-être que la langue gaélique aussi les attirait, car beaucoup d'entre nous ne savions pas un traître mot d'anglais¹². »

Leur langue était incompréhensible, et ils ne parlaient pas l'anglais :

« Le premier matin où nous nous sommes réveillés, un homme de la Land Commission a frappé à notre porte. Il est entré et nous a serré la main en disant : “*Céad míle fáilte !* cent mille bienvenues !” Nous étions très contents que cet homme, qui travaillait près de chez nous, nous souhaite la bienvenue en gaélique. Mais c'est tout ce qu'il savait dire : “*Céad míle fáilte !*” Je me souviens très bien de ses paroles¹³. »

On peut se douter que les habitants de Ráth Chairn n'avaient pas une attitude très positive en ce qui concerne ces «étrangers» qui ne parlaient pas leur langue :

« Les premiers temps, quand nous allions à Athboy... Comment est-ce qu'on nous appelait en anglais ? Les gens du coin ne pouvaient pas arriver à prononcer *Gaeltacht*, et donc ils disaient *Galetocks*. Ensuite au bout d'un moment – *Galetocks* est devenu *Galecocks*. Plus tard encore, au bout de quelques années, ils se sont mis à nous appeler *Galtees*. Ils n'arrêtaient pas d'inventer de nouveaux noms¹⁴. »

Micil avait un fils simple d'esprit qui se faisait malmener à l'école. Il a décidé de réagir :

« Quand j'ai vu les enfants approcher, je me suis caché pour voir ce qui allait se passer, et ça n'a pas traîné, ils l'ont fait

12. Micil CHONRAÍ, *op. cit.*, p. 115-116.

13. *Ibid.*, p. 114-115.

14. *Ibid.*, p. 132-133.

tomber, ils l'ont battu. Il y en avait un qui y allait plus fort que les autres, c'était un costaud. Quand ils se sont approchés de ma cachette, je suis sorti sur la route devant eux, et j'ai demandé au plus âgé pourquoi ils faisaient ça, pourquoi ils le harcelaient. Ce qu'il m'a répondu, l'insulte qu'il m'a faite : – "*You feckin' Gaeltog, ye're all feckin' Gaeltogs*. Connard du *Gaeltacht*, vous êtes tous des connards du *Gaeltacht*." *Gaeltogs* – c'est comme ça qu'on appelait les gens du Connemara par ici à l'époque. C'était le surnom qu'on donnait aux enfants qui allaient à l'école – *Gaeltogeen* et *Gaeltogs*, ou bien *Gaelcock*. C'est comme ça qu'on les appelait. Il a dit : "*You're a f-in' Gaeltog*. T'es un connard de *Gaeltog*." C'était comme ça qu'il me consolait, mais j'avais un bâton derrière le dos, et, dès qu'il l'a vu, il a tourné les talons pour s'éloigner, mais je lui ai donné un coup dans le dos et j'ai couru derrière lui : à chaque fois que je le rattrapais, je lui frappais un coup en travers du dos. Je me faisais justice moi-même, mais je m'en fichais en ce temps-là¹⁵. [...]

C'est ça l'enseignement qu'il a eu. Il ne savait pas écrire son nom en quittant l'école, alors qu'on aurait pu le placer, car il y avait un minibus qui transportait à Navan les enfants qui ne pouvaient pas suivre les autres dans les classes, mais on ne l'y a jamais mis. Sans doute parce qu'il était une sorte de... parce que, comme ils le disaient eux-mêmes, c'était un *Gaeltog* qui ne comptait pas, un *Gaeltog* ça ne comptait pas, ça n'avait pas besoin d'instruction !¹⁶ »

Mais quelques intellectuels qui avaient appris le gaélique à leur contact avaient une attitude positive, tel ce juge :

« Un jour, une bagarre a éclaté dans le pub d'Athboy, et c'est allé jusqu'au tribunal. Et quand les gens du coin et ceux du *Gaeltacht* se sont retrouvés devant le tribunal et que le juge a demandé à un témoin local : "Est-ce qu'il y avait beaucoup de monde dans le pub ce soir-là ?" – "Oh !" le type a dit, "*There was a lot of Galtees there !* Il y avait beaucoup de *Galtees !*". Le juge a demandé : "*Who is the Galtees ?* Qui sont les *Galtees ?*". – "*Oh ! They're the people from Rathcarran*. C'est ceux de Ráth Chairn." – "*Why do you call them Galtees ?* Pourquoi les

15. *Ibid.*, p. 235-236.

16. *Ibid.*, p. 236.

appelez-vous *Galtees* ?” – “*That’s what we call them ! C’est comme ça qu’on les appelle !*” – “*No wonder you had a row so. Ce n’est donc pas étonnant que vous vous soyez battus*”, a répondu le juge.

C’est tout de même curieux : pendant les audiences, quelle que soit la raison du conflit, le juge n’allait jamais contre les gens de Ráth Chairn, sauf cas très grave, car il était persuadé qu’on nous maltraitait, ce qui n’était pas du tout le cas. Mais c’était sa façon de voir les choses, au juge, il essayait de nous donner raison¹⁷. »

Selon Micil, certains enfants du Meath qui avaient appris le gaélique à l’école à leur contact avaient une attitude positive :

« Quand nous sommes allés à l’école technique de Trim avec quelques autres gars de Ráth Chairn, nous ne parlions pas un mot d’anglais. Mais les autres enfants nous ont aidés. Ils ne se moquaient pas de nous. Il y avait de braves gars... L’un d’eux m’a drôlement aidé. il était sur le même banc que moi quand nous faisions de la menuiserie et il me traduisait ce que le maître disait. Il a appris le gaélique en me fréquentant. Il le parlait bien...

Il y en a une autre, une femme mariée, qui a appris le gaélique avec nous et qui en est drôlement fière. Elle s’en sert tout le temps. Elle habite plus loin sur cette route, tu la connais. Encore autre chose, quand nous sommes arrivés ici, nous allions travailler sur la tourbière, et quelques gars du comté de Meath ont appris le gaélique à notre contact. Ils aimaient bien parler le gaélique¹⁸. »

Mais ce n’était pas général :

« Ils se croyaient sans doute meilleurs que nous parce qu’ils savaient l’anglais. Ils nous méprisaient. Mais nous, de notre côté, nous ne faisons pas du tout attention à eux : quand tu es gosse, tu ne te rends pas compte de ces choses-là !¹⁹

Ça ne me plaît pas de le dire, mais je dois le dire tout de même : beaucoup de gens ont honte de parler le gaélique. J’en connais, quand tu les rencontres en ville, ils préférèrent te parler

17. *Ibid.*, p. 133.

18. *Ibid.*, p. 52.

19. *Ibid.*, p. 51-52.

anglais, de crainte qu'on ne sache qu'ils savent le gaélique. Ils croient que savoir le gaélique, ça les met en dessous des autres ! Il y a des gens comme ça par ici. Ceux-là – ce n'est pas eux qui vont faire avancer la cause du gaélique. C'est comme ça que ça se passe, et ça ne date pas d'hier.

Moi, je connais des filles originaires du comté de Meath qui ont fréquenté l'école de Ráth Chairn. Certaines sont employées dans des boutiques du coin. Je n'ai qu'à entrer là-dedans et leur demander quelque chose en gaélique, elles feront semblant de ne pas m'avoir entendu, certaines d'entre elles, des filles qui ont été à l'école à Ráth Chairn ! Elles sont pourtant parfaitement à l'aise en gaélique, celles-là !²⁰ »

En 1929, l'État décréta l'octroi d'une prime pour la construction de nouveaux logements dans le *Gaeltacht* (supprimée en 2009, elle pouvait atteindre jusqu'à 5 000 euros). En 1934, il crée une bourse (*SLG grant, Sceim Labhairt na Gaeilge* [plan pour l'irlandais parlé]) de deux livres pour chaque enfant (somme augmentée au fur et à mesure de l'inflation) qui démontrait une bonne connaissance de l'irlandais en entrant à l'école (260 euros dans les années 2000). Cela n'a pas manqué d'être considéré comme injuste par les anglophones :

« La prime de cinq livres

Un mot maintenant sur les enfants, sur ceux qui allaient à la même école que les nôtres, et qui ne touchaient pas de prime pour le gaélique. Oui, des gens du Meath, de ceux qui parlent anglais. J'ai déjà parlé de ces enfants, qui savaient le gaélique aussi bien que nous. Mais nous, on nous donnait 5 livres pour ça, alors qu'eux, ils ne touchaient rien du tout ! Ça les mettait en rogne de parler gaélique – ils le parlaient bien pourtant, et ils le savent encore aujourd'hui. Si tu parlais d'eux, ils savaient de qui il était question, que tu sois au pub ou ailleurs en même temps qu'eux. Ce n'était pas juste qu'ils ne touchent pas de bourse. “Nous étions payés pour parler la langue, mais pas eux.” C'est ce qu'ils entendaient dire chez eux... Ça a mis beaucoup de gens du comté de Meath – et les enfants qui allaient à l'école du *Gaeltacht* –, ça les a montés contre le gaélique. C'est souvent qu'ils nous en faisaient le reproche. Ce n'était pas bien. Non ! “Ça te va bien, toi, de parler gaélique et d'être payé pour ça, mais nous,

20. *Ibid.*, p. 161.

nous n'avons rien touché !". Nous avons reçu plus d'une volée à cause de ça²¹. »

Il semble que le gouvernement, après les avoir fait quitter leur région d'origine les ait oubliés et que personne ne se soit préoccupé de les aider :

« Arrivées ici [les familles], il ne leur restait plus d'autre choix que l'émigration vers l'Angleterre – nous appelions ça prendre *an báidín bán*, “le petit bateau blanc” – ou l'émigration vers l'Amérique, exactement comme le faisaient ceux qui étaient restés là-bas, dans le Connemara. Mais la différence, c'est que ceux qui sont venus ici ont tiré une croix sur leur pays d'origine, que leurs maisons et leurs terres sont passées aux mains d'autres gens²². »

Le déclin du gaélique à Ráth Chairn

Les enfants des nouveaux arrivants se sont assimilés :

« C'était la belle vie, les premières années ! Les gens ont découvert un mode de vie totalement nouveau, ce qui fait qu'au bout d'un certain temps, ils sont devenus comme les autres habitants du comté de Meath. Quand nous entendions les gens du coin dire : “*Good man !*”, “*Hello !*” et tout ça, nous avons commencé nous aussi à dire : “*Good man !* Bon gars !” et “*Hello !* Salut !” en croisant du monde sur la route... C'est comme ça qu'ils se saluaient à la fin, beaucoup de nos jeunes qui apprenaient l'anglais²³.

La raison pour laquelle il est resté vivant, c'est que les gens ne savaient pas un mot d'anglais... Ils étaient donc bien obligés de parler le gaélique ! Beaucoup de leurs voisins en ont appris pas mal à leur contact. C'est prouvé. Ce n'est peut-être pas par amour pour la langue, mais pour comprendre ce qui se disait²⁴.

Pendant des années après notre arrivée, on a parlé le gaélique dans toutes les maisons. Les gens n'avaient pas le choix,

21. *Ibid.*, p. 135. J'ai eu l'occasion d'entendre des remarques du même type au Val d'Aoste au sujet la connaissance de la langue française.

22. *Ibid.*, p. 119.

23. *Ibid.*, p. 132-137.

24. *Ibid.*, p. 120-122.

puisqu'ils ne savaient pas l'anglais, sauf du charabia. Mon père et ma mère ne parlaient pas du tout anglais, rien que du mauvais anglais, et il y en avait beaucoup comme eux : nous ne parlions pas du tout anglais en arrivant ici. Il y a deux fois plus de maisons aujourd'hui, et je ne dis pas qu'on n'y parle pas le gaélique, mais il y a deux fois moins d'habitants qu'en ce temps-là, et le gaélique disparaît. La cause de la disparition du gaélique c'est, d'un côté – on n'y peut rien – que quand une fille épouse un homme de l'extérieur, elle le fait venir ici, et alors c'est l'anglais qui prend le dessus. C'est pour ça que le gaélique devient très rare à Ráth Chairn²⁵.

Pourquoi le gaélique n'est-il pas plus employé ? Il aurait dû l'être beaucoup plus, normalement. L'une des raisons, c'est sûrement que beaucoup de gars ont dû émigrer en Angleterre au cours des premières années, parce qu'ici, ils n'avaient rien. Ils étaient dans la même situation que s'ils étaient restés dans le Connemara, il a fallu qu'ils émigrent, qu'ils prennent le "bateau blanc". Ceux qui sont restés à Ráth Chairn – ils se sont mariés entre eux [...] parce qu'ils ne connaissaient pas tellement de monde en dehors de Ráth Chairn [...]. Mais pour ceux qui sont venus après, pour les enfants de ceux qui se sont mariés à Ráth Chairn, c'est une autre histoire ! Ils n'ont pas continué à se marier entre eux, ils ont épousé des gens de l'extérieur. L'arrivée de ces jeunes femmes et de ces jeunes hommes à Ráth Chairn a causé un bouleversement dans le *Gaeltacht*, car maintenant, il suffit qu'une seule personne parle anglais au voisinage de trois ou quatre autres qui parlent gaélique et c'est l'anglais qui prend le dessus, c'est comme ça que ça se passe. C'est ce qui arrive quand des jeunes femmes ou des jeunes hommes s'installent à Ráth Chairn – c'est ce qui s'est passé, on en est maintenant à la troisième génération –, on parle anglais. C'est pour ça que le gaélique est si faible aujourd'hui²⁶. »

Le test du mur de l'école

« Cela fait maintenant 50 ans que nous sommes à Ráth Chairn, ça s'est bien passé pendant ces années-là, on a conservé le gaélique, mais j'ai des craintes pour les années qui sont devant nous : je ne leur donne pas 50 ans, je ne leur en donne même

25. *Ibid.*, p. 119.

26. *Ibid.*, p. 163-164.

pas 20, pour que le gaélique ait presque disparu de Ráth Chairn. Tu n'as qu'à monter à l'école et t'asseoir sur le mur ! Beaucoup d'enfants sont scolarisés à Ráth Chairn : s'il n'y en avait pas de l'extérieur, il y a des chances pour que cette école ait été fermée depuis des années. Si cette école comptait sur les enfants de Ráth Chairn pour subsister, cela ferait des années qu'elle serait fermée ! D'un côté, les enfants savent bien le gaélique, mais quand tu les écoutes parler entre eux, c'est en anglais qu'ils s'expriment. Arrête-toi près du mur de l'école et tends l'oreille, comme ça tu entendras si c'est en anglais qu'ils parlent ou bien en gaélique. Peut-être qu'il y a du changement depuis peu : il y a un moment que je ne me suis pas arrêté près du mur. Je ne sais pas, c'est vraiment dommage...²⁷ »

Les Gaeilgeoirí créent un monde parallèle

Plus la langue disparaît, plus on accentue les signes extérieurs de gaélicité. En 2003, est publié un *Official Languages Act*, qui n'accepte plus que la version irlandaise des noms de lieux dans le *Gaeltacht* : *Roundstone* est remplacé par *Cloch na Rúin*, *Spiddal* par *an Spidéal*. En 2007 paraît un rapport établi par des universitaires (dont Conchúr Ó'Giollagáin) intitulé *A Comprehensive Linguistic Study of the Usage of Irish in the Gaeltacht*. Le recensement de 2006 donne pour le *Gaeltacht* une population de 91 862 habitants, soit 2,1 % de la population nationale qui se monte à 4 239 848. Les *Gaeltachtaí* du Meath (Ráth Chairn et Baile Ghib) ne furent reconnus qu'en 1967.

Aujourd'hui, si 60 % des jeunes du *Gaeltacht* continuent à échanger en irlandais avec les voisins et la famille, seulement 24 % le parlent avec les gens de leur âge. Le rapport considère que les *Gaeltachtaí* n'existeront plus dans 15 ou 20 ans. De plus, cet irlandais s'appauvrit sous l'influence du bilinguisme, comme l'a montré Brian Ó Curnáin²⁸. On en est même arrivé au point où les enfants des écoles en langue irlandaise des régions anglophones obtiennent de meilleurs résultats en gaélique que leurs homologues du *Gaeltacht*, nous apprend le rapport.

27. *Ibid.*, p. 160.

28. Brian Ó CURNÁIN, *The Irish of Iorras Aithneach, County Galway*, vol. I-IV, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies (School of Celtic Studies), 2007.

Une démonstration éclatante de l'échec de l'école à réintroduire le gaélique est la création en 1973 des *Gaelscoileanna* (pluriel de *Gaelscoil*), qui sont des écoles élémentaires dans l'Irlande anglophone comparables aux *Ikastolak* basques ou à *Diwan* en Bretagne²⁹. Tous les sujets y sont enseignés en gaélique³⁰. Financées par l'État, elles sont créées par des groupes de parents, avec l'argument habituel de la sauvegarde de la langue, mais aussi avec la promesse de petits effectifs et d'instituteurs motivés. Ils sont suivis par des collègues (*Gaelcholaístí*) qui regroupent 42 000 enfants, 6% des enfants de la République et 1,5% des élèves des six comtés du Nord. Certains caressent même l'idée de créer des quartiers gaéliques dans les villes.

Conclusion : deux univers linguistiques distincts

Le mépris pour l'irlandais hérité a survécu très tard et existe sans doute toujours, dans la mesure où subsistent de vrais locuteurs natifs, personnes que j'ai entendu qualifier du nom de *natives* 'indigènes' par des gens de Galway il y a une cinquantaine d'années. De leur côté, ces locuteurs souhaitent bien évidemment vivre la même vie que le reste de leurs compatriotes : ils ne peuvent se montrer fiers de leur héritage que s'ils arrivent à occuper une place honorable dans la société. Il est frappant que les gens du Connemara émigrés aient toujours écrit en anglais à leurs familles en dépit du fait que leur langue d'enseignement ait été l'irlandais. Les néo-locuteurs, pour leur part, vivent dans un univers parallèle, les deux ne se rejoignant qu'occasionnellement. Ceux qui ont hérité de l'irlandais n'en font pas une affaire, en revanche les anglophones de naissance en parlent beaucoup, que ce soit pour le défendre et le vanter, soit, au contraire, pour le rejeter : il suffit de chercher *compulsory Irish* [enseignement obligatoire de l'irlandais] sur internet pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène.

29. Toutes ces écoles ont pour modèle les écoles « tout en français » développées au Canada dans les années 1960.

30. *Kohanga Reo* en Nouvelle-Zélande créées en 1982 pour les enfants de maternelle et plus tard pour les écoles primaires et secondaires. En 1984, *Pūnana Leo* à Hawaïi 'nid de langue', sur le même modèle.

Même si l'État a joué un grand rôle dans la promotion de cette langue nationale, la situation sociolinguistique de l'irlandais est comparable à celle du breton, et à celle de nombreuses autres langues dites minoritaires en Europe et dans le monde. Cependant, la langue ancestrale joue un rôle symbolique important et entre dans l'arsenal de nombreux États ou régions pour conforter leur image : la politique linguistique de la Flandre belge ou de la Catalogne en sont des preuves irréfutables. L'irlandais, malgré son infime nombre de locuteurs, reste la première langue officielle de la République d'Irlande. Beaucoup de militants se plaignaient qu'à son entrée dans la Communauté Économique Européenne en 1971, l'irlandais n'ait été que langue officielle de la communauté, sans être langue de travail. Qu'à cela ne tienne : à la suite d'un vote au sein de l'Union européenne le 13 juin 2005, il devient langue officielle de l'Union européenne à part entière, avec application au 1^{er} janvier 2007. Si son utilisation reste limitée à la rédaction des seuls documents officiels, ce changement de statut entraîne l'embauche d'une trentaine de traducteurs avec un coût évalué à 3,5 millions d'euros par an, une aubaine pour les étudiants des départements d'irlandais des universités, même si certains peuvent s'interroger sur l'utilité pratique de ces traductions.

Bibliographie

- Mario ALINEI, *Origini delle lingue d'Europa*, vol. I et vol. II, Bologna, Il Mulino, 1996-2000.
- Peter CLARKE, «The Teaching of Book-Keeping in the Hedge Schools of Ireland», *Estudios Irlandeses*, n° 5, 2010, p. 1-11.
- M^a Yolanda FERNÁNDEZ-SUÁREZ, «An Essential Picture in a Sketch-Book of Ireland: The Last Hedge Schools», *Estudios Irlandeses*, n° 1, 2006, p. 45-57.
- Brian Ó'CURNÁIN, *The Irish of Iorras Aithneach, County Galway*, vol. I - IV, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies (School of Celtic Studies), 2007.

Conchúir Ó'GIOLLAGÁIN, *Stairsheanchas Mhicil Chonraí: Ón Máimín Go Ráth Chairn*, Indreabhán, Cló Iar-Chonnacht, 1999.

Micil CHONRAÍ, *Une vie irlandaise, Du Connemara à Ráth Chairn : Histoire de la vie de Micil Chonraí*, édité par Conchúir Ó'Giollagáin et traduit du gaélique par Jean Le Dû, Rennes, Terre de Brume, 2010.

Thierry ROBIN*

Flann O'Brien/Brian Ó Nualláin : portraits linguistiques d'un provocateur irlandais entre identité collective et idiosyncrasie ludique

“**B**rian O’Nolan”, “Count O’Blather”, “Brother Barnabas”, “Myles na gCopaleen”, “George Knowall”, “John James Doe”, “An Broc”¹, “Flann O’Brien”... De prime abord, au vu de cette multiplicité de noms de plume, l’œuvre de Flann O’Brien semble clairement poser le problème de l’identité, et de son expression plurielle à travers le langage. Du reste, O’Brien demeure un brillant touche-à-tout littéraire. On citera évidemment ses romans *At Swim-Two-Birds* (1939), *The Poor Mouth* (1973, 1941 pour l’original en gaélique), *The Third Policeman* (1967, son chef-d’œuvre posthume), pour ne citer qu’eux. Mais O’Brien fut aussi dramaturge, nouvelliste, chroniqueur au *Irish Times* par sa rubrique intitulée *An cruiskeen Lawn* de 1940 à 1966, essayiste, critique, poète parodique... Le langage apparaît chez lui dans toutes ses dimensions, révélant ses forces et failles en tant qu’outil de création, ainsi que toute son ambivalence : à la fois source de sens et de repères et labyrinthe de

* Maître de conférences d’anglais, HCTI-CEIMA (EA 4249), UBO/ueb.

1. *An Broc* (proche de « ar broc’h » en breton) veut évidemment dire littéralement « le blaureau ».

faux-semblants, de faux-fuyants où l'on se perd dans les chimères de la représentation. Il est un miroir de la réalité simultanément exigeant et déformant. O'Brien s'engouffre d'ailleurs avec vigueur et esprit dans les failles qui séparent le réel de sa représentation, insistant sur un certain nombre d'apories reprises et expliquées par un penseur contemporain tel que Clément Rosset. Cette problématique identitaire voire ontologique alliée à celle du sens à accorder au langage est à rapprocher des préoccupations qui gisent au cœur d'un courant de pensée, ou plutôt d'un véritable éventail de mouvements critiques, des plus prolifiques depuis le début de la seconde moitié du XX^e siècle : le postmodernisme. En effet, l'œuvre d'O'Brien, aux allures de boîte de Pandore, bien qu'en grande partie éclipsée par l'importance titanesque du monument joycien, semble avoir particulièrement séduit la critique postmoderne de Theo d'Haen à Keith Hopper. Mais au-delà des querelles théoriques portant sur les frontières conceptuelles poreuses entre modernisme, post-modernisme voire néo-modernisme, O'Brien permet de mieux penser, articuler le local et l'universel, le provisoire et l'atemporel, le fictif et le réel. Son œuvre écrite en partie en gaélique, et bien sûr en anglais, questionne en profondeur les concepts d'identité, de particularisme ou d'universalité et ce avec une originalité langagière et une réflexion linguistique ironique portant tout autant sur l'anglais que le gaélique. O'Brien situe tous ses écrits ou presque en Irlande. Son humour, ses personnages, ses intrigues, ses tabous et réjouissances liées à la religion ou à l'alcool – voire les deux mêlés comme dans *The Hard Life* –, ses repères historiques (depuis l'âge d'or supposé des Gaëls) jusqu'à la famine ou la politique nationaliste irlandaise, dans un contexte colonial, ou celui de l'État libre d'Irlande ou même de la République après 1949, renvoient tous à cette contrée tantôt réelle tantôt rêvée voire cauchemardée. Pour ce qui est du gaélique, on songe évidemment à *An Béal Bocht*, traduit tardivement par Patrick C. Power en *The Poor Mouth* et à de nombreuses rubriques, surtout au début de sa carrière au *Irish Times*, ainsi qu'à des nouvelles peu diffusées mais assez amusantes, dont voici quelques titres et synopsis assez révélateurs de l'importance occupée par la langue en tant que système linguistique ou outil politique de domination voire lieu de recherche archéologique. On remarque que l'abord est parodique et inventif :

« — ‘*Díoghaltais ar Ghallaibh ‘sa Bhliain 2032!*’ [“Revanche sur l’anglais en l’an 2032!”]. *The Irish Press*, 18 janvier 1932. (Synopsis de Jack Fennell : l’intrigue futuriste se situe dans une Irlande unie parlant le gaélique. Un Irlandais bilingue enseigne à un touriste anglais une expression irlandaise prétendant qu’il pourra ainsi demander son chemin, il s’agit en fait d’un chapelet d’obscénités qui plonge l’Anglais dans bien des tracas quand il le récite.)

— ‘*Teacht Agus Imtheacht Sheáin Bhuidhe*’ [“L’arrivée et le départ de John Bull”]. *The Irish Press*, 13 juin 1932. (Synopsis de Jack Fennell : dans un avenir lointain, alors que l’irlandais est la langue dominante et que l’anglais s’est éteint ; John Bull fait des recherches pour ‘Connradh an Bhéarla’ et vient en Irlande en quête de fragments de vocabulaire anglais)². »

On voit dans ces deux nouvelles, l’intérêt que porte O’Brien à la langue. Dans les deux cas, O’Brien s’amuse à renverser l’ordre des choses : l’anglais devient curiosité archéologique, minoritaire, le gaélique devient dominant, dans une vision ironique du futur où la Gaelic League laisse la place à ‘Connradh an Bhéarla’, son pendant saxon. La même approche ludique caractérise O’Brien quant au langage en tant que système réflexif imparfait, décalé par rapport au réel, quand il reprend à son compte l’orthographe shavienne³ du simple mot *fish* qu’il épèle alors “*ghoti*” en reprenant le “*gh*” de “*laugh*”, le “*o*” de “*women*” et le “*ti*” de “*nation*”⁴. Ou encore quand O’Brien s’amuse à transcrire l’anglais (quand il ne s’agit pas plaisamment du français⁵) avec une orthographe phonétique empruntée au gaélique comme dans le passage suivant de *The Best of Myles* :

« *Sheán Buidhe: Fbhait ár iúr méin traighing thú sae, Sairdint ?*

Sairdint Tharbhagh: Aigh tink dae ár tócuing abamht a bhuman cóld Agnes, a biútiful accomplas eigh supós. »

2. <http://www.univie.ac.at/flannobrien2011/bibliography.html>, accès le 28 novembre 2013. Je traduis.

3. D’après George Bernard Shaw.

4. Anecdote citée de Thomas SHEA, *Flann O'Brien's Exorbitant Novels*, Bucknell University Press, Londres et Toronto, Associated University Press, 1992, p. 86-87.

5. Myles NA GCOPALEEN, *The Best of Myles*, (Kevin O’Nolan dir.), MacGibbon & Kee, Londres, 1968. Londres, Flamingo, 1993, p. 271.

Ce qui correspond à :

« *John Bull: What are your men trying to say, Sergeant ?
Sergeant Tharbhaigh : I think they are talking about a woman
called Agnes, a beautiful accomplice I suppose*⁶. »

Ce à quoi procède O'Brien par son style singulier et son traitement iconoclaste du langage est une déconstruction délibérée de l'identité irlandaise, notamment quand celle-ci se cristallise autour de clichés. Ce faisant, O'Brien présente les singularités mais aussi les contradictions ainsi que les aspects universels de cette identité. Je procéderai en quatre temps pour analyser cette déconstruction, ou encore déconstruire cette déconstruction. Tout d'abord, j'aborderai la notion de cliché, puis je tenterai d'identifier les ancrages identitaires linguistiques présents dans l'œuvre. Après un détour par l'idée de nationalisme, dans un quatrième et dernier temps, je me pencherai sur le gaélique, langue qu'O'Brien parlait à la perfection, mais dont il percevait à la fois la beauté poétique, la valeur historique mais aussi – et peut-être surtout pour le satiriste qu'il était – les angles morts, les limites en ces temps de modernité techniciste croissante du XX^e siècle.

Stéréotypes... le plaisir de les transgresser tout en les réaffirmant paradoxalement...

« Expliquez ce que cela fait d'être irlandais. Établissez l'âge auquel vous avez compris que vous étiez irlandais. Quand vous êtes-vous bagarré pour la première fois ? À quel âge ? À quel âge avez-vous produit votre premier trait d'esprit irlandais ? À quel âge êtes-vous devenu un ivrogne ? Dites-moi tout s'il vous plait, car il n'y aura pas de remède tant que le fond pathologique n'aura pas été exploré. [...] C'est dans votre intérêt de tout me dire. Rappelez-vous que moi aussi j'ai été irlandais. Aujourd'hui je suis guéri. Je ne suis plus irlandais. Je suis un simple être humain. Je me suis guéri après maintes années de souffrances⁷. »

6. *Ibidem*, p. 262.

7. Myles NA GCOPALEEN, *Flann O'Brien At War* Myles na gCopaleen 1940-1945, (John Wyse Jackson dir.), Londres, Duckworth & Co Ltd, 1999, p. 105, je traduis.

Cette apostrophe questionne la litanie des clichés sur l'identité irlandaise. Elle les liste un à un : l'Irlandais est bagarreur, spirituel, alcoolique... O'Brien joue sur ces clichés et assimile l'irlandité à une maladie, ses caractéristiques à des symptômes dont il est évidemment infiniment souhaitable de se débarrasser. Ce passage est précisément symptomatique de la pensée d'O'Brien car il construit et déconstruit ironiquement le discours identitaire. Dans un premier temps, il dissèque les clichés qui composent l'imagerie d'Épinal sur les Irlandais, les réfutant du même coup implicitement. Mais ce qu'il déconstruit simultanément c'est le préjugé anti-irlandais, assimilant l'irlandité à une tare, une pathologie, une caricature grotesque correspondant peu ou prou au « *Stage Irishman* » – si visible chez un Richard Brinsley Sheridan par exemple. Cette ambivalence, cette polyphonie ironique, ces deux voix que l'on entend en même temps dans le récit d'O'Brien/Myles na gCopaleen font bien de lui un auteur de la construction/déconstruction⁸ postmoderne du discours. Cette postmodernité peut sembler apatride, universelle et décontextualisée, car parodie et satire relativisent tout ancrage localisé, vu comme folklorique et arbitraire. L'écrivain du non-sens n'a que faire de l'idée de nationalisme, d'idéalisation romantique de l'Irlande. On peut rejoindre Monique Gallagher lorsqu'elle affirme :

« À l'inverse de Joyce qui enrichit chaque épisode de significations multiples, O'Brien dépouille souvent ses histoires de toute signification : comme tous les épisodes qui ne doivent leur existence qu'à l'introduction du jeu de mots qui les conclut, le propos n'est souvent que le résultat d'une mécanique tournant à vide. L'anecdote ne révèle rien. Ainsi ce qu'il y a d'irresponsable dans les choix d'O'Brien, dans les jeux auxquels il se livre, et qui fait parfois penser qu'il se moque du lecteur, appartient en fait à la thématique de l'absurde [...] »⁹.

Absurde irlandais et « *nonsense* » anglais font ici bon ménage et convergent même. Monique Gallagher renvoie aux jeux de mots

8. L'un ne va pas sans l'autre. Dans *The Best of Myles*, *op. cit.*, il va jusqu'à affirmer : « [...] *Ireland is a vast construction job* [...] », (p. 322). Ce « construction job », ce chantier, est éminemment linguistique et réflexif.

9. Monique GALLAGHER, *Flann O'Brien, Myles na Gopaleen et les autres*, Arras, Presses Universitaires de Lille III, (P.U. du Septentrion), 1998, p. 216-217.

présents dans les titres de la série « Keats et Chapman », textes courts et amusants dont la logique à rebours tourne volontairement à vide. Pourtant, surprenant paradoxe, on trouve chez Flann O'Brien une écriture particulièrement imprégnée de ses racines irlandaises. C'est ce qui fait du reste toute la valeur d'O'Brien : à la fois profondément singulier et irlandais mais ne succombant jamais aux stéréotypes de la pire idéologie nationaliste étriquée. On se rappellera au passage qu'O'Brien tenait les clichés phraséologiques en horreur, comme en témoigne son « Catechism of Cliché », reproduit en grande partie dans l'anthologie de chroniques *The Best of Myles*¹⁰.

Irlandismes et ancrages identitaires

L'irlandité est au cœur explicite du texte d'O'Brien, (contrairement à un Beckett par exemple), qui recourt à la parodie pour la déconstruire. Les mythes et légendes celtiques sont utilisés, recyclés dans le roman *At Swim-Two-Birds*, où le géant Finn Mac Cool, la razzia des vaches de Cooley¹¹, ou encore la folie du roi légendaire Sweeney¹² (*Buile Shuibhne* en gaélique), sont des motifs récurrents. La vie quotidienne à Dublin du pub à l'université pour le même roman *At Swim* ou bien dans le *Gaeltacht* pour *An Béal Bocht*¹³ nourrissent l'imaginaire d'O'Brien qui réécrit pour l'occasion le voyage de Maeldoon au chapitre 8 dans *Le Pleure-Misère*. La langue qu'il utilise témoigne ainsi de cette prégnance insulaire. Quand O'Brien n'utilise pas le gaélique directement comme dans *An Béal Bocht*, son anglais correspond assez bien à ce que l'on appelle le *Hiberno-English*, ou anglais d'Irlande. Cela se traduit parfois par un calque phonétique délibéré, souvent surjoué, du traditionnel « brogue » ou accent irlandais. « *Think* » dans la citation déjà mentionnée mêlant les orthographes anglaise et gaélique, se prononce alors *« *tink* » sans

10. *The Best of Myles*, op. cit., p. 201-227.

11. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, Londres, Longmans Green, 1939, rééd. Londres, Penguin Books, 1967, p. 18.

12. *Ibidem.*, p. 88-91.

13. Myles NA GCOPALEEN, *An Béal Bocht*, Dublin, An Preas Naisiunta, 1941, traduit en anglais par Patrick C. Power, *The Poor Mouth*, Londres, Hart-Davis, MacGibbon Ltd, 1973, rééd. Londres, Flamingo, 1993, 128 p. (Traduit en français par Alain Le Berre et André Verrier sous le titre *Le Pleure-misère*, Paris, Le Tout sur le Tout, 1984.)

« h ». L'Amérique dans *The Third Policeman* ne s'écrit pas comme en anglais standard « *America* », mais *« *Amurikey* »¹⁴. Le démon ne s'épèle pas « *devil* » mais *« *divil* »¹⁵. L'adjectif emblématique « *queer* » s'altère en *« *quare* » dans *At Swim*, révélant le décalage existant entre le système de diphtongues R.P.¹⁶ et celui prévalant en République d'Irlande. Ainsi « *decent* » est souvent épilé « *dacent* » pour les « *Plain People of Ireland* » dans *The Best of Myles*, « *easy* » *« *aisy* »¹⁷. Cette mimésis dialectale se retrouve tout particulièrement dans le roman *The Third Policeman*, le chef-d'œuvre d'O'Brien, quand les policiers parlent. Mais une pièce assez courte comme *Faustus Kelly* (1943) le montre bien sans pour autant sombrer dans une déformation systématique ennuyeuse : « *Decent* » devient à nouveau « *dacent* » comme « *Jesus* » devient *« *Jayzus* ». « *Right* » devient *« *roight* ». « *Certain* » devient « *sertain* », « *Certainly* » : « *sartinly* ». Le *th*- sonore devient un « *d*- » à la manière dont le *th*- sourd devient un *t*-. « *That's right* », s'épèle alors « *dat's roight* »¹⁸.

Mais cette irlandisation phonétique de la langue ne se cantonne pas à la transcription superficielle d'un accent dans les mots, elle affecte aussi les structures et la grammaire du texte. L'article défini s'emploie de façon assez irlandaise même quand l'indéfini paraîtrait devoir s'imposer en anglais standard. Le défini prend alors une valeur archétypique somme toute assez rare dans les autres variétés de l'anglais. Ainsi Brinsley, l'ami du narrateur étudiant dans *At Swim* déclare à plusieurs reprises : « *By God you're the queer bloody man* »¹⁹. Le système des temps grammaticaux est modifié sous l'influence plus ou moins directe du substrat celtophone. Le passé immédiat dont la forme canonique en anglais est « HAVE + JUST + V-EN » se transforme en « BE + AFTER + V-ING » à maintes occasions comme

14. Flann O'BRIEN, *The Third Policeman*, Londres, MacGibbon & Kee Ltd, 1967, p. 62.

15. *Ibid.*, p. 163.

16. R.P. = « *Received Pronunciation* », prononciation « *reçue* » ou standard consignée dans les dictionnaires de phonétique anglaise comme l'ouvrage reconnu par antonomase sous le nom de « *Jones* » (Cambridge University Press).

17. *The Best of Myles*, *op. cit.*, p. 106.

18. Flann O'BRIEN, *Faustus Kelly*, in *Stories and Plays*, Londres, Hart-Davis, MacGibbon, 1973, p. 103-106

19. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, *op. cit.*, p. 23-24. Je souligne en caractères gras dans cet exemple et les suivants.

en témoignent les quelques exemples suivants : « [...] *he was after saying he was half-way down the road* [...] »²⁰, ou « [...] *the Deluge was after coming again* »²¹. Toujours sur le plan verbal, notons que l'auxiliaire du présent simple « *do* » se combine à l'aspect « BE + ING » en structure assertive, voire interrogative, ce qui serait fautif et pour le moins surprenant en anglais standard. On trouve ainsi des phrases comme : « *What does any man be doing in a clump?* »²². Dans la pièce *Thirst*, on rencontre : « *They do be bringin' handcarts up there* »²³ ou encore : « *Does there be crows in the desert ?* »²⁴. Le *present perfect* disparaît des phrases où habituellement il marque la durée d'un événement entamé dans le passé et se prolongeant dans le présent. On trouve ainsi dans la transposition anglaise de *The Poor Mouth* de Patrick C. Power : « *I'm two years waiting now* »²⁵, au lieu de « *I have been waiting for two years now* », ou encore : « *[she] was dying for twenty years in the bed* [...] »²⁶, au lieu de la formulation standard : « *she had been dying for twenty years.* »

Une autre caractéristique de l'anglais parlé en Irlande est l'interférence entre styles direct et indirect, là où on trouve habituellement « *if* » ou « *whether* » voire « *that* » suivis d'un schéma classique Sujet/Verbe/Objet dans la subordonnée. François Chevillet décrit très bien ce phénomène dans *Les Variétés de l'anglais*²⁷. On en trouve un superbe exemple dans la bouche de l'oncle dans *At Swim* : « *Do you think would the religious life appeal to you?* »²⁸.

La langue de notre corpus est donc typiquement irlandaise, sans parler du lexique d'origine gaélique, notamment pour les insultes : « *pulthogue/polthogues* », « *gombeen men* »²⁹, « *(Cork) twisters* »,

20. Flann O'BRIEN, *The Third Policeman*, Londres, *op. cit.*, p. 84.

21. MYLES, *The Poor Mouth*, *op. cit.*, p. 101, je souligne.

22. Flann O'BRIEN, *At Swim*, *op. cit.*, p. 119, je souligne.

23. Flann O'BRIEN, *Thirst*, in *Stories and Plays*, Londres, Hart-Davis, MacGibbon, 1973, p. 84.

24. *Ibid.*, p. 91.

25. MYLES, *The Poor Mouth*, *op. cit.*, p. 79.

26. *Ibid.*, p. 68.

27. François CHEVILLET, *Les Variétés de l'anglais*, Paris, Nathan Université, p. 136-146.

28. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, *op. cit.*, p. 29.

29. *Ibid.*, p. 112, voir aussi *Faustus Kelly*, in *Stories and Plays*, *op. cit.*, qui en regorge, cf. p. 106, 112.

«thullaramawns» «shut your gobbogue³⁰», etc. Cette langue sert notamment à la caractérisation. Elle apparaît souvent chez des personnages stéréotypés comme l'oncle du narrateur dans *At Swim*, les personnages caricaturaux et indéfinis de Shanahan et Lamont, ou encore les étranges policiers qui hantent les campagnes de *The Third Policeman*. L'irlandité de la prose d'O'Brien n'est donc pas lyrique ou idéalisée, elle produit un curieux effet de réel, parfois au service du fantastique comme dans *The Third Policeman*. Monique Gallagher souligne cette authenticité paradoxale quand elle nous dit : « O'Brien a toujours retenu, dans les qualités de l'art de Joyce, sa sensibilité au parler dublinois et la fidélité avec laquelle il le fait vivre dans son dialogue [...] »³¹.

Si O'Brien est fasciné par l'idiome dublinois, c'est parce que l'art de la parole est en soi captivant par son caractère vivant. Idiosyncrasies, clichés, particularismes constituent pour Flann O'Brien un terrain de jeux linguistiques privilégié, fertile en quiproquos, démystifications, ambiguïtés. L'irlandité de la prose de notre corpus participe donc de cette conscience linguistique aiguë. Elle constitue en grande partie le nerf du dialogue, et l'un des ressorts de l'humour. Cette irlandité implique des contours identitaires qui permettent précisément de jouer sur la définition d'une identité. Puisque les bornes sont posées, il est possible de les dépasser, transgresser, comme dans ce chapitre hyperbolique et satirique traitant des *Gaeligores* dans *The Poor Mouth*³², ou la racine « gael » est répétée près de 115 fois :

« *There is nothing in this life so nice and so Gaelic as truly true Gaelic Gaels who speak in true Gaelic Gaelic about the truly Gaelic language. I hereby declare this feis to be Gaelically open! Up the Gaels! Long live the Gaelic tongue*³³ ! »

Le nationalisme est donc bien présent dans notre corpus mais pas en tant que simple credo politique, plutôt comme repoussoir dialectique et véritable révélateur du carcan idéologique imposé à la langue.

30. *The Best of Myles*, *op. cit.*, p. 92.

31. M. GALLAGHER, *op. cit.*, p. 156-157.

32. MYLES, *The Poor Mouth*, *op. cit.*, p. 46-61.

33. *Ibid.*, p. 54-55.

Ambiguïté et nationalisme

On le voit, le thème du nationalisme chez O'Brien est un sujet dont l'ironie et la relativisation ne sont jamais très éloignées. Prenons par exemple cette phrase du narrateur d'*At Swim* :

« *We talked together in a polished manner, utilizing with frequency words from the French language, discussing the primacy of America and Ireland in contemporary letters and commenting on the inferior work produced by writers of the English nationality*³⁴. »

Le lecteur inattentif pourrait se dire qu'il y a là une revanche prise contre l'ancienne puissance coloniale britannique. L'Irlande dominerait ainsi l'Angleterre sur le terrain de la littérature et des idées. Or le style est périphrastique (« *words from the French language* », « *writers of the English nationality* », au lieu de « *French words* » ou « *English writers* »), pompeux (« *utilizing with frequency words from the French language* ») et ironique une fois mis en regard du contexte. En effet, la politesse et le raffinement dont il est question ici : « *in a polished manner* » semblent niés par la suite immédiate des événements :

« *The Holy Name was often taken, I do not recollect with what advertence. Brinsley, whose education and maintenance was a charge on the rates of his native county – the product of a farthing in the pound applied for the purpose of enabling necessitous boys of promising intellect to enjoy the benefits of university learning – Brinsley said that he was prepared to give myself and Donaghy a pint of stout apiece, explaining that he had recently been paid*³⁵. »

Les périphrases interminables et le style ampoulé ne doivent pas tromper, les étudiants en question ne discourent pas posément de littérature, ils poussent des jurons (« *The Holy Name was often taken* ») et se soucient d'alcool dont la consommation est payée par les contribuables du jeune État Libre d'Irlande. Si nous replaçons les

34. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, op. cit., p. 45.

35. *Ibid.*, p. 45.

propos initiaux en contexte, on a donc un groupe d'étudiants fanfarons et pédants qui glorifient l'Irlande tout en dilapidant leurs bourses en buvant des bières. Du reste dans sa rubrique, O'Brien démontre son scepticisme à l'égard du système universitaire irlandais : « *I sincerely believe that if University education were universally available and availed of, the country would collapse in one generation*³⁶. » Il y a donc déflation de tout nationalisme éventuel par l'ironie manifeste du passage. D'ailleurs, si l'on se réfère à l'incipit du roman, les deux auteurs cités sont James Joyce (dont le poids sur la création littéraire irlandaise était jugé excessif par O'Brien lui-même) et Aldous Huxley, « *the eminent English writer*³⁷ ». La prétendue supériorité littéraire irlandaise perd donc en crédibilité. De même, la notion de « *Home Rule* » illustrée dans *The Third Policeman* par l'hystérie collective de la foule vindicative, est-elle ouvertement critiquée³⁸. Dans *At Swim*, la ligue gaélique si typique de l'enthousiasme souvent mécanique du « *Celtic Revival* » pour O'Brien apparaît étroite d'esprit, conservatrice, pro-cléricale, fermée à tout ce qui n'est pas irlandais. La polémique sur la valse montre le ridicule vétilleux que peut incarner ce nationalisme :

« *But after all a ceilidhe is not the place for it, that's all. A ceilidhe is a ceilidhe. I mean, we have our own. We have plenty of our own dances without crossing the road to borrow what we can't wear. [...] The Gaelic League is opposed to the old-time waltz, said Mr Corcoran. So are the clergy*³⁹. »

La tautologie domine, « *A ceilidhe is a ceilidhe* », image de cercle vicieux, d'esprit obtus. Mais c'est *The Poor Mouth* qui dénonce avec le plus de verve satirique les excès bornés du milieu culturel nationaliste irlandais. O'Brien brocarde les esprits à l'origine de la création du mythe de la nation irlandaise éternelle, pure, panceltique. L'Irlande du kilt (écossais) et des « *gaeligores* » est ainsi ridiculisée par O'Brien, comme en témoigne ce passage caustique :

36. Extrait tiré de la rubrique « Cruiskeen Lawn », *The Irish Times*, 2 mars 1966, soit moins d'un mois avant le décès de Myles.

37. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, *op. cit.*, p. 11.

38. Flann O'BRIEN, *The Third Policeman*, *op. cit.*, p. 165.

39. Flann O'BRIEN, *At Swim-Two-Birds*, *op. cit.*, p. 133-134, je souligne.

« *Crowds came from Dublin and Galway city, all with respectable, well-made clothes on them; an occasional fellow without any breeches on him but wearing a lady's underskirt instead. It was stated that such as he wore Gaelic costume and, if this was correct, what a peculiar change came as a result of a few Gaelic words in your head! There were men present wearing a simple unornamented dress – these I thought, had little Gaelic; others had such nobility, style and elegance in their feminine attire that it was evident that their Gaelic was fluent. I felt quite ashamed that there was not even one true Gael among us in Corkadoragha*⁴⁰. »

Ici le malentendu est total. La culture gaélique officielle des cercles celtiques urbains est tellement éloignée de la réalité du quotidien dans le *Gaelacht* que personne ne peut s'y identifier. Le narrateur est stupéfait de voir des hommes affublés de jupes. L'ironie est manifeste. La vision de l'irlandité présentée par les *Gaeligores* est reconstruite, artificielle, mythologique, erronée et procède d'une lecture très biaisée et partielle de l'histoire des Celtes. Les mêmes préjugés sur la langue gaélique sont vigoureusement dénoncés dans la scène qui clôt le chapitre 3, où un *Gaeligore* (excès de la satire oblige) est admiratif face aux grognements d'un porc dans la pénombre d'un pub. Car pour ce *Gaeligore* fanatique et collecteur d'échantillons linguistiques :

« [...] *good Gaelic is difficult but [...] the best Gaelic of all is well-nigh unintelligible. [...]*

*I do not know whether it was Gaelic or English or a strange irregular dialect which was in the old speech which the gentleman collected from among us here in Corkadoragha but it is certain that whatever was uttered that night, came from our rambling pig*⁴¹. »

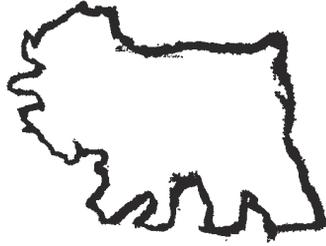
Finalement, cette idéologie étriquée est à l'image du « *sea-cat* » représenté page 77 et rappelant facétieusement la forme de l'île d'Irlande : monstrueuse.

40. MYLES, *The Poor Mouth*, op. cit., p. 51-52.

41. *Ibid.*, p. 44-45.

The Old-Fellow looked closely at the picture* and a shadow crept over his visage.

- If that's how it is, son, said he fearfully, it's good news that you're alive today and in your health among us. What you met last night was the Sea-cat!
The Sea-cat!!



* The good reader will kindly notice the close resemblance between the Sea-cat, as delineated by O'Coonassa, and the pleasant little land which is our own. Many things in life are unintelligible to us but it is not without importance that the Sea-cat and Ireland bear the same shape and that both have all the same bad destiny, hard times and ill-luck attending on them which have come upon us.

Ainsi, l'Irlande et sa quintessence identitaire⁴², à savoir le gaélique, se trouvent traitées avec une ironie réflexive. Monstruosité cartographique se met alors à rimer avec monstruosité lexicographique.

Gaélique chaotique : une langue impossible et proliférante ?

Ce qui sous-tend *The Poor Mouth* et un nombre conséquent de chroniques de Myles na gCopaleen est la dimension excessive, effrayante du gaélique. En effet, en sus du sens tautologique du terme *monstrueux* (« qui est propre à un monstre »), le Robert 1 nous

42. En effet l'irlandais est selon la constitution (qu'il s'agisse du texte de 1922 ou 1937) la première langue officielle devant l'anglais. Paradoxe saisissant dans un pays celtique où la langue la mieux et la plus utilisée demeure malgré tout l'anglais. O'Brien développe un point de vue à la fois ironique et convaincant sur ce thème constitutionnel dans *Further Cuttings from Cruiskeen Lawn* (Kevin O'Nolan, dir.), Londres, Hart-Davis, MacGibbon, 1976, p. 137. Citons : « *I regret to announce that the Constitution, your ultimate and fundamental statement of your Irish identity and destiny, is an unconscionably careless document. Some of the English is bad and most of the Irish is disgracefully bad. More, the two languages frequently express dissimilar and mutually repugnant meanings in stating what purports to be the same Article.* » Quand on songe que cette chronique a été publiée en première page du vénérable *Irish Times*, on comprend la portée iconoclaste de la pensée d'O'Brien.

offre en guise de définition plus précise ceci : «qui est d'une taille, d'une intensité prodigieuse et insolite» ou encore : «qui choque extrêmement la raison, la morale». O'Brien nous laisse entrevoir une langue improbable, irrationnelle, une langue proliférante jusqu'au non-sens. Ses attaques visent alors l'un des gardiens du temple lexicographique : Dinneen, qui est un peu à l'irlandais ce que Littré fut au français au XIX^e siècle. Et Dinneen⁴³ sort de l'épreuve passablement égratigné. La figure singulière de Pádraig Ó Duinnín offre même par moments une certaine résonance avec celle abracadrante du savant fou de Selby dans *The Third Policeman*. Et si l'on examine le lien entre ces deux figures, on s'aperçoit que c'est bien le rapport au langage, erratique en diable quant au réel, qui les réunit. Ainsi : «*De Selby has some interesting things to say on the subject of houses. [...] Elsewhere he defines a house as a 'large coffin', a 'warren', and 'a box'*⁴⁴.»

Qu'est-ce donc qu'une maison ? De Selby répond par une suite de métaphores déroutantes : un large cercueil, une garenne, une boîte. Le langage devient fuyant, imagé et, du même coup, inadéquat à rendre la réalité de façon rigoureuse. Mais n'est-ce pas là précisément l'essence de la langue irlandaise selon Dinneen et ce qu'en dit O'Brien ?

« *The Irish lexicographer, Dinneen, considered in vacuo is, heaven knows, funny enough. He just keeps standing on his head, denying stoutly that piléar means bullet and asserting that it means 'an inert thing or person'. Nothing stumps him. He will promise the sun moon and stars to anybody who will catch him out. And well he may. Just take the sun, moon and stars for a moment. Sun, you say is grian. Not at all. Dinneen shouts that grian means 'the bottom (of a lake, well)'. You are a bit nettled and mutter that, anyway, gealach means moon. Wrong again. Gealach means 'the white circle in a slice of a half-boiled potato,*

43. Le père Patrick Dinneen est né le 25 décembre 1860 (jour prédestiné pour un futur prêtre), à Rathmore et décédé le 29 septembre 1934 à Dublin. On se souvient surtout de lui pour son *Irish-English Dictionary* publié d'abord en 1904 pour la Irish Texts Society puis constamment enrichi jusqu'à sa mort.

44. Flann O'BRIEN, *The Third Policeman*, *op. cit.*, p. 22.

turnip, etc.' In a bored voice he adds that réalta⁴⁵ (of course) means 'a mark on the forehead of a beast'. Most remarkable man. Eclectic I think is the word.

That of course, is why I no longer write Irish. No damn fear. I didn't come down in the last shower. Call me a bit fastidious if you like but I like to have some idea of what I'm writing. Libel, you know. One must be careful. If I write in Irish what I conceive to be 'Last Tuesday was very wet,' I like to feel reasonably sure that what I've written does not in fact mean 'Mr So-and-So is a thief and a drunkard'⁴⁶. »

Le style dans ce passage est satirique, faisant de Dinneen un doux dingue qui divague et de l'irlandais une langue obscure impropre à désigner les éléments les plus habituels du quotidien comme la lune ou le soleil. On pourrait, en effet, se contenter de l'interprétation épigraphique dans d'autres contextes, mais O'Brien reprend ce thème de l'inadéquation de l'irlandais à faire sens et à transcrire le réel trop souvent pour que l'on balaie l'idée qu'effectivement sa vision de l'irlandais révèle son caractère digressif, insaisissable, parfois aberrant. Nous avons déjà fait référence à l'inintelligibilité du « bon » gaélique qui, si l'on croit les souvenirs comiques de Bonaparte O'Coonassa⁴⁷, ressemble aux grognements d'un cochon. La même idée de grognement incompréhensible ouvert à toutes les exégèses possibles se retrouve développée dans *The Best of Myles* avec une nouvelle fois pour cible Dinneen, rappelant incidemment de Selby et son *Codex*⁴⁸, également indéchiffrable : « *The signal distinction of the manuscript is that not one word of the writing is legible*⁴⁹. » On voit donc s'insinuer de façon récurrente un thème inquiétant et drôle chez O'Brien, celui de la disjonction radicale entre le réel d'une part et sa représentation d'autre part, problématique chère à un philosophe français contemporain comme Clément Rosset qui identifie une *idiotie* du réel⁵⁰. Ainsi, il y a possibilité pour qu'une langue, et entre toutes le gaélique, ne dise rien de clair. De même, l'hypothèse

45. Réalta = étoile.

46. *The Best of Myles*, *op. cit.*, p. 276-277.

47. MYLES, *The Poor Mouth*, *op. cit.*, p. 44.

48. FLANN O'BRIEN, *The Third Policeman*, *op. cit.*, p. 150.

49. FLANN O'BRIEN, *The Third Policeman*, *op. cit.*, p. 150.

50. CLÉMENT ROSSET, *Le Réel Traité de l'idiotie*, Paris, les Éditions de Minuit, 1977.

qu'une écriture ne signifie absolument rien d'objectif ou sensé et soit donc littéralement indéchiffrable est à prendre sérieusement en considération. Le réel demeure *in fine* impénétrable, irréprésentable en dépit de la conscience humaine. De ce fait potentiellement universel, O'Brien fait un trait typique – et comique – de l'irlandais et ce par un biais inattendu : sa richesse polysémique. Les mots en gaélique veulent dire tellement de choses qu'ils finissent par ne plus rien signifier, en un phénomène de prolifération suivi de saturation puis de disparition du sens précis. Dans l'extrait suivant, O'Brien pousse ce raisonnement jusqu'au non-sens, dans un crescendo de détails minutieux. De manière très irlandaise, par l'emploi superfétatoire de l'article défini *the*, la chronique qui nous intéresse s'intitule : « *THE GAELIC* ». S'agit-il de la seule langue gaélique désignée par un irlandisme ? Des celtes (« *Gaels* ») en général ? des choses gaéliques en général ? Ces différentes interprétations ne sont pas à exclure. Ce qui est à noter c'est précisément cette réflexivité ambiguë du texte, cette conscience ironique de soi.

« There is scarcely a single word in the Irish (barring, possibly, Sasanach) that is simple and explicit. Apart from words with endless shades of cognate meaning, there are many with so complete a spectrum of graduated ambiguity that each of them can be made to express two directly contrary meanings, as well as a plethora of intermediate concepts that have no bearing on either. And all this strictly within the linguistic field. Superimpose on all that the miasma of ironic usage, poetic licence, oxymoron, plamá's⁵¹, Celtic evasion, Irish bullery and Paddy Whackery, and it is a safe bet that you will find yourself very far from home. Here is an example copied from Dinneen and from more authentic sources known only to my little self [...]»⁵². »

Un détail ici révélateur et ironique se trouve dans la mention de « *sasanach* » (= saxon, anglais, à rapprocher du breton *saozneg*). L'Irlandais ne comprend rien de limpide, rien de simple, rien d'explicité à l'exception notable de l'Autre c'est à dire le Saxon, celui d'en face, image supplémentaire d'une langue doublement vide qui tire sa

51. Plamas : flagornerie, flatterie.

52. *The Best of Myles*, op. cit., p. 278.

substance d'une opposition dialectique paradoxale. Sans Saxons pas d'Irlandais, mais impossible de définir en soi l'Irlandais. On trouve le même procédé à la mention des mots pour le moins curieux sous la plume d'un auteur de littérature : « *the miasma of ironic usage, poetic licence, oxymoron* », littéralement : « les miasmes de l'ironie, de la licence poétique et de l'oxymore ». O'Brien déconstruit son propos au fur et à mesure qu'il le construit car précisément, son texte est ironique, métaphorique et donc poétique, empli de licences poétiques et d'antiphrases. « *Miasma* » est un terme très fort et péjoratif qui s'applique justement au texte en construction qui vient parasiter, déranger, réorganiser les référents idéologiques existants. La litanie qui s'ensuit est stupéfiante tant le contenu sémantique suscité par le mot très court « *cur* » semble tiré par les cheveux. Le comique du non-sens couronne le comique de la disproportion : « *cur* » désigne la dentition d'un leprochaun, le furoncle d'un héron, un biscuit à mouton, le gonflement d'un boyau de lièvre avec une pompe à vélo, le bruit fait dans une maison vide par une personne non autorisée etc. La règle de la réflexivité ironique s'impose, il s'agit de fadaïses, d'histoires à dormir debout typiquement irlandaises, c'est-à-dire précisément des « *Irish bullery* » et « *Paddy Whackery* » fallacieusement dénoncées. L'énumération va jusqu'à l'épuisement du procédé :

« *Cur, g. curtha and cuirthe, m. –act of putting, sending, sowing, raining, discussing, burying, vomiting, hammering into the ground, throwing through the air, rejecting, shooting, the setting or clamp in a rick of turf, selling, addressing, the crown of cast-iron buttons which have been made bright by contact with cliff-faces, the stench of congealing badgers'suet, the luminance of glue-lice, a noise made in an empty house by an unauthorized person, a heron's boil, a leprachaun's denture, a sheep-biscuit, the act of inflating hare's offal with a bicycle pump, a leak in a spirit level, the whine of a sewage farm windmill, a corncrake's clapper, the scum on the eye of a senile ram, a dustman's dumpling, a beetle's faggot, the act of loading every rift with ore, a dumbman's curse, a basket, a 'kur', a fiddler's occupational disease, a fairy godmother's father, a hawk's vertigo, the art of predicting past events, a wooden coat, a custard-mincer, a blue-bottle's 'farm', a gravy flask, a timber-mine, a toy craw, a porridge-mill, a fair-day donnybrook with nothing barred, a stoat's stomach-pump, a broken –*

*But what is the use? One could go on and on without reaching anywhere in particular*⁵³. »

44 définitions sont ainsi suggérées. L'effet d'accumulation et de surenchère dans la gradation est marqué par une conscience réfléchie de sa gratuité : «*But what is the use? One could go on and on without reaching anywhere in particular.*» La conclusion du passage constitue à cet égard un sommet de la raillerie :

*«The plight of the the English speaker with his wretched box of 400 vocal beads may be imagined when I say that a really good Irish speaker would blurt out the whole 400 in one cosmic grunt. In Donegal there are native speakers who know so many million words that it is a matter of pride with them never to use the same word twice in a life-time. Their life (not to say their language) becomes very complex at the century mark*⁵⁴. »

Exagération (400 lexèmes prononcés simultanément ne constituent pas une réalité envisageable sérieusement, même dans le *Gaeltacht*), métaphore cocasse et hyperbolique par l'adjectivation grandiloquente (« *one cosmic grunt* »), euphémisme et exagération combinées – «*Their life (not to say their language) becomes very complex at the century mark*» –, nous amènent à une conception du langage purement idiosyncrasique. L'idée d'un locuteur ne prononçant jamais deux fois le même mot par fierté est absurde et drôle par son excès caricatural et paradoxal. L'anecdote joue sur le cliché du fier Irlandais poète créateur tout en soulignant le fait qu'un langage collant trop à la réalité du locuteur, en d'autres termes un langage fait d'*hapax legomena*, serait ingérable, incompréhensible. On connaît l'aversion d'O'Brien à l'encontre des clichés, et son «*Catéchisme du cliché*» l'a institué en véritable pourfendeur du prêt-à-penser. Mais son texte lui-même, si l'on adopte un mouvement derridéen de déconstruction, nous rappelle qu'il est nécessaire d'utiliser un fonds commun d'idées déjà conçues et partagées pour nous faire nous comprendre, sous peine de prendre le risque de tomber dans ce que Rosset appelle l'idiotie du réel⁵⁵ ; à savoir son caractère tellement

53. *Ibid.*, p. 278-279. « *cur* » renvoie au verbe anglais « *put* ».

54. *Ibid.*, p. 279.

55. Cf. Clément ROSSET, *Le Réel Traité de l'idiotie*, op. cit.

étrange, singulier et incommunicable que le locuteur adopte la figure de l'« idiot ». La racine étymologique de ce mot (« idiot ») est bien identique à celle d'« idiosyncrasie » (du grec *idiosugkrasia* : tempérament particulier, trop particulier ici sans doute). On peut donc dire que l'attitude de Flann O'Brien quant à l'irlandité est des plus complexes, car réflexive et ironique. Moquant les excès lyriques et subjectifs d'un Patrick Dinneen, il joue plus volontiers sur les registres du pastiche, de la méfiance/défiance ludiques et de la déconstruction, ce faisant, sa démarche est d'une ambiguïté remarquable car sa critique féroce de l'Irlande conduit plus que jamais à une surassertion sans commune mesure du particularisme irlandais. Sans doute cette dynamique contradictoire du texte est-elle due à la profonde spécularité des procédés stylistiques employés. O'Brien est donc ainsi un auteur typiquement irlandais sans tomber pour autant dans le piège de l'écriture identitaire militante, folklorisante ou monologique, à la manière de sa vision jubilatoire de Saint Patrick.

« *Two St. Patricks? We have four of the buggers in our place and they'd make you sick with their shamrocks and shenanigans and bullshit* »⁵⁶. »

56. Flann O'BRIEN, *The Dalkey Archive*, Londres, MacGibbon & Kee, 1964, p. 35.

Amélie DOCHY*

Pleasing, Emotionally Touching and Convincing: Erskine Nicol's Painting of Ireland and the Irish in the Mid-Nineteenth Century

Erskine Nicol (July 1825–8 March 1904) was a Scottish painter who lived in Dublin between 1845 and 1850. When he went back to Scotland, his paintings attracted the attention of the British public for their fine quality, lively colours and the scenes taken from everyday life. By the 1850s, Nicol was already famous and was celebrated by art critics as *the* painter of Ireland and Irish themes. He then moved to London in 1862, joined the Royal Academy as an Associate in 1866, and had exhibitions in a variety of places in the capital (notably at the Crystal Palace), in Birmingham, Leeds, Edinburgh, as well as in numerous private galleries. His paintings were so widely reproduced in contemporary art magazines and books that they provided a visual definition of Irish identity, or what he thought to be Irish identity, a significant political issue at the time. In fact, by the 1880s, Nicol was so influential that any new representation of Ireland was frequently compared to his. Indeed, he managed to touch and convince his public, and simultaneously brought home political messages, particularly when his works were focused on emigration, evictions, or

* Docteur en anglais, Université de Toulouse II.

the predicaments of Irish peasants. How did he convince the British to share his point of view? This paper will explore Nicol's artistic power to convince through his representations of political issues. First, he was seen as a trustworthy artist, as he regularly travelled in Ireland. Then, he presented convincing subjects, as he mirrored the events depicted in the newspapers. Finally, his paintings had an emotional effect on the viewer, which helped raising the interest of the British public toward Irish issues.

“What all people prefer is preferable to what all do not¹”

Nicol knew the codes which were liable to please his middle-class and upper-middle class audience. Indeed, his paintings are inspired by the popular artistic styles of his day, such as genre painting. Genre painting was appreciated by the Victorians because it depicted scenes from everyday life, in a manner which was inspired by Dutch and Flemish paintings of the sixteenth century. In Scotland, genre painting was made particularly visible on the walls of the Royal Scottish Academy, where Nicol exhibited his first works in the 1840s. At the time, one of the most famous British painters was Nicol's fellow countryman, David Wilkie (1785-1841). The latter had, like Nicol after him, attended the Trustees' Academy, and in his first works, he focused on “the life and manner of the common people²”. After a stay in Ireland in 1835, Wilkie introduced to the British public two large canvasses entitled *The Peep-O-Day Boy's Cabin* (1835-1836) and an *Irish Whiskey Still* (1840), which, according to Fintan Cullen, “conveyed to the metropolis a visual summation of centuries of generalized readings of Ireland: a peasant class who thrived on criminality³”. In London, this prejudiced approach was yet quite popular, as it offered a sense of drama, so beloved by the Victorians. Nicol was influenced by this type of iconography, as his works are redolent of Wilkie's subjects and style. In his oil on canvas called

1. ARISTOTLE, *On Rhetoric*, transl. George A. Kennedy, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 70.

2. David & Francina IRWIN, *Scottish Painters, At Home and Abroad, 1700-1900*, London, Faber & Faber, 1975, p. 171.

3. Fintan CULLEN, *Visual Politics: the Representation of Ireland 1750-1930*, Cork, Cork University Press, 1997, p. 116.

Notice to Quit, one may recognize the brown and green hues used by Wilkie in his works, although his characters are less romanticized.



Erskine Nicol, *Notice to Quit*, oil on canvas, 72 x 105.5 cm, 1862, private collection. © Amélie Dochy, all rights reserved.

Moreover, when Nicol's canvas was exhibited in the Royal Academy in 1862, it reminded contemporary viewers of another painting by Wilkie named *Distraint for Rent*, dating back to 1815. For instance, James Dafforne wrote about the favourable reception won by the painting, as well as its affiliation to Wilkie's work:

“[...] No work [Nicol] had hitherto put before the public in London gained such general favourable criticism as his *Notice to Quit* which, as regards subject especially, would serve as a companion to Wilkie's *Distraint for Rent*. It was in the Academy exhibition of 1862, and shows an Irish Cabin of such utter wretchedness that one wonders it would ever be the abode of humanity; and yet its inmates are a married couple, a sick child, and the aged mother of one of the pair. At the door stands the process-server, whose looks certainly do not betoken a disposition to soften the painful nature of his mission by any display of gentleness and suavity: his business is simply to get rid of the tenants, and he is callous to any appeal that might be made to him. The

wife clings to her husband in despair, and the latter mingles his ban with anathemas of the old woman, who holds up a crucifix to arrest the step of the sheriff's officer. The story is told with great vividness and truth." (James Dafforne, *The Art Journal*, London, Virtue, 1870, p. 66.)

The work was deemed truthful by contemporary viewers, as they were well prepared to accept this type of representations. Respecting the style and the themes introduced before him by artists such as Wilkie, Nicol succeeded in pleasing his public. Thus, he applied, though probably unconsciously, Aristotle's maxim "What all people prefer is preferable to what all do not". His depiction of this Irish family incorporated elements of genre painting, including the depiction of everyday life, but also of drama, as the viewer may guess the sad fate of these farmers.

A reliable witness

In addition, as Nicol lived in Ireland at the time of the Great Famine (1846-1851), he was a direct witness to the consequences of potato blight on the Irish population. Contrary to George Frederick Watts, he did not choose to represent famished peasants, but he developed the themes of evictions and emigration in many of his works. It is true that between 1846 and 1854, historians believe that 500 000 tenants were evicted by landlords⁴, and more than one million Irish men and women emigrated to Great Britain, and to North America⁵. Thomas Martin Devine notes that those who

4. Laurent COLANTONIO, «La Grande Famine en Irlande (1846-1851) : objet d'histoire, enjeu de mémoire», *Revue Historique*, n° 644, octobre 2007, p. 899-925, p. 906. This figure is not only explained by the poverty triggered by potato blight. British legislation is another factor accounting for it, such as the sadly notorious Gregory clause. This clause was passed by the British government in 1847 to amend the Irish Poor Law, and excluded from public relief any peasant who held a land of more than a quarter of acre. Therefore, landlords began to evict the peasants who possessed more than a quarter of an acre, in order not to give them relief themselves. These massive evictions were also linked to the landlords' will to modernize Irish agriculture (see James S. Donnelly, "Mass Eviction and the Irish Famine: The Clearances Revisited", in Cathal Poirteir ed., *The Great Irish Famine*, Dublin, Mercier Press, 1995, p. 155-173, p. 159-160).

5. Peter Murray writes "Predictably, because it was a traffic shameful to national

had some means left for America, whereas the poorest emigrated to Great Britain, as the journey was cheaper as well as quicker⁶. As he chose to represent an Irish couple ready to leave their native town, Nicol proved that he was conscious of this reality. In *Irish Emigrants Waiting for the Train*, a painting exhibited at the Royal Academy in 1864, the artist shows an Irish couple waiting at Ballinasloe station for the Galway train which, according to Síghle Bhreathnach-Lynch, “will take them away from the homeland forever⁷”. The art historian believes that in the painting, “there is nothing [...] to motivate the spectator into questioning the reasons for having to leave⁸”. Indeed, as hundreds of Irish migrants came to Great Britain, the British were well aware of the reality of Irish emigration, and as a consequence, the theme developed by Nicol in *Irish Emigrants Waiting for the Train* depicted an undeniable truth in the eyes of his public. Thus, the artist presented himself as a trustworthy witness, or as someone who could show his good knowledge of his subject, which allowed the public to adhere to his vision of Ireland.

In *Irish Emigrants*, the melancholic expression of the woman hints at the hardships that the couple had to face before making the decision to leave, which calls for the viewer’s compassion. The troubles of these characters are directly linked to their belonging to Ireland, as is suggested by the details painted by Nicol. For example, the Irish identity of the woman is made clear by the artist, who resorts to several physical characteristics which, in his view, alluded to her Irishness: the wife is fair-skinned, dark-haired, and she wears a yellow headscarf, like many other Irish women painted by Nicol. Such pictures offered useful insights into Irish emigration to his

pride, there are few paintings depicting emigrants departing from Ireland’s ports” (Peter MURRAY, “Realism versus Romanticism in Framing National Identity”, *Whipping the Herring, Survival and Celebration in Nineteenth-Century Irish art*, Cork, Crawford Art Gallery and Gandon Editions, 2006, p. 11-23, p. 17).

6. Thomas Martin DEVINE, “The Great Irish Famine and Scottish History”, in Martin J. Mitchell ed., *New Perspectives on the Irish in Scotland*, Edinburgh, Birlinn, 2008, p. 21-30, p. 22.

7. Síghle BHREATHNACH-LYNCH, *Ireland's Art*, Omaha, Creighton University Press, 2007, p. 62.

8. *Ibid.*

contemporary public, but also to art lovers of the next generations. Cyril Barrett, in his study of Irish nationalism and art, concludes:

“The best studies of the famine, eviction, destitution and emigration were made by a Scotsman, Erskine Nicol, who studied and worked in Ireland from 1845 till 1850 [...]. But Nicol’s work could hardly be called nationalistic: it was sympathetic reporting.” (Cyril Barrett, “Irish Nationalism and Art, 1800-1921”, *Studies: An Irish Quaterly Review*, vol. 64, n°256 (Winter, 1975), p. 393-409, p. 401).

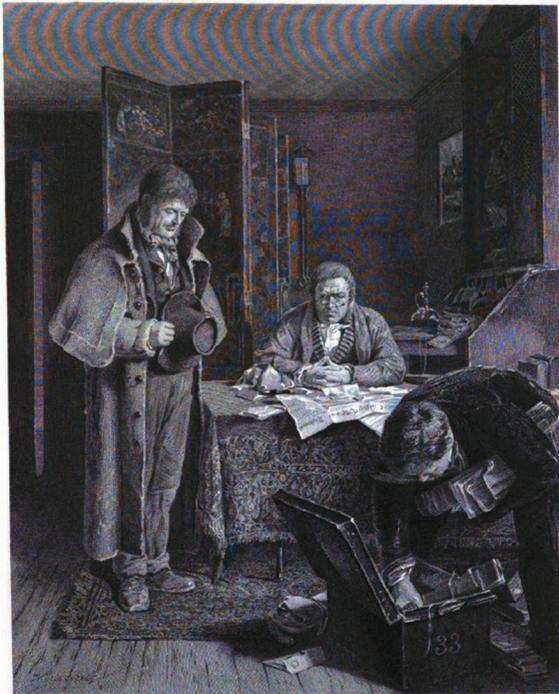


Erskine Nicol, *Irish Emigrants Waiting for the Train*, oil on canvas, 71 x 53 cm, 1864, Sheffield Museums. © Amélie Dochy, all rights reserved.

Nicol convinced his public that his representations were faithful to the scenes that he witnessed, and that he was, consequently, a reliable reporter. Furthermore, the scenes represented in his paintings were all the more convincing as they depicted what Nicol’s audience could read in newspapers.

In the nineteenth century, the Irish question was at the forefront of British politics, and the troubles in Ireland were carefully reported by newspapers and magazines. Interestingly, the press became more

and more influential in this century, especially as it was widely circulated. So at the end of the Great Famine, newspapers influenced public opinion when they laid the blame on absentee landlords for the misery and predicaments of Irish peasants, as most of them failed to support their tenants. Thus, those who possessed land in Ireland but lived in Great Britain, leaving the responsibility of their properties to agents, became the target of the British press in the 1860s. They were accused for ignoring the distress of the people who worked on their lands, and for not performing their moral duty. It is in this context that Nicol's work, *Renewal of the Lease Refused*, was exhibited at the Royal Academy in 1863.



The Renewal of the Lease Refused, black and white engraving by Robert Charles Bell after Nicol's canvas, c. 25.5 x 33 cm, published on the 1st of March 1870 in *The Art Journal*, London. © Amélie Dochy, all rights reserved.

The work was celebrated by art critics, and was reproduced in magazines in the form of engravings, which made it more popular. The impression shows a dignified Irish peasant, who has come in the office of an estate agent in order to renew his lease, but as the latter refuses, he stands in an embarrassed manner. The viewer may imagine that, deprived of any resources to live on, the peasant and his family are condemned to a life of misery. In this scene, the agent is grimacing, as if to mean that he cannot do anything else, and that it is not in his power to change the decision. This makes the absence of the landlord even more conspicuous: not only is he absent from the scene, but communication with him is impossible for the farmer. Thus, he does not have the chance to explain the consequences of such a decision to the person who made it. So, what Nicol demonstrated in this work was based on the common beliefs of the time, which reinforces the artist's argument. Interestingly, in 1864, a reviewer remarked the violence underlying in such a situation:

“Of course, one guesses how it will end. The poor fellow will be turned out; and some fine night when the agent is riding home from the market town with a comfortable quantity of potheen in him a shot will sputter from behind the hedge, and an Irish nobleman, mostly resident in London, will have to look out for another agent to manage his affairs, and in the market town some six months hence there will be a poor devil to hang who will not be persuaded—let the priest talk over so much—that he is a great sinner on account of the deed which dooms him.” (“The Royal Scottish Academy's Exhibition, Third Notice”, *The Caledonian Mercury*, Edinburgh, 18 February 1864, Issue 23282.)

This interpretation can be surprising today, especially as Nicol's protagonist does not express any sign of violence. But one has to bear in mind that contemporary viewers regularly read tales of murdered agents and police officers in the press, especially with the rise of Fenianism (in 1867), an armed organization struggling to set up a republic in Ireland, and then of the Land League, led by Parnell from 1878. Even if the second organization did not entice to physical violence, both movements were associated with violent behaviours, especially in satirical magazines such as *Punch* or *Judy*⁹.

9. *Punch* and *Judy* were both comic weeklies which were established in the middle

It is true that whenever one has to prove a point, it is easier to select an example, to analyse it, and to declare that, if your conclusion is true for this particular situation, it is most probably true for similar situations. This rhetorical tendency to generalize is another aspect of Nicol's work, which associated violence with the peasant class. This had already been done by David Wilkie, as we have seen, and this is another common point between both painters. In numerous paintings by Nicol, Irish peasants are often represented as violent or boorish characters. This is the case of the oil on board *Paying the Rent*, dated 1852.



Erskine Nicol,
Paying the Rent,
oil on board,
32 x 25 cm, 1852,
private collection.
Image courtesy of
James Adam's.

of the nineteenth century. Created in 1841, *Punch* was characterized by its caricatures which offered an entertaining vision of contemporary issues, just like *Judy*, which was published between 1867 and 1907. However, both publications differed in their political perspectives, and *Punch* frequently adopted a point of view which was less conservative than the one found in *Judy*. See Michael DE NIE, *The Eternal Paddy, Irish Identity and the British Press, 1798-1882*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2004, p. 27-35.

In this work, the viewer discovers a sturdy Irishman, dressed in a shabby greenish jacket, whose face shows the smile of a crazed gunman. This type of representation was linked to the policy of the Land League, which encouraged peasants to resist evictions when they did not have the money to pay for the rent. This theme was illustrated by other Nicol's works. A year before *Paying the Rent*, he had exhibited at the Royal Scottish Academy a painting called *A Word or Two on the Rent*, a signifying title, and twenty years later, he came back to the subject with a drawing entitled *His Rent Day*. By repeating similar scenes of this kind, Nicol associated the paying of the rent with violence, an association that his public accepted as a general truth. However, the contemporary viewer will note that these pictures are closer to caricature than to reality.

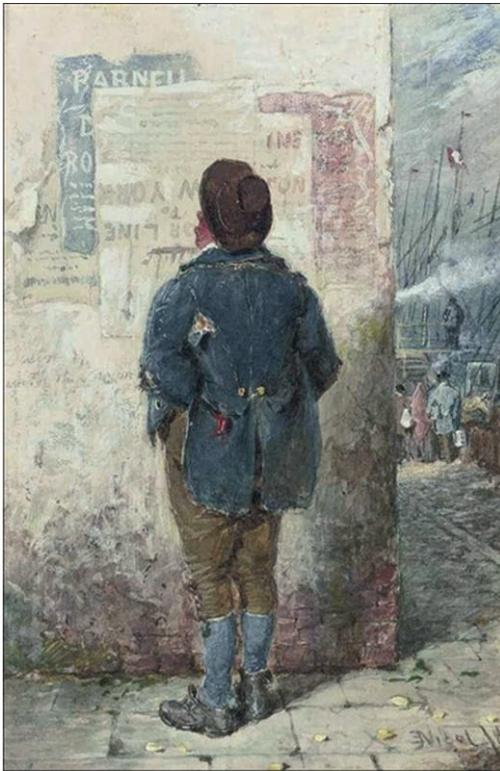
Playing with humour and pathos

In the nineteenth century, caricatures of Irishmen were sources of humour for the British public. Of course, these derogatory images were not as well appreciated in Ireland as in Great Britain, but as Nicol mainly sold his caricatures in England and in Scotland, the artist could play with this humorous genre. Thus, he created what Fintan Cullen has called his type of “rustic buffoon¹⁰”. Laziness, backwardness, lack of refinement and manner were the main characteristics of the men that he presented in his humorous pieces. This goes back to Aristotle's definition of humour—these are the only words that we have referring to his lost treaty on comedy, which used to be parts of his *Poetics*, but which has mysteriously disappeared—“some [forms of humour] are appropriate for a gentleman to use and some are not. Each speaker will take up what suits him. Mockery is more gentlemanly than buffoonery; for the mocker makes a joke for his own amusement, the buffoon for the amusement of others¹¹”. In other words, Nicol's form of humour belonged to the second category, as he wanted to entertain his audience. Unsurprisingly, he resorted to buffoons to do so. Playing on the widespread British cliché that the Irish lacked education, he painted *The Pursuit of Knowledge under*

10. Fintan CULLEN, “Nicol, Erskine”, in Jane Turner ed., *Dictionary of Art*, London, Macmillan, 1996, 34 vols., vol. 23, p. 106-107.

11. ARISTOTLE, *op. cit.*, p. 248.

Difficulty. This watercolour was probably made by the end of the 1870s or in the 1880s, as the name of Parnell is written on one poster, which could be an election poster then. In front of it stands an Irishman, turning his back to the viewer. He is on a quayside, in front of a wall where posters are stuck, and he seems to be reading one of them, which gives details regarding the steam line to New York. The “difficulty” foreshadowed in the title is obvious: this poster is upside down, and the man plunges his hands into the back pockets of his trousers.



Erskine Nicol, *The Pursuit of Knowledge under Difficulty*, watercolour, 18 x 11.5 cm, private collection. © Amélie Dochy, all rights reserved.

Although his face is partially hidden by his brown hat, we may also clearly distinguish his grimace, with his lower lip protruding. His posture expresses perplexity, and the humour resulting from this effort is at the expense of the protagonist. The title is even more

significant if the viewer knows that *The Pursuit of Knowledge under Difficulty* used to be the title of a book designed to help the autodidact to learn reading and writing¹². In his paintings of Irishmen, Nicol often resorted to mockery, a form of humour which was particularly easy as the nineteenth century was marked by the development of racial theories. In these so-called scientific essays, the authors claimed that the Irish belonged to a different human race (the Celts), much inferior to the British (the Anglo-Saxons), and some contemporaries went as far as speaking of “white chimpanzees”, like Charles Kingsley, – an English priest and writer (in a letter to his wife¹³). So Nicol’s clients appreciated this touch of humour¹⁴, which accounts for the painter’s success: he convinced his public to buy his works by making them laugh and cry.

Indeed, Nicol played with the emotions of his public, another rhetorical technique which helped to convince art collectors to buy works. Aristotle states: “The emotions are those things through which, by undergoing change, people come to differ in their judgements and which are accompanied by pain and pleasure, for example, anger, pity, fear, and other such things and their opposites¹⁵”. The pity of the viewer is particularly aroused in Nicol’s oil on canvas of 1853, *An Ejected Family*¹⁶. It represents a whole family, made of seven characters, who have just been evicted from their cottage. Their gloomy future is predicted by the bad weather, and by the woman crying on the right-hand side. Moreover, the vision of their farm

12. David NEWSOME, *The Victorian World Picture*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1997, p. 147.

13. Quoted by L. Perry CURTIS, *Anglo-Saxons and Celts, A Study of Anti-Irish Prejudice in Victorian England*, Bridgeport, Connecticut, 1968, p. 84.

14. “The wit, and humour, and peculiar character of the Irishman have proved an unfailling source of amusement [...] in England: the pictures drawn of [Erskine Nicol] by his own countrymen [...] have beguiled many a weary hour on the bed of sickness and suffering, and, for a time at least, have dispelled the gloom which overshadowed the heart”. James DAFORNE, “Erskine Nicol, RSA, ARA”, *The Art Journal*, London, Virtue & Co., 1870, vol. 9, p. 65. Interestingly, Nicol’s representations of Ireland were so predominant in his work that some contemporaries, neglecting his Scottish origins, thought that he was Irish.

15. ARISTOTLE, *op. cit.*, p. 113.

16. The painting can be seen on the website of the National Gallery of Ireland, at the following address: http://www.nationalgallery.ie/en/aboutus/Images_and_Licensing/Print_Sales/Irish_History/Nicol.aspx.

in the background, in the only sunny part of the painting, stands in sharp contrast with their current predicament. This contrast allows the viewer to understand the importance of their loss: they have lost their place to live, but also their means of subsistence. Our sympathy is roused by the impending troubles awaiting all the members of this family, including unemployment and hunger. In addition, all ages are represented on the canvas; there are a baby, a child, two women including the mother, two men with the father in the prime of his life, and a miserable grandfather. This favours identification as people “pity those like themselves in age, in character, in habits [...], for in all these cases something seems to apply more to the self¹⁷”. This is why the canvas is all the more poignant and touching. With this work, Nicol showed that he was not only a painter of humorous scenes, but also a painter of contemporary tragedies.

Conclusion

By the 1870s, Erskine Nicol had become very famous thanks to the exhibitions of his works in the British Isles. His paintings were appreciated in Great Britain, and his landscapes and positive depictions of Irish life were equally well accepted in Ireland. He was called “a most skilful delineator of Irishmen and Irish manners¹⁸” or the “well-known delineator of Irish character¹⁹”, whose works were “notable contributions²⁰” to the exhibitions at the Royal Scottish Academy, since “Wilkie’s mantle” had “gracefully fallen upon” his “shoulder²¹”. Such a success relied on Nicol’s ability to adapt to contemporary taste, and to introduce his production as a trustworthy representation of Irish life. Even though he might have been unaware of it, the characteristics of his works correspond to the rules of rhetoric. He resorted to *ethos*, or character construction, when he introduced himself as a serious witness of Irish issues, so that his paintings were regarded as reliable documents. This is how the validity of his representations, or *logos*, was confirmed. The artist

17. ARISTOTLE, *op. cit.*, p. 141.

18. James DAFFORNE, *The Art Journal*, March 1870, London, Virtue, p. 200.

19. *The Evening Gazette*, 11 October 1870, p. 3.

20. *Glasgow Herald*, 14 February 1870, issue 9397.

21. *Caledonian Mercury*, 4 September 1855, issue 20572.

painted subjects which mirrored the stories that his contemporaries could read in newspapers, and thus, he gave particular examples of a general situation regarded as truthful, as in *Renewal of the Lease Refused*. Finally, he was particularly talented at representing emotions, and this explains the humour or sadness conveyed by his characters. This efficient use of human emotions, affecting the audience in some way, is defined as *pathos* in rhetoric. Therefore, Nicol's clever combination of *ethos*, *logos* and *pathos* in his compositions convinced the British public of the value of his art. His paintings were bought for extremely high prices by art lovers who hung them in their private collections. This is still true today, as the National Gallery of Ireland has recently paid 130 000 euros for one of his best oils entitled *The 16th, 17th (St Patrick's Day), and 18th March*, showing another of Nicol's artistic interest in his representations of fairs.

Fañch BROUDIC*

Économie et langue bretonne : un rôle déterminant, deux fois ?

En Basse-Bretagne, les villes sont perçues comme des pôles de rayonnement du français dès le XIX^e siècle, et bien avant. Le breton reste longtemps prédominant comme langue des échanges, en zone rurale notamment. C'est dans la seconde moitié du XX^e siècle que la révolution économique que connaît alors la Bretagne se traduit en pays bretonnant par une diminution phénoménale du nombre de locuteurs, de l'ordre de 85% en deux générations. L'explication la plus souvent avancée incrimine l'État central, coupable d'avoir combattu la langue bretonne avec constance et refusé qu'elle soit enseignée. Son rôle a été essentiel, mais a-t-il été suffisant ? Dans un processus de substitution linguistique qui se caractérise par une bien plus grande complexité qu'il n'y paraît, le rôle de l'économie a été aussi déterminant, sinon plus, que celui du politique.

Pourrait-il l'être une deuxième fois ? En Bretagne, au début du XXI^e siècle, un nouveau discours valorise la relation entre culture et économie – et c'est également vrai dans d'autres régions, qu'on y

* Journaliste, chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique, UBO. L'auteur remercie Jean Bannier et Malo Bouëssel du Bourg pour les documents qu'ils lui ont transmis.

parle ou non une langue spécifique. La langue bretonne elle-même est désormais présentée comme « une entreprise » de plusieurs centaines de salariés et comme « un marché d'avenir ». Elle s'affiche dans les supermarchés, sur les emballages et dans la publicité. Elle est créditée de modernité, de solidarité, d'authenticité, d'un potentiel positif. Elle suscite, dit-on, la sympathie et l'adhésion de la clientèle. Pour vendre, le breton serait devenu un marqueur identitaire efficace. Ces initiatives lui donnent assurément une nouvelle visibilité. Elles sont parfois présentées implicitement, sinon explicitement, comme pouvant contribuer à un renouveau de la pratique sociale d'une langue que l'on décrit pourtant comme étant sérieusement en danger. En d'autres termes, le monde de l'économie se déclare disponible et volontaire pour la revitalisation de la langue bretonne.

La question qu'induit ce nouveau contexte est de savoir si l'économie peut réellement contribuer à l'inversion du changement de langue. Eu égard aux mutations significatives intervenues au cours des vingt dernières années, la présente communication vise donc à revisiter pour une part l'analyse que j'ai développée sur ce point dans ma thèse sur l'évolution de la pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours, soutenue en 1993¹. J'examinerai ensuite les modalités selon lesquelles tentent de se joindre aujourd'hui le monde de l'économie et celui des promoteurs de la langue : quels sont les postulats mis en avant et les moyens utilisés ? Les publics visés ? Les effets escomptés ? Il convient auparavant de procéder à un bref état des lieux de la pratique du breton en rapport avec la connaissance qu'on en a.

Bref historique d'une substitution en trois temps

Jusqu'au début des années 1990, il était admis qu'on ne pouvait pas, faute de recensements, disposer de données chiffrées sur la pratique du breton ni pour le passé ni pour le présent. Il est vrai qu'avant 1999 il n'était pas d'usage de poser des questions relatives aux pratiques linguistiques dans le cadre des recensements généraux de la population. Les premiers chercheurs qui, à l'image de Jean-

1. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995.

Baptiste Marcellesi, ont contribué à l'émergence de la sociolinguistique en France étaient confrontés à la pénurie de chiffres qui prévalait alors pour toutes les langues de France. Les universitaires bretons eux-mêmes reconnaissaient en être réduits à des conjectures ou à de simples estimations².

Sans exclure qu'elle puisse donner lieu à réexamen ou ne serait-ce qu'à des compléments, la chronologie de la substitution est désormais bien établie. Les récits de voyageurs, les monographies et les enquêtes effectuées ponctuellement ou à l'occasion des polémiques du passé, de multiples ressources archivistiques ou imprimées, les sondages réalisés depuis les années 1970, bien que de nature souvent différente, constituent, dans le cadre d'une démarche de sociolinguistique historique, un matériau suffisamment concret et consistant pour fonder une périodisation en trois temps³ :

- Jusqu'aux débuts du XX^e siècle, l'usage du breton est général. Une part importante de la population rurale se montre longtemps réfractaire ou indifférente à l'égard de la langue nationale. Il n'y a alors que les classes aisées qui aspirent à la connaissance du français. Celui-ci n'est réellement implanté que dans les villes les plus importantes. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, le monolinguisme de langue bretonne concerne la moitié de la population de la Basse-Bretagne.
- Le désir de français s'impose ensuite, au point que les bretonnants eux-mêmes en viennent à choisir une autre langue que celle dans laquelle ils s'expriment habituellement, pour élever leurs propres enfants. Les années décisives se situent aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, et c'est à ce moment-là que se résorbe le monolinguisme de langue bretonne. Et c'est dans les années 1960 que le breton cesse d'être connu de la majorité de la population de la Basse-Bretagne.
- Le breton est désormais une langue minoritaire sur son propre territoire. Si, sur l'ensemble de la Bretagne, le nombre de bretonnants s'élevait à un peu plus de 200 000 personnes lors du sondage réalisé en 2007 par l'institut TMO Régions, en

2. Fañch BROUDIC, *ibid.*, p. 18-19.

3. Fañch BROUDIC, *ibid.*, p. 347-351 et 441-442.

Basse-Bretagne il a régressé de 30 % par rapport à la même enquête effectuée dix ans auparavant et le nombre de locuteurs n'est plus à cette date que de 172 000 personnes. Le taux de bretonnants a lui aussi diminué sur la même période, passant de 20 % à 13 % s'exprimant très bien ou assez bien en breton.

Il convient d'ajouter qu'au cours de la période qui s'étend des années 1950 à aujourd'hui, la pratique sociale du breton a connu une érosion spectaculaire : en passant de 1 100 000 locuteurs en Basse-Bretagne à la fin de la dernière guerre à 170 000 en 2007, la diminution est de 85 % sur deux générations.

Même s'ils ont mis un certain temps à s'imposer, tous ces constats sont généralement partagés aujourd'hui. Les données ci-dessus ne sont cependant pas les seules à prendre en compte. L'âge est depuis déjà longtemps le principal caractère discriminant : les bretonnants de plus de 60 ans représentent 70 % d'une population qui ne se renouvelle pas, si ce n'est par l'école, et la pyramide des âges est inversée. Dans la tranche d'âges des 15-19 ans, le taux de locuteurs a grimpé à 4 % par rapport au précédent sondage de 1997, alors qu'il n'est que de 2 % dans celle des 20-39 ans et qu'il s'élève à 46 % dans celle des plus de 75 ans. On observe par ailleurs que la pratique occasionnelle est largement prédominante, seules 35 000 personnes (soit 20 % des locuteurs) déclarant parler le breton tous les jours.

En elles-mêmes, ces données soulignent que la substitution n'est cependant pas parvenue à son terme. Même si la transmission intergénérationnelle n'est plus guère assurée et même si le breton n'est plus aujourd'hui un moyen de communication comme le sont le plus souvent les autres langues, son usage correspond toujours à une pratique sociale avérée et la question de la langue bretonne reste incontournable. Alors que le quart des langues du monde a moins de 1 000 locuteurs, il figure parmi les 1 114 langues sur plus de 6 000 recensées à travers le monde qui sont parlées par plus de 100 000 locuteurs⁴.

4. Louis-Jean CALVET, *Il était une fois 7 000 langues*, Paris, Fayard, 2011, p. 255.

La première dimension de l'économique : en faveur de la substitution

De multiples facteurs⁵ expliquent l'évolution de la pratique sociale du breton en cours depuis le milieu du XIX^e siècle et qui s'est accélérée dans la seconde moitié du siècle dernier. Ceux qui sont traditionnellement cités ont trait au rôle de l'école depuis l'instauration de l'enseignement primaire obligatoire, à celui des médias depuis l'avènement de la radio et de la télévision, à celui de l'État enfin, accusé d'avoir tout fait pour contribuer à l'éradication de la pratique du breton. Un récent ouvrage de vulgarisation, certes caricatural, assez représentatif néanmoins des idées reçues qui prévalent sur la question, fait ainsi état de « siècles de persécution », d'une politique linguistique « qui ne varie pas d'un pouce » et pointe du doigt une « France engoncée dans son monolinguisme incapacitant (*sic*)⁶. » Le breton véhicule l'image d'une langue interdite, exclue de l'école, des médias, de l'espace public, n'ayant jamais bénéficié d'une reconnaissance officielle de la part des pouvoirs publics, pas d'un statut positif en tout cas. Ces représentations ne sont assurément pas fausses en tout point, même si elles demandent à être discutées. Elles ont l'inconvénient d'occulter les facteurs économiques et sociaux qui ne sont qu'exceptionnellement évoqués, comme s'ils n'avaient eu aucune incidence sur les usages de langue dans la zone de pratique traditionnelle du breton, soit la Basse-Bretagne.

Au XIX^e siècle, ce sont pourtant ceux que mettent en avant un certain nombre d'observateurs, comme s'ils ne se faisaient pas trop d'illusion sur la capacité de l'État ni sur celle de l'école à parvenir rapidement au changement de langue escompté. A.-R. Hamon est en 1841 le secrétaire particulier de l'un des ministres les plus importants de la Monarchie de Juillet, François Guizot. Alors que le train ne parviendra à Quimper qu'une vingtaine d'années plus tard, il plaide

5. Cette première partie reprend pour l'essentiel, tout en les reformulant, les développements figurant sur le même sujet dans ma thèse. Pour les références archivistiques ou documentaires des citations reproduites dans le présent article, prière de se reporter à cette publication, sauf indication particulière. Voir Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, *op. cit.*

6. Thierry JIGOUREL, *Langue en Basse-Bretagne. Modernité du breton*, Romorantin, Communication presse édition, 2010, p. 19, 25 et 43.

pour le prolongement d'urgence de la voie ferrée vers la Bretagne : « Un chemin de fer apprendra en 10 ans plus de français aux Bretons que les plus habiles instituteurs primaires. » Lorsque le train entre enfin en gare de Quimper le 7 septembre 1863, un anonyme ironique s'en désole au contraire et, conscient que ce sont bien les enjeux de l'époque, invite les Quimpérois à assister « au convoi funèbre des mœurs, coutumes, langage et traditions de la vieille Armorique, décédée aujourd'hui dans la 1900^e année de son âge ».

Nouveaux moyens de communication et migrations

La même année, le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, diffuse un questionnaire sur la statistique de l'enseignement primaire incluant plusieurs questions sur les « idiomes et patois en usage » hors de l'école et à l'école. Les réponses qui lui sont adressées depuis la Basse-Bretagne insistent curieusement davantage sur l'impact que pourraient avoir les transformations économiques à venir que sur le rôle de l'école pour le changement de langue. L'inspecteur primaire de Brest se dit ainsi persuadé que « l'idiome breton ne fera définitivement place à la langue française que lorsque celle-ci sera devenue dans notre pays la langue des transactions commerciales, ce qui ne peut manquer d'arriver lorsque les voies ferrées actuellement en cours de construction, auront mis nos populations en contact avec le reste de la France, dont elles sont aujourd'hui pour ainsi dire isolées ».

Son homologue à Quimper est également convaincu que « l'établissement des écoles, le perfectionnement des voies de communication, le contact de plus en plus fréquent avec les populations des villes auxquelles leurs relations avec des étrangers ont peu à peu fait perdre l'habitude de parler constamment breton, ont influé et influent encore d'une manière heureuse sur les campagnes ». L'inspecteur d'Académie du Morbihan partage leur point de vue : « déjà le mouvement des affaires, l'ouverture de voies rapides de communication, ont préparé le terrain : en sortant de leur isolement, les populations bretonnes sentent l'inconvénient d'être souvent obligées de recourir à des intermédiaires pour discuter de leurs intérêts ou conclure leurs transactions ».

Pas plus que l'école, l'industrialisation ou le développement de nouveaux moyens de transport n'ont d'effet radical immédiat sur la

transformation des usages de langue. L'installation de populations immigrées peut cependant l'accélérer. Les forges de Rohan ayant attiré un grand nombre de travailleurs dans le centre de la Bretagne, Guillaume Le Jean observe en 1874 que « la langue française a fait une percée terrible jusqu'à Caurel et Perret, à plusieurs lieues au-delà de la limite [linguistique]. C'est que là sont les anciennes usines des Salles et tout l'attirail industriel de la maison de Rohan ». Étudiant la situation sociolinguistique de Carhaix au début du XX^e siècle, Claude Saulnier note que la langue nationale est déjà bien présente dans la ville au sein de la bourgeoisie et qu'elle bénéficie depuis trois siècles d'un point de diffusion privilégié avec l'école privée catholique des Ursulines. De nouveaux arrivants vont contribuer à son extension et à son implantation dans d'autres couches de la société qui n'y avaient pas encore accès : c'est que les employés venus du grand ouest, de l'Allier ou de la Nièvre travailler à la gare parlent le français. C. Saunier le note dans une formule lapidaire : « la langue du XX^e siècle, issue de l'industrialisation, est entrée dans Carhaix ». L'acculturation au français peut cependant se faire plus paisiblement. Dans ses mémoires, l'écrivain de langue bretonne Yeun ar Gow [Yves Le Goff], né en 1897, consacre tout un chapitre aux travaux de construction de la ligne de chemin de fer entre Carhaix et Châteaulin. Les responsables du chantier, eux aussi venus de l'extérieur, avaient trouvé à se loger à Pleyben : le jeune Yeun ar Gow en vient à « marmonner quelques mots de français⁷ » tout simplement en jouant avec leurs enfants.

Urbanisation et développement du tourisme

La croissance des villes reste lente en Basse-Bretagne jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais le développement urbain a une incidence sur l'évolution sociolinguistique de la région. Bien qu'attirant vers elles des populations monolingues bretonnantes touchées par l'exode rural, Brest, la ville la plus importante du Finistère, et Quimper, le chef-lieu du département, sont plus francophones que les autres villes : les comparants en justice qui en sont issus n'ont

7. « [D]a zrailha tammou galleg. » Yeun AR GOW, *E skeud tour bras Sant Jermen*, La Baule, Ar Skrev, 1955, p. 62.

guère besoin de faire appel à l'interprète, alors que ceux des villes de taille inférieure, puisqu'ils ne parlent que le breton, le font bien davantage. Dans les paroisses urbaines, en 1902 comme en 1944, la prédication de langue française s'adresse à des populations plus nombreuses que celle en breton. Tout au long du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, la langue nationale a d'abord conquis les villes, avant qu'elles ne deviennent elles-mêmes des centres de propagation du français. Puis, elle a envahi les bourgs, vers le milieu du XX^e siècle, pour se diffuser ensuite vers les campagnes. À chaque étape, le rayonnement s'est fait par cercles concentriques du centre vers la périphérie.

La diffusion d'une langue ne tient cependant pas qu'au rayonnement urbain ni à la géographie : pour réussir, elle doit aussi bénéficier du concours de certaines catégories sociales qui jouent le rôle d'intermédiaires linguistiques. L'observation d'un enquêteur en 1946 est tout à fait symptomatique à cet égard : à Plouescat, dans le commerce, écrit-il, « il n'est plus *nécessaire* de connaître le breton, même pour le commerce avec les gens de la campagne, mais il est *bon et prudent* de connaître cette langue⁸ ». D'après P. Keraval, c'est au contact des touristes que les commerçants du pays bigouden en viennent les premiers à la pratique du français autour des années 1950 : le reste de la population les suivra.

Au même moment, les paysans emploient toujours de préférence le breton dans les communes rurales du Léon et ailleurs : il reste leur langue de travail, ainsi que celle de leurs échanges avec les commerçants et les artisans, qu'ils soient coiffeur, médecin ou notaire, tout comme à la mairie. Mais l'usage du français tend à s'imposer dans certaines administrations comme la perception, la gendarmerie ou la poste, dont de nombreux agents connaissent pourtant la langue régionale. Les paysans « ne parlent français que lorsqu'ils sont contraints par une affaire à traiter » ou lorsqu'ils rencontrent « un étranger » ne faisant pas partie de leurs relations habituelles. En 1946, les commerçants et les artisans, considérés comme « une population d'un rang social plus élevé » ont déjà adopté le français dans le cadre de leur vie familiale et personnelle, mais ils savent s'adapter et optent pour l'une ou l'autre langue en fonction de leur clientèle. Et c'est ici

8. Les termes soulignés l'ont été par l'enquêteur.

qu'interviennent les variables âge et sexe : à Guissény, par exemple, les jeunes commerçants et leurs enfants, surtout les filles, « feignent d'ignorer le breton et parlent en français même aux paysans ». Cette donnée va s'accroître avec le temps.

Dans les années d'après-guerre, la population rurale est en diminution, la perte de population est particulièrement importante dans l'intérieur. La Bretagne se cherche un nouvel avenir et les mouvements de population vont y prendre une nouvelle importance. Elle est de toutes les régions françaises celle qui connaît la plus forte émigration en chiffres absolus. Mais tous les migrants ne quittent pas leur région. Au début des années 1950, le quart de la population bretonne change certes de commune de résidence, mais si un tiers des migrants s'installe dans d'autres régions, les deux-tiers quittent leur commune de résidence pour rejoindre une plus ou moins grande ville à l'intérieur même de la région. La Bretagne reste alors une région de forte natalité et de familles nombreuses : la perspective d'une émigration ou d'une migration considérées comme inéluctables est perçue comme une incitation à l'apprentissage de la langue nationale. Le breton est considéré comme un handicap. L'accès aux emplois de l'émigration ou de la ville, que ce soit ceux de la fonction publique ou ceux de l'industrie, implique la meilleure connaissance possible du français et les jeunes parents l'adoptent sans hésiter pour s'adresser à leurs enfants. L'exode linguistique et l'exode rural sont deux réalisations parallèles d'une même situation de crise.

La Bretagne connaît simultanément une immigration d'un nouveau type, liée au tourisme. Ce dernier a été au départ l'apanage de voyageurs isolés, tel Mérimée, se faisant éventuellement accompagner d'un interprète. Il devient un phénomène de masse dès la fin du XIX^e siècle, non seulement dans les nouvelles stations balnéaires qui surgissent le long de la côte, mais aussi dans l'intérieur : selon Yeun ar Gow, « lorsque des étrangers venaient chercher une voiture, il leur fallait à chaque fois un chauffeur sachant le français⁹ ». Comme rares sont alors les cochers pouvant s'exprimer correctement en français,

9. « [P]a zeue divroidi da glask eur wetur, e falveze ganto bewech kaout eur bleiner hag a ouie galleg. » Il faut comprendre une voiture à cheval, à louer chez son père, à Pleyben. YEUN AR GOW, *op. cit.*, p. 49.

il n'est pas facile de répondre à la demande¹⁰. Mais puisque ce sont généralement les vacanciers qui imposent l'usage de leur langue partout où ils passent, le clergé lui-même apprend à s'adapter : dès 1902, il assure la prédication en français en de nombreuses paroisses pendant « la saison des bains ». Le phénomène s'accroît lors des congés payés de 1936, puis dans les années 1950, mettant un nombre toujours croissant de visiteurs en contact direct avec l'habitant, quel que soit son statut (commerçant, hôtelier, loueur, salarié...). Michel Le Bris présente les touristes comme « les voyageurs de commerce de la modernité ».

Les guerres : des temps de perturbation linguistique

La conscription et les guerres donnent également lieu à de multiples déplacements, non seulement de militaires, mais également de civils. Le service militaire devient obligatoire en 1872. Pendant leur service, les jeunes bretonnants de sexe masculin souffrent souvent de leur méconnaissance du français. La conscription impliquant l'éloignement du milieu d'origine, elle a nécessairement contribué à la diffusion de la langue nationale. En 1863, l'inspecteur primaire de Brest considère ainsi que « la loi sur le recrutement de l'armée appelle chaque année sous les drapeaux un certain nombre de jeunes gens qui reviennent dans leur commune avec une certaine connaissance du français ». Mais une fois de retour chez eux, le breton redevenait leur moyen usuel d'expression.

La guerre 14-18 est considérée comme un moment clé dans l'évolution sociolinguistique de la Basse-Bretagne. La raison généralement invoquée en est le séjour prolongé de dizaines de milliers de jeunes Bretons bretonnants sur le front, qui induit par voie de conséquence un contact durable avec la langue française. Curieusement, les témoignages dont on dispose insistent davantage sur leur pratique usuelle du breton au front. L'écrivain Marc Bloch rapporte par exemple que « le recrutement les avait pris aux quatre coins de la Bretagne, si bien que chacun parlait un dialecte différent, ceux d'entre eux qui savaient un peu de français ne pouvaient que rarement servir d'interprètes auprès des autres ». Alain Roignant, un agriculteur originaire de Sizun affecté sur le front d'Italie, compose en breton

10. Yeun AR GOW, *ibid.*

des chansons nostalgiques sur les jeunes filles de son pays¹¹. Le journal *L'Écho du boqueteau* raconte en juin 1918 que des Provençaux viennent d'être versés dans un régiment de Bretons : « [ils] parlent une langue à laquelle nous n'entendons rien. Est-ce à nous de les en blâmer ? » Il est incontestable que les Bas-Bretons ont continué à s'exprimer en leur langue sur le front.

Ils le font même parfois à l'écrit. L'abbé Conseil, originaire de Cléder, rédige quelques-unes de ses lettres en breton. Les cartes postales qu'adresse René Noël Abjean à sa famille, à Plouguernew, sont parfaitement rédigées en français, bien qu'entrecoupées de phrases en breton, et il lui arrive pour cela d'être censuré. Un bureau spécial du service de contrôle postal aux armées supervise effectivement les correspondances en breton. Il n'en reste pas moins que les lettres qu'écrivent ces soldats à leur famille sont généralement rédigées en français. Ce qui s'explique bien par la chronologie : les plus jeunes des soldats et des marins mobilisés en août 1914 ont été alphabétisés en français, puisqu'ils sont nés en 1894 et qu'ils ont fréquenté l'école, obligatoire depuis une douzaine d'années déjà. D'après Pierre-Jakez Hélias, ils occupaient leurs jours de repos à l'arrière « à dévorer tous les imprimés français qui leur tombaient sous la main¹² ». La Bretagne, bien qu'éloignée du front, vit tout de même pendant quatre ans au rythme de la guerre. À l'arrière aussi, les incidences du conflit sur les usages de langues sont mesurables : en 1917, le curé doyen de la paroisse Saint-Louis de Lorient déclare qu'il lui est « impossible de prêcher en breton » depuis son déclenchement, et le recteur de Keryado qu'il doit prêcher en français « à toutes les messes » depuis le même moment.

Le scénario se reproduit au cours de la Seconde Guerre mondiale, en s'étendant géographiquement. À Langonnet, le recteur entreprend de prêcher en français à partir de l'exode des Lorientais. Des « messes des réfugiés » sont dites dans de nombreuses paroisses du Vannetais (Melrand, Locmalo, Saint-Tugdual...), tout comme dans l'évêché voisin de Quimper et Léon : il y a désormais à

11. Alain ROIGNANT, « Mouez eur paotr pell euz e vro », *Brud nevez*, n° 271, 2008, p. 48-51.

12. Pierre-Jakez HÉLIAS, *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un breton du pays bigouden*, Plon, 1975, p. 215.

Plabennec « des causeries françaises » à destination des réfugiés, mais dont profite aussi la population locale, celle des bourgs en particulier. À Plougastel-Daoulas, la guerre amène des familles non-paysannes et non-bretonnantes à s'installer pour la première fois à la campagne. Entre 1940 et 1944, les Douarnenistes qui vont se ravitailler à Guengat, à 13 km de distance, savent peut-être le breton comme ceux chez qui ils se présentent, mais les uns et les autres ont désormais le même français à leur disposition. La langue nationale est confirmée dans sa fonction de moyen de communication extra-local, alors que le breton est perçu comme limitatif, et du même coup relégué à un statut de second rang. En mettant en contact des populations qui l'étaient peut-être moins en temps normal, la guerre aiguise la perception qu'elles peuvent avoir de leur propre pratique linguistique.

Le développement des échanges

Les échanges de proximité ont toujours existé entre la ville et la campagne environnante. En 1946, un enquêteur observe ainsi que la population de Milizac la plus proche de Brest, à une douzaine de kilomètres de distance, est la moins bretonnante de la commune, d'après lui, « la raison en est bien simple : c'est que ces gens-là ravitaillent la ville en lait, légumes, etc., à raison de deux, trois fois par semaine¹³ », et le vendeur opte pour le français si sa clientèle ne connaît que cette langue. À Guipavas, dont une partie des habitants travaille à l'arsenal de Brest, « le français fait de grands progrès¹⁴ ».

L'évolution technologique joue en même temps en faveur de la langue nationale. La technologie traditionnelle contribue pendant un certain temps à prolonger l'usage du breton : les métiers tels que maréchaux-ferrants, charrons, bourreliers..., en relation directe avec la paysannerie continuent de le parler partout. L'irruption de nouvelles techniques, qu'elles soient en rapport avec les matériels ou économiques, n'implique pas le passage immédiat au français « à cause des termes techniques dont on ne connaît pas l'équivalent » en cette langue, mais ils finiront par s'imposer¹⁵. Au Juch par exemple,

13. Fañch BROUDIC, *op. cit.*, p. 149.

14. Fañch BROUDIC, *ibid.*, p.160.

15. Fañch BROUDIC, *ibid.*, p. 160.

le mécanicien s'exprime plutôt en français, de même que le président local du syndicat des agriculteurs. Et si le français prime à Briec-de-l'Odet, c'est pour une simple... raison de vocabulaire : « les termes techniques ne sont connus qu'en français. Quand on parle des nouveaux systèmes de culture, tout se traite en français, pour la bonne raison que là-dessus il n'y a rien d'écrit en breton, ou du moins qui soit connu¹⁶ ». Et c'est en français que les couches les plus modernistes de la JAC (Jeunesse agricole catholique) débattent de l'avenir de l'agriculture régionale, quand bien même l'usage du breton reste alors très important au sein de ce mouvement de jeunesse.

Les mutations observables au niveau microéconomique le sont aussi au niveau macroéconomique. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le complexe agroalimentaire breton ne cesse de prendre de l'importance, et l'économie bretonne vit intensément une intégration toujours plus poussée au sein de l'économie nationale, européenne et même mondiale. En un demi-siècle, la Bretagne expérimente la plus formidable transformation de son histoire, une sorte de bond en avant à la chinoise que tous les analystes s'accordent à considérer comme une révolution. La Bretagne de l'an 2000 n'a plus grand-chose à voir avec celle de 1950. Comme l'écrivent Michel Nicolas et Jean Pihan, « la société bretonne s'est restructurée sur un nouveau mode, se rapprochant globalement de la moyenne française¹⁷ ». Et c'est précisément au moment où l'économie régionale vit une telle phase de mutations radicales que la connaissance et l'usage du breton connaissent une régression colossale en perdant quelque 900 000 locuteurs en une soixantaine d'années.

La concomitance de l'une et de l'autre transformation n'est pas fortuite : c'est *in fine* le développement des échanges qui explique l'évolution sociolinguistique extrêmement rapide qu'a vécue la Basse-Bretagne dans la seconde moitié du XX^e siècle. Ces échanges sont globalement de nature économique, et il convient d'y associer la modernisation des moyens de transport, les mouvements de population, les avancées technologiques, etc. Il faut aussi prendre en compte les échanges intellectuels, avec l'extension de la formation initiale et

16. Fañch BROUDIC, *op. cit.*, p. 160.

17. Michel NICOLAS et Jean PIHAN, *Les Bretons et la politique. 30 ans de scrutins en Bretagne, 1958-1988*, Rennes, Atelier universitaire de recherche, 1988, p. 253.

continue, le développement des médias de masse et de la communication notamment. Jean-Yves Guiomar, après avoir noté que « la diffusion de la langue française va de pair avec le développement des rapports marchands », résume son propos en une formule saisissante : « les mots de la langue française collent à la marchandise¹⁸ ».

Mais plus que d'une concomitance entre les mutations en cours, il serait plus juste de parler d'une forme d'anticipation de la part des locuteurs eux-mêmes. Car c'est dans les années de l'immédiat après-guerre que les jeunes parents font le choix d'élever leurs enfants en français, et non plus en breton comme ils l'avaient été eux-mêmes. De multiples autres signes laissent supposer que toute une organisation sociale se prépare à imposer simultanément : l'arrêt de la lecture collective de *Buhez ar Zent* [La vie des saints] en breton le soir en famille, l'essor des bals avec ou sans piano mécanique, une demande de plus en plus pressante en faveur de la prédication en français, les attentes des jeunes filles qui jugent le français « plus chic » et « distingué » alors que le breton leur paraît « arriéré ». La langue bretonne, qui était la marque et le moyen d'expression de l'ancienne société, est perçue négativement et ne pouvait pas assurer la transition vers les nouvelles formes d'organisation sociale en gestation. Alors qu'on n'a compris que bien plus tard les effets des comportements adoptés à ce moment-là sur les usages de langues, l'abandon progressif du breton comme moyen de communication habituel a été, non la conséquence, mais l'une des conditions nécessaires de la modernisation économique de la Bretagne. La « révolution silencieuse », en Basse-Bretagne, c'est aussi la substitution, le changement de langue.

La langue bretonne dans l'entreprise

À cet égard, les représentations liées à la langue bretonne dans le monde de l'économie à la fin du XX^e siècle sont très clairement exprimées dans une enquête réalisée en mai 1990 par des lycéens guingampais auprès de 200 entreprises du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan¹⁹. Seules 27% de celles qui ont répondu

18. Émile MASSON, *Les Bretons et le socialisme*, présenté par Jean-Yves Guiomar, Paris, Maspéro, 1972, p. 33.

19. L'enquête a recueilli un taux de réponse de 50%. Les entreprises concernées

déclarent l'utiliser au sein de l'entreprise, quand 68% ne le font pas. Celles qui le font reconnaissent le faire essentiellement dans le domaine commercial, beaucoup moins au niveau du fonctionnement interne ou de l'information produit, et vraiment très peu au niveau de la publicité ou de la correspondance. Si elles le font, c'est dans le but d'améliorer leur image ou pour leur satisfaction personnelle, plus que pour déclencher concrètement une transaction ou l'acte d'achat. Dans une proportion tout à fait minime (2%), l'utilisation du breton vise une clientèle bretonnante socialement circonscrite : « souci de service auprès des anciens et besoin[s] d'une clientèle rurale et agricole ».

73% des entreprises admettent qu'elles ne sont pas du tout intéressées par le breton, pour deux types de raisons :

- Il représente tout d'abord un moyen de communication « restreint » : les produits sont peu adaptés ; les clients et les fournisseurs ne connaissent pas la langue ; le personnel a souvent des difficultés de compréhension ; le breton semble réservé au patrimoine culturel et non économique.
- La langue est ensuite perçue comme étant désuète en raison de son peu d'utilité, de son utilisation limitée et de son avenir incertain. L'anglais et l'allemand semblent bien plus indispensables, dans la mesure où la clientèle est désormais touristique et étrangère.

De nombreux facteurs relevant du domaine économique et social ont contribué depuis le XIX^e siècle à la transformation du paysage linguistique en Basse-Bretagne : les déplacements de population et les migrations saisonnières ou définitives, l'urbanisation, le développement des relations commerciales de proximité, l'intensification des échanges au niveau national comme à l'international, l'évolution technologique aussi. Mais dans la seconde moitié du XX^e siècle, ceux qui se préoccupent du devenir de la langue bretonne concentrent leurs efforts sur le développement de l'enseignement bilingue et de médias en breton. Quand on l'utilise sur le lieu de travail, c'est plus par habitude ou par routine. Et pourtant, des initiatives surprenantes

relevaient du secteur agricole, de ceux du bâtiment ou du secteur secondaire, et pour la moitié d'entre elles du tertiaire.

font entrer le breton dans la modernité : le 17 novembre 1965, Émile Gustave Morzadec, résidant en Loire-Atlantique, dépose auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) un brevet pour un rasoir à cheveux, réglable à volonté, du nom de « Troher bleo²⁰ » (document 1). La donne aurait-elle donc changé ?



Document 1. Troher bleo. Rasoir à cheveux, dont Émile Gustave Morzadec, résidant en Loire-Atlantique, obtient le brevet de l'INPI le 21 novembre 1966. « Troher bleo » : littéralement « coupeur de cheveux », également dénomination du coiffeur en breton. On remarquera que le terme utilise l'orthographe universitaire de la langue bretonne, adoptée une dizaine d'années auparavant.

La nouvelle dimension de l'économique : vers l'inversion du changement de langue ?

Au début du XXI^e siècle, l'impression prévaut que la langue bretonne est désormais partout présente : sur les panneaux de signalisation routière, dans les écoles, mais aussi dans le commerce, dans les moyens de transport, dans la presse. « Moins on le parle, plus on en parle », écrivait déjà le journaliste Didier Eugène dans le journal *Ouest-France* le 1^{er} août 1991. Le propos serait-il toujours pertinent ? Moins on le parle, plus il s'affiche, pourrait-on dire plus justement aujourd'hui, à en juger par la manière dont il est présent dans des grandes surfaces, sur des produits alimentaires, voire dans la publicité. Ces initiatives contribuent effectivement à lui assurer

20. Ce « Troher bleo » [coupe-cheveux] vient de faire l'objet d'un don au Musée de Bretagne à Rennes, de la part de Mme Jezegou, de Saint-Servais. Remerciements à Laurence Prod'homme, conservatrice au Musée, pour les informations qu'elle a collectées sur cet objet.

une visibilité qu'il n'avait pas antérieurement. Elles se présentent généreusement comme visant à la promotion de la langue bretonne. Elles s'insèrent aussi dans un discours plus général qui valorise désormais la relation entre culture et économie.

« L'investissement dans la culture est non seulement nécessaire socialement, mais aussi indispensable économiquement [...]. Je ne crois pas qu'il faille opposer culture et économie. Tout investissement dans la culture est aussi l'occasion de retombées économiques²¹. » Ces déclarations à la presse d'Hervé Digne, un des fondateurs du Forum d'Avignon²², s'inscrivent dans un mouvement général et sont symptomatiques de réflexions qui ont pris une importance croissante dans le débat public au cours de la dernière période. En décembre 2013, un rapport de l'Inspection générale des finances traitait précisément de l'apport de la culture à l'économie en France : il l'évalue à 104,5 Md€, estimant qu'elle contribue pour 3,2% à la richesse nationale et qu'elle emploie 670 000 personnes. Selon le rapport, il existe une corrélation positive entre les initiatives culturelles et le développement local²³. Différentes recherches ont par ailleurs entrepris d'explorer le lien entre cultures régionales et développement économique²⁴, il n'est donc pas surprenant qu'en Bretagne aussi ces problématiques soient devenues prégnantes²⁵.

Mais est-il forcément question de langue lorsqu'on évoque la culture ? Dans le cadre national, la question ne se pose guère. Dès que le débat porte sur la culture dite « régionale », par contre, la

21. Propos recueillis par Harry BELLET, *Le Monde*, 8 août 2014, p. 10.

22. Le Forum d'Avignon se définit comme un laboratoire d'idées au service de la culture, dont l'objectif est d'approfondir les liens entre les mondes de la culture et de l'économie au niveau international, européen et local. Il vise à explorer tant la dimension économique de la culture que le rôle de cohésion sociale et de création d'emplois des secteurs culturels. Il réunit plus de 400 acteurs : artistes, dirigeants d'entreprise, écrivains, réalisateurs, universitaires... <http://www.forum-avignon.org/fr/le-forum-davignon>. Consulté le 22 janvier 2014.

23. Serge KANCEL & alii, *L'apport de la culture à l'économie en France*, décembre 2013. Téléchargeable sur <http://www.economie.gouv.fr/files/01-synthese-rapport-igf-igac-culture-economie.pdf>.

24. Voir notamment Jean-Robert ALCARAS, Philippe BLANCHET et Jérôme JOUBERT (dir.), *Cultures régionales et développement économique*, Actes du colloque d'Avignon, 5 au 6 mai 2000, Annales de la Faculté de droit d'Avignon, 2001.

25. Le Conseil culturel de Bretagne a lancé en 2013 une enquête sur le lien entre culture et économie dans la région.

dimension linguistique interfère aussitôt, ce qui n'est guère surprenant dans la mesure où dans le langage courant comme dans celui des décideurs « la langue fait partie intégrante de la culture » et qu'elle est reconnue dans le cas du breton comme « un des fondamentaux de la culture bretonne²⁶ ». Autrement dit, le breton n'est plus vraiment perçu comme un moyen de communication, c'est la langue en elle-même qui devient un élément de la culture régionale et se trouve dès lors patrimonialisée dans la représentation qu'on en a. Alors que la langue est ordinairement le moyen par lequel s'exprime une culture, dans le cas du breton l'idée que l'on s'en fait est désormais inversée²⁷. Des interférences existent entre langue et culture, qu'elles soient « régionales » ou non, mais les deux termes ne peuvent être considérés comme synonymes. René Kahn fait cependant remarquer que le syntagme « culture régionale » est un désignatif polysémique et que la langue peut en être un trait constitutif et y jouer « un rôle singulier²⁸ ».

Document 2. Le numéro hors-série de la revue *ArMen*, paru en février 2012. À la une, une photo de Steven Guégou, PDG de l'imprimerie Ouestélio, à Brest. On remarquera que graphiquement le sous-titre « brezhoneg & business » est en grisé sur fond de couleur, mais en plus gros caractères, et de ce fait moins agressif que le surtitre « Langue bretonne et entreprise », en lettres rouges sur fond blanc. Il n'en paraît pas moins comme une forme de slogan programmatique pour deux raisons au moins : d'une part, il n'inclut aucun terme de français (mais pas au point de l'exclure totalement puisqu'il est fortement présent par ailleurs sur la page de couverture), d'autre part, il affiche une association peu courante entre un terme de breton qui n'est pas inconnu (et qui dans le contexte de la page peut se décoder aisément) et l'anglais archiconnu « business ».



26. *Langue bretonne et entreprise. Brezhoneg & business, ArMen*, hors-série, février 2012, p. 35.
27. Fañch BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009, p. 156.
28. René KAHN, « Territoires et modalités du dialogue économie – culture », *Langues régionales, cultures et développement*, Dominique Huck et René Kahn (dir.), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 31-32.

La chronologie permet de suivre l'émergence de cette thématique telle que l'a promue un numéro hors-série de la revue *ArMen* en 2012 sous le titre accrocheur « Brezhoneg & business » (document 2). D'après Yann Rivalain²⁹, réconcilier l'économie et la culture serait un « rêve des années 1980 », quand un hypermarché de Lanester expérimente pour la première fois la mise en place d'une signalisation bilingue, qui est d'ailleurs assez vite retirée. Une dizaine d'années plus tard, l'Intermarché de Plouguerneau renouvelle plus durablement l'expérience et suscite des émules (documents 3 et 4).



Document 3.

L'enseigne Intermarché de Louargat, aujourd'hui. Le supermarché est en attente de transformation de ses rayonnages, ce qui explique l'abondance des indications sur fond jaune, qui sont toutes rédigées en français.



Document 4. L'enseigne Super U du quartier de Keredern, à Brest.

Les grands « secteurs » du supermarché ne sont renseignés que par des libellés en breton, exclusivement. Les rayons sont indiqués par un terme breton, placé en gras au-dessus de ceux en français, plus nombreux et donc plus explicites. Les promotions, les événements et les caisses sont rédigés uniquement en français. Le bilinguisme intégral serait-il envisageable ?

29. Yann RIVALLAIN, « Produit en breton / Product e Breizh », *ArMen*, *op. cit.*

Entre-temps, le premier organisme de formation longue à la langue bretonne s'est créé en 1986 sous l'appellation de Stumdi : son objet principal, que partagent aujourd'hui plusieurs autres organismes, est d'enseigner le breton dans le cadre de formations intensives de six à neuf mois à destination des adultes. À la même période, diverses associations et quelques individualités motivées mettent sur pied de véritables PME (petites et moyennes entreprises) culturelles dans les domaines de l'édition, de la musique, du spectacle vivant ou des médias. Si elles peuvent le faire, c'est aussi parce que le Conseil régional a progressivement renforcé sa politique de soutien aux langues et cultures de Bretagne, dans un premier temps via l'Institut culturel de Bretagne. Puis, l'implication de la région va se concrétiser le 14 décembre 2004 par l'adoption d'un premier plan de politique linguistique reconnaissant officiellement le breton et le gallo comme langues de Bretagne.

L'émergence de « Produit en Bretagne »

Analysant les groupements localisés d'entreprise, Sandrine Stervinou et Sébastien Lê présentent comme « une gageure » la création de « Produit en Bretagne » en 1993 par quatre cadres d'importantes entreprises finistériennes³⁰. Le concept d'une marque régionale commune est innovant et son développement va devenir presque une saga. Le projet séduit en effet tant et si bien que deux ans plus tard l'association « Produit en Bretagne » (par la suite : PeB) regroupe 70 adhérents, puis 171 en 2006³¹ et jusqu'à 300 en 2014³² : ces chiffres représentent approximativement un doublement tous les dix ans. Si l'on en croit son site internet tout comme ce qui généralement s'écrit à son sujet, PeB est une association de chefs d'entreprise « qui

30. Les membres fondateurs sont Jean-Claude Simon (groupe Even), Claude Pujol (magasins Leclerc), Jean Bannier (Crédit mutuel de Bretagne) et Jean-Yves Chalm (Le Télégramme), voir Sandrine STERVINOUE et Sébastien LÊ, « Une méthodologie pour analyser les groupements localisés d'entreprises le cas de l'association 'Produit en Bretagne' », *Langues régionales, cultures et développement*, *op. cit.*, p. 171-173.

31. S. STERVINOUE et S. LÊ, *ibid.*, p. 172.

32. D'après le site <http://www.produitenbretagne.bzh/> consulté le 2 octobre 2014.

ont à cœur de valoriser leur région³³ ». Les 300 entreprises adhérentes déclarent employer un total de 100 000 salariés.

Le but clairement affiché est d'inciter à l'achat de produits fabriqués en Bretagne, de manière à favoriser l'emploi régional et le développement des entreprises concernées. Le fameux logo jaune avec un phare en surimpression sur fond de carte de Bretagne stylisée assure désormais la promotion de plusieurs milliers de produits fabriqués dans la région. Ce logo affiche un taux de notoriété proche de 100 % en Bretagne et de 50 % en Île-de-France. PeB mène périodiquement des campagnes publicitaires ou d'information pour inciter le consommateur à « relocaliser » ses achats : du 14 juillet au 15 août 2014, elle a ainsi organisé une tournée dans 28 stations littorales de Bretagne sud dans le but de promouvoir « l'achat de proximité³⁴ ». Sandrine Stervinou et Sébastien Lê listent les bénéfices qu'escomptent les adhérents de leur adhésion à PeB : accroissement des ventes, fidélisation du consommateur, amélioration de l'image de l'entreprise en interne et en externe, référencement dans la grande distribution, etc. Comme l'association est généralement présentée comme « la » référence en matière de produits bretons, l'aventure apparaît dans les médias comme une *success story* à la bretonne, au point que d'autres régions françaises ou européennes, comme la Catalogne, songent à en reprendre le modèle³⁵.

Pourtant, selon les deux chercheurs, tout n'a pas toujours été simple au cours des 20 ans d'existence de la structure. Elle a tout d'abord été confrontée à un double problème : la sortie plutôt discrète de certains adhérents qui décident de la quitter³⁶ et surtout l'augmentation continue du nombre de membres, des entreprises ne concevant pas de ne pas y être dans la mesure où leurs confrères et voisins y étaient. Une telle croissance a pour effet de générer « une concurrence intrinsèque » au sein du réseau lui-même à propos de produits de même nature³⁷. Par ailleurs, écrivent-ils, « les membres

33. <http://www.produitenbretagne.com>, consulté le 14 août 2014.

34. Jean Laurent BRAS, « La tournée pour l'emploi de Produit en Bretagne », *Ouest-France*, 15 août 2014.

35. « Produit en Bretagne. L'association fait école en Catalogne », *Le Télégramme*, 12 juillet 2014.

36. S. STERVINOUE et S. LÊ, *op. cit.*, p. 176-177.

37. S. STERVINOUE et S. LÊ, *ibid.*, p. 172.

historiques ont eu du mal à accepter les nouveaux arrivants des départements les plus à l'est », soupçonnés de moindres convictions régionales.

Sur ce point, la réalité est quelque peu différente³⁸. Il faut savoir que l'initiative de la création de « Certifié Bretagne³⁹ » (document 5) revient au départ à deux acteurs majeurs de la vie régionale, l'un dans le secteur des médias puisqu'il s'agit du quotidien *Le Télégramme*, l'autre dans le domaine bancaire, en l'occurrence le Crédit Mutuel de Bretagne. À l'exemple d'actions menées au Québec dans le même esprit, les deux partenaires, assez vite rejoints par quelques entreprises de l'agroalimentaire breton et de la grande distribution, se proposent de déclencher un « achat citoyen breton » de la part des consommateurs locaux, en leur expliquant que l'emploi régional est fortement tributaire de leurs achats. C'est aussi la raison pour laquelle ils cherchent à élargir tant la zone géographique de leur intervention que le panel des entreprises concernées.

Ce faisant, ils craignent effectivement une moindre motivation « régionale » de la part des entreprises d'Ille-et-Vilaine dans la mesure où elles ne voudraient pas « se marquer » comme étant trop bretonnes, mais pour des raisons inverses de celles indiquées par Stervinou et Lê : la crainte des promoteurs de PeB était en effet que « ça ne prenne pas, car Rennes est tourné vers Paris et le sentiment d'appartenance à la Bretagne y était moindre. Il était plus facile de coopter le sel de Guérande⁴⁰ ». Jean Bannier rapporte également que « dans les textes d'origine, il n'est nullement question de langue bretonne, mais ce n'était pas un choix délibéré, réfléchi ni argumenté. Personne n'y avait pensé ». Ce n'est pas surprenant : en 1993, la perception des fondateurs de PeB à l'égard de la langue régionale est

38. La genèse de PeB est surtout présentée ici comme contribution à l'histoire de l'émergence de cette structure, mais aussi comme un éclairage sur le contexte économique et sociolinguistique de l'époque, au regard de l'approche de la question de la langue bretonne par les milieux économiques. Lire en annexe le témoignage de Jean Bannier, alors directeur de la communication du CMB, 20 août 2014.

39. C'est la première dénomination de la structure, informelle au départ. Lire en annexe le témoignage de Jean Bannier.

40. Témoignage téléphonique de Jean Bannier, 20 août 2014.

tout à fait conforme à celle repérée parmi les chefs d'entreprise à la même époque par les lycéens de Guingamp⁴¹.

CERTIFIÉ BRETAGNE



Document 5.

L'article du *Télégramme* du 8 novembre 1993 annonçant le lancement de l'opération « Certifié Bretagne » qui changera de dénomination quelque temps plus tard pour devenir « Produit en Bretagne ».

« Brezhoneg & business »

En 1999, la structure décide pour la première fois de prendre en compte l'usage qui se fait du breton en Bretagne, de suivre l'exemple initié les années précédentes par Intermarché et d'éditer à l'occasion de la fête de la saint Yves (devenue fête de la Bretagne) un prospectus publicitaire bilingue que diffusent cette fois toutes les enseignes de la grande distribution dans la région (document 6). Il faut ensuite attendre 2006 et 2007 pour qu'elle prenne l'initiative d'une campagne publicitaire d'envergure avec le slogan breton « *Plijadur penn-da-benn* », sous-titré « Du plaisir, du début à la fin » [Ravis, tout simplement] dans le métro parisien (document 7).

Depuis les années 1990, s'est donc ouvert un nouveau chantier que ses promoteurs eux-mêmes reconnaissent comme ambitieux et qui ne vise rien moins qu'à présenter la langue bretonne comme « une des richesses dont dépend l'économie régionale ». L'entreprise asso-

41. Voir *supra*.

ciative qu'est PeB selon Wikipedia⁴² apparaît assurément comme le maître d'œuvre de ce chantier. Le numéro spécial que publie la revue *ArMen*⁴³ en 2012 est conçu à la fois comme un état des lieux et comme un *vade-mecum* à l'intention des entreprises qui souhaitent s'investir « en faveur de la langue bretonne ». Les contributions réunies dans ce hors-série énoncent les postulats qui sous-tendent le projet « brezhoneg & business » et décrivent les outils qu'il met en œuvre, ainsi que les obstacles qu'il peut rencontrer.

De toute évidence, les préoccupations initiales, en 1993, sont uniquement d'ordre économique, et ce n'est que cinq ans plus tard, en 1998, que sont décernés pour la première fois les prix « culture et création » de PeB, après que les entreprises culturelles purent adhérer à l'association. Comment en est-elle venue à intégrer une dimension culturelle dans son projet ? Sur son site, est formulé le postulat selon lequel il convient de « lier la culture bretonne à l'économie », énoncé à l'occasion de la signature de la charte « *Ya d'ar brezhoneg* » [Oui au breton]. C'est surtout dans l'éditorial d'*ArMen*⁴⁴ qu'est fortement exprimé le concept de « réconcilier l'économie et la culture », jugé d'autant plus nécessaire sans doute qu'une autre contribution dans la même revue fait précisément le constat « qu'il existe une coupure nette entre économie et culture dans l'esprit du public⁴⁵ ».

Ce qui est certain, c'est que le monde de la culture ne peut guère s'abstraire des contingences budgétaires ou économiques. Par contre, l'affirmation selon laquelle la culture serait « une condition préalable aux échanges⁴⁶ » surprend dans la mesure où l'échange

42. https://fr.wikipedia.org/wiki/Produit_en_Bretagne, consulté le 14 août 2014.

43. Comme tous les numéros d'*ArMen*, celui-ci signale Jacques Fitamant comme directeur de la publication et Yann Rivallain comme étant alors le rédacteur en chef. Il ne fait aucun doute qu'il a été élaboré – et possiblement cofinancé – en étroite collaboration avec PeB. L'essentiel de ce numéro spécial est d'ailleurs constitué d'une reprise d'articles de Malo Bouëssel du Bourg, directeur général de PeB, déjà parus en version bretonne dans les précédentes livraisons de la revue, accompagnés cette fois d'une traduction française. *ArMen* publie toujours dans chacun de ses numéros la chronique en langue bretonne de M. Bouëssel du Bourg, « *Ar bed e don ma faner* » [Le monde dans mon panier].

44. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 5.

45. Malo BOUËSSEL DU BOURG, « La langue bretonne et l'économie », *ArMen, op. cit.*, p. 21.

46. M. BOUËSSEL DU BOURG, *ibid.*

est, en sciences économiques, l'acte par lequel un bien est fourni en contrepartie d'un autre : l'histoire depuis l'Antiquité et la vie quotidienne toujours aujourd'hui fourmillent d'exemples d'échanges marchands entre peuples et individus ne partageant ni la même culture ni la même langue. Dans le cas précis de PeB, la donne est quelque peu différente cependant, non que la culture soit réellement « un préalable » à l'échange, mais parce que les différentes entreprises qui en sont membres, qu'elles relèvent du secteur culturel ou de celui de l'agroalimentaire, se confortent en se côtoyant : comme l'écrit Roseline Le Squère, « chacun y voit un intérêt valorisant pour son produit, son entreprise, son institution⁴⁷ ».

Langue et identité

Définissant PeB comme une marque ombrelle, la chercheuse observe astucieusement que les entreprises culturelles trouvent grâce à elle une porte d'entrée pour leurs livres et CD dans les grandes surfaces auxquelles elles n'avaient pas aisément accès auparavant, et qu'elles donnent en même temps du crédit à tous les autres produits vendus sous le même label : « les éléments culturels [...] bénéficient de représentations positives de la part des consommateurs, dans le sens où ces produits équivalent à un achat "noble", à la différence d'un produit alimentaire qui paraît plus banal, plus commun [...]». Le consommateur n'achète pas qu'un produit. Il achète aussi l'assurance d'une qualité, l'assurance que cela réponde au besoin qu'il s'était fixé initialement ». En créant « une cohérence » entre tous les types de produits qu'il labellise, qu'ils soient culturels ou non, le logo jaune de PeB en est venu à une forme de représentation symbolique de la Bretagne.

Cela joue-t-il de la même manière en faveur de la langue ? Georg Kremnitz rappelle que la pratique d'une langue sert deux buts à la fois, d'une part la communication, de l'autre la démarcation : « quelle que soit la variété linguistique dont j'use, je m'en sers à la fois pour communiquer avec d'autres, mais je m'inscris en même temps dans mon ou mes cercles de communication et je me démarque

47. Roseline LE SQUÈRE, « Cultures régionales et développement économique. Le panorama breton », *Langues régionales, cultures et développement*, op. cit., p. 214.

de tous les autres⁴⁸ ». Pour ceux qui le connaissent et qui le parlent, le breton sert donc comme toute autre langue à la fois de moyen de communication et de marqueur d'identité. Est-ce parce que le nombre de ses locuteurs est en diminution qu'*ArMen* insiste plus sur sa fonction démarcative que sur sa fonction de communication ?

Malo Bouëssel du Bourg, le directeur de PeB, le répète dans ses articles : « la langue est une des composantes les plus profondes de l'identité bretonne⁴⁹ ». Les promoteurs de l'utilisation du breton dans le monde économique s'interrogent cependant eux-mêmes sur l'intérêt qu'elle représente : « pourquoi donc faire usage du breton sur un *packaging* ? » L'élément de réponse avancé est le suivant : « le breton est devenu une sorte de bannière derrière laquelle se rassemble toute la population⁵⁰, quand bien même la plupart des Bretons ne le parlent pas encore⁵¹ ». La langue de bois étant « un langage figé, stéréotypé, reflétant une position dogmatique ou cherchant à éluder une réalité embarrassante⁵² », on pourrait en avoir là une belle illustration. Sur la base du dernier sondage réalisé sur la pratique du breton⁵³, l'auteur fait certes état de 200 000 locuteurs environ sur une population de 4,5 millions d'habitants dans la Bretagne historique et s'appuie sur le fait que près de 90 % des Bretons sont d'avis qu'il faut conserver le breton. Mais il méconnaît que le pourcentage de ceux qui jugent indispensable ou utile de le savoir est inférieur à ceux qui ont une opinion contraire et que le taux de ceux qui se déclarent attachés à la langue bretonne reste certes élevé, à 56 %, mais qu'il est en nette diminution par rapport à un précédent sondage. Mais quand on sait que le nombre de bretonnants est en diminution rapide depuis plusieurs dizaines d'années et que celui des nouveaux brittophones

48. Georg KREMNITZ, « Introduction générale », *Histoire sociale des langues de France*, Georg Kremnitz (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 27.

49. M. BOUËSSEL DU BOURG, *op. cit.*, p. 21.

50. Lorsque sont organisées des manifestations en faveur de la langue, par exemple pour réclamer la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires à Quimper le 31 mars 2012, elles peuvent rassembler jusqu'à 10 000 personnes et plus.

51. M. BOUËSSEL DU BOURG, *op. cit.*, p. 23.

52. *Antidote 8, correcteur, dictionnaires, guides*, Montréal, Druide informatique, 2014.

53. F. BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle...*, *op. cit.*

ne parvient pas à compenser la disparition des bretonnants plus âgés, laisser entendre que « la plupart des Bretons » pourraient le parler à brève échéance alors qu'ils ne le font « pas encore » est quelque peu amphigourique.

Un argumentaire positif

Diverses autres assertions dans l'air du temps sont présentées comme des évidences qui ne peuvent aisément prêter à discussion :

- « L'esprit du breton est assez voisin de l'esprit bio. C'est de qualité de vie qu'il est question...⁵⁴. »
- Introduire la langue bretonne dans l'entreprise ? « Une façon de penser qui s'accorde aux principes du développement durable⁵⁵. »
- « Le mot *Breizh*, bien compris des non bretonnants, apporte [...] une nuance moderne et engagée⁵⁶. »
- « Le breton est devenu quelque chose de moderne. Si le breton est moderne, l'entreprise qui l'utilise sera moderne. Si la langue déborde d'énergie, le magasin profitera de cette énergie⁵⁷. »

Mais peuvent-elles séduire, si on y réfléchit bien, au-delà de ceux qui partagent l'autre terme de l'alternative ? L'un peut, de fait, servir de passerelle vers l'autre : le bio vers le breton, par exemple, ou l'inverse. Mais le spectre ne couvre pas dès lors tous les champs du possible, et si l'un ne suscite pas l'adhésion, l'autre ne le fera pas non plus. Toujours est-il que les qualificatifs associés à la langue bretonne n'ont absolument plus la connotation négative d'une époque révolue. Le tableau suivant est un relevé, selon quatre thématiques, de la terminologie incitative visant à convaincre un chef d'entreprise, qu'il soit bretonnant ou non, de l'intérêt qu'il aurait à user de la langue bretonne dans le cadre de son activité⁵⁸.

54. *ArMen*, op. cit., p. 33.

55. *Ibid.*, p. 39.

56. *Ibid.*, p. 25.

57. *Ibid.*, p. 33.

58. *Ibid.*

| Affectif | Valeurs | Langue | Territoire |
|-----------------------|--------------|----------------|---------------|
| Atmosphère différente | Amitié | Contemporaine | <i>Breizh</i> |
| Capital sympathie | Authenticité | Énergie | Proximité |
| Humain | Convivialité | Moderne | |
| Moments de bonheur | Du plus | Ouverte sur le | |
| Plaisir | Fidélité | monde | |
| Potentiel positif | Fierté | | |
| | Lien social | | |
| | Solidarité | | |

Le relevé n'est sans doute pas exhaustif, et le classement possiblement subjectif. L'argumentaire est, ici, forcément positivante et les thématiques dominantes relèvent de l'affectif ou des valeurs : ne pourrait-il d'ailleurs pas être transposé tel quel à bien d'autres langues, qu'elles soient minoritaires ou pas ? Aucun bretonnant ne peut nier, de fait, que l'usage de sa langue peut aisément conduire à un échange chaleureux, sympathique ou convivial avec un interlocuteur de rencontre.

Des réticences ou des blocages transparaissent pourtant. Dès l'éditorial du hors-série assurant la promotion du breton dans le monde économique, Y. Rivallain⁵⁹ reconnaît que « le breton [n'est] que trop rarement employé pour évoquer la vie économique et celle des entreprises, alors que l'avenir de la langue découle évidemment de son utilisation dans l'ensemble des situations de la vie quotidienne, y compris au travail ». Le contraste est frappant, en apparence, entre ces deux affirmations juxtaposées. L'auteur, d'une part, fait lucidement le constat que le breton n'a plus guère fonctionnellement sa place dans le monde de l'économie (ce qu'attestent les résultats du sondage TMO Régions de 2007⁶⁰), et il est tout à fait conscient d'autre part que, pour ne pas périr, il devrait idéalement devenir langue d'usage pour le plus grand nombre aussi bien dans la vie professionnelle que dans la vie quotidienne. Significativement, il ne dit pas 'redevenir', oubliant qu'il en a été ainsi antérieurement, et il n'y a pas si longtemps. L'évidence du projet d'avenir qu'il formule pour la langue bretonne est donc l'exigence d'une reconquête à multiples

59. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 5.

60. Voir *infra*.

facettes, celle d'un monde à (re) construire à tout le moins, et celle d'une démarche à laquelle devrait adhérer le plus grand nombre.

« Et pourtant, concède l'un de ses promoteurs, il est bien difficile de développer l'usage du breton dans l'économie⁶¹. » Il a beau y avoir un consensus « naturel » au sein de PeB en sa faveur, « cela ne veut pas dire que tous les membres [...] sont sensibles à la question linguistique [...]. Cette posture globale ne se traduit pas automatiquement par une motivation de chaque dirigeant à donner une place à la langue bretonne dans son entreprise⁶² ». La place du breton et de l'image qui lui était attachée paraît avoir fait l'objet, à un moment donné, de débats « approfondis⁶³ » au sein de PeB. L'actuel président de l'association, Jacques Bernard, raconte qu'« au début, il n'y avait pas franchement de rejet, mais certains se demandaient à quoi ça pouvait “servir” [...]. [N]ous avons expliqué, hors de tout contexte militant, l'importance de la langue pour la culture bretonne en général. Aujourd'hui tout le monde s'est rallié à l'idée, sans état d'âme⁶⁴ ». Le directeur, M. Bouëssel du Bourg, nuance le propos : « *a minima*, le choix de donner une place à la langue bretonne est compris et partagé⁶⁵ ».

Ceux qui apparaissent comme les « précurseurs »

Si on la lit attentivement, cette restitution feutrée des débats liés à l'usage du breton dans le monde de l'économie témoigne de quelques tensions, autrement dit d'une certaine insécurité linguistique : il n'est pas si facile de reconnaître à une autre langue, régionale en l'occurrence, la même légitimité que celle acquise de longue date et *de facto* par la langue nationale, voire par l'anglais en tant que langue principale des échanges à l'international, y compris et surtout dans le monde des affaires et du commerce. Dans le cas présent, les premiers concernés sont les chefs d'entreprise, autrement dit les décideurs : leur adhésion à la démarche est-elle aussi forte qu'on pourrait le croire ?

61. M. BOUËSSEL DU BOURG, *op. cit.*, p. 21.

62. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 12-13.

63. *Ibid.*

64. *Ibid.*

65. *Ibid.*

Il n'est dès lors pas étonnant qu'*ArMen*⁶⁶ considère comme « des pionniers » ceux qui les premiers ont pris la décision d'afficher du breton dans leur supermarché : « chaque fois que des panneaux bilingues sont installés dans un magasin, on découvre des hommes motivés », et il faut l'être, c'est vrai, lorsqu'on se veut innovant. S'ils l'ont été, ce n'est pas en général parce qu'ils sont eux-mêmes locuteurs, mais en raison de leur itinéraire personnel, de leurs convictions ou de la représentation qu'ils se font d'une langue qu'ils ne parlent pas. Trois des cas que présente la revue *ArMen*⁶⁷ paraissent à tout le moins emblématiques :

- Georges Prémel-Cadic, considéré comme « le déclencheur » depuis les initiatives qu'il a prises à l'Intermarché de Plouguerneau, explique ainsi ses motivations : « Je fais partie des chaînons manquants : mes parents ne m'ont pas transmis leur langue maternelle. Ma prise de conscience fut tardive, vers 17-18 ans, d'abord révoltée, puis constructive [...]. Étant décideur dans mon entreprise, je pouvais agir. Intégrer la langue bretonne dans la vie de tous les jours, dans le commerce, me paraissait fondamental ».
- Le profil d'Hervé Le Goff, directeur du Super U de Keredern, à Brest, est analogue : alors que ses parents savaient le breton, ils ne le lui ont pas appris. Il ne le parle pas, mais le définit comme « sa langue de cœur » et explicite à partir de cette intériorisation les fondements de son engagement : « On ne peut pas se contenter de vendre des petits pois [...]. Ce ne sont plus “les ploucs” qui parlent breton, mais des gens qui ont fait un choix. Par l'intermédiaire du breton, on crée une atmosphère différente et plus humaine dans le magasin. Une enseigne nationale peut aussi être locale ».
- Pour la réouverture après travaux de la FNAC de Rennes, en 2010, la responsable de la communication du magasin, Anne Giumelli, a tout de suite « été séduite par l'idée [que lui avait suggérée un conseiller municipal de la ville, bretonnant] de mettre le breton bien en évidence dans un contexte ultramoderne. C'était quelque chose d'inhabituel pour la

66. *ArMen*, op. cit., p. 12.

67. *Ibid.*, p. 12, 33, 34.

FNAC [...]. J'ai très rapidement obtenu un avis favorable [de Paris]. Après quoi, j'ai collaboré avec l'Office public de la langue bretonne [...]. Chaque jour, quand je regarde les panneaux, je retrouve ces moments de bonheur ». Mais vous ne le saviez peut-être pas, car ce n'est pas tout : « *bilhedoù* (billetterie), c'est mignon » (*sic*).

L'homonymie approximative entre un terme breton purement technique et une expression française de la relation amoureuse devient tout à coup une bonne raison d'afficher du breton dans un grand magasin. Au-delà du clin d'œil, on retrouve ici plusieurs des qualificatifs associés à la langue précédemment relevés, jusqu'au paroxysme associant l'image d'une langue qui n'en avait apparemment pas tout à fait la caractéristique à l'ultramodernité d'une grande enseigne culturelle. Les promoteurs du bilinguisme dans la grande distribution avancent d'autres arguments sur divers registres et tous convergent vers une même finalité⁶⁸ :

- L'intime conviction d'une mission à assumer : « On ne peut pas prendre une partie de notre culture et jeter le reste à la poubelle. C'est notre devoir de donner quelque chose à la langue. Et même si l'on n'est pas capable de parler breton, on peut toujours faire quelque chose et devenir acteur. »
- La pédagogie par l'exemple : le patron d'un centre Leclerc de la périphérie rennaise est persuadé de faire tache d'huile « si un magasin reprend l'idée, puis un autre... ».
- Le besoin supposé de retrouver des racines et la recherche d'une compensation par rapport à la mondialisation à laquelle tout un chacun est confronté : « la langue bretonne jouit d'un potentiel positif. Elle apporte de la proximité et de la convivialité aux Bretons autant qu'aux étrangers ».
- L'argument central est cependant celui de l'identité, ce qui explique qu'il est décliné selon de subtiles variations. Pour Jean-Claude Le Gall, ancien dirigeant de Saveol et ancien président de PeB, le breton est « au cœur de l'identité bretonne et de ce qui rend ce pays spécifique ». Georges Prémel-Cabic est convaincu que PeB n'existe que parce que la Bretagne a

68. *ArMen*, *op. cit.*, p. 35.

une identité forte, ce dont peu de régions peuvent se prévaloir » et cette identité, explique-t-il, est multiple : géographique, historique et culturelle – la culture étant considérée dans le cas présent comme incluant la dimension linguistique⁶⁹. Selon Malo Bouëssel du Bourg, « la langue est une des composantes les plus profondes de l'identité bretonne⁷⁰ ».

Le bénéfice qu'en attendent les entreprises

Toutes ces belles proclamations que mettent en avant chefs d'entreprise et responsables économiques n'auraient-elles pour finalité que de contribuer au renforcement tautologique de l'identité culturelle et linguistique de la Bretagne ? Elles l'ont probablement, mais ce discours sur l'identité est présenté en l'occurrence comme ayant une qualité supplémentaire susceptible d'intéresser – au sens propre – les catégories professionnelles concernées : l'assurance qu'ils pourront en retirer un bénéfice. Un directeur de supermarché l'exprime très simplement : puisque la langue bretonne est synonyme de proximité et de convivialité, affirme-t-il, « il ne tient qu'à nous d'en récolter les fruits⁷¹ ».

Le directeur de PeB est encore plus direct : « l'identité de la Bretagne fait vendre et la langue est un marqueur identitaire efficace⁷² », affirme Malo Bouëssel du Bourg. Il assure, exemples à l'appui, qu'« augmenter les ventes et promouvoir la langue [bretonne] ne s'opposent pas » : il s'agit très concrètement d'utiliser du breton pour vendre du café, de l'eau de source, des yaourts, de la bière ou du whisky par différents procédés, que ce soit une appellation de marque à consonance bretonne et la mise en évidence de quelques mots ou quelques lignes de breton sur l'emballage. C'est en quelque sorte mettre l'identité de la Bretagne et la langue bretonne au service du marketing. Le tout est de savoir dans quelle mesure la présence de breton sur un produit déclenche l'acte d'achat : si l'un ne s'oppose pas à l'autre en soi, il ne garantit sans doute pas non plus un automa-

69. Voir *supra*.

70. *ArMen*, op. cit., p. 12, 19, 21.

71. *ArMen*, op. cit., p. 35.

72. *Ibid.*, p. 14.

tisme de la part de l'acheteur potentiel. Sinon, pourquoi donc toutes les marques n'ont-elles pas encore adhéré à la démarche ?

De fait, et de l'avis même des promoteurs d'un tel choix entrepreneurial, les retombées sonnantes et trébuchantes ne sont pas d'emblée au rendez-vous. Les chefs d'entreprise doivent cependant se convaincre d'une promesse de retour sur investissement : « la langue bretonne, dit une élue régionale, saura sans nul doute rendre à l'entreprise ce que l'entreprise aura su lui donner⁷³ ». En attendant, Steven Guéguéniat, patron de PME à Brest, reconnaît franchement qu'en faire usage « cela ne rapporte pas d'argent : il est plus facile de créer l'esprit d'équipe avec des places de foot qu'avec le breton⁷⁴ ! » Denez Pichon, lui aussi bretonnant et convaincu de l'intérêt de parler la langue, a créé Askorn Medical, une société spécialisée dans le développement de systèmes médicaux et d'implants orthopédiques à Cesson-Sévigné, et confirme : « cela suscite sans doute de la notoriété, mais pas vraiment de revenu⁷⁵ ». Que reste-t-il alors du bénéfice escompté ?

Le directeur de PeB l'exprime d'une façon pragmatique et directement compréhensible : « [...] les dividendes de la culture ne se perçoivent pas à court terme, écrit-il. Il s'agit d'un investissement dont le retour ne s'évalue pas au moyen d'un taux, mais à l'aune de l'engagement des collaborateurs et par les valeurs et le plaisir qu'ils vont ainsi partager⁷⁶ ». Explicitant sa pensée, il précise ailleurs que « la mesure de [l'] utilité pratique [de la langue bretonne] doit être complétée par [celle] de la valeur ajoutée immatérielle, sociale et sociétale⁷⁷ ». Faisant référence à un commerce de boulangerie en zone rurale à Saint-Cadou, en Sizun (Finistère), où les heures d'ouverture et les étiquettes sont entièrement bilingues et où les clients sont accueillis en breton, M. Bouëssel du Bourg admet que « la plupart des entreprises ne sont pas encore prêtes à aller aussi loin [...] ». L'usage de la langue bretonne permet de nouer de nouveaux liens

73. *Ibid.*, p. 9.

74. *Ibid.*, p. 39.

75. Traduit du breton. Denez PICHON, « Re verr ar vuhez evit chom displejjet re bell » [La vie est trop brève pour rester trop longtemps contrarié], *Ya !*, n° 485, 26 septembre 2014, p. 12.

76. *ArMen*, *op. cit.*, p. 21.

77. *Ibid.*, p. 13, 21.

entre l'économie, les habitants et le territoire. Le breton augmente le capital humain et social de l'entreprise⁷⁸ ».

Esquissons, à ce stade, une synthèse à partir du discours de PeB et de l'argumentaire des chefs d'entreprise : l'usage de la langue bretonne au sein de l'entreprise ne se traduit pas d'emblée en dividendes et la valeur ajoutée qu'elle peut en retirer se situe essentiellement au niveau de l'immatériel, qu'il s'agisse de la qualité des relations qu'elle parvient à établir avec son personnel (en interne) ou du lien social qu'elle contribue à créer avec son environnement (en externe). Ce constat induit une question toute simple : dans quelle mesure un chef d'entreprise, s'il est bretonnant et surtout s'il ne l'est pas, a-t-il intérêt à s'impliquer pour introduire ou développer l'usage du breton pour son fonctionnement si le plus qu'il peut en retirer ne peut être financier et qu'il n'est dès lors que d'ordre qualitatif ?

Pour Denez Pichon, le breton présente un intérêt majeur : il lui permet de différencier son entreprise Askorn Médical par rapport aux autres. Il ne lui apporte pas vraiment de clientèle supplémentaire, mais il a l'intérêt de susciter l'adhésion du personnel en interne, de créer du lien avec ses partenaires et d'attirer l'attention de ses clients à l'étranger⁷⁹. À la tête de l'imprimerie brestoise Ouestelio, Steven Guéguéniat a réfléchi à un *business model* qui tient compte de ce questionnement et du parti qu'il peut tirer d'un usage convaincant et modulable de la langue bretonne. Il ne l'impose pas, mais l'utilise partiellement dans le cadre du fonctionnement de son entreprise ainsi que pour la publicité, si bien que la langue est perçue comme étant chez lui « bien autre chose qu'une lubie [...]. Nous sommes les seuls à faire cet usage du breton dans la région⁸⁰ ». Il transforme donc sa maîtrise de la langue en atout et en tire argument pour accroître sa notoriété et se positionner face à la concurrence. Dans son cas, le retour sur investissement passe dans un premier temps par une phase de développement de sa clientèle. Ce retour ne sera pas de même nature dans toutes les PME, ni *a fortiori* dans des entreprises de la grande ou de la moyenne distribution. Cela dépend à la fois de la nature de l'entreprise et de sa clientèle.

78. *Ibid.*, p. 41.

79. D. PICHON, *op. cit.*

80. *ArMen, op. cit.*, p. 39.

Les modalités de présence du breton dans le commerce

Hypers et supermarchés visent en permanence à capter la plus grande part de marché – autrement dit de clientèle – dans leur zone de chalandise. Cette captation se joue sur de multiples paramètres, dont le moindre n’est pas la guerre des prix que se livrent les différentes enseignes. Ces dernières se disputent aussi sur une certaine idée de la proximité qui les conduit à mettre en avant des lignes de produits (ainsi « Nos régions ont du talent » chez Leclerc), des produits considérés comme typiquement régionaux (biscuiterie, conserves ou objets symboliques, par exemple) aux périodes d’afflux des touristes, ou encore les relations privilégiées qu’elles établissent contractuellement avec des entreprises ou des producteurs locaux⁸¹. Cette politique va dans certains cas jusqu’à l’intégration de pans entiers de filières de production, que ce soit dans l’abattage ou dans la pêche (notamment chez Intermarché et Leclerc). La proximité n’est assurément pas le seul élément qui guide cette politique, mais plusieurs enseignes nationales tiennent aujourd’hui à apparaître comme étant locales également.

La présence du breton dans le commerce et les affaires relève-t-elle de la même démarche ? Elle ne se situe pas sur le même registre en tout cas, puisqu’elle ne représente pas une production identifiable en tant que telle. Elle se décline dès lors selon diverses modalités (document 8) :

- Des appellations de marques connues de longue date : *Traou mad* (les célèbres biscuits de Pont-Aven), *Krampouez ar vro* (de la crêperie Lamer à Lampaul-Gumillau), *Krampouz* (société de fabrication de crêpières créée par Jean-Marie Bossier en 1949), *Rosko* (transports à Saint-Pol-de-Léon).
- Des marques de création plus récente : *Breizh Cola*, *Cara-breizh* (caramels au beurre salé à Belle-Île-en-Mer), *Ker Ronan* (yaourts fabriqués à Rohan dans le Morbihan), *Eddu*

81. Les initiatives que prennent les enseignes elles-mêmes pour afficher leur proximité avec leur clientèle s’apparentent à celles de PeB, si ce n’est que dans un cas les initiateurs sont les distributeurs eux-mêmes, alors que dans l’autre ce sont en quelque sorte les producteurs qui sont à l’origine. La démarche, pour être parallèle, n’est pas strictement identique, mais l’objectif affiché est le même, puisqu’il s’agit de se positionner en faveur d’une forme de « relocalisation » des produits et de contribuer à l’emploi local ou régional.



Document 8. Sur la photo : le Stered mor, café à Cléder ; les maisons Ty Breiz à Pontivy : le magasin de tricot Brochenn à Landerneau ; l'opticien An taol lagad à Pleyber-Christ ; le logo de Naoned, une nouvelle marque de lunettes conçues et fabriquées à Nantes ; l'entrée de l'aéroport de Brest ; le café Croas Aoter à Plourin-Ploudalmézeau ; un camion des transports Rosko, de Saint-Pol-de-Léon. On conviendra que le choix d'An taol lagad (Le coup d'œil) par un opticien est... bien vu, d'autant qu'il reprend la dénomination du journal en breton de France 3 Iroise. Le logo de Naoned peut se décrypter comme signifiant plus qu'une implantation géographique, comme une conviction aussi. Croas Aoter indique un lieu topographique connu comme tel, en complément de Rendez-vous des chasseurs, et il est rédigé « à l'ancienne », sans autre considération ni intervention extérieure.

(whisky de Plomelin), *Breizh Konfitur* (à Pleuven), *D'istribilh* (bières à Plouider).

- Des noms de produits : *Breizhpresso*, *Breizh Soupe*, *Breizh gaufrette*, *Breizh Gwin Gwenn*, *Erminig sukret*, *Galleg* (un whisky de la distillerie Warengheim à Lannion), *Breizh kontell* (une collection régionale de L'Atelier des couteaux à Tulle, en Corrèze). À Pluguffan (Finistère), l'une des 400 références des cafés Tanneau est au nom de *Kan an avel*.
- Des enseignes de magasins et de commerces divers et variés : *Biogastell* (à Plougastel-Daoulas), *Mat Kalon* (en gare de Rennes), *Alré Bio* (à Auray), *Ar Vro* (ambulances, taxi, librairie, restaurants), *Croas Aoter* (café à Plourin-Ploudalmézeau) Rien que dans le Finistère, on peut relever dans l'annuaire

environ 70 noms de crêperies ayant un dénominateur breton : *Ar chupenn*, *Ar Saozon*, *Breiz-Izel*, *An Teuzar*, *Ti Breiz*... (document 9). À Quéven (Morbihan), Le Marché du bon goût se présente en même temps comme « *Marc'had ar blas mat* ». Inutile de préciser que certaines de ces enseignes sont éphémères, quand d'autres sont plus durables : près des halles Saint-Louis de Brest, le bistro *Lak e-barzh* n'existe plus sous ce nom.

- Le packaging⁸² : l'eau de source Brocéliande s'annonce « *hep nitrat* » [sans nitrate] quand l'Isabelle promet « *Gant Isabelle ni yelo pell* » [Aller loin avec Isabelle]. Les bières Britt s'autoproclament « *Bier brudet euz Breizh* » [Bière réputée de Bretagne]. Les yaourts *Ker Ronan* impriment un proverbe breton sur leur emballage. Le lait ribot Bridel affichait discrètement son origine bretonne en écrivant « *laez ribot* » en tout petits caractères sur l'étiquette⁸³.
- Les prospectus bilingues de PeB, diffusés chaque année à l'occasion de la Fête de la Bretagne, à deux millions d'exemplaires dans les cinq départements de la Bretagne historique⁸⁴.
- La publicité : depuis sa première campagne bilingue dans le métro parisien, évoquée par ailleurs, PeB en a mené plusieurs autres, à Paris et en Bretagne, sur le même principe d'un slogan en breton en gros caractères, sous-titré en quelque sorte en français (document 10). L'association a par ailleurs produit et mis en ligne un film de 13' qui se veut tonique pour la promotion du breton dans le monde de l'économie et présente le témoignage de chefs d'entreprise et d'acteurs économiques impliqués⁸⁵.

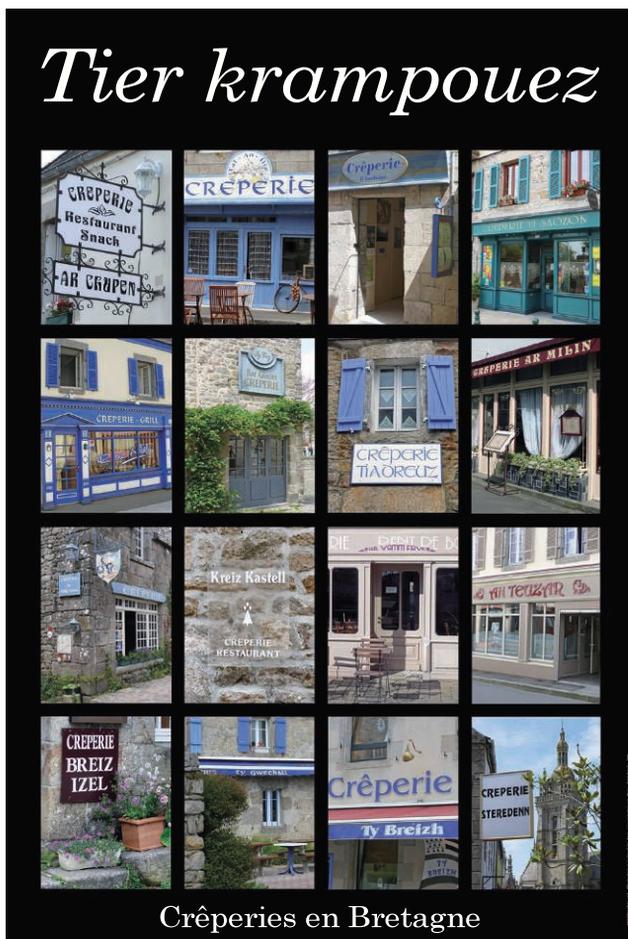
82. Pour sa part, le directeur de PeB a repéré, écrit-il, « un peu de breton sur quelques emballages. Assez rarement, il faut bien l'avouer, [mais] bon an mal an, une bonne centaine de produits sur lesquels fleurit la langue du pays », *ArMen*, *op. cit.*, p.23. Quand on imagine les centaines ou les milliers de produits qui doivent se fabriquer journalièrement en Bretagne, cela paraît assez peu en effet.

83. Ce lait ribot n'est pas référencé sur le site <http://www.lactalis-international.com/> à la date du 12 octobre 2014.

84. *ArMen*, *op. cit.*, p. 19-21.

85. Langue bretonne et entreprise. Brezhoneg hag embregerezh. Production : Label production. Réalisation : Jacques Bernard et Mickaël Ragot, 2013, 13 minutes. À

Tier krampouez



Crêperies en Bretagne

Document 9. Poster conçu par les éditions Emgleo Breiz, présentant 16 enseignes de crêperies en breton. Y aurait-il une association d'idées entre « crêperie » et « langue bretonne » ? Ce n'est pas sûr, car celles qui ont opté pour une appellation en français sont bien plus nombreuses... Si une enseigne en breton s'adresse aux touristes – qui n'en comprennent généralement pas le sens –, elle peut apparaître comme un gage d'authenticité. Pour les locaux aussi, mais il n'est pas certain que tous en ont la compréhension pour autant. De toute façon, le mot « crêperie » est généralement associé à la dénomination de l'enseigne et ne saurait susciter d'ambiguïté.

voir en ligne sur Dailymotion ou sur le site de Peb : <http://www.produitenbretagne.bzh/nos-actions/des-actions-porteuses-et-novatrices>.

- Une signalisation bilingue à l’entrée ou à l’intérieur de supermarchés et autres commerces, mais aussi de bâtiments publics. Parmi ces derniers, on peut signaler de simples « *Degemer mad* » (Bienvenue) à l’aéroport de Brest et de multiples panneaux affichant les deux langues dans les gares de Landerneau ou de Carhaix, par exemple. L’Intermarché de Louargat (Côtes d’Armor) renseigne le nom breton de la commune sur sa façade et celui des rayonnages dans les deux langues. Le Super U du quartier de Keredern à Brest souhaite à la fois « *Degemer mat* » et « Bienvenue » à sa clientèle et vise à l’orienter par de grands panneaux exclusivement en breton (comme « *Ar baraer* », le boulanger, ou « *Ar pesker* », le pêcheur) peints sur les murs et par des panneaux bilingues, plus petits, en bout de rayons.



Document 10. Autre campagne publicitaire de « Produit en Bretagne » en 2009. Cette fois, le texte breton est mis en valeur, l’affiche étant conçue pour que celui qui ne le connaît pas en saisisse rapidement le sens. La campagne a été menée à nouveau dans le métro parisien, mais aussi en Bretagne.

Selon les promoteurs du breton dans la grande distribution, il existe aujourd'hui une demande sociale émanant de parents dont les enfants suivent leur scolarité dans les filières bilingues et que les responsables d'enseignes ou de commerces cherchent à satisfaire, et c'est à leur intention qu'ils entreprennent de bretonniser en quelque sorte l'affichage dans leur entreprise. Si une telle initiative ne cible spécifiquement qu'une population somme toute numériquement restreinte, elle n'apparaît pas dissuasive pour l'ensemble de la clientèle : « rares » sont ceux à qui cela ne plaît pas, dit l'un ; « c'était demandé par les clients », affirme l'autre. À l'Intermarché de Plouguerneau, les réactions ont toujours été positives et ont suscité un sentiment de fierté : d'après son ancien directeur, « cette singularité nous a amené un capital sympathie important⁸⁶ ». Même à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), « une part importante » des consommateurs – très exactement 44 % – « plébiscite » la présence du breton sur l'emballage des produits⁸⁷. M. Bouëssel du Bourg estime non sans raison que même les non bretonnants comprennent généralement le mot *Breizh*, le nom breton de la Bretagne. Il lui semble que lorsque la nature du produit est évidente « nul ne saurait être perturbé⁸⁸ » par un nom de marque breton.

L'économie et l'emploi

Au bout du compte, l'emploi de la langue bretonne dans le monde des affaires est-il donc anecdotique ou répond-il à un vrai besoin ? C'est M. Bouëssel du Bourg lui-même qui formule la problématique en ces termes dans l'une de ses contributions à la revue *ArMen*, qu'il prolonge ingénument – tout en sachant que tous les bretonnants savent aussi le français – par une autre interrogation : « pourquoi [...] n'y aurait-il pas une place pour le breton dans l'économie⁸⁹ ? ». Certes. Et il en a une, mais elle ne paraît pas d'évidence. Quelques repères chiffrés s'imposent.

Selon le dernier sondage TMO Régions, son utilisation sur le lieu de travail est le plus souvent occasionnelle, que ce soit entre

86. *ArMen*, *op. cit.*, p. 11-15.

87. *Ibid.*, p. 27.

88. *Ibid.*, p. 25.

89. *Ibid.*, p. 19.

collègues ou dans le cadre d'une relation de subordination. Sur 172 000 locuteurs en Basse-Bretagne, 10% affirment avoir des échanges en breton au travail, mais seul 1% dit le parler toujours entre collègues quand 4% le font souvent. Par ailleurs, il n'y a que 2% des bretonnants à l'utiliser toujours ou souvent dans le cadre des échanges entre employeur et salariés. Dans les banques aussi, la pratique du breton est occasionnelle, puisque seuls 4% des bretonnants s'expriment en leur langue dans une agence.

Tous les bretonnants ne travaillent pourtant pas sur des postes qui exigent la connaissance de la langue. En 2007, le nombre d'actifs bretonnants était estimé à 42 500 personnes, bien moins qu'il n'y en avait dans la seconde moitié du XX^e siècle assurément. Ces données reflètent en réalité une double tendance que rapportent toutes les enquêtes effectuées depuis les années 1970 : d'une part, le breton est toujours et avant tout la langue de l'amitié, de la convivialité et de la proximité ; son usage concret par les locuteurs eux-mêmes est en régression dans la plupart des registres⁹⁰.

La nouveauté de la période récente est qu'il a lui aussi désormais accès à de nouveaux domaines comme l'éducation, les médias dont internet et certains aspects de la vie publique. Il est par ailleurs diverses fonctions qui contribuent à sa consolidation : avec environ 1 300 postes ETP⁹¹, il n'y avait jamais eu jusqu'à présent autant d'emplois nécessitant une plus ou moins bonne maîtrise de la langue bretonne⁹². Il convient de prêter attention à leur répartition :

- Plus de 1 000 postes, soit environ 80%, se situent dans le secteur de l'éducation ou de l'enseignement, en progression de plus de 50% en six ans. Les PE (professeurs des écoles) et les PLC (professeurs des lycées et collèges) en constituent les plus gros bataillons, avec près de 800 postes à eux seuls. Les autres sont des postes d'assistants maternels et d'animateurs, de formateurs pour adultes et d'enseignants et chercheurs du supérieur.
- Les autres professions les mieux représentées concernent la

90. F. BROUDIC, *Parler breton au XXI^e siècle*, op. cit.

91. Équivalent temps plein.

92. Office public de la langue bretonne, *La langue bretonne dans le marché du travail en 2012, 2013*, <http://www.fr.opab-oplb.org>, consulté le 13 octobre 2014.

gestion de structures associatives, les médias et la culture, soit un cumul d'environ 210 postes, correspondant à 16 % de l'ensemble.

- Les autres emplois se localisent dans l'administration publique (1,5 %) et dans le secteur de la santé et des services à la personne (0,9 %). Le secteur de l'industrie, de l'artisanat et du commerce affiche un total de 18 postes, soit 1,4 % des emplois liés à la l'ange bretonne⁹³.

L'organisme de formation Stumdi mène deux fois par an une enquête sur le devenir de ses stagiaires ayant suivi une formation longue d'apprentissage du breton. Parmi ceux de 2011, sur 41 réponses, 32 signalent avoir obtenu un poste bilingue à l'issue de leur formation longue en breton, ce qui est gratifiant. Mais 85 % des postes bilingues obtenus l'ont été dans le secteur scolaire surtout, ainsi que dans celui de la culture et de l'édition. Les autres ont été obtenus, à hauteur de 11 %, dans le social, et pour 5 % des stagiaires en agriculture. L'Office public de la langue bretonne avance pour sa part le chiffre de 714 organismes du secteur privé ayant signé la charte « *Ya d'ar brezhoneg* » [Oui au breton] : parmi eux on dénombre 70 sociétés de services, 46 entreprises, 31 grandes surfaces ou commerces alimentaires, 30 autres commerces, 18 sociétés de graphisme, de la publicité et de l'impression, etc.⁹⁴. Une étude sur le devenir des anciens lycéens de Diwan met en évidence que 30 % d'entre eux ont passé le baccalauréat ES (économique et social), soit presque autant que la moyenne française : seuls 9 % ont fait ou font ensuite des études supérieures en sciences économiques ou en AES (administration économique et sociale). Parmi ceux qui sont entrés sur le marché du travail, le groupe le plus important est celui de l'enseignement, suivi de ceux de la santé, des arts et spectacle et de la culture⁹⁵.

93. Les auteurs de l'étude précisent que le chiffre avancé pourrait être sous-estimé, et ce n'est pas improbable.

94. Parmi les 714 organismes du secteur dit privé, signataires de la charte, tous ne relèvent pas à proprement parler du monde de l'économie, puisqu'on y repère aussi de multiples associations du monde culturel ou sportif, des artistes, des médias, etc. Site www.fr.opab-oplb.org/, consulté le 13 octobre 2014.

95. Office public de la langue bretonne, *Enquête sur les anciens lycéens de Diwan 2012*, <http://www.fr.opab-oplb.org>, consulté le 13 octobre 2014.

Au-delà de toutes ces données, de nature différente au demeurant, peut-on savoir quel usage concret de la langue induit cet intérêt pour le breton pour le fonctionnement de l'entreprise ? Certes, des petites entreprises du secteur culturel, telles que Dizale (doublage de films), Kalanna (production de films) ou Stumdi (formation continue) « vivent [...] entièrement pour et par le breton », selon l'expression de Yann Rivallain⁹⁶. Au-delà de ce périmètre, cela semble moins évident. Sachant que plusieurs directeurs de supermarché reconnaissent que le breton est leur langue de cœur et qu'ils ne la parlent pas eux-mêmes, j'ai sollicité le témoignage de deux d'entre eux : ils m'ont expliqué qu'aucun de leurs salariés ne le connaît davantage.

J'ai également souhaité comprendre le fonctionnement de PME à forte notoriété et connues pour leur empathie à l'égard de la langue bretonne. La bière Coreff est une de ces entreprises qu'on ne présente plus depuis qu'elle a été lancée à Morlaix en 1985. Aujourd'hui installée à Carhaix, la brasserie compte une vingtaine de salariés, dont plusieurs ont appris le breton. Le directeur, Mathieu Breton, admet que la langue n'a pas d'usage fonctionnel au sein de la PME. Mais il tient à ce qu'elle soit présente sur les étiquettes des bouteilles qui sortent de la brasserie, dans le musée qui la jouxte et sur le site internet. Comme il veut être certain de la qualité du breton qu'il fera imprimer, il fait donc appel aux prestations de l'Office public de la langue bretonne pour les traductions dont il a besoin⁹⁷.

À Brest, Steven Guéguéniat, également patron de PME, lui-même bretonnant et fortement motivé, compte deux autres locuteurs parmi les 19 collaborateurs de l'imprimerie Ouestélio. S'il négocie volontiers avec sa clientèle directement en breton à partir du moment où il l'a identifiée comme pouvant s'exprimer dans la langue, il n'en est pas exactement de même pour ce qui est des relations internes au sein de l'entreprise, pour plusieurs raisons. La première est que les collaborateurs bretonnants n'ont peut-être pas une réelle capacité à s'exprimer précisément en breton concernant leur métier. Le second point sur lequel S. Guéguéniat n'hésite pas à attirer l'attention tient à la qualité des relations sociales dans l'entreprise : il faut surtout éviter, précise-t-il, que ne se créent des barrières au sein du personnel

96. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 13.

97. Entretien téléphonique du 13 octobre 2014.

et que se constituent deux catégories sur la base d'échanges exclusifs en breton qui donneraient l'impression aux non-locuteurs (en l'occurrence la majorité) que les informations fonctionnelles ne sont pas partagées par tous. Le PDG définit là un autre préalable relatif au recrutement : il est convaincu qu'il doit se faire prioritairement sur le critère de la compétence professionnelle et non privilégier celui de la maîtrise du breton, comme on pourrait être tenté de le faire. Mais il regrette de ne pas recevoir de CV de bretonnants en fin de formation. Par contre, s'il est un point dont tous les collaborateurs de Ouestélio ont bien conscience et qui les motive désormais, c'est qu'une part significative de leur rémunération provient du chiffre d'affaires que réalise l'entreprise par l'entremise du breton, puisqu'il s'élève à 30 % de celui du département édition et à près de 10 % du CA global⁹⁸.

Conclusion

À propos de l'alsacien, Dominique Huck s'est posé la question de l'utilité, plus exactement celle « de l'(in)utilité de la langue régionale dans l'entreprise⁹⁹ ». S'appuyant sur le témoignage d'un cadre supérieur de 43 ans, chargé de clientèle, il s'est demandé si le dialecte alsacien (que les usagers nomment « l'alsacien ») peut avoir un rôle, notamment économique, dans une entreprise à rayonnement international. Ce témoin, rapporte-t-il, manifeste « une forme de loyauté à sa propre histoire linguistique » : il s'adresse à ses parents en alsacien et essaie de le parler à ses filles. Mais le dialecte n'a pas de statut fonctionnel dans sa vie professionnelle : il lui a facilité l'apprentissage de l'allemand et de l'anglais, mais il n'a pour lui aucune utilité directe dans l'entreprise. D. Huck en conclut que « le dialecte est sans cesse présent, mais *invisible* [...]. Le dialecte et sa connaissance sont à la fois inutiles dans l'interaction économique en tant que telle, importants comme élément implicite prérequis¹⁰⁰ ».

98. Entretien téléphonique du 13 juin 2013.

99. Dominique HUCK, « De l'(in)utilité de la langue régionale dans l'entreprise. Déclarations d'un acteur d'une entreprise. Étude de cas », dans Dominique Huck et René Kahn (dir.), *Langues régionales, cultures et développement*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 233-244.

100. Dominique HUCK, « De l'(in)utilité de la langue régionale dans l'entreprise... », *ibid.*

Cette étude de cas ne reflète sans doute pas la diversité des usages de langues dans les entreprises d'Alsace ni dans la société prise dans son ensemble. Le même auteur observe par ailleurs une chute tendancielle de la connaissance et de l'usage du dialecte : selon une enquête de 2005, le pourcentage des élèves de moins de 11 ans déclarant pouvoir le parler est de 2,75 %, alors que celui de leurs parents s'élève à 35 %¹⁰¹. Une autre recherche fait apparaître que « le dialecte n'a plus guère de rôle dans la vie privée des [informateurs], [mais] il est, pour partie au moins, refunctionalisé dans les entreprises¹⁰² ». Frédéric Mékaoui a cependant pu mettre en évidence que des interactions de proximité ou de connivence peuvent effectivement s'établir entre partenaires économiques (entre vendeur et client, par exemple) dans la langue régionale : l'alsacien est alors fonctionnellement perçu comme pouvant être nécessaire ou utile au sein de l'entreprise, y compris lorsqu'il s'agit d'une entreprise transfrontalière¹⁰³.

Le cas du breton pourrait à la fois s'apparenter à celui du dialecte alsacien et s'en différencier à plus d'un titre. Il s'en différencie par deux caractéristiques au moins. D'une part, son usage fonctionnel constaté lors du sondage de 2007 paraît résiduel dans le monde de l'entreprise au regard de celui qu'avaient observé les lycéens de Guingamp en 1990. D'autre part, le secteur industriel, artisanal ou commercial se signale par le faible nombre des emplois pourvus comme nécessitant la connaissance de la langue. En l'état, les enquêtes de Stumdi et les témoignages collectés corroborent ce premier indicateur. Si, pour ce qui est du critère linguistique, le secteur économique apparaît sous-représenté par rapport aux autres, est-ce parce qu'il ne propose pas de postes ou parce qu'il n'attire pas de candidats ? Sous réserve d'inventaire, l'utilisation du breton dans

101. Dominique HUCK, « De l'(in)utilité de la langue régionale dans l'entreprise... », *ibid.*

102. Arlette BOTHOREL-WITZ et Irini TSAMADOU-JACOBBERGER, « Les processus de minoration et de majoration dans le discours sur les langues et les pratiques dans des entreprises à vocation internationale », dans Dominique Huck et René Kahn (dir.), *op. cit.*, p. 69.

103. Frédéric MÉKAOUI, « Langues et emplois dans l'espace du Rhin supérieur. Approche quantitative et subjective », dans Dominique Huck et René Kahn (dir.), *op. cit.*, p. 245-265.

le cadre du fonctionnement de l'entreprise pourrait être encore plus *invisible* que celle de l'alsacien. Comme ce dernier, il peut être un élément implicite, mais il n'est pas prérequis.

Il apparaît par contre qu'un certain nombre d'entités, en particulier la grande distribution et la marque « Produit en Bretagne », font un usage ostensible du breton surtout pour l'affichage et éventuellement pour leur publicité. Les grandes surfaces concernées sont moins nombreuses qu'on pourrait le croire¹⁰⁴, mais les initiatives qu'elles mettent en œuvre en matière de signalisation interne ont indiscutablement pour effet de rendre *visible* la langue bretonne aux yeux de toute leur clientèle. Cet affichage n'est-il cependant pas que de l'ordre du symbolique ? À quelque exception près, il est toujours bilingue : il ne risque guère de perturber le consommateur qui ignore tout du breton. On peut remarquer en outre que le bilinguisme ne concerne pas les messages qui vont à l'essentiel : les promotions (pour les légumes ou fruits de saison, par exemple), les événements (comme la fête des mères ou des pères) ni les annonces au micro¹⁰⁵.

Pour sa part, PeB prend soin de diffuser ses prospectus bilingues jusqu'en Loire-Atlantique (tant qu'à faire) et présente comme « une première mondiale » le fait qu'une langue minoritaire y figure en bonne place. La marque est également très fière de la première campagne de publicité « *Plijadur penn-da-benn* » qu'elle a menée en 2007 dans le métro, à Paris. Ce fut une première en effet, saluée comme telle : « c'est probablement la première fois dans l'Histoire (*sic*) que la langue bretonne est utilisée comme vecteur de communication de masse, qui plus est, en dehors de la Bretagne¹⁰⁶ ». Elle n'en révélait pas moins une forme d'instrumentalisation du breton, qui n'est plus perçu comme une langue de communication pour ceux qui le parlent et le comprennent, mais comme un simple outil pour intriguer et retenir l'attention d'une population ne la connaissant pas. Il est vrai que le but premier de cette campagne de publicité était de vendre des produits bretons dans la capitale. Depuis, PeB en a orga-

104. Les enseignes de la grande distribution qu'on peut relever en octobre 2014 parmi les signataires de la charte « *Ya d'ar brezhoneg* », sont au nombre de 8 dans la catégorie « grandes surfaces » : 1 centre Leclerc, 5 Intermarché et 2 Super U.

105. « Qui sera le premier à diffuser des messages audio bilingues en magasin ? », (Bouëssel, 2012 : 33).

106. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 9.

nisé d'autres, similaires, en Bretagne même et donc aussi en Basse-Bretagne. Elle a même bretonnisé son logo en « *Produet e Breizh* » (document 11).



Document 11.
La version en langue bretonne du logo de « *Produit en Bretagne* ». Des marques comme la bière Coreff l'utilisent.

L'association et ses adhérents reconnaissent que la prise en compte du breton leur a été « très bénéfique en termes d'image¹⁰⁷ » : il n'y a aucune raison d'en douter. On peut penser qu'elle a été aussi bénéfique pour la langue bretonne, dans le sens où elle a contribué à en valoriser également l'image : c'est une mutation importante par rapport à celle qui prévalait toujours dans le monde de l'économie au début des années 1990 puisqu'elle lui donne de cette manière une *visibilité* qu'elle n'avait pas auparavant dans l'espace public¹⁰⁸. Outre qu'elle ne s'étend pas, loin de là, à toute la sphère du commerce et des affaires, cette prise en compte n'en pose pas moins question du point de vue de l'observation des usages de langues.

Contribue-t-elle à l'extension de l'utilisation du breton au quotidien ? Tout ce qui s'entend et se lit en faveur de sa promotion dans le monde de l'économie ne serait-il pas que de l'ordre du discours¹⁰⁹ ? En réalité, les modalités qui paraissent actuellement prédominantes

107. Y. RIVALLAIN, *op. cit.*, p. 14.

108. En raison de sa fréquentation, l'espace privé du commerce apparaît *de facto* comme un espace public.

109. En linguistique, l'ensemble des énoncés et des phrases enchaînées formant un message.

pour ce qui est de son utilisation dans l'entreprise se rapportent principalement à sa mise en image et, pourrait-on dire, à sa mise en scène : elles interviennent essentiellement au niveau de la représentation qu'on se fait de la langue, tout en contribuant à la construire. Sous réserve d'observations complémentaires¹¹⁰, elles n'induisent pas ou peu d'interactions fonctionnelles nécessitant de la pratiquer sur le lieu de travail ou pour une transaction commerciale, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, si ce n'est sur la base d'un choix volontariste. Sur ce plan précis, le breton pourrait apparaître comme une langue encore plus *invisible* que l'alsacien : il n'est plus si présent dans la sphère privée, et sauf exception il ne l'est pas fonctionnellement dans l'entreprise. En l'état actuel des choses, il peut représenter un plus, mais l'entreprise n'a généralement pas un besoin imprescriptible de l'utiliser pour son fonctionnement interne ou pour sa relation client.

Comment dès lors l'usage de la langue dans le monde de l'économie pourrait-il représenter une résistance, ou à tout le moins un frein à la substitution, comme peut l'être le développement de l'enseignement bilingue par ailleurs ? Il est vrai que, sous réserve d'inventaire, personne n'a jusqu'à présent présenté aucun projet pour l'entreprise en prenant en compte une telle perspective. Si l'économique a joué un rôle plus important que le politique dans la mise en place de la substitution au XX^e siècle, peut-il prétendre à un rôle équivalent au XXI^e siècle pour l'inversion du changement de langue ? Alain Alcouffe suggère d'analyser le rapport entre les langues régionales et l'économie selon une grille à quatre dimensions, prenant en compte les forces et les faiblesses d'une part, et d'autre part les opportunités et les menaces¹¹¹. Bien des paramètres peuvent en effet interférer à l'avenir dans le cas du breton comme dans celui d'autres langues à statut comparable.

110. Ces informations pourraient être apportées par l'indicateur de l'utilisation de la langue bretonne dans les entreprises qu'a songé à créer PeB. Les bilans de *Ya d'ar brezhoneg* pourraient également constituer une source documentaire utile.

111. Alain ALCOUFFE, « Économie des langues et politiques linguistiques », dans Georg Kremnitz (dir.), *Histoire sociale des langues de France, op. cit.*, p. 209-224.

ANNEXE

Témoignage : Le lancement de « Produit en Bretagne »

Le témoignage qui suit est inédit. Il émane de l'un des deux initiateurs du concept « Certifié Bretagne », dont la dénomination a assez vite évolué en « Produit en Bretagne ».

L'histoire de Produit en Bretagne a commencé en novembre 1993, par le lancement du concept « achat citoyen breton ». À l'origine : *Le Télégramme* (qui apportait espace rédactionnel et publicitaire) et le Crédit Mutuel de Bretagne (qui parrainait et finançait). Il s'agissait de susciter « l'achat citoyen breton » en incitant les consommateurs de la région à donner la préférence, à prix et qualité comparables, à des produits élaborés en Bretagne. Dès le 8 novembre 1993, une pleine page du quotidien présentait l'idée fondatrice, ses enjeux pour la Bretagne, l'importance de l'adhésion des Bretons à l'opération... Bien d'autres pages suivront pour, exemples d'entreprises et de marques à l'appui, expliquer aux consommateurs acheteurs que les futurs emplois régionaux se trouvaient pour partie... au fond du caddy.

Au-delà de l'explication, il fallait convaincre quelques entreprises de se prêter à la démonstration, de diverses manières, pour amorcer le processus. Avec la Scarmor/Leclerc, quelques entreprises agroalimentaires ont immédiatement adhéré à l'idée : Even, S.I.L.L., Unicopa, Rolland/Flipi, CECAB, Petit Navire, Doux... Le « signe de ralliement » était un autocollant conforme à celui qui illustre la page du site internet actuel de « Produit en Bretagne », mais la mention était « Certifié Bretagne » et non pas encore « Produit en Bretagne ».

Rapidement, il est apparu que l'opération ne pouvait prendre toute son envergure et se pérenniser qu'à certaines conditions :

- que les initiateurs abandonnent toute prétention à droit d'antériorité ou d'exclusivité. Ainsi, *Le Télégramme* devait, pour que l'opération puisse s'étendre au-delà de sa zone de diffusion (Finistère et arrondissements limitrophes des Côtes d'Armor et du Morbihan), accepter que *Ouest-France* la relaie à son tour mais, cette fois, sur les cinq départements de la Bretagne historique. De son côté, le CMB devait admettre que le Crédit Agricole, puis les autres établissements bancaires bretons entrent aussi dans l'opération. Quant au groupement Leclerc/Scarmor, il acceptait que d'autres distributeurs se joignent au projet. Ce qui fut rapidement acté, entre J.-Y. Chalm (*Le Télégramme*), J. Bannier (CMB), J.-C. Simon (Even) et C. Pujol (Scarmor) ;

- que les industriels et les distributeurs prennent les rênes de l’opération et que soit créée une association, dont J.-C. Simon fut le premier président, et qu’elle soit professionnalisée : une déléguée générale salariée fut rapidement recrutée, grâce à l’aide financière des collectivités régionales négociée notamment par G. Falc’hun. Parallèlement, les premiers collègues étaient créés : *Industriels et Distributeurs* donc, mais aussi *Services* (banques et... transporteurs, au début) tandis que les deux quotidiens régionaux étaient cooptés comme membres associés ;
- dernière condition : que soit abandonné le nom « Certifié Bretagne » qui pouvait, au regard de la réglementation, poser problème car évoquant une certification ou un label. D’où l’apparition, deux après, de l’appellation « Produit en Bretagne » et du logo actuel avec phare et faisceau.

Tout cela s’est déroulé très naturellement et rapidement, dans une forme d’enthousiasme et de partage d’ambitions pour la Bretagne, pour les entreprises et pour l’emploi régional, objectif originel et évidemment prioritaire. Bien sûr, la réussite de l’opération, illustrée par la hausse parfois spectaculaire du chiffre d’affaires généré par les produits stickés « Certifié en Bretagne » puis « Produit en Bretagne », a puissamment contribué à entretenir cet enthousiasme et le dynamisme de l’association.

Pour retrouver toutes les traces de cette histoire encore récente, il suffit de se reporter aux pages du *Télégramme* d’il y a un peu plus de 20 ans¹. Explication du projet dans les colonnes du quotidien et partenaire initial, incitation à acheter breton, logo « Certifié Bretagne », premières entreprises contactées, premiers engagements sur la création d’emploi... Tout y est.

Jean Bannier²
20 août 2014

1. Au sommaire des pages que *Le Télégramme* consacre au lancement de « Certifié Bretagne » le 8 novembre 1993, on peut lire les articles suivants :

- Certifié Bretagne. Valoriser nos talents.
- Le Centre Bretagne à la reconquête de son marché intérieur.
- Le paysage breton reste imprégné du poids de l’agro-alimentaire.
- OTOR Carhaix : ses cartons emballent.
- La consommation de l’an 2000 : le triomphe de l’individu.
- Le bon exemple vient du Québec.
- Géminox : chaud devant.

On remarquera que le slogan qui figure sous le logo « Certifié Bretagne » précise que « Produire et acheter en Bretagne, c’est créer des emplois ».

2. Jean Bannier était en 1990 le directeur de la Communication du CMB (Crédit Mutuel de Bretagne). Il deviendra ensuite Directeur Général Adjoint du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

James COSTA WILSON*

Toute langue est-elle *commodifiable* ? Quelques réflexions à partir de la situation actuelle du gaélique et de l'écossais en Écosse

Les langues comme objets et comme marchandises

En 1972, à l'occasion du *Mòd Rìoghail Nàiseanta*¹, James Shaw Grant – alors propriétaire du *Stornoway Gazette* – déclara que le gaélique ne pouvait et ne devait entrer dans le domaine économique. Il déclara ainsi :

«The value of Gaelic lies precisely in the fact that it is not the language of commerce and technology. It is not the language of the mass media. [...] It is a folk language, in which people still make their own songs and write their own poetry. [...] Gaelic has no material value whatsoever and thank God for it. It is not the language of the rat race².»

* Université d'Oslo, Norvège.

1. Le *Mòd* royal national est une manifestation culturelle annuelle, similaire par son organisation et sa portée à l'*Eisteddfod* national au Pays de Galles. Elle est l'occasion de compétitions de musique, danse, poésie etc.
2. Cité dans Roger HUTCHINSON, *A Waxing Moon*, Edinburgh, Mainstream Publishing, 2005, p. 99.

Depuis 1972, le gaélique et l'écossais, comme de nombreuses autres langues dites minoritaires, sont entrés, chacun à leur manière, dans la *rat race*. Dorénavant, nombre de langues minoritaires d'Europe ne sont plus seulement considérées comme les traces d'un passé révolu, bonnes seulement pour une poésie localiste, mais elles sont largement considérées dans certaines industries comme des gages d'authenticité, des marqueurs d'une différence qui favoriserait le tourisme ou la vente de produits locaux par la création de marchés de niche.

Ces changements participent d'une logique étudiée depuis plusieurs années sous le terme de commodification des langues (en anglais *commodity* se réfère à une marchandise). Monica Heller a notamment étudié cette question dans une série d'articles (voir en particulier sa synthèse dans l'*Annual Review of Anthropology*³). Elle précise que dans le modèle économique actuel, les langues sont *commodifiées* (ou marchandisées) de deux manières différentes : comme compétences techniques (la connaissance de telle ou telle langue est conçue comme une compétence marchandisable sur un ou plusieurs marchés) et comme signes d'authenticité, apportant une valeur ajoutée et une stratégie de distinction à des produits standardisés sur des marchés par ailleurs saturés⁴. Selon Heller, ce double mouvement entraîne une compétition portant sur ce qui compte comme langue légitime et *commodifiable*, sur les acteurs légitimes pour définir une telle qualité, et sur qui contrôle la production et la distribution de telles ressources⁵.

Partant de ces considérations préliminaires, cet article pose la question suivante : peut-on tout vendre ? Toute langue est-elle vendable ? Ou plus précisément, tout dans la langue est-il vendable ? Quels éléments sont sélectionnés, par qui, et pourquoi ? Ce bref article cherche principalement à exposer cette question et à présenter quelques éléments de réponse à partir d'un travail de terrain mené en Écosse sur le cas de l'écossais depuis 2006 à l'occasion d'un travail de thèse⁶.

3. Monica HELLER, «The Commodification of Language», *Annual Review of Anthropology*, 39 (1), 2010 p. 101-114.

4. *Ibidem*, p. 102.

5. *Ibid.*, p. 103.

6. James COSTA, *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies*.

Je proposerai d'abord un aperçu des enjeux langagiers dans l'Écosse actuelle, avant d'aborder séparément la question du gaélique et de l'écossais.

Langues d'Écosse

C'est devenu un cliché que de dire que l'Écosse est multilingue et l'a toujours été. Mais tout dans ce multilinguisme n'est pas placé au même niveau.

Le multilinguisme écossais n'est pas *a priori* construit comme problématique dans le discours officiel. Le site du Parlement écossais précise que des services sont disponibles dans treize langues en plus de l'anglais, et précise que l'on peut s'adresser par écrit au Parlement ou à son député dans la langue de son choix⁷. Pourtant, seules trois langues, le gaélique, l'écossais et l'anglais, sont considérées, notamment dans le domaine du tourisme, comme indexicales d'une identité écossaise commercialisable, chacune dans des domaines différents. Ces domaines reflètent et construisent un rapport entre langues, et entre locuteurs, à notre sens profondément hiérarchique.

Parmi ces trois langues, l'anglais semble à peu près universellement maîtrisé, selon le dernier recensement (2011)⁸. Toujours selon le recensement, le gaélique est parlé par 58 000 personnes environ⁹, et l'écossais (*Scots*) par près de deux millions de personnes¹⁰. Pourtant, si l'on s'intéresse aux taux d'usage domestique déclarés de ces langues, on obtient des résultats qui confinent au marginal : 0,5 %

Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse, thèse de doctorat sous la direction de Marinette Matthey, Université de Grenoble, 2010. Cette recherche se poursuit à l'Université d'Oslo par une participation au projet de recherche STANDARDS, qui porte sur les enjeux sociaux de l'usage ou du non usage de standards linguistiques dans divers contextes de langues minoritaires en Europe.

7. Site du Parlement écossais : <http://www.scottish.parliament.uk/help/17036.aspx> (page consultée le 1^{er} décembre 2013).
8. Site du recensement écossais : <http://www.scotlandscensus.gov.uk/ods-analyser/jsf/tableView/crosstabTableView.xhtml> (page consultée le 2 décembre 2013).
9. Site du recensement écossais : <http://www.scotlandscensus.gov.uk/en/news/articles/release2a.html> (page consultée le 1^{er} décembre 2013).
10. Site du recensement écossais : <http://www.scotlandscensus.gov.uk/documents/censusresults/release2a/scotland/QS212SC.pdf> (page consultée le 1^{er} décembre 2013).

de la population pour le gaélique, 1,1 % pour l'écossais, à comparer avec 1,1 % également pour le polonais¹¹.

Chacune de ces trois langues occupe une position particulière dans l'écologie linguistique de l'Écosse actuelle. Si l'anglais est aujourd'hui ultra-dominant dans tous les domaines de la vie publique, il partage un statut d'officialité *de facto* avec le gaélique, langue officielle en Écosse *de jure* depuis 2005. L'anglais, sous l'appellation de *Scottish Standard English* (SSE), est néanmoins la principale *commodité* linguistique en Écosse. L'Écosse peut ainsi être vendue par différents types d'acteurs sociaux comme anglophone et, à ce titre, attractive pour le tourisme, pour les entreprises multinationales et comme centre d'apprentissage de l'anglais pour étudiants étrangers.

Ainsi, à la question : que vend-on avant tout en Écosse en termes linguistiques, la première réponse est l'anglais, sous son aspect de « compétence », rendant le pays attractif sur divers marchés internationaux.

Les sections suivantes s'intéresseront aux cas du gaélique et de l'écossais.

Le gaélique : une langue pour vendre la celtitude ?

Avec l'anglais, le gaélique constitue également un atout pour le commerce en Écosse, sous la forme de valeur ajoutée qu'il confère à un certain nombre de produits sur certains marchés de niche, notamment dans les Highlands, la région montagneuse à l'Ouest et au nord du pays, traditionnellement gaélophone. En ce sens, cette langue occupe une fonction similaire à celle que cherchent à développer de nombreux militants linguistiques en Europe, arguant de la valeur économique des langues qu'ils défendent. On pense par exemple en Bretagne au programme *Ya d'ar brezhoneg !* ou à son équivalent occitan *Òc per l'occitan !*

Les exemples d'utilisation du gaélique dans le commerce sont désormais relativement nombreux, en particulier en ce qui concerne

11. Il faut cependant ajouter que le taux d'usage déclaré de l'écossais semble surtout refléter l'absence de statut social de la langue, de nombreuses personnes – pour ne pas dire la majorité de la population – ne sachant pas exactement ce que recouvre ce terme.

les noms de magasins dans l'ouest de l'Écosse, dans les îles notamment.

Nous nous focaliserons ici sur le cas, à notre sens emblématique, du whisky. Le mot même est dérivé du gaélique *uisge beatha* (eau de vie), mais jusqu'aux années 1990 ce produit pourtant supposé représenter la quintessence de l'Écosse ne s'était pas approprié le gaélique comme outil promotionnel, mis à part dans un cas très particulier, celui de «Pràban na Linne/The Gaelic Whiskies». Nous détaillons dans un premier temps cette aventure, avant de la contraster avec des usages plus récents de la langue dans le marketing du whisky.

L'entreprise « Pràban na Linne » débute son activité en 1976, suite au rachat par le millionnaire écossais Iain Noble d'une partie des propriétés du Clan Macdonald alors en sérieuses difficultés financières¹². Noble apprenait alors le gaélique, et voulait reproduire sur l'île de Skye la dynamique des îles Féroé, dynamique culturelle mais aussi nationale. S'interrogeant quant au succès des Féroé par rapport aux îles écossaises, il écrit ainsi, en 1972 dans le *West Highland Free Press*, hebdomadaire publié sur l'île de Skye :

«[...] when I asked the Faroese, I was amazed when they all replied that things began to happen when they decided to be Faroese and stop being Danish. This sparked the whole thing off. It gave them a sort of self-respect. Danish had been the language of business. Faroese was dying out in families and children were growing up who could hardly speak it¹³.»

Noble décida ainsi de promouvoir le gaélique dans son entreprise, en recrutant autant que possible des gaélophones localement, et en les encourageant à utiliser le gaélique dans tous les domaines, y compris en s'adressant à lui. Dans la continuité de ce projet, il installa vers le milieu des années 1970 un établissement chargé d'enseigner le gaélique dans une vieille grange nommée «Sabhal mòr Ostaig», prémices de l'actuel Collège gaélique désormais membre de l'Université des Highlands et des Îles (UHI).

12. R. HUTCHINSON, *op. cit.*, p. 102 et sq.

13. Iain Noble en 1972, cité par Roger HUTCHINSON, *op. cit.*, p. 103.

Si nous avons développé ici cette histoire, c'est pour rendre plus saillant le contraste avec la situation actuelle, non celle de l'entreprise, mais celle de l'utilisation du gaélique dans le commerce. La volonté de Noble et de son entourage, dans les années 1970, était de dynamiser une économie locale en misant sur un développement de la confiance en eux des îliens et des gaélophones, dans une logique nationale calquée sur celle des Féroé. Dans sa communication publique dans les années 1990, le groupe «Pràban na Linne» vendait son whisky comme étant celui des gaélophones, et on a vu qu'à l'origine sa stratégie visait à développer un usage actif de la langue dans l'entreprise, tout en misant sur l'effet de niche généré par l'usage sur gaélique.

La situation semble aujourd'hui plus ambiguë, et si certains employés savent encore le gaélique, le site internet de l'entreprise¹⁴ est en anglais seulement, le gaélique y jouant un rôle cosmétique. Pourtant, le gaélique est présent sur les bouteilles (et pas seulement dans le nom du whisky), la signalétique des bâtiments de l'entreprise est monolingue en gaélique (voir photo ci-dessous) et l'adresse officielle



Siège de « Pràban na Linne » et bar / boutique à *Eilean Iarmain*, Skye / *An t-Eilean Sgitheanach*.

14. Site de « Pràban na Linne » : <http://www.gaelicwhisky.com> (site consulté le 1^{er} décembre 2013).

utilise le nom gaélique du lieu, *Eilean Iarmain*, plutôt que sa version anglaise *Isle Ornsay*. Mais on ne peut s'empêcher de penser, en visitant le siège de l'entreprise ou la galerie d'art qui lui est associée, que le gaélique assume aujourd'hui principalement une fonction de distinction sur le marché du tourisme et du whisky, même si la compagnie tire une certaine fierté du fait d'être le dernier producteur à avoir son siège dans les Hébrides.

Le cas de «Pràban» est toutefois unique. Depuis le succès de l'entreprise, de nombreuses autres marques utilisent le gaélique dans un souci d'authenticité, mais jamais au niveau de «Pràban». De nombreux autres whiskies ont naturellement un nom gaélique à l'origine, sans que cet aspect n'ait jamais été (ou ne soit) particulièrement mis en avant par les producteurs. Plusieurs whiskies de l'île d'Islay sont emblématiques de cette tendance, par exemple *Caol Ila* (le détroit d'Islay en gaélique) ou *Bunnahabhainn* (l'estuaire de la rivière).

Plus récemment pourtant, certains ont choisi de mettre en avant une identité gaélique par un usage cosmétique de la langue, comme dans le cas des whiskies de l'île de Jura (*Diura* en gaélique). L'un des whiskies produits par la distillerie s'appelle ainsi *Diurach's own*, le mot *Diurach* signifiant «habitant de l'île d'Islay». De la même manière, dans une volonté évidente de mise en place de *storytelling*, le site propose de « devenir un *Diurach* » :

« “*Diurachs*” signifie “les gens de Jura” en gaélique. Nous vous invitons à devenir un membre honoraire de notre communauté très solidaire, à découvrir nos aventures palpitantes et à partager votre propre histoire avec des passionnés du monde entier qui partagent votre vision¹⁵. »

Il n'est, dans la communication officielle de l'entreprise, nullement question de développement d'une communauté, de développement local, d'initiative politique ou de tentative de promouvoir une langue parce qu'elle serait la voix d'un groupe marginalisé. Au contraire, le texte se focalise sur le client, à qui l'on vend une histoire

15. Site des whiskies «Jura» : <http://www.jurawhisky.com/fr/> (site consulté le 5 décembre 2013).

qui rappelle plus le temps de la mythologisation des Highlands que celui des luttes pour les droits linguistiques ou sociaux des années 1970. Et auquel on promet une participation à cette histoire, en lui proposant de devenir (gratuitement, en échange de publicités électroniques) un *Diurach*.

D'autres marques utilisent des stratégies similaires. « Bunnahabhainn » possède une gamme dite *Toiteach* [« fumé »], un autre whisky se nomme *Ileach* (l'homme d'Islay). « Fettercairn » a une série dite *Fior* [« vrai », en gaélique]. Le cas d'« Ardbeg Uigedail » est intéressant. Sur le site d'« Ardbeg », le nom *Uigedail* est présenté comme celui du loch « mystérieux » qui fournit la distillerie en eau¹⁶. Sur un autre site de vente par correspondance, cette explication devient : « *Uigedail derives from the Scotch Gaelic for 'Dark and Mysterious Place' and is named for the Loch from whence Ardbeg draws its waters* ¹⁷. »

Enfin, « Talisker », qui se présente comme le seul whisky produit sur l'île de Skye, a également produit une gamme appelée *Port Ruighe*, nom gaélique de la capitale de l'île, *Portree*. Mais ce nom est actuellement habituellement écrit *Port Rìgh*, y compris sur les panneaux d'entrée de la ville. La distillerie a donc choisi une forme ancienne du nom, pour des raisons de distinction qu'il conviendrait de creuser.

On pourrait multiplier les exemples. Mais le gaélique est principalement employé pour sa force évocative, celle d'une Écosse mythique et celtique, apparemment profitable sur le marché actuel du tourisme¹⁸. Et au-delà de l'exemple de « Pràban na Linne », on retiendra surtout que le gaélique ne semble pas faire l'objet ni d'un usage militant, ni d'un usage destiné plus particulièrement aux gaélophones (contrairement à ce qui se passe au Pays de Galles).

16. Site de la distillerie « Ardbeg » : <http://www.ardbeg.com/shop/ardbeg-uigedail.html> (page consultée le 10 novembre 2013).

17. Site de vente par correspondance Master of Malt : <https://www.masterofmalt.com/whiskies/ardbeg-uigedail-whisky/#!/product/whiskies/ardbeg-uigedail-whisky/> (page consultée le 10 novembre 2013).

18. Voir à ce sujet Sara BRENNAN et James COSTA, « Celtic Commodified: The Role of Minority Languages in Scottish and Irish National Celebrations », *Babel Civilisations*, à paraître.

Dans le cas du gaélique, ce qui est vendable c'est donc bien la capacité à indexer un certain particularisme largement fantasmé, mais permettant des stratégies de distinction sur certains marchés par le biais d'un appel à l'authentique. « Différence, celtitude, identité », autant de qualités supposées plaire aux touristes et aux amateurs de whisky, sur un marché où la concurrence internationale se fait de plus en plus importante.

L'écossais : une langue pour rire?

À l'inverse du gaélique, il semble à première vue que l'autre langue de l'Écosse, que nous appelons ici écossais¹⁹, ne soit pas un bon candidat à la vente. Langue germanique, sœur de l'anglais, au statut social faible, jouissant de peu de reconnaissance de la part de l'État comme de ses locuteurs²⁰, au statut mal défini, sans limites claires avec l'anglais, sans standard linguistique de référence, représenté par de multiples formes dialectales, langue de l'humour traditionnel, l'écossais se prête mal à la stratégie du marché de niche. L'absence de forme standard, le fait qu'il n'existe pas de matériel d'apprentissage, de communautés d'apprenants comme c'est le cas pour le gaélique, en fait, en outre, une langue sans public extérieur conscient de son existence en tant que langue, une langue au potentiel identificatoire incertain. Il nous semblait donc que l'écossais fût condamné à ne pouvoir être vendu, et à rester sans valeur matérielle ainsi que le prédisait James Shaw Grant pour le gaélique dans les années 1970.

19. Appelée traditionnellement *Scotch* en anglais, la langue est désormais généralement connue dans cette langue sous son nom écossais, *Scots*. La littérature en français préfère généralement garder le terme de *Scots* en français, utilisant le mot écossais éventuellement pour le gaélique. Nous ne voyons pas pourquoi le français adopterait des conventions particulières pour une langue dont le nom traduit de fait l'équation langue-nation qui se mettait en place au moment de l'Acte d'union de l'Angleterre et de l'Écosse en 1707. Car le *Scots* actuel est bien la *lingua scotica*, héritière de la langue de l'État écossais au XVIII^e siècle.

20. Selon un sondage paru en 2010 pour le compte du gouvernement écossais et conduit auprès de 1 000 adultes en Écosse, 85 % des personnes interrogées disaient parler écossais, mais 64 % de l'échantillon considéraient que l'écossais n'était pas une langue, mais une forme d'anglais, ou du mauvais anglais. Sondage TNS-BMRB, « Public Attitudes Towards the Scots Language », Edinburgh, Scottish Government Social Research, 2010.

Pourtant, depuis quelques années on voit se multiplier les exemples d'utilisation de l'écossais, au-delà des quelques noms de magasins que l'on pouvait rencontrer à Édimbourg ou ailleurs. Et on voit se multiplier ces occurrences dans des cas très précis : t-shirts, sets de table, sous-verres, torchons de cuisine, affiches. En d'autres termes, sur des objets de décoration²¹.

Prenons quelques exemples. Les sous-verres par exemple : dans l'un des sets que l'on trouve dans de nombreux magasins, y compris à la boutique du Parlement écossais, et vendus comme des « *dialect coasters* », on trouve les mots suivants : *blether*, *eejit*, *besom*, *fouter*, *numpty*, *steamin*²². Prenons d'abord le registre de ces mots : il s'agit de mots familiers, voire grossiers, signifiant respectivement : « bavarder », « idiot », « femme » (souvent péjoratif), « personne inutile et exaspérante », « ignorant », « ivre ». Il s'agit de jouer sur l'image de l'écossais comme langue du peuple, langue à la fois populaire et grossière, mais acceptable dans sa grossièreté même de par son pédigrée populaire. En cela, on pourrait rapprocher ce type de représentations de celles qui accompagnent le français régional de Provence. Les sous-verres imitent un dictionnaire, définissant le terme en anglais, mais cet habillage académique n'est semble-t-il ici qu'un habillage, permettant de mieux faire passer les termes utilisés, en détournant humoristiquement le genre « dictionnaire ». En outre, aucune réflexion n'est apportée à l'aspect graphique des mots, qui doivent, pour les besoins de l'opération, pouvoir être lisibles immédiatement par un lecteur anglophone. Ainsi, *steamin* fait usage de l'*apologetic apostrophe*, condamnée à plusieurs reprises par

21. Nous excluons de cette courte étude le cas très particulier des îles Shetland, où la variante locale de l'écossais, connue localement sous le nom de *Shetlan*, est fréquemment employée à la fois dans les noms des commerces destinés aux îliens, et dans une stratégie de distinction sur le marché du tourisme. Ce cas particulier s'explique en partie par une stratégie de légitimation ancienne du shetlandais dans la presse, la littérature, l'éducation et d'autres domaines de la vie publique. Voir Atina NIHTINEN, *Ambivalent Self-Understanding? Change, Language and Boundaries in the Shetland Islands (1970-Present)*, Åbo, Åbo Akademi University Press, 2011.

22. On peut voir les sous-verres sur le site du fabricant, Canny Coasters : <http://www.cannycoasters.com/acatalog/DialectCoasters.html> (page consultée le 20 novembre 2013).

diverses assemblées d'écrivains écossais, et bannie de l'usage écrit des dictionnaires ou dans la littérature car impliquant qu'il manque une lettre, assujettissant l'écossais à l'anglais²³.

Pour résumer, le processus de *commodification* de l'écossais le réduit d'une part à une série de mots, humoristiques ou supposés tels, et par l'usage de conventions graphiques qui sont celles de l'anglais, le rend accessible à un marché qui n'est pas nécessairement celui des scotophones mais celui du pittoresque (par opposition au typique, illustré par l'usage du gaélique). En d'autres termes, si l'usage du gaélique peut *dans certains cas* être associé à un militantisme linguistique et à la promotion de la langue, il est difficile de penser que ce soit le cas ici. Et, de fait, ces objets ne sont pas produits par des groupes militants.

Autre registre dans lequel l'écossais semble exceller, celui de la sagesse populaire. Considérons par exemple les torchons, vendus sous l'appellation générale de « *dialect tea towels* ». Un site de vente en ligne indique : « *These tea towels will assist in the translating of some familiar Scottish dialect words*²⁴ », suggérant par là que le public cible est à chercher parmi les non-locuteurs de l'écossais, nouveaux arrivants ou touristes (les phrases en question sont largement connues au-delà du cercle des scotophones habituels). Certains torchons prétendent « célébrer la langue écossaise » [« *Celebrate the Scots language* »], d'autres présentent des « Vieux mots écossais » [« *Auld Scots words* »]. D'autres sont plus spécialisés proposant des mots de Glasgow ou d'Aberdeen. Une dernière catégorie enfin propose une série de proverbes ou dictons, mêlés à des phrases emblématiques, tirées de chansons par exemple. Concentrons-nous sur ce dernier cas de figure, qui diffère ainsi des sous-verres, et citons par exemple :

1. *Dinnae fash yersel* (« pas d'inquiétude ») ;
2. *We're a' Jock Tamson's bairns* (« nous sommes tous pareils sous la peau ») ;

23. Pour les règles régissant l'usage de l'apostrophe en écossais, voir David PURVES, *A Scots Grammar*, Edinburgh, Saltire Society, 2002, p. 124.

24. Site de kiltmakers.co.uk : <http://kiltmakers.co.uk/categories/scottish-gifts/dialect-tea-towels> (page consultée le 15 novembre 2013).

3. *Haud yer wheesht* (« tais-toi » – phrase habituellement adressée aux enfants) ;
4. *It's a braw bricht moonlicht nicht the nicht* (« C'est une belle et claire nuit de pleine lune ce soir » – virelangue) ;
5. *It's no' worth a tinker's curse* (« ça ne vaut rien », littéralement « ça ne vaut pas la malédiction d'un gitan ») ;
6. *Here's tae us! Wha's like us? Damn few, an' they're a' deid!* (« À nous! Qui nous ressemble? Bien peu, et ils sont tous morts » – toast traditionnel) ;
7. *It's a sair fecht* (« La vie est dure »).

Les remarques faites à propos des sous-verres sont valables ici aussi : orthographe aussi proche que possible de l'orthographe anglaise, utilisation de l'apostrophe apologétique (*an'* pour *an*, *a'* pour *aw*) affiliant (ou subordonnant) l'écossais à l'anglais, mélange de registres (phrases rituelles, proverbes, dictons, phrases figées) et de types d'écossais, du plus dense²⁵ (par exemple *Haud yer wheesht*) au plus transparent (*It's not worth a tinker's curse*). Là encore, bien qu'annonçant une célébration, il s'agit plutôt d'une mise en scène de ce que seraient la sagesse et l'humour écossais, et qui correspond de fait aux stéréotypes habituels de la sagesse populaire.

Pour résumer, ces produits présentent un écossais auquel est assigné le statut de dialecte, sans intérêt pour la langue comme système autonome et axé sur le lexique et des formules figées fortement teintées d'affectif.

Mais on peut aller plus loin. Quelle différence y a-t-il entre la manière dont le gaélique et l'écossais sont utilisés ? Fondamentalement, il faut noter que si le gaélique est utilisé pour la valeur ajoutée qu'il confère à une marchandise ou à un service donné, provoquant l'effet de niche dont parle Monica Heller, pour l'écossais il en va tout autrement. L'usage de l'écossais n'apporte rien aux torchons ou sous-verres, en tant que tels. Le consommateur n'achète pas ces

25. Terme proposé par J.D. McClure pour décrire le continuum écossais allant de l'anglais standard d'Écosse aux dialectes du nord-est et des îles, les plus éloignés de l'anglais d'un point de vue linguistique. Voir John Derrick McCLURE, « Developing Scots as a National Language », in J.D. McClure, A.J. Aitken, et J.T. Low (dir.), *The Scots Language: Planning for Modern Usage*, Edinburgh, Ramsey Head Press, 1980, p. 11-44.

objets parce qu'il a besoin d'un torchon ou d'un sous-verre. En fait, c'est la langue qui est vendue, la langue elle-même, pour son pouvoir évocateur, humour ou sagesse, plutôt que l'objet qui lui sert de support. La langue est ainsi déconnectée du produit support, elle est le produit elle-même, la commodité. Mais pour cela, elle se doit d'être déconnectée de toute revendication d'officialité, de droits linguistiques, de standardisation autonome, elle doit être pure émotion et être figée dans une représentation stéréotypée.

Conclusion

Nous questionnions, en début de texte, l'idée que tout dans la langue n'est pas exploitable commercialement. Nous avons posé le gaélique comme cas idéal de la situation décrite en introduction, celle de la langue comme véhicule d'authenticité, et comme pourvoyeur de valeur ajoutée sur un marché saturé, rôle joué en plus de sa fonction militante dans les contextes où la langue est encore parlée – dans les Hébrides notamment. Le gaélique, en cela, apporte en gage d'authenticité la celtitude, l'image romantique des Highlands, image renforcée par des films comme *Rob Roy* ou *Braveheart*. Par contre, il faut noter que son usage ne bénéficie pas nécessairement aux locuteurs, qui sont largement absents des préoccupations des distilleries. L'usage du gaélique ne confère pas aux locuteurs une compétence supplémentaire qui serait valorisée par les entreprises, si l'on excepte le cas de « Pràban na Linne ».

À l'inverse, l'écossais sert principalement de véhicule à une littérature humoristique, son statut dans la société actuelle est bas, son degré de reconnaissance faible et la plupart de ceux qui pourraient compter comme locuteurs ignorent ou veulent ignorer cette compétence. Cette langue était donc un candidat idéal à l'oubli, non *commodifiable* du fait de tout ce qui pourrait apparaître comme un ensemble de tares irréductibles.

L'écossais est pourtant loin d'être ignoré, comme nous l'avons vu. Mais plutôt que de servir d'argument d'authenticité sur un marché de niche, il est objectivé comme langue figée et comme véhicule d'humour, de sagesse, en bref, de populaire, et vendu en tant que tel sur un nombre important de supports auxquels il n'apporte rien – bien au contraire, ce sont les supports qui lui confèrent une matérialité.

Dans le cas de l'écossais, ce ne sont pas des militants qui effectuent ce travail, et ceux qui vendent la langue ne cherchent pas à en diffuser l'usage. Ce que l'on voit donc, dans le cas de la *commodification* / marchandisation des langues, c'est qu'elle peut se nicher dans des manifestations très différentes selon les contextes. Des processus similaires se manifestent dans les deux contextes, mais sont utilisés de manière très différente en fonction de la situation sociolinguistique, reflétant et matérialisant en même temps des hiérarchies sociales. Dans le cas présent, si elles cantonnent les gaélophones à un rôle romantique, constant depuis le XIX^e siècle, elles contribuent à enfermer les locuteurs de l'écossais dans un rôle subalterne du fait du manque de sérieux ou du passéisme associé à la pratique de la langue.

Ce que cette brève étude suggère par ailleurs, c'est aussi que moins une langue est parlée, plus elle devient facilement *commodifiable* : il y a moins de locuteurs auxquels rendre des comptes, et l'autorité linguistique traditionnellement dévolue à certaines catégories de locuteurs devient disponible, en particulier pour le marketing. Les langues tombent ainsi, en quelque sorte, dans le domaine public. Le gaélique devient ainsi, de stigmatisé qu'il était jusque dans les années 1970, associé à une économie de signes profitable – paradoxalement du fait de l'action militante qui cherchait un autre type de reconnaissance. L'écossais est quant à lui encore parlé, trop sans doute pour ne pas être associé aux stigmates d'une ruralité encore trop proche ou d'une urbanité dérangeante, celle de Glasgow en particulier. Seuls restent alors disponibles l'humour et la nostalgie.

Remerciements

Ce travail a été soutenu pour partie par le Conseil Norvégien de la Recherche (Norges Forskningsråd) à travers son programme de financements de Centres d'Excellence, projet numéro 223 265. Nous remercions également Sara Brennan pour sa relecture et ses conseils.

Roseline LE SQUÈRE*

Comment les usages des marques de territoire et de la symbolique régionale bretonne peuvent-ils contribuer au développement de la langue bretonne et de la culture régionale ?

Quelques éléments de mise en contexte

Suite à une étude menée en Provence en 1998-2000 et au colloque international tenu à Avignon en mai 2000¹ sur les liens entre les cultures régionales et le développement économique, j'ai participé à un programme de recherche, dirigé par Jean-Robert Alcaras (économiste, Université d'Avignon) et Philippe Blanchet (sociolinguiste, Université de Rennes 2), orienté en 2002 vers le thème Identités, cultures régionales et développement économique, avec une volonté de développer une démarche comparative au niveau de plusieurs régions de France et d'Europe à spécificité culturelle marquée. Pour ce qui me concerne, j'ai orienté mes travaux, élaborés en parallèle du programme de recherche mais de manière

* Docteure en sciences du langage, spécialité sociolinguistique.

1. Jean-Robert ALCARAS, Philippe BLANCHET, Jérôme JOUBERT (dir.), *Cultures régionales et développement économique, Annales de la faculté de droit d'Avignon*, cahier n° 2, Actes du colloque d'Avignon, 5-6 mai 2000, Marseille, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2000.

collaborative avec l'ensemble de l'équipe, dans une perspective sociolinguistique et dans un second temps, socio-économique.

Pour situer géographiquement le travail mené² :



Carte représentant l'ensemble des points d'étude des situations de marquage bilingue en Bretagne, 2007, création de Roseline Le Squère et Ewan Sonnic.

Mes recherches sur l'affichage bilingue (français - breton essentiellement) en Bretagne émanent d'une réflexion menée sur le terrain breton d'après deux axes : la mise en mots du territoire par le biais de la toponymie (de manière générale) et par l'exercice de communication publique. Cet aspect entre dans le cadre de la valorisation des patrimoines, des identités et territoires bretons, car les toponymes de manière générale, ainsi que les noms de marques sont des marqueurs forts de l'identité culturelle régionale. Mon cadre de recherche est un

2. Tout au long de cet article, le discours concernant la présence et les formes d'affichage public bilingue et symbolique concerne la Bretagne historique (les quatre départements administratifs plus le département de la Loire-Atlantique).

cadre sociolinguistique. Je ne me suis pas tant intéressée aux formes linguistiques (ou vraiment à la marge) mais plutôt aux usages, aux perceptions, aux motivations concernant l’affichage public bilingue et symbolique. Après avoir réalisé un travail portant sur environ 1 000 supports d’affichage et réalisé une trentaine d’entretiens semi-directifs auprès d’acteurs socio-économiques et institutionnels en situation de décision d’affichage dans l’espace public³, j’ai participé en 2012, à l’initiative de l’ACECOR (Association des créateurs et repreneurs d’entreprises de Cornouaille⁴), qui tous les deux ans, organise un forum BIP (*Breizh in Progress*). En amont du forum public⁵, pendant un an, des chefs de petites, moyennes et grandes entreprises de Bretagne sud ont été rencontrés afin de saisir les motivations des dirigeants de ces entreprises à mener une politique de marquage identitaire en exploitant la symbolique territoriale bretonne. L’utilisation de la symbolique régionale bretonne est croissante depuis le début des années 2000, sous des formes très diverses, en matière de politique interne aux établissements, comme en termes de marketing et de développement commercial. En 2012, la thématique qui a été retenue était : « Marques de territoire : un atout économique pour les entreprises ? » Ce forum a pour objectif de favoriser les échanges et débattre des pratiques des entreprises. Le point de départ de cette session était qu’une marque permet à un territoire d’être plus attractif pour les habitants, les touristes, mais aussi les entreprises et les investisseurs. C’est un atout pour se distinguer à l’heure de la mondialisation et de la création de grandes régions européennes. Mais comment saisir les atouts et les enjeux de ces pratiques d’alliances de la culture régionale avec le développement économique d’une activité, quand on est créateur d’entreprise ? Pourquoi faire le choix d’adhérer à une

3. L’ensemble de la recherche est disponible en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/18/92/45/PDF/theselesquere.pdf>. Un DVD accompagne ce travail et peut être consulté à la Bibliothèque universitaire de Rennes 2 et au Centre de recherche bretonne et celtique à l’Université de Bretagne occidentale.

4. <http://acecor-cornouaille.com>, dernière consultation le 26 octobre 2013.

5. Forum public qui a permis de réunir 270 personnes représentant 250 entreprises du Finistère, <http://acecor-cornouaille.com/breizh-in-progress-2012>, dernière consultation de la page le 5 octobre 2013. Le forum a été filmé. Un DVD a été réalisé et retrace les échanges qui ont eu lieu. Il peut être disponible directement auprès de l’ACECOR.

marque territoriale et/ou pourquoi utiliser une symbolique régionale forte dans son affichage ? L'utilisation de ces marques permet-elle de développer le chiffre d'affaires ? Apporte-t-elle une valeur ajoutée et une dynamique productive ? Pour l'institut national de la propriété industrielle, pas moins de 3 000 noms de marques ont été déposés par les collectivités territoriales en l'espace de 10 ans, signe de la vitalité du « marketing territorial ». Comment les dirigeants d'entreprise s'approprient ces initiatives ?

Un ensemble de questions a amené environ 270 personnes à se réunir autour de plusieurs thèmes formalisés après la série d'entretiens obtenus auprès de dirigeants d'entreprises, ayant tous formulé par ailleurs une attente de réflexions collaboratives (les chercheurs en sciences humaines et sociales ayant ici un vrai rôle à jouer, en matière d'accompagnement des politiques de marketing territorial notamment) :

- « Produit en Bretagne », « Marque Bretagne », « Tout commence en Finistère » : opportunité ou enfermement ?
- Pourquoi faire le choix de ne pas adhérer ?
- Au-delà de l'outil marketing et de la culture d'entreprise, l'utilisation de ces marques permet-elle de développer le chiffre d'affaires ?
- Y a-t-il une valeur ajoutée indirecte, un développement du sentiment d'appartenance, une augmentation de la productivité ?

C'est de ce questionnement, des entretiens effectués et des échanges qui ont eu lieu durant le forum que j'ai pu nourrir mes recherches, en confrontant également quelques éléments de mes travaux à la perception des entreprises, et en les mettant en débat avec des représentants des marques de territoire, qui utilisent la langue comme un outil de communication symbolique fort à des fins de développement, et de comprendre comment les dynamiques économiques peuvent contribuer au développement des langues et cultures régionales. Les aspects culturels sont profondément impliqués dans les activités économiques, et réciproquement. Les activités économiques sont réalisées par des acteurs portant chacun une culture propre issue d'une expérience personnelle, professionnelle, de formation. Ces éléments, investis en situation professionnelle et de

volonté de développement économique orientent nécessairement les choix, les modalités de travail. D'autre part, les « biens culturels », entendus ici simplement comme des biens issus du domaine culturel, constituent une part importante des productions et des échanges économiques, autant comme produits que comme éléments de valorisation ou objets de diffusion pour lesquels le recours à des facteurs d'originalité culturelle et de respect voire de fidélité à des appartenances symboliques est important. En ce sens, l'impact est puissant sur les langues et les cultures régionales. La culture régionale bretonne, dont la langue est un des éléments fondamentaux, est forte et on y puise beaucoup de ressources symboliques, en empruntant, en innovant, en créant.

Les liens entre cultures régionales et économie sont très souvent questionnés, de toutes parts, surtout dans notre contexte socio-économique mouvant, où on a tendance à se raccrocher à des valeurs fondamentales auxquelles la culture renvoie, parce qu'enracinée et liée aux fondements. Mes précédents travaux⁶ ont montré que le lien avec l'économie (comprenons la valeur ajoutée en termes de bénéfices indirects et directs) est clairement établi. Apposer la symbolique régionale sur des produits commerciaux, utiliser la culture régionale (et en particulier la langue) dans des procédés de marketing renvoient les décideurs (publics comme privés) à une démarche d'adhésion, voire d'appartenance, à un réseau, qui motivent ces actions symboliques et identitaires, aux valeurs marchandes, performatives et de valorisation.

Faire partie d'un réseau est un atout et cela renforce l'action menée. La motivation économique fait partie d'un cadre professionnel élaboré qui sous-tend des enjeux en termes de développement d'activités et de territoire. Utiliser la symbolique régionale témoigne de préoccupations stratégiques, d'effets d'entraînements et de promotion qui, pour tous les secteurs, publics et privés, indiquent que les décideurs ont conscience de la clé culturelle au service d'une économie sans oublier qu'on peut aussi envisager l'action dans le

6. Voir particulièrement : Roseline LE SQUÈRE, *Une analyse sociolinguistique des marquages du territoire en Bretagne : toponymie, affichage bilingue, identités culturelles et développement régional*, thèse de doctorat, 2007, disponible en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00189245/en>.

sens inverse et pourtant pas opposé : l'économique au service du culturel.

Langue régionale et stratégie d'entreprise : un développement conjoint

Aujourd'hui, en 2013, le contexte sociolinguistique de la Bretagne ainsi que l'état des lieux sur la présence des langues régionales dans l'espace public de cette région (par le biais d'un relevé de différentes formes d'affichage, des motivations liées à cette présence et les fonctions que semblent avoir ces langues) ont montré qu'elles – particulièrement le breton – n'ont plus comme fonction principale d'échanger entre individus en breton ou en gallo mais elles servent à communiquer de manière plus globale vers des publics de tous les horizons, locuteurs, non-locuteurs, sensibilisés à la culture régionale ou pas. Elles permettent de renforcer et / ou de créer du lien social, de la proximité. Elles ont un ensemble de fonctions symboliques et font communiquer les personnes entre elles sans que celles-ci soient locutrices des langues régionales, voire sans que celles-ci utilisent la langue. Elles mettent en mots les espaces urbains et ruraux ainsi que les espaces internes aux entreprises pour créer la cohérence d'un espace régional.

La présence puis la multiplicité de ce bilinguisme et de cette symbolique à travers les particularités sociolinguistiques de la région (hiérarchisation des parlers régionaux, dualité linguistique, sentiment d'appartenance entre autres) posent question sur la place et les fonctions de l'affichage bilingue aujourd'hui en Bretagne et par extension cela permet d'interroger la problématique culture régionale et développement économique dans le sens où l'action d'affichage bilingue français-breton use d'un élément culturel – la langue régionale – à des fins économiques (entre autres). Et puis, bien sûr, cela permet d'interroger le concept de langue. De quelle langue s'agit-il au travers de tous ces marquages ? Et peut-on même encore parler de langue quand il n'y a pas ou peu d'objectif d'intercompréhension par la langue ? Il s'agit d'une intercompréhension en macro : j'exprime / j'exploite un mot en breton ou j'affiche des mots en breton en ne visant pas une valeur descriptive directe mais en amenant mon interlocuteur à partager un

sens macro : dans le meilleur des cas, le sens propre du mot dans la langue dans laquelle il est proposé, dans la plupart des cas : je fais partager une identité, des valeurs, mais pas la « valeur » sémantique du mot. C'est d'ailleurs en ce sens que j'ai choisi d'utiliser le terme d'usitaire pour ne pas dissocier les utilisateurs des destinataires et désigner ainsi les personnes à la fois utilisatrices et bénéficiaires de l'affichage public bilingue (toutes formes d'affichage confondues). Au-delà de la dimension des entreprises, les cas de marquages bilingues sur les panneaux d'entrée et de sortie de ville par exemple, proposent régulièrement une forme de langue, qui dans le « meilleur des cas » est une indication linguistique et sémantique « véritable », et dans la plupart des cas des formes linguistiques aménagées. En faisant des passerelles assez larges entre les formes d'affichage et les situations dans lesquelles ces affichages sont présents, il semble que dans tous les cas, nous sommes donc dans un glissement de la langue avec des situations d'expression au travers de la langue qui tendent à faire évoluer les fonctions de cette « langue ». Et en particulier, les situations montrent une forte activité en matière de valorisation régionale. La dynamique du territoire breton semble être empreinte d'une volonté de valorisation générale de la région. À différentes échelles (communale, départementale, régionale mais aussi culturelle, politique et économique), l'affichage bilingue et symbolique semble être un des outils dans cette démarche de valorisation. Les politiques publiques d'aménagement (aménagement urbain, aménagement linguistique entre autres) indiquent une très forte croissance des demandes de mise en place de signalétique bilingue de la même façon que les entreprises implantées en Bretagne usent des symboles culturels bretons dont la langue régionale est un élément fondamental, pour mener le développement de certains produits commercialisés, si ce n'est, dans le cas précis des entreprises, pour mener le développement de l'entreprise elle-même.

De nombreux supports et de nombreuses possibilités sont offerts aux décideurs pour marquer identitairement une structure, un produit, un lieu, etc., en écho à une identité communautaire, au sens où Alex Mucchielli⁷ nous la présente :

7. Alex MUCCHIELLI, *L'identité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1999, p. 85-86.

« L'identité communautaire, qui est d'abord participation affective à une entité collective, est un pilier constant de toutes les identités. Elle fonde le sentiment d'identité notamment à travers les sentiments d'appartenance, de valeur et de confiance... la considération de l'ontogenèse de l'individu, la considération des exigences de la communication et des réalités de la vie collective, ainsi que l'examen de l'histoire de l'évolution de divers groupes et civilisations, nous montrent l'existence d'une identité collective (ou Moi communautaire) qui est première par rapport à l'identité individuelle (ou Moi individualisé). »

J'ai choisi de m'arrêter particulièrement sur le cas des entreprises, au travers de leur utilisation de marqueurs symboliques forts (dans le nom, la politique d'entreprise et quand c'est le cas, les produits qu'elles commercialisent). Tous les chefs/représentants d'entreprises abordés lors de mes travaux sont proches de cette réflexion identitaire. En charge de leur identité communautaire, ils créent, consolident, une identité collective, à laquelle les personnes doivent adhérer pour participer à l'entité collective qu'elle représente. Autant pour les personnels de ces entreprises que les clients potentiels qui y participeront au travers de leurs achats par exemple. Chaque individu se construit selon cette identité collective (directement liée au(x) lieu(x) dans lesquels il a évolué, et avec les référents culturels entre autres qui l'ont entouré) conjointement à une identité propre : le Moi individualisé. En tant que chef d'entreprise et en pouvoir de décider, de construire l'identité de sa structure professionnelle, ce métissage du Moi est particulièrement saisissant. Le chef d'entreprise participe à la création mais est aussi un bénéficiaire direct. À l'échelle d'une commune par exemple, au travers de l'affichage public bilingue, nous pouvons penser, qu'au-delà d'une « simple » fonction de marquage, pouvant paraître artificiel parfois, il existe un autre moteur de motivation d'usage de la langue : construire l'identité collective qui s'adresse à tous les usagers, permanents ou non-permanents, permettant la reconnaissance de son Moi individuel, de son Moi communautaire, etc. À l'échelle d'une entreprise, transmettre ce type de valeurs par une politique d'entreprise culturellement marquée permet de viser une identité collective à laquelle les personnels adhèrent ou n'adhèrent pas. Une seconde dimension vise le client potentiel, là encore, dans une démarche d'adhésion ou non à cette identité et

aux valeurs qui y sont associées et qui motivera celui-ci à effectuer un achat. La question linguistique en particulier, comme référent identitaire pris pour le collectif prend beaucoup d'importance dans la projection de ce que sera l'identité collective, communautaire, donc l'identité de l'entreprise/des produits pour le consommateur.

C'est le cas d'un exemple que j'ai commencé à suivre en 2006 : le Super U (à l'époque) de Vern-Sur-Seiche, en Ille-et-Vilaine, où la signalétique interne bilingue français-breton était très développée. Toutes les informations sur les catégories de produits présents en rayons y étaient doublées en breton. Dans ce cas, on peut voir comment la langue, alors qu'elle ne sert bien souvent plus à communiquer, au sens restreint du terme, n'en est pas moins utile pour retravailler l'identité, continuer à la faire vivre et à la faire évoluer.

À cette époque, le directeur du magasin⁸ était très investi, de manière personnelle, dans la valorisation de la culture régionale bretonne. L'objet de sa motivation principale dans la mise en œuvre de la signalétique était de créer un nouveau concept de magasin : une entreprise citoyenne, qui souhaite générer de l'achat citoyen et qui transfère une partie de ses bénéfices dans le soutien à la langue bretonne, par le biais de dons aux écoles Diwan (écoles bilingues bretonnes) par exemple. L'ensemble extérieur et intérieur du magasin proposait une signalétique bilingue. Des services annexes tels qu'une salle d'exposition, un bar (« le Coreff café » du nom de la bière Coreff, brassée à Morlaix, département du Finistère) y étaient proposés. L'organisation du magasin à cette époque : un rayonnage plus bas, une fromagerie, une poissonnerie, configurées comme de petits magasins étaient autant d'exemples de la création d'un espace de consommation au sein duquel la proximité est un élément essentiel, auquel la présence de la langue bretonne participe grandement (soit le sentiment d'être dans un univers familier, rassurant, dans lequel on se sent bien, donc duquel on se sent proche, et où les contacts entre personnes sont facilités). Notons également qu'en

8. Le directeur de l'entreprise a été rencontré à plusieurs reprises entre 2006 et 2007. La retranscription des entretiens est disponible dans le manuscrit de thèse : Roseline LE SQUÈRE, *op. cit.*

termes géographiques, le magasin était placé dans une localité où la langue et la culture bretonnes sont moins présentes dans les représentations de la population que plus à l'ouest dans la région, et où historiquement la langue bretonne n'est pas parlée.



Signalétique français-breton de l'hypermarché Super U, Vern-Sur-Seiche, département d'Ille-et-Vilaine (crédit photographique : Roseline Le Squère, 2006).

Dans sa démarche, il y avait également une volonté très forte de faire adhérer à une communauté identitaire, autant le consommateur que les équipes avec qui il travaille⁹ :

9. Entretien avec Jean-Jacques Troadec, directeur du magasin Hyper U, 2006, cf. Roseline LE SQUÈRE, *op. cit.*, DVD, « Écouter, Jean-Jacques Troadec », chapitre 4 ou entretien intégral : 01.47.

« JTT : et je voulais travailler dans un système comme ça pourquoi <↑> pour pouvoir euh premièrement maîtriser ma vie <↑> ou du moins essayer d' la maîtriser... parce que j' crois qu' c'est primordial euh faire l' métier que j'- que j'aimais comme j'aime ce métier là et euh : par la même occasion faire passer aussi mes idées à travers que ce soit le mode d'aménagement de mes équipes ou des messages à faire passer à travers l'entreprise quoi * j'ai une = j'ai une / on parle souvent de comment de phénomène d'entreprise citoyenne. »

Pour le personnel du magasin, des formations en breton étaient proposées. Ainsi que des temps de convivialité où l'encouragement à partager la culture et l'identité bretonnes était clairement donné.

On voit dès lors, dans ce type de marquage, qu'il s'agit bien de pratiques renvoyant conjointement à :

a) À l'économie parce qu'elles ont une fonction performative de mise en confiance, d'action sur les représentations valorisantes que doivent avoir les consommateurs (pour qu'ils consomment plus ?), les usagers (pour qu'ils utilisent mieux ?), les usitaires (pour toujours rendre plus performant le message) lorsqu'ils identifient les langues régionales.

b) À la construction identitaire, la légitimation autour d'un espace dit géographique – la Bretagne – mais qui est de fait socio-économique. L'économie, qui peut dès lors se vouloir écologique – étant essentiellement fondée sur du lien, ce type de marquage assure et/ou produit et/ou confirme un lien pour tous les acteurs de cet espace.

Notons qu'à nouveau ces éléments indiquent comment les concepts de langue et d'identité, au travers de ces situations, se renouvellent. Au vu de l'organisation (géographique en particulier) du magasin, il y avait donc un pari fort sur la perception et la réception des messages envoyés aux consommateurs liés à l'identité bretonne, en passant essentiellement par l'objet langue et représentations sur la langue et la culture bretonnes. Le pari a vraisemblablement été gagnant pour l'entreprise puisque ce magasin a changé d'enseigne en 2009 et a gardé intacte sa politique. C'est devenu un magasin Leclerc. Le PDG de cette enseigne est bien connu pour défendre des

valeurs régionales. Si on ne peut pas parler de densification de ces procédés en matière de politique d'entreprise, nous pouvons dire que l'aménagement linguistique est resté intact dans le nouveau magasin. En 2013, si l'affichage est donc toujours très présent et les motivations de promotion régionale (passant majoritairement par la langue) sont toujours très fortes¹⁰, les actions en faveur du personnel sont très peu présentes. Nous sommes ainsi dans une politique d'affichage plus que dans une politique de rendre la langue vivante de façon quotidienne au travers d'échanges verbaux.



Photos du magasin Leclerc, Vern-Sur-Seiche, juin 2013 (crédit photographique : Roseline Le Squère).

10. Un agrandissement du magasin est prévu pour 2014 avec la mise en place d'un Leclerc culturel. La signalétique bilingue est prévue dans le projet.

Parfois, les usitaires jugent cet affichage artificiel, inutile, voire nuisible, parfois ridicule et même dévalorisant. Quand un ensemble y voit la valorisation de la langue et de la région, ou le fait d'une bonne volonté de sauver la langue bretonne, d'autres ressentent un exotisme déplacé apportant de la confusion. Très clairement, la recevabilité et le degré d'adhésion donnés par un individu à l'affichage bilingue viennent et n'existent que par le sentiment d'appartenance à l'identité bretonne que celui-ci en a (et la représentation qu'il se fait lui-même de ce que doit être un « bon » usage de la langue et des sphères qui y sont réservés). Si l'individu perçoit un sentiment d'unicité (c'est-à-dire qu'il se sent renforcé dans son appartenance à l'identité bretonne d'un groupe), au contact fréquent, voire quotidien, de cet affichage bilingue, celui-ci sera très favorable à l'ensemble de l'affichage bilingue, car le processus d'identification de l'individu au groupe dit « breton », et reconnu pour son appartenance à cette identité représentée comme « bretonne », est enclenché et permet d'être un élément favorable à la construction du sentiment positif de « soi ».

L'identité n'est pas quelque chose de figé. C'est un processus dynamique, en perpétuelle construction, voire reconstruction. Certains théoriciens actuels parlent même de « stratégies » :

« L'identité n'est pas une donnée mais une dynamique, une incessante série d'opérations pour maintenir ou corriger un moi où l'on accepte de se situer et que l'on valorise¹¹. »

Le discours des informateurs que j'ai pu interroger durant presque dix ans de recherche est pour cela très clair. Même s'ils ne l'expriment pas majoritairement directement, la motivation économique est toujours présente. Sous couvert d'une réhabilitation et d'une protection d'un patrimoine culturel et linguistique, autant que sous une démarche de valorisation identitaire, un ensemble d'enjeux sociaux, politiques et économiques sont tout à fait visibles.

Alors, nous pouvons considérer que cela montre une ouverture en matière d'enjeux pour les langues régionales en particulier. Si on reconnaît qu'il y a un lien direct entre culture régionale et économie, et

11. Alex MUCCHIELLI, *op. cit.*, p. 46

plus précisément par la reconnaissance d'un fonctionnement conjoint de ces deux entités, alors les actions menées en termes de marketing notamment, ont un effet sur les langues régionales, notamment par la sensibilisation à la « langue » à laquelle cela renvoie. À quoi l'usager est-il confronté ? À une langue en tant que telle ? À une langue muséifiée ? À une langue-objet au même titre que le drapeau breton par exemple ? Analyser le rôle, le potentiel et les enjeux des usages de la symbolique régionale bretonne (dont la langue) dans le développement économique local a cette fonction de pouvoir en tirer des analyses destinées aux décideurs institutionnels et privés, économiques et culturels. Mais cela permet également de remettre en question l'objet même qui nous interpelle dans ces situations : la langue. Et il s'agit bien là d'un débat adjacent à toutes ces formes d'affichages et pour lesquelles un certain nombre de personnes, militantes ou pas, réagissent en s'indignant parfois. De quoi parle-t-on ? La langue présentée dans ces différents affichages est-elle :

- Un outil de valorisation ?
- Un objet de transition entre la volonté de promouvoir et le résultat ?
- Une nouvelle variété linguistique, dans le sens d'un sociolecte, où se joueraient de nouvelles corrélations entre individus, contexte, aire géographique, époque, type de communication ?
- Un moyen de communiquer autrement que par les mots mêmes utilisés ?
- Un moyen de travailler une identité « à nouveau » ?
- Un peu tout cela à la fois ?

Le concept est renouvelé et interpelle par l'enjeu sur l'avenir des langues régionales dont ces situations sont porteuses.

Le contexte d'entreprises utilisant la langue régionale (et surtout ses représentations) comme un élément incitant et visant à déclencher l'achat culturel, voire « éco-responsable » n'est qu'un exemple de contexte d'activités professionnelles utilisant les ressources régionales identitaires et symboliques, et en particulier la langue. Ces usages participent à la construction de la représentation de leur référent, et en particulier la langue. Les noms des produits, les marquages symboliques, tout comme le nom même de l'entreprise

et/ou la marque sont des marqueurs forts dans la construction de l'image d'une entreprise. Ils sont transmetteurs de sens, de valeurs, de représentations. Ils ont parfois une valeur descriptive mais sont souvent des mots-image. Ce n'est pas tant ce que signifie le mot mais plutôt ce que représente le mot qui importe. En Bretagne aujourd'hui, non seulement les atouts de la région servent légitimement à la promotion du secteur et ce par le plan publicitaire, mais de nombreuses publicités usent de la localisation (du toponyme) mais aussi du nom de l'entreprise / de la marque comme vecteur publicitaire performant.

Conclusion

Le rôle des langues régionales, par le biais de différentes formes d'affichage, semble être important dans une volonté de développement économique, passant par la valorisation que l'affichage de la langue apporte au territoire, selon l'ensemble des informateurs rencontrés. Et, dans le contexte de crise économique actuel, il semble que le territoire, et les valeurs qui s'y rattachent, constituent une ressource de laquelle les entreprises se rapprochent, voire qu'elles ciblent. Lors de mes recherches doctorales, les entrepreneurs avec lesquels je me suis entretenue utilisaient tous une sémantique liée au passé lorsqu'il s'agissait de parler de la culture bretonne et peu nombreux étaient les informateurs qui voyaient dans l'affichage bilingue un dynamisme et un renouveau. Les échanges, pour ce thème là en particulier, étaient toujours en relation avec l'histoire, et les valeurs du passé. En 2012-2013, les quarante entrepreneurs avec lesquels je me suis entretenue ont un discours ancré dans le présent et orienté vers l'avenir et la valeur ajoutée que la symbolique régionale peut y apporter. Une dimension très précise est accordée à la fonction réseau. Si c'est cette histoire régionale, retrouvée, revalorisée, ce patrimoine re-choyé, qui est aujourd'hui source de développement (ce que les entreprises percevaient toutefois très bien entre 2002 et 2007), d'attrait pour les touristes, elle est aussi un vecteur créateur de liens sociaux et de liens économiques. Elle permet des alliances. Dans ces temps d'incertitude, de complexité économique, les entrepreneurs sont conscients de la nécessité d'anticipation collective et partagée. Les démarches d'affichage identitaire semblent liées à ces

dynamiques économiques. Elles visent aussi, pour certains cas au moins, l'inscription dans un cadre de développement durable. Et c'est en cela qu'user d'une symbolique valorisante, dont la langue est un des principaux objets, entraîne une action sur le développement de la langue et de la culture régionale elles-mêmes. Ces démarches continuent de faire évoluer l'identité régionale et par là, la langue.

En sociolinguistique, comme en économie, la valorisation est un processus complexe. Processus de mise en valeur, comme processus de détermination de la valeur d'une entité, les procédés ci-présentés remettent ainsi en question « la valeur » de l'entité « langue ». Ce « breton » qui est inséré dans de nouveaux contextes, affecté à de nouvelles fonctions est-il encore du breton ? Oui, si on donne la primauté à la dimension sémiotique : on a des arguments pour considérer qu'il s'agit bien du même « système » tel qu'il a été constitué par la tradition linguistique, même si beaucoup de linguistes, locuteurs eux-mêmes et non-locuteurs critiquent un certain nombre de formes employées. Si on accorde de l'importance en revanche aux dimensions fonctionnelles au sens large, on voit bien que la fonction identitaire prend le dessus sur la fonction communicative restreinte. Mais puisque la fonction a changé, et si la fonction est importante (en termes d'impacts économiques par exemple, dans le cadre de notre contexte), est-ce la même langue ? Peut-être que non ? Maintenir la continuité glossonymique permet de rappeler toute l'histoire de la langue. Par le biais de l'affichage public du breton, on peut constater une réaffirmation du breton, en tant que langue. Ceci est d'ailleurs vécu par de nombreux informateurs comme un juste retour des choses. Et c'est pourquoi je retiendrai que c'est par ce moyen, et au travers de dynamiques économiques évidentes, qu'une action en faveur de la langue et de la culture bretonnes se joue.

Et pour nous chercheurs, c'est aussi comme cela que la langue régionale devient un objet d'attentions, d'études, d'enquêtes. Si la langue régionale est une entité stratégique pour les entreprises, elle est alors bien un concept pour les personnes de notre profession. Bruno Latour indiquait dans son ouvrage *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, qu'il « est impossible de rendre correctement compte des idées scientifiques si on les détache du réseau de relations dans lequel elles prennent sens pour essayer d'en rendre compte elles-

mêmes... Bien loin de nous désintéresser du concept, apprenons à le considérer pour ce qu'il est : une entité stratégique. C'est ce qui permet d'intéresser et tenir son monde. Une théorie est toujours la théorie de quelque chose, elle est toujours la théorie qui permet de concilier des intérêts jusque-là antagonistes. »

Autour de ces situations de marquage public, bilingue et symbolique des territoires, on se questionne : quels sont les liens entre culture et économie ? Comment fonctionnent-ils ? S'agit-il toujours d'une langue ? Et quel avenir lui promet-on au travers de ces usages ? La langue, c'est un fil continu de pratiques sociales, un continuum de situations et d'environnements eux-mêmes sociaux. Par ces pratiques d'affichage public, nécessairement sociales, et économiques pour un grand nombre d'entre elles, on institue de nouveaux rapports à l'objet langue en modifiant les codes de la communication. Ce n'est pas tant la volonté de s'adresser au public avec des mots qui importe que tout ce à quoi ces mots renvoient. La langue deviendrait-elle alors un élément paralinguistique ? On trouve dans ces situations le moyen d'encourager les contributeurs au débat, de tous ordres, économistes, sociolinguistes, et d'autres, pour repérer, ensemble, comment on peut agir pour mieux maîtriser les équilibres de la culture au service de l'économie et l'économie au service de la culture.

Bibliographie

- BULOT Thierry, BLANCHET Philippe, *Une introduction à la sociolinguistique pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.
- BLANCHET Philippe, *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- BLANCHET Philippe, « Post-face en forme de coup de gueule : pour une didactique de l'hétérogénéité linguistique – contre l'idéologie de l'enseignement normatif et ses discriminations glottophobes », *Cahiers de Linguistique*, 35/2, 2009 [2010], p. 165-183, en ligne sur : <http://www.prefics.org/credilif/travaux/PostfaceBlanchetRFSFeussi.pdf>

- BLANCHET Philippe, ARDITTY Jo, « La mauvaise langue des ghettos linguistiques : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore », *Asylons 3*, 2008, <http://terra.rezo.net/article748.html>
- BOUDREAU Annette, BULOT Thierry, DUBOIS Lise, LEDEGEN Gudrun (dir.), *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes (configurations et enjeux sociolinguistiques)*, Actes de la 4^e journée internationale de sociolinguistique urbaine, Moncton, septembre 2005, Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, n° 1.
Voir spécifiquement dans cet ouvrage : Philippe BLANCHET, « Usages actuels de provençal dans la signalétique urbaine en Provence : motivations, significations et enjeux sociolinguistiques », p. 255-288 et Roseline LE SQUÈRE, « Mise en œuvre du bilinguisme de la ville de Lorient (département du Morbihan, France) : de la conceptualisation politique à l'application territoriale. Pratiques, analyse de la demande sociale et enjeux », p. 157-184.
- CAMILLERI Carmel, « Cultures et stratégies, ou les mille et une manières de s'adapter », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.), *L'Identité*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 1998, p. 57-62.
- CAMILLERI Carmel *et alii*, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1990.
- Éric DELATTRE, « La méthodologie des études d'événements en marketing », *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 22, n° 2/2007, p. 57-76.
- DENÉFLE Sylvette (dir.), *Identités et économies régionales*, Actes du colloque Identités Culturelles et développement économique, Nantes 15-16-17 novembre 1990, Paris, L'Harmattan, 1992.
Voir spécifiquement cet ouvrage : Guy BARBICHON, « Usages économiques des images de la culture. Images du travailleur breton et conjonctures d'emploi », p. 295-326 et Sylvette DENÉFLE, « Traou Mad et Pont Aven, des images de marques inséparables », p. 207-214.
- HUCK Dominique, BLANCHET Philippe, *Minorations, minorisations, minorités, Études exploratoires, Cahiers de sociolinguistique*, n° 10, Rennes, PUR, 2005.
- HUCK Dominique et KAHN René (dir.), *Langues régionales, cultures et développement : études de cas en Alsace, Bretagne et Provence*, Paris, L'Harmattan, 2009.
Voir spécifiquement dans cet ouvrage : Roseline LE SQUÈRE, « Cultures régionales et développement économique : panorama breton », p. 209-232.

LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

LATOUR Bruno, *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue*, Paris, INRA éditions, 2001.

LE SQUÈRE Roseline, AR ROUZ David, « Traduction et affichage public : quel(s) service(s) pour les langues régionales de Bretagne ? », *Marges Linguistiques*, n° 10, MLMS Éditeur, 2005.

MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 1986.

Alain ALCOUFFE*

Économie et langue : le cas occitan

Misère de l'économie et déclin linguistique

Depuis 1229, à de multiples occasions, la défense de l'occitan a souvent établi un lien entre la situation de la langue et la situation économique et politique des régions occitanes. La redécouverte de la langue occitane au début du XIX^e siècle par de Rochegude et Raynouard puis celle de la croisade des Albigeois par Napoléon Peyrat a coïncidé avec un retard du développement économique et en particulier industriel dont les causes sont multiples, tenant à la fois à une pauvreté relative en ressources naturelles (pauvreté en houille et fer) qu'à des voies de communication très insuffisantes. Très vite le décrochage économique a été attribué à un délaissement par un pouvoir central dont on connaît la lutte qu'il mène contre la langue occitane. On peut trouver une expression de cette mise en relation de l'économie et du politique dans les prises de position d'Urbain Vitry (1802-1863), l'architecte en chef de la ville de Toulouse dans son compte rendu de l'exposition universelle de Londres de 1851 :

« Sous la dynastie de 1830, un vaste système de chemins de fer, de cet agent si puissant de prospérité et de civilisation, se réalise dans le Nord de la France. Le Midi se trouve encore déshérité ! Son tour n'arrivera que plus tard, comme pour les

* Professeur émérite, Université de Toulouse, président de l'Ofici per l'Occitan.

canaux. Pendant ce temps, le Nord prend constamment le devant, obéissant en quelque sorte à la loi si connue du mouvement des graves : les espaces parcourus sont comme les carrés des temps ; tandis que les départements méridionaux attendent encore l'impulsion première qui doit les faire progresser à leur tour ! Ils croyaient naguère pouvoir obtenir enfin une justice tardive, mais une sorte de fatalité venant paralyser des intentions réparatrices, a fait évanouir cette lueur d'espoir. On dirait qu'une autre croisade des hommes du Nord, renouvelée de celle des Albigeois, s'acharne une nouvelle fois contre le Midi pour y étouffer toute nationalité, toute source de vie et de prospérité¹. »

Deux ans après que ces lignes aient été écrites, sept jeunes poètes provençaux emmenés par Frédéric Mistral et Joseph Roumanille fondaient le Félibrige le 21 mai 1854 dans le Vaucluse, qui entendait restaurer la langue provençale. Mistral devait publier en 1859 *Mirèio* (*Mireille*) qui lui vaudra le prix Nobel en 1904. Huit ans plus tard, il publie *Calendal*, dans lequel apparaît encore la farouche volonté d'indépendance des Provençaux. Il ira même en 1876 dans un hommage à la renaissance catalane jusqu'à faire de la langue l'outil de la libération dans un vers célèbre² :

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Car, de mourre-bourdown,</i> | Car même si, face contre terre, |
| <i>Qu'un pople tounge esclau,</i> | Un peuple tombe en esclavage, |
| <i>Se tèn sa lèngo, ten la clau</i> | S'il garde sa langue, il garde la clé |
| <i>Que di cadèno lou deliéuro...</i> | Qui de ses chaînes le délivre... |

La révolte des vigneron de 1907

Le décrochage industriel à partir de l'arrivée du chemin de fer en 1853 s'est accompagné d'un développement de la monoculture viticole rendant particulièrement sensible aux fluctuations du marché du vin l'économie des départements méridionaux qui fournissent près de la moitié de la production française de vins. Or, au début

1. Urbain VITRY, « Le département de la Haute-Garonne à l'Exposition de Londres », *Mémoires de l'Académie des sciences inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1852, t. II, 4^e série, p. 226-237.

2. Frédéric MISTRAL, *Odo i Troubaire Catalan, Lis Isclo d'Or*, Avignon, Roumanille, 1980 [1876], p. 164-177.

des années 1900, la production de vins industriels, la concurrence espagnole et italienne et l'arrivée de vins d'Algérie provoquent un engorgement du marché du vin et en 1907 éclate une crise viticole et les masses rurales exaspérées par l'inertie gouvernementale «prennent parti pour elles-mêmes, pour leur spécificité de mœurs, de situation et même de langue³». Dans cette révolte elles manifestaient l'usage de leur langue comme le prouvent les pancartes villageoises et les couplets qui accompagnaient les manifestants sur les routes d'Occitanie⁴. Cette conjonction d'une résurgence occitane et d'une révolte populaire fut saisie par le maire de Narbonne, le docteur Ferroul, qui était un sympathisant du Félibrige et un grand lecteur de Mistral et dont les discours enflammés faisaient écho à la Chanson de la Croisade albigeoise. Mais les démarches faites pour solliciter l'appui voire la présence de Mistral lui-même auréolé de son prix Nobel de littérature de 1904, dans ces manifestations gigantesques, furent vaines, ce qui devait arracher à Pierre Devoluy, alors à la tête du Félibrige, dans une lettre adressée à Jules Ronjat, un aveu plein d'amertume : «Aujourd'hui, j'ai entendu *Calendal* renié par son père, et il me faudra longtemps pour m'en remettre, si jamais je m'en remets⁵.»

Au lieu d'un soutien ferme qui aurait associé défense de la langue et revendication économique, Mistral se contenta d'une brève carte du 31 mai 1907 dans laquelle il écrivait : «Vive la terre mère et l'habitant qui la remue ! Et salut amical à Marcelin Albert, le grand agitateur du brave peuple de la terre ! De tout cœur.» Et finalement lors de la grande manifestation du 9 juin 1907, Mistral, d'un télégramme évasif : «Les patriotes de Provence, réunis aujourd'hui en Avignon aux fêtes du Palais des Papes, envoient à leurs compatriotes, les vigneronns du Languedoc, le réconfort chaleureux de leur frater-

3. Robert LAFONT, *Mistral ou l'illusion*, Energas, Vent terral, 1980 [Paris, Gallimard, 1954], p. 341.

4. Les pancartes revendicatives furent souvent conservées «*Aver tan de bon vin e pas poder manjar de pan*», «*Lo darnièr crostet*» [Avoir tant de bon vin et pas pouvoir manger de pain], [Le dernier morceau de pain].

5. Jean-Pierre CHAMBON et Anne-Marguerite FRYBA-REBER, «Le Félibrige et le mouvement des vigneronns de 1907 : quatre lettres inédites de Devoluy à Ronjat», *Lengas*, 1995, n° 38, p. 10.

nité et de leur pleine communion dans leurs revendications plus que justifiées⁶. »

Un paroxysme de cette mobilisation fut atteint avec la mutinerie du 17^e de ligne. Au soir du 20 juin, à Agde, près de 600 troupiers ont levé la crosse en l'air et saisi des cartouches, puis se sont rendus à Béziers dont on les avait écartés la veille pour y installer des régiments plus « sûrs ». Accueillis avec ferveur par la foule biterroise, ces vigneron sous l'uniforme ont forcé les barrages qui avaient été mis en place sans qu'aucune goutte de sang n'ait par eux été versée. Leur reddition au soir du 21 juin, puis leur exil forcé à Gafsa pour plusieurs mois ont clos l'épisode.

Revenant sur l'événement et le rapprochant du rêve fracassé lors de la bataille de Muret de 1213, s'exprimant lors du septième centenaire en 1913, Ferroul regretta que « l'Occitanie, la patrie occitane » ait été empêchée de constituer « une admirable nation », et dans sa réflexion sur Mistral en 1954, Robert Lafont de déplorer « quelle belle chance négligée⁷ ! ».

La réplique de 1953

Les mesures mises en œuvre pour réguler le marché du vin ne devaient pas empêcher le renouvellement des phénomènes de surproduction. Durant l'été 1953, la situation des viticulteurs des départements languedociens fut à nouveau très difficile : l'impossibilité d'écouler la récolte de 1952 les mettait en difficulté à l'approche des vendanges aussi la réactivation d'un comité régional de salut viticole débouchait sur des mesures inédites : l'édification de barrages routiers renouvelant la tradition des barricades dans un pays où l'automobile était en train de s'imposer. Comme le souvenir de 1907 était particulièrement vivant, les pancartes en occitan vont reflourir et la langue va être utilisée mettant notamment à profit le jeu de mots sur le surnom de Clémenceau (le tigre) et le nom du président du conseil Joseph Laniel (*anelh* : « agneau » en occitan).

6. Correspondance de Frédéric Mistral et E., F. et M. Jouveau (1877-1913) annotée par Marie-Thérèse Jouveau et précédée de Frédéric Mistral intime par Marius Jouveau 1993, <http://sites.univ-provence.fr/tresoc/libre/integral/libr0303.pdf>, p. 46 (consulté le 12/02/2014).

7. Robert LAFONT, *op. cit.*, p. 342.

La Sala - Decazeville

Cette jonction entre les préoccupations de la langue et les préoccupations économiques et politiques devait être réalisée huit ans plus tard avec la lutte des mineurs de Decazeville. La grande grève de 1961-1962 est la plus longue de l'histoire du monde minier : soixante-six jours avec occupation des puits, doublée de grèves de la faim. Elle faisait suite à l'annonce brutale d'un plan de deux mille licenciements lancé par le pouvoir d'alors, plan élaboré par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui prévoyait la fermeture de toutes les mines de Decazeville, pour rentabilité insuffisante. Le cadre est emblématique de la situation occitane : une entreprise nationale (Les charbonnages de France) décide de fermer un bassin sans avoir prévu quelque plan de reconversion que ce soit. Comme en 1907, c'est toute une population qui se mobilise, elle est consciente qu'elle ne maîtrise plus son destin et cherche dans la mobilisation régionale à se faire entendre du pouvoir central. La grève de Decazeville est porteuse de nouvelles formes de lutte ou de nouveaux thèmes : « Les idées de décentralisation, de mise en place de véritables structures régionales, de lutte contre les déséquilibres régionaux font leur chemin⁸. »

Serge Mallet publia dans l'hebdomadaire *France Observateur*, du 11 janvier 1962, un reportage intitulé : « la révolte des colonisés de l'intérieur ». Synthétisant son propos, il s'exclamait « il s'agit de briser la structure coloniale, je dis bien coloniale, de la moitié des départements français ». Il estimait que l'union des paysans, des instituteurs, des cheminots autour de la lutte des mineurs posait un problème grave impossible à pallier par des mesures partielles et de conclure :

« Seuls de grands plans régionaux d'équipement, conçus à la fois autour de la création de pôles de développement et de l'utilisation rationnelle des productions primaires, c'est-à-dire en premier lieu de création sur place d'industries de transformation des produits agricoles génératrices d'autres activités industrielles, l'ouverture de grands axes ferroviaires et routiers à débit rapide à l'intérieur du fameux "désert français", le développement de

8. Philippe MARCY, <http://www.arkheia-revue.org/Une-greve-peu-ordinaire.html?artsuite=14> (consulté le 12/02/2014).

l'équipement scolaire et universitaire pour former sur place des techniciens et des ouvriers qualifiés modernes sont en mesure de bloquer la détérioration permanente, chaque jour aggravée, de la situation de ces départements de l'Ouest, du Centre, du Sud-Ouest et du Midi. »

Mais Serge Mallet lançait un avertissement :

« Pour renverser le courant amorcé depuis les débuts du capitalisme industriel, il faut aussi s'attaquer au centralisme politique ; la décentralisation des pôles de développement économique ne se fera que parallèlement à la décentralisation des centres de direction politique. De Richelieu à De Gaulle, de Robespierre à Mollet et Thorez, il existe une constante de la concentration du pouvoir qui est véritablement une solide tradition nationale. C'est cet archaïsme qui fait de nos provinces un objet de musée. »

Pour les occitanistes, la grève de Decazeville provoqua la création du Comité occitan d'études et d'action (COEA) au sein duquel le déclin de la langue, le déclin économique et l'absence d'autonomie politique allaient être analysés dans le cadre du colonialisme intérieur.

Naturellement, de 1954 à 1962, la décolonisation était au cœur des préoccupations et François Fontan, en 1959, fonde le Parti nationaliste occitan et prône une stratégie de libération nationale qu'il appuiera sur une théorie de la politique, l'ethnisme⁹.

Mais plus que ces tentatives marginales, le constat du sous-développement d'un « certain nombre de régions du territoire ex-métropolitain » et des traits morbides qu'y présentent l'économie et la vie sociale est de plus en plus partagé dans les années 1960, et aux Rencontres socialistes de Grenoble de 1966, Michel Rocard présente un rapport intitulé *Décoloniser la Province*. L'écart est considérable entre les différentes composantes, les analyses de géographes ou d'historiens sur le sous-développement (Raymond Dugrand, André Armengaud), le désespoir de catégories sociales malmenées par le développement capitaliste, le mimétisme des situations coloniales,

9. François FONTAN, *Ethnisme : vers un nationalisme humaniste*, Bagnols-sur-Cèze, Librairie Occitane, 1975.

les remèdes technocratiques et la grande réussite de Robert Lafont sera de parvenir à agréger tous les éléments disparates dans la grande perspective de la *Révolution régionaliste* où il conclut que « le sous-développement ne peut être compris en France que selon des processus destructeurs liés à l'État, à l'anarchie du développement capitaliste que le centralisme protège ou laisse faire¹⁰ ». Mais surtout il dégage le fonctionnement du sous-développement des régions françaises. À la base, il y a, concède-t-il, une situation d'infériorité des ressources peu susceptibles de soutenir une industrie moderne¹¹. Mais cette infériorité devient un handicap dirimant dès lors que la région ne peut concevoir une protection et une animation de son industrialisation dans un contexte où les frais de transport constatés sur la base de réseaux qui n'ont pas été conçus pour son développement jouent contre elle. Ces deux mécanismes dévoilent le facteur essentiel, « l'absence catastrophique d'une vue de l'intérêt régional ».

Cette base lui permet alors de rassembler un certain nombre de processus économiques dont le sous-développement régional est l'enveloppe perceptible dans le concept de « colonialisme intérieur ». Il énumère ainsi :

- 1) la dépossession industrielle et l'investissement colonisateur,
- 2) la primauté des industries extractives sur les industries de transformation,
- 3) la dépossession du domaine agricole,
- 4) la dépossession des circuits de distribution,
- 5) la dépossession des ressources touristiques.

Finalement, il y a « un mécanisme identique, qu'on parle culture et langue ou qu'on parle économie¹² » et le salut peut venir de l'économie si elle accouche d'une révolution sociale. « La révolution sociale est possible en France, elle correspond même au génie français le plus authentique. Mais il faut pour cela déterminer le grand point de rupture dans la société française actuelle : les problèmes économiques régionaux¹³. »

10. Robert LAFONT, *La Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, 1967, p. 130.

11. *Ibid.*, p. 131-132.

12. *Ibid.*, p. 205.

13. *Ibid.*, p.182.

La diffusion du concept de colonialisme intérieur

Cette relation entre langues et difficultés économiques régionales va être déclinée dans diverses versions dans les années 1970, la plus empreinte de ce qu'était l'idéologie tiers-mondiste étant sans nul doute celle du *Petit livre de l'Occitanie* tandis qu'une version savante sous-tend l'*Histoire d'Occitanie*¹⁴ mais dans tous les cas, le salut de la langue apparaît dès lors lié au développement d'un « régionalisme révolutionnaire¹⁵ ».

En même temps, la sociolinguistique est convoquée pour associer langue et économie. Dans le n° 1 d'*Occitanie passé et présent*, la revue de « Lutte occitane », Y. Couderc montre l'interdépendance entre le statut des langues dans la situation de diglossie et les autres aspects de la situation politico-économique car « les problèmes linguistiques ne sont pas et, de loin simplement, linguistiques » de sorte que la « disparition de la diglossie ne peut venir que de la disparition de la situation politico-économique qui l'a fait naître¹⁶ ».

Une certaine cohérence entre langue et situation politico-économique est fournie par l'importance de la population agricole en Occitanie qui fournit la majorité des locuteurs de l'occitan et dans *Décoloniser en France*¹⁷, Robert Lafont reconnaît le rôle de la paysannerie pauvre dans le renversement de la situation politique, économique et linguistique qu'il appelle de ses vœux :

« Si la révolution est conçue surtout ouvrière à Paris, Lyon, Lille, comme à Turin ou Milan, par contre en Occitanie comme en Bretagne, comme en Italie du centre et du sud, elle doit faire une large part de responsabilités à la paysannerie, et à la paysannerie pauvre et angoissée. L'angoisse peut être une préface à la conscience¹⁸. »

Il est facile de reconnaître dans ces argumentations une inspiration marxiste établissant une relation entre les infrastructures (les

14. Robert LAFONT et André ARMENGAUD (dir.), *Histoire d'Occitanie*, Paris, Hachette, 1979.

15. Robert LAFONT, *La Révolution régionaliste*, op. cit., p. 248.

16. *Occitanie passé et présent*, n° 1, p. 21.

17. Robert LAFONT, *Décoloniser en France*, Paris, Gallimard, 1971.

18. *Ibid.*, p. 295.

conditions économiques) et les superstructures (culture et langues), relation dont on sait qu'elle ait été âprement débattue au tournant des années 1960 et 1970 autour d'Althusser et de la redécouverte de Gramsci. Mais comme Schumpeter l'a montré en raisonnant d'après et contre Marx à travers son idée de la création destructrice, le propre de l'économie capitaliste est de constamment rebattre les cartes et au moment où le déclin économique des régions méridionales était censé apporter le déclic révolutionnaire, commençait à se faire sentir la « revanche du Sud »¹⁹.

Les stratégies linguistiques s'appuyant sur les ressorts économiques

Les régions occitanes qui avaient connu un déclin relatif certain du XIX^e siècle aux années 1970 voyaient au contraire leur situation s'améliorer par rapport aux régions qui avaient mieux réussi jusqu'aux « Trente Glorieuses » parce qu'elles étaient peu impactées par le déclin de la sidérurgie et l'essoufflement de l'industrie automobile qui y avaient été peu présentes. Au contraire, l'investissement dans l'éducation qui avait été la réponse des ménages au sous-emploi permettait une reconversion dans les industries de l'économie de la connaissance, tandis que l'industrie aéronautique dont la localisation était largement due à l'éloignement fortuit des frontières allemandes se développait avec l'aventure d'Airbus. Il y a donc une série de causes qui expliquent que des stratégies de reconquête linguistique faisant appel à des ressorts économiques aient fait leur apparition :

- un épuisement de l'espérance révolutionnaire et des stratégies prônant les ruptures radicales,
- une tendance à l'individualisation des stratégies professionnelles,
- une réaction vis-à-vis de l'uniformisation des produits et des modes de vie de sorte qu'on voit apparaître un marketing de la provenance.

19. A. BERGER, J. CATANZANO, J.-D. FORNAIRON, J. ROUZIER, *La revanche du Sud. Un défi à la France*, Paris, L'Harmattan, Logiques Sociales, 1988 ; René UHRICH, *La France inverse : les Régions en mutation*, Paris, Economica, 1987.

Cette situation n'est pas spécifique à l'Occitanie. Ainsi après le rétablissement de la *Generalitat* en 1977, la politique linguistique catalane s'était fixé comme objectifs d'abord le rétablissement du catalan dans l'administration, puis dans le domaine de l'éducation et enfin dans les moyens de communications de masse (notamment via la création d'une station de télévision catalane – TV3). Parmi les objectifs restant pour aboutir à une « normalisation » de la langue restait l'usage dans le monde économique²⁰.

Pour cela des enquêtes d'opinion furent conduites pour déterminer l'attitude de la population habitant en Catalogne vis-à-vis de la langue dans les activités économiques. Elles démontraient que la population y verrait un souci de témoigner une attention particulière à la Catalogne et donc un facteur positif pour les entreprises qui feraient ce choix. Ainsi les préoccupations étaient doubles : d'une part, convaincre les entreprises liées à la Catalogne qu'elles n'avaient rien à perdre à utiliser le catalan et d'autre part, montrer que les entreprises en général pouvaient espérer améliorer leur image en Catalogne par l'utilisation du catalan.

Cette politique de la *Generalitat* était bien en phase avec la stratégie de Jordi Pujol, le grand catalaniste du XX^e siècle qui, dès 1960, donna comme objectif au catalanisme de « *fer país* : c'est-à-dire de doter la Catalogne des éléments non strictement politiques dont a besoin un pays pour fonctionner²¹ ».

La CEEPOc et les labels linguistiques

Les marques collectives peuvent faire appel plus ou moins directement à l'attachement au territoire et/ou à la langue spécifique pour gagner un avantage concurrentiel, un attachement régulièrement attesté par les enquêtes sur l'occitan, attachement qui peut être le fait des habitants des régions de langue d'oc mais aussi à l'extérieur. Cette utilisation de la référence linguistique se manifeste dans les raisons sociales et intitulés des produits et des marques. Il n'apparaît

20. Pere DURAN FARELL et Àngel HEVIA I CARRERAS (dir.), *La llengua en el món del comerç. : l'actitud dels catalans davant l'ús comercial del català*, Barcelona, Direcció General de Política Lingüística, 1988.

21. <http://www.convergencia.cat/pujol/biografia.pdf>, biographie de Jordi Pujol (consulté le 12/02/2014).

pas que cette référence soit forcément synonyme d'attachement à la langue. Le paroxysme de la tension entre promotion de la langue et promotion de produits marqués linguistiquement est atteint dans le cas de «L'Occitane en Provence»²². À l'opposé, c'est pour appuyer une stratégie de reconquête linguistique que se sont mis en place des groupements de producteurs clairement basés sur la langue. La cohabitation entre cet objectif de promotion d'une langue et le calcul économique consistant pour des locuteurs à tirer profit de leur usage de la langue n'est pas facile comme les expériences depuis deux décennies le montrent.

Créée en 1993, la chambre économique européenne des pays Occitans (CEEPOc) entendait offrir aux entreprises qui en éprouvent le besoin des occasions d'échanges et de travail pour améliorer leurs résultats. Elle était «convaincue que la dynamique des entreprises est d'abord celle de leurs milieux ; et que leur bonne santé économique n'est pas sans rapport avec les spécificités des territoires où elles se redéployent». Elle se donnait quatre missions :

- de représenter les acteurs économiques d'un territoire,
- de construire une économie en l'ouvrant sur le monde,
- d'accompagner les associations et les entreprises dans leur développement,
- de moderniser l'usage de l'occitan.

Les trois premières missions sont classiques pour des associations professionnelles et l'accompagnement proposé essentiellement aux «petites structures» prenait place dans un créneau déjà largement labouré par d'autres initiatives (boutiques de gestion, structures d'aide au développement) vis-à-vis duquel la CEEPOc n'avait d'autre avantage comparatif que l'hypothétique relation culture/économie. C'est pourquoi la quatrième mission de la CEEPOc insistait sur cette spécificité et voulait «moderniser l'usage de l'occitan». Refusant de voir dans la langue occitane «une simple relique du passé ou un seul témoignage artistique», la CEEPOc voulait lui «permettre d'entrer dans la modernité en traduisant les mots de l'entreprise et

22. L'utilisation des références au territoire et/ou à la langue et son évolution mériteraient des études particulières.

de l'économie ». Elle propose à ses membres et à ses partenaires un lexique occitan des termes comptables, économiques, juridiques et financiers de notre temps, traduit les documents qui lui sont présentés et ainsi encourage la diffusion en langue occitane des services et des produits de ce territoire.

En 2003, son promoteur René Pons dressait un bilan de ses activités²³ qui concernaient d'une part la création et la gestion d'événements autour de produits occitans et d'autre part le lancement de deux labels.

La CEEPOc a été à l'origine ou la cheville ouvrière de nombreux « événements » qui ont sans nul doute accru sa notoriété dans les milieux économiques.

- Les *Mercat occitan* [les marchés occitans] : il s'agit d'organiser, au travers d'un véritable marché centré sur les produits du terroir une animation à caractère fortement occitan ce qui correspond aux objectifs de la CEEPOc, à savoir l'animation économique à partir du caractère culturel occitan (villages et petites villes).

- Les *Fièiras d'Occitània* [les foires d'Occitanie]. Vitrites des produits occitans : culturels, agroalimentaires, artisanats, tourisme, industrie, sports, environnement et cadre de vie, gastronomie (Montpellier, Nîmes).

- Les *Auberga occitana* [les auberges occitanes] : réseau de professionnels désireux de développer la promotion de la gastronomie traditionnelle dans une ambiance occitane.

- Les *Collòquis* [les colloques] : colloques thématiques : tourisme et architecture.

À côté de ces événements, l'activité essentielle de la CEEPOc a tourné autour de labels de qualité et d'identité qu'il est tout à fait intéressant d'étudier. La CEEPOc avait réfléchi au positionnement des produits labellisés tout particulièrement pour les produits agroalimentaires pour lesquels elle avait élaboré une véritable charte de qualité comportant les éléments suivants :

- Identité culturelle : la prise en compte de celle-ci se concrétise

23. René PONS, « 15 minutes pour convaincre », synopsis d'une intervention publique.

par la mise en avant de la culture et de la langue du terroir (ici langue d'oc) au niveau de la communication et de l'étiquette. Cet élément est décisif pour réaliser la démarche identitaire.

- Authenticité.
- Qualité.
- Patrimoine/Racines : la valorisation conjointe de la culture, de la langue et du savoir-faire constitue une défense du patrimoine régional mais également une mise en valeur et une évolution de ce patrimoine vers des tendances de consommation évolutives. En outre, ce critère valorise les souvenirs enfouis mais encore puissants des expériences passées et lointaines.
- Terroir : ce critère se caractérise par une mise en valeur du pays et de tous les symboles qui y sont associés. À noter que la langue occitane est restée dans l'imaginaire collectif très attachée au paysage et à la nature.
- Originalité : les produits ou services associés à cette démarche se caractérisent par leur nouveauté et leur différenciation accentuée par une mise en avant forte de l'identité culturelle et la valorisation de produits peu pris en compte par les distributeurs.
- Goûts.
- Fabrication artisanale : celle-ci va généralement de pair avec les critères exprimés précédemment compte tenu des cibles à atteindre (vente locale, distribution en ville, exportation dans des régions sensibilisées à l'identité).

Dans ce cadre, la CEEPOc a créé et déposé le label *Produch occitan* et initie un réseau de qualité *Auberga occitana* avec le secteur de la restauration.

À défaut d'une étude détaillée des caractéristiques des adhérents, il est difficile de positionner précisément le label *Produch occitan* entre les trois sommets du triangle culture – langue – économie. Sous réserve de cet inventaire, on relèvera qu'il s'agit essentiellement de promouvoir des produits et que la langue n'est qu'une référence vague parmi d'autres.

Le réseau de qualité *Auberga occitana* était plus élaboré et faisait référence de façon explicite au marqueur linguistique. Il se présente comme un réseau de promotion de la gastronomie traditionnelle dans un environnement occitan. Il s'agit donc pour des professionnels de

mettre en commun des efforts de promotion vis-à-vis de la clientèle en offrant des prestations répondant à certains standards de qualité qui concernent aussi bien l'usage de la langue que les autres éléments de la restauration.

Leçons de l'expérience CEEPOc

Le fonctionnement de la CEEPOc reposait quasi exclusivement sur le bénévolat et l'appel aux bonnes volontés. Alors qu'elle tentait de rassembler des actions dans six régions, les aides reçues au niveau national était d'un montant ridicule : ainsi nous avons pu trouver des documents du Sénat fournissant la « liste des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ayant reçu directement sur le plan national une subvention à quelque titre que ce soit » en 1999/2000 et 2003/2004. La CEEPOc figure une seule année (2003) pour un montant de 4000 euros. À titre de comparaison, les associations loi de 1901 promouvant le jeu de boules provençal empochaient chaque année 250 000 euros²⁴. Avec ses moyens, elle a réussi à créer des événements sans que les retombées, en termes de retombées pour elle-même, pour la langue ou pour l'économie régionale, n'aient été mesurées. En ce qui concerne les labels, en se positionnant sur les produits agroalimentaires, elle entrait en concurrence avec les labels de qualité au risque de brouiller son message. En mettant l'accent sur les petites structures et l'artisanat, elle espérait attirer des activités peu prises en compte dans les organisations consulaires officielles mais elle courait le risque de la marginalisation.

Alors que la dynamique de la CEEPOc s'essouffait, apparaissait l'*Agència de desenvolupament de l'occitan*. L'ADOC Tarn est une association loi 1901, créée en 2004, œuvrant dans les domaines de l'économie et du tourisme. Son objectif est de faire la preuve que la langue et la culture occitanes sont des atouts véritables pour la création et valorisation des produits. Cet objectif est intégré dans la conception des divers projets concernant le commerce, les services, la communication, les créations d'animations et de produits, les circuits et les animations touristiques. Un partenariat peut s'établir avec des

24. Cf. Le récapitulatif des subventions aux associations dans <http://www4.minefi.gouv.fr/budget/plf2004/somjau04.htm>, consulté le 26/12/2013.

associations, des institutions, des entreprises, des commerçants, artisans, des restaurants, syndicats professionnels, etc.

Tant la CEEPOc que l'ADOC mettaient en avant la promotion économique des producteurs qu'elles voulaient regrouper. Mais l'expérience a montré les tiraillements qui pouvaient apparaître entre promotion de la langue et promotion des utilisateurs de la langue. Que ce soit pour les événements ou pour les besoins des labellisés, l'expérience de la CEEPOc fait apparaître le besoin d'une relation étroite avec les spécialistes de la langue. Parmi les services proposés par la CEEPOc figuraient des documents de référence sur la langue et des lexiques élaborés par le GIDILOC. Ce « Groupe d'initiative pour un dictionnaire informatisé de la langue occitane » est une association loi de 1901. Sa responsable Josiane Ubaud²⁵ se présente comme « professeur de mathématiques pendant huit ans, puis lexicographe en domaine occitan, formatrice en ethnobotanique à l'IUFM ». Le GIDILOC est le correspondant occitan du projet Linmiter²⁶ dans le cadre des actions de sauvegarde et de développement des langues régionales et/ou minoritaires menées au niveau européen. Il a été subventionné dès sa création par la Commission des Communautés européennes. La comparaison des objectifs et réalisations du GIDILOC fait apparaître cruellement la situation difficile des « industries de la langue » dans le domaine occitan. Reposant sur des initiatives dispersées²⁷, faisant appel tantôt au militantisme ou se raccrochant à des projets universitaires soumis à des plans de carrière individuels, la production en matière linguistique est incapable de

25. <http://www.futura-sciences.com/magazines/nature/infos/personnalites/d/botanique-josiane-ubaud-54/>, consulté le 28/10/2013.

26. <http://www.linmiter.net/occitan.html>. Ce projet Linmiter a été mis en place par la Direction terminologie et industries de la langue (DTIL) de l'Union latine, direction qui s'emploie activement à enrichir les terminologies des langues latines et qui contribue à la coopération en matière d'industries de la langue et au développement et à l'utilisation des réseaux télématiques dans les pays latins.

27. Depuis plusieurs siècles, il ne manque pas d'érudits lexicologues ayant entrepris des dictionnaires de l'occitan. Citons au cours des dernières décennies, le *Diccionari General Occitan* de Joan de Cantalansa (premier dictionnaire, occitan-occitan). Mentionnons aussi la tentative de créer un dictionnaire en ligne fonctionnant aussi bien du français vers l'occitan que l'inverse sur <http://www.panoccitan.org/diccionari.aspx>.

suivre dans l'état actuel une tentative sérieuse de lier préoccupations économiques et linguistiques.

Les limites de cette convergence apparaissent clairement dans les relations entre la CEEPOc et le *Servici de la lenga occitana*²⁸. Ce dernier était une émanation de la politique linguistique de la Région Languedoc-Roussillon dont l'artisan avait été Étienne Hammel, chargé de mission pour les langues et cultures occitane et catalane à la Région Languedoc-Roussillon de 1985 à 1998. Basé à l'université Paul Valéry de Montpellier, le *Servici* visait à offrir des prestations en langue occitane. Jean-François Courouau, son premier animateur, réfléchissant sur cette expérience écrit :

« Mais il est une utilisation du symbole qui n'est pas toujours dénuée d'arrière-pensées économiques. Le *Servici de la lenga occitana* en a eu la preuve lors de l'organisation de la première grande foire des pays d'Oc baptisée Comédie d'Occitanie qui s'est déroulée sur la place de la comédie à Montpellier les 5 et 6 juin 1996. Ici aussi, le promoteur, René Pons, président de la CEEPOc, concevait la langue comme vecteur d'une symbolique et d'une dynamique. Les pays d'oc produisent et exportent des produits – de qualité, diront les producteurs – qui ont tout à gagner à jouer la carte de la caractérisation maximale. La langue occitane en ce qu'elle est éminemment liée à l'image du Sud est un élément essentiel pour valoriser l'origine géographique d'un produit de préférence lié au terroir (vin, miel, confitures, bonbons, biscuits, jambons, saucisses, etc.). Malheureusement, là encore, les mêmes blocages que chez certains décideurs politiques ou administratifs ont pu être observés et si certains producteurs ont présenté leurs produits grâce à un étiquetage monolingue occitan ou bilingue, d'autres ont montré la plus grande stupeur quand il leur a été demandé pourquoi il n'y avait pas une ligne d'occitan à leur stand. La réponse « les gens vont pas comprendre » permet de s'économiser la peine de faire appel à un traducteur pour les non-occitanophones mais surtout elle révèle le présupposé d'une inopérance sociale de l'occitan²⁹. »

28. Patrick SAUZET, « Vers un Service de la langue occitane en Languedoc-Roussillon », *Dynamiques institutionnelles et patrimoines linguistiques de l'Aquitaine*, Bordeaux, M.S.H.A., 1996, p. 133-144.

29. Jean-François COUROUAU, « La présence de l'occitan dans la vie publique : blocages et évolutions vus par le *Servici de la Lengua occitana* », *Dix siècles*

L'Ofici per l'occitan et le label Òc per l'occitan

Il s'agit là encore d'une association loi de 1901 dont la création est datée du 4 avril 2006. Le projet qui devait démarrer concrètement en 2007 se définit par son objet « repérer et faire connaître les entreprises et organismes de toute sorte qui contribuent à faire vivre la langue occitane ; son action vise aussi à susciter le développement de nouveaux acteurs sociaux qui participeront à leur tour à ce mouvement de promotion linguistique ». On peut noter qu'il est plus précis que les missions que s'était fixées la CEEPOc puisqu'est visée très clairement la promotion linguistique. Mais comme on le verra, il n'échappe pas à certaines ambiguïtés et il bute sur les mêmes difficultés que la CEEPOc.

Son activité a consisté principalement à promouvoir un label *Òc per l'occitan* [« D'accord pour l'occitan »] destiné à identifier et à afficher les dispositions à l'égard de la langue occitane des adhérents au label. Trois degrés d'implication sont distingués. Le premier niveau (« L'occitan nous plaît ») consiste simplement à manifester de bonnes dispositions vis-à-vis de la langue et un engagement à mettre en œuvre quelques mesures pour valoriser, montrer ou faire entendre la langue. Sont énumérées des actions susceptibles d'être mises en œuvre : affichage de la langue écrite, signalétique au moins partielle, sur tout type de document public comme les menus, les catalogues, site internet, la publicité, les factures, l'étiquetage, l'enseigne, etc. mais aussi des animations et promotions intégrant la langue occitane. Sont également prônées la participation du personnel à des cours de langues ou l'adhésion à un club occitan de façon à assurer qu'une personne au moins en contact avec le public peut utiliser la langue et enregistrer des annonces orales bilingues.

Peuvent prétendre au niveau 2 (« Ici on parle occitan »), les entreprises qui offrent une possibilité de service en occitan. Selon la taille, une ou deux personnes au moins doivent être en mesure d'offrir leurs services en occitan. Le niveau 3 est réservé à celles des entreprises capables d'utiliser l'occitan comme langue de travail habituelle. La majorité du personnel a une maîtrise de la langue

d'usages et d'images de l'occitan, des troubadours à l'internet, Henri Boyer et Philippe Gardy (dir.), Paris, l'Harmattan, 2001, p. 319-329.

orale et écrite. L’affichage donne la priorité à l’occitan tandis que la priorité est donnée dans les échanges aux entreprises. Le même effort se retrouve dans la communication sur les produits, les clients, les fournisseurs. Le niveau 3 correspond à une réappropriation totale de la langue.

Le nom de l’association *Ofici per l’occitan* était clairement une référence aux besoins d’une production terminologique qui semble bien être le déclic pour engager une dynamique langue – économie et le fonctionnement de l’*Ofici* a montré que sans l’appui d’une structure susceptible de fournir des services linguistiques le projet ne pourrait fonctionner.

L’*Ofici* a démarré par l’engagement personnel d’une personne qui a accepté de renoncer à des activités économiques rémunératrices (un restaurant occitan) pour se lancer dans le projet à mi-temps. Aucun investissement en matière de communication ne pouvait être réalisé et l’*Ofici* n’a bénéficié en matière de médias que d’une présentation au magazine occitan de FR3 Midi-Pyrénées, de deux petits articles dans le journal local *La Dépêche* et de mentions dans la presse occitane. Au bout de deux ans, un nouveau chargé de recrutement a été embauché pour le Tarn qui apparaissait comme une cible privilégiée en raison du rôle témoin qu’il est censé jouer dans la politique linguistique de la Région Midi-Pyrénées. Au départ, l’autonomie financière était souhaitée même si un complément de financement initial paraissait souhaitable. Mais très vite l’autonomie financière est apparue inaccessible et le recours à un financement public indispensable de sorte que l’imbrication avec l’institut d’études occitanes s’est renforcée à travers des conventions entre les deux associations.

En contrepartie de l’adhésion, l’*Ofici* fournit un annuaire papier annuel³⁰ dont le tirage s’est élevé jusqu’à 100 000 exemplaires, présent dans de nombreux offices du tourisme et chez les labellisés eux-mêmes. Une première a été élaborée par un membre bénévole de l’*Ofici* puis une seconde version a fait l’objet d’un contrat avec un professionnel destiné à rendre le design du site moins austère mais là encore l’investissement en terme de site est très loin des niveaux atteints par les fournisseurs de sites professionnels. Surtout que, pour

30. L’annuaire est également en ligne sur le site <http://www.occitan-oc.org/>.

un site à vocation linguistique, il ne propose pas de faire entendre la langue.

Réflexions sur les labels linguistiques

Compétences linguistiques et labellisés

L'expérience du label comme celle de la CEEPOc montre qu'il existe des responsables d'entreprises qui souhaitent utiliser la langue pour leur communication commerciale mais les statuts de l'*Ofici* sont ambigus vis-à-vis de la place des labellisés dans le pilotage du label. L'*Ofici* joue le rôle d'un organisme certificateur des compétences linguistiques de sorte que le rôle des labellisés dans le fonctionnement et l'orientation de l'association apparaît flou. Il n'est pas facile d'articuler un fonctionnement démocratique dans lequel les labellisés piloteraient l'évolution du label avec une fonction d'évaluation. En outre, on peut se demander si les niveaux tels qu'ils ont été imaginés au départ ne sont pas inadaptés aux pratiques et compétences langagières réelles.

Label et qualité des produits et des services

De façon inévitable, les labels se sont répandus surtout dans les activités liées au territoire (agroalimentaire, hôtellerie-restauration, tourisme). La compétence linguistique est incontestablement une dimension de la qualité des biens et services de ces entreprises et la relation au territoire entre dans la perspective des locavores, à la recherche d'authenticité, etc. Mais vis-à-vis de ces dimensions, il est clair que le label linguistique rentre en concurrence avec d'autres tentatives de mettre en avant la provenance géographique. Cette concurrence est sensible au niveau des efforts des collectivités territoriales dont le soutien à des labels « Produit en Bretagne » ou « Produits du Sud-Ouest » sont sans commune mesure avec leur soutien au label linguistique. Plus généralement pour un consommateur y a beaucoup d'autres dimensions de sorte que le positionnement du label *Oc per l'occitan* par rapport aux autres labels de qualité devrait être précisé.

Notoriété et effets de seuils

Au bout de sept ans, il apparaît clairement que le label ne peut pas dans les conditions actuelles atteindre un équilibre économique. La prospection par un commercial est extrêmement chronophage et les résultats à l'heure actuelle ne permettent pas une dynamique autoentretenu. L'affichage du label, le site internet et l'annuaire permettent certes un retour pour les entreprises même s'il n'est pas mesuré mais il n'est sans doute pas suffisant pour entraîner par lui-même une dynamique propre.

On peut se demander sur la base de l'expérience de la CEEPOc et à présent avec le recul dont on dispose pour évaluer le label, si les moyens mis en œuvre sont suffisants pour assurer la notoriété qui permettrait d'enclencher un cercle vertueux. Les comparaisons avec des marques collectives comme « Pavillon France³¹ » sont à cet égard édifiantes. Le lancement en 2012 de la marque collective a mobilisé 5 M d'euros. Concernant la marque « Produit du Sud-Ouest de France », les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine y ont consacré chacune 500 000 euros en 2012 et le même montant en 2013. Ces chiffres relativisent le budget annuel moyen du label (hors prestations militantes) qui n'a jamais dépassé les 20 000 euros absorbés essentiellement par la logistique du label de sorte que les dépenses de communication ont été très réduites.

Conclusion

L'*Ofici* paraît dans une position inconfortable : il existe certainement une demande de services linguistiques de la part d'acteurs économiques (traductions, signalétique, communication, etc.) mais l'*Ofici* avec ses moyens ne peut fournir ces services qui correspondraient à ceux d'un véritable office de la langue. Le cercle vertueux espéré n'a jusqu'à présent pas été vraiment au rendez vous.

Finalement, on a envie de revenir vers un grand stratège et dire « il faut compter sur ses propres forces ». Ce qui peut s'entendre dans différents sens. D'abord, les sondages montrent régulièrement l'aura positive dont bénéficie la langue d'oc, il conviendrait d'étu-

31. <http://www.pavillonfrance.fr/>.

dier davantage les contours de cette image pour améliorer la communication du label qui ne doit pas se contenter de l'écrit (papier ou html). Ensuite, on connaît les problèmes de graphies et l'émiettement des militants linguistiques, il importe donc que le label soit clairement ouvert à tous ceux qui ont le souci de la relation langue-économie. Enfin, un label qui fait appel aux professionnels doit leur faire toute leur place dans le pilotage et l'orientation.

*

L'auteur remercie René Pons, Patric Sauzet, Jean-François Courouau pour leur aide, les participants au congrès Cultures régionales et développement économique des 30 et 31 mai 2013 (Marseille Luminy) et au séminaire de la Bretagne linguistique du 15 juin 2013 pour leurs remarques et suggestions. Il reste seul responsable des erreurs qui peuvent subsister.

Mélanie JOUITTEAU*

Pronoms impersonnels dans le breton vannetais de Loeiz Herrieu. Syntaxe, sémantique et usages en concurrence avec le passif

Cette enquête porte sur les pronoms impersonnels dans le breton vannetais de Loeiz Herrieu, tels qu’observés dans le corpus *Kammdro an Ankou*, journal personnel quotidien en breton vannetais d’un soldat de la guerre de 1914-18¹. J’ai choisi ce texte car il est un terrain propice aux occurrences de pronoms impersonnels en *-r*, l’impersonnel d’inflexion verbale propre aux langues celtiques comme illustré en (1)a. La profusion d’impersonnels en *-r* dans le texte s’explique aisément. D’abord, le corpus est rédigé au temps présent, où la forme en *-r* est morphologiquement vivante. Ensuite, l’auteur produit de courts récits d’une journée durant quatre ans, pendant lesquels il cumule de multiples raisons tant psychologiques que militaires de procéder à une impersonnalisation répétée des acteurs. La répétition monotone de scénarios semblables offre ce qui se rapproche le plus en corpus de paires minimales pragmatiques : on peut saisir des formes d’impersonnalisations différentes apparaître dans deux scénarios présentés comme rigoureusement identiques.

* CNRS, IKER, UMR 5478, Université de Pau et des Pays de l’Adour, Université Bordeaux III, melanie.jouitteau@iker.cnrs.fr

1. La pagination des références de *Kammdro an Ankou* données dans cet article est celle de l’édition de 1994 chez *Al Liamm*.

- (1) a. *Ne ouïer ket*
ne sait.IMP pas
« On ne sait pas. »
- b. *Ne oar ket unan / an den*
ne sait pas 1 / le homme
- c. *Ne ouïec'h ket*
ne savez pas

Dans une première partie, je vais dresser le portrait morphologique et syntaxique des impersonnels dans le corpus. Je comparerai ce portrait aux variations dialectales (autres dialectes du breton), et typologiques (autres langues du monde). Herrieu n'utilise pas la grammaticalisation du cardinal 1 (*unan* en 1b), mais le pronom *anden* en (1)b semblable au *on* français ou au *man* allemand dans son histoire diachronique de grammaticalisation, si ce n'est qu'il n'est pas restreint à la position de sujet. Les autres formes d'impersonnels sont un pronom vide arbitraire sujet des propositions infinitives (PRO_{arb}), les pronoms 2PL (1c) et, la plus utilisée, la forme prototypiquement celtique d'accord verbal en V-r. Je vais montrer que cette forme V-r présente dans le corpus toutes les lectures différentes disponibles aux impersonnels : (i) la lecture générique, de vérité générale (*On ne voit bien qu'avec le cœur*²), (ii) la lecture épisodique existentielle (*Depuis ce matin, on est en grève à Rennes*), qui peut aller jusqu'à une lecture spécifique (*On frappe à la porte, on a mangé dans mon assiette*), et même (iii) lorsque le locuteur sait spécifiquement de qui il s'agit et choisit de ne pas le préciser (*On a demandé à te voir ce matin*). Je finis par l'inspection des usages dans les zones laissées optionnelles par la syntaxe : je montre que dans le corpus, les formes en V-r apparaissent dans les mêmes environnements sémantiques, pragmatiques et de discours que le passif. Dans les environnements où la morphologie, la syntaxe et la structure informationnelle autorisent les deux formes, on voit en effet en corpus ces deux formes alterner, et le choix semble être entièrement optionnel.

Le pronom impersonnel est ici considéré comme une entité grammaticale ayant des propriétés précises. Sémantiquement, il est uniquement spécifié par le trait formel sémantique [+humain], ce qui le distingue de l'agent des passifs. En terme de structure informationnelle, un impersonnel est aussi restreint à l'arrière plan. Il ne

2. Sauf mention contraire, les différentes traductions de l'impersonnel de lecture générique viennent des traductions multilingues du *Petit Prince* de Saint-Exupéry. http://www.lexilogos.com/textes_multilingues.htm. L'auteur de la traduction a été spécifié lorsque cette information est disponible.

peut donc être syntaxiquement modifié, focalisé, interrogé, ni mis en tête de relative. Une phrase comme *C'est soi-même qu'on admire* montre donc que *soi-même* n'est pas un impersonnel en français. Syntaxiquement, un impersonnel ne peut pas servir de variable liée, c'est-à-dire co-référent avec un quantifieur³ : dans *Personne_i ne pense qu'on*_i/il_i devrait arrêter*, l'impersonnel *on* n'est possible que s'il ne co-réfère pas avec le sujet *personne*. Dans les limites de cette étude, je ne traiterai pas des stratégies stylistiques d'impersonnalisation (a), ni des constructions utilisant des pronoms explétifs (b). Je ne traiterai du passif impersonnel (c) que dans la limite où son usage nous éclaire sur l'usage concurrent de pronoms impersonnels.

- (1) a. *E tachenn La Planche e ta tankirri d'hor c'hemer.*
 « Des voitures viennent nous prendre à La Planche » p. 107
 b. *Arc'hoazh ema dle deomp monet kuit ac'henamañ.*
 « Demain il nous faut partir. » p. 134
 c. *...da lâret deomp eh eus gwallarru get ur c'heginour...*
 « ...pour nous dire qu'il est arrivé malheur à un cuisinier. » p. 42

Stratégies absentes en breton: 3SG, 1PL, 3PL

Une stratégie typologiquement répandue pour créer des impersonnels est l'utilisation du pronom sujet 1PL, par élargissement du contexte épisodique à un contexte maximal humain. Cette stratégie n'est pas représentée chez Herrieu (mais je ne peux pas prouver que parmi les occurrences de pronoms 1PL, aucune ne réfère pour l'auteur maximale à tout humain).

- (2) *i véyun bén qu'ac le cheùr.* poitevin-saintongeais, Nicolas Martin-Minaret⁴
 (3) *kan leker gete, lerla nou trouv kler.* créole mauricien, Dev Virahsawmy⁵
 (4) **We** see well only with the heart. anglais, Richard Waswo
 (5) **Wi** ongl sii gud wid fi-wi haat. créole jamaïcain, Durrleman-Tame
 (6) *správně vidíme jen srdcem.*
 correctement voyons seulement cœur.INSTR tchèque, Milan Rezac, c.p.

3. Milan REZAC et Mélanie JOUITTEAU, *The anatomy of an impersonal pronoun: syntax, semantics and pragmatics of the French impersonal on*, manuscrit.

4. <http://projetbabel.org/pages/prince.php?p=21>, consulté le 06/03/2014.

5. <http://kiltir.com/kreol/b0009/dev-virahsawmy-ti-prins-21.shtml>, consulté le 06/03/2014.

Dans les langues comme l'hébreu, le pronom impersonnel le plus fréquent est le pronom 3PL. Cet impersonnel existe en contextes restreints en français (7), mais est absent en breton.

- (7) *Ils détraquent le temps avec leurs satellites / Ils ont augmenté le tabac.*

L'existence d'un pronom impersonnel 3SG comme en finlandais est typologiquement rare, et est clairement absente du breton.

- (8) *Vain sydämellä näkee hyvin.* finlandais, Torvinen
seulement cœur.ALL voit. **3SG** bien

Stratégies présentes ailleurs en breton : pronom détransitif, cardinal

Certaines structures se rapprochent du passif par une détransitivisation du verbe, mais restent à la voix active. Dans les langues romanes comme en (9) et (10) et slaves (11), le clitique *se* peut ainsi avoir un sens impersonnel. En (12), le basque utilise aussi une détransitivisation de ses auxiliaires, et fait un pas de plus vers le passif, avec un accord verbal avec l'objet.

- (9) *només s'hi veu bé amb el cor.* catalan, Puig & Talens
(10) *la s've bion mac bou 'l cœur.* occitan d'Oulx, Giovanna Jayme
(11) *Listky na Lucii se prodávaji dobře.*
billets.NOM pour Lucie.ACC se vendent bien
« Les billets pour Lucie **se** vendent bien. » tchèque, Milan Rezac, c.p.
(12) *Hezten diren gauzak bakarrik ezagutzen dira, esan zuen azeriak [...]*
apprivoisé sont-REL chose.D.pA seulement connaissant sont, dit a renard
bihotzez besterik ez da ongi ikusten.
cœur.INSTR seulement pas est bien vu basque

En breton, le proclitique objet réfléchi (*en*) *em* n'a pas la lecture impersonnelle. C'est moins clair pour le préfixe nominal réfléchi *em-*. Kervella⁶ donne *emsav*, *emwerzh* avec le sens de 'facile à enlever/vendre', une lecture compatible avec une lecture impersonnelle. Herrieu, dans le corpus, n'utilise qu'*emsav*, et uniquement dans le sens religieux de l'Ascension.

6. Frañsez KERVELLA, *Yezhadur bras ar brezhoneg*, La Baule, édition Skridoù Breizh, 1947, p. 882.

Une autre stratégie aisément repérable est la grammaticalisation du cardinal 1 en un pronom impersonnel, comme en anglais ou en castillan. Ce pronom avec une lecture impersonnelle existe en breton (15), mais manifestement pas dans le breton de Herrieu.

- (13) **One** sees well only with the heart.
On voit bien seulement avec le cœur anglais, Malamud⁷
- (14) **Sólo** se conoce lo que **uno** domestica – dijo el zorro [...] seulement se connaît ce que un apprivoise – dit le renard
« On ne connaît bien que ce qu'on apprivoise dit le renard » castillan, Gaston Ringuélet⁸
- (15) **Pa ra eun** eur fazi, e tleer damanti deon.
quand fait un une faute © doit.IMP expier à.lui
« Quand on fait une faute, il faut en subir les conséquences. » breton (Pleyben), Ar Gow⁹

Chez Herrieu, le pronom *unan* est le plus souvent syntaxiquement quantifié ou modifié (*pep unan*, *unan bennak*, *unan anezhe*) sauf dans les fonctions anaphoriques comme dans *meur a unan*, « plus d'un » (16).

- (16) *Get an amzer sklasus-mañ e krog ar red-kov e meur a unan.*
Avec le temps glacial-ci © prend la diarrhée dans plus de un
« Avec ce temps glacial, la diarrhée en prend plus d'un. »

p. 84

Grammaticalisation de 'humain' : an den

Dans la plupart des langues romanes et germaniques (aire de Charlemagne), mais aussi en italien et en tchèque, on observe un pronom impersonnel qui est une grammaticalisation souvent transparente du nom lexical pour « humain » (*on* < *homme*¹⁰).

7. Sophia A. MALAMUD, « Impersonal indexicals », *Journal of Comparative Germanic Linguistics*, n°14, 2011.

8. <http://www3.sympatico.ca/gaston.ringuélet/lepetitprince/capitulo21.html>, consulté le 06/03/2014.

9. Yeun AR GOW, « Les formes impersonnelles en breton : quelques exemples dans le parler de Pleyben », *Les annales de Bretagne* n° 70-4, 1963, p. 497.

10. Andrej MALCHUKOV et Anna SIEWIERSKA (dir.), *Impersonal Constructions: A cross-linguistic perspective*, vol 124, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 2011.

- (17) *On n'vwat bieu qu'aveu l'keûr.* picard d'Ath, R. Huvelle
 (18) *Man sieht nur mit dem Herzen gut.* allemand, Alvar & Partzsch
 on voit seulement avec le cœur bien
 (19) *kun med hjertet kan man se klart.* danois, L. & L. Lisi
 seulement avec cœur peut on voir clair
 (20) *Člověk vidí správně jen srdcem*
 humain.NOM voit correctement seulement cœurs.INSTR tchèque, M. Rezac

Un impersonnel de ce type est assez répandu dans toute l'aire parlante du breton, à part en dialecte du Léon. Ses formes dialectales varient morphologiquement¹¹. On relève :

- (21) *n'in* en breton de Bothoa et en Pélem
an den en trégorrois
un den en trégorrois et à Moëlan
an nen à Tréguier, en Haute-Cornouaille à Quimperlé et à Berrien
den à Plaudren en bord gallo

Un locuteur peut utiliser plusieurs formes (22). La lecture sémantique du pronom impersonnel *an den* est distincte de la lecture d'espèce sur un syntagme nominal défini (23). En (24), *an nen* a la distribution d'un pronom, en contraste avec le sujet post-tensé lexical *Yann*.

- (22) *Red e vez d'an den ober e zispign diouz e hounedigez.* breton (Trégor), Gros¹²
 « Il faut régler sa dépense sur son gain. »
Bet e-neus eun den buheziou !
 « On a eu de ces vies (difficiles, pénibles, terribles). » breton (Trégor), Gros¹³
 (23) *Amañ emañ an den ur bleiz evit an den.*
 ici est le homme un loup pour le homme
 « Ici, l'homme est un loup pour l'homme. » breton (Trégor), Gros¹⁴
 (24) *Ben 'vez (an nen/eñ) klañv (Yann), ne vez ket gwelet ken.*
 quand est (le homme/lui) malade (Yann) ne est pas vu plus
 « Quand on/il/Yann est malade, on/il/Yann ne sort plus. » breton (Rieg), B., 01/2009

11. Mélanie JOUITTEAU, « Pronom Impersonnel », *site wiki ARBRES*, 2014, <http://arbres.iker.univ-pau.fr/>, consulté le 06/03/2014.

12. Jules GROS, *Le trésor du breton parlé III. Le style populaire. Éléments de stylistique trégorroise*, Brest, Emgleo Breiz - Brud Nevez, 1984, [première édition 1974], p. 528.

13. *Ibidem*, p. 180.

14. *Ibidem*, p. 172.

L'impersonnel *an den* chez Herrieu co-réfère aisément avec d'autres impersonnels (PRO_{arb}, -r ou 2PL).

- (25) *Spiañ a raer₁ ivez linennoù ar Jermaned. Ur gwel kaer en deus an den₁ ac'hanemañ.*
 épier ® fait.IMP aussi lignes le Allemands. un vue beau ® a le homme de.là
 « On épie aussi les lignes allemandes. De là, on voit bien. » p. 199
- (26) *Hañval eo d'an den₁ [[PRO_{arb1}] bout en un ti gwerzh bras].*
 pareil est à'le homme être en un maison vente grand
 « On croirait être dans un grand magasin. » p. 232
- (27) *Fang Breizh a stage ivez doc'h an den₁ met fang ar vro-mañ ho₁ lonk.*
 fange Bretagne ® collait aussi à le homme mais fange le pays-ci vous avale
 « La boue de Bretagne vous collait aussi, mais celle de ce pays vous avale. » p. 104

Les impersonnels grammaticalisés à partir du nom lexical pour *humain* sont limités à la position sujet dans les langues romanes ou germaniques. Cette restriction est typologiquement accidentelle. Herrieu utilise *an den* dans la position de sujet préverbal non-focalisé du vannetais (28), mais aussi comme expérienceur dans un syntagme prépositionnel (29), ou possesseur (30).

- (28) *Hag ar magerioù pri-se, an den o zreusahe forzh aes get un taol penn.*
 et le murs terre-là le homme les traverserait fort facile avec un coup tête
 « Et ces murs de terre, on les traverserait très facilement d'un coup de tête. » p. 114
- (29) *Forzh aes vehe d'an den fari.*
 fort aisé serait à le homme se.tromper
 «On se tromperait très facilement. » p. 232
- (30) *Skuiziñ a ra daoulagad an den dre forzh sellet doc'hte.*
 fatiguer ® fait deux.œil le homme par force regarder à.eux
 « On se fatigue à les regarder. » p. 163

Le syntagme correspondant pluriel, *an dud* apparaît aussi avec des lectures impersonnelles prototypiques (31), parfois ambiguës avec l'expression militaire « les hommes » (32) mais co-référent avec l'agent d'un passif. Cependant, il est peu plausible qu'un syntagme pluriel ait grammaticalisé en un pronom. On trouve d'ailleurs des occurrences où *an dud* est modifié (33).

- (31) ...marse talvoudusoc'h eget ne seblant_{GEN} d'an dud. p. 308
« ...peut-être plus important qu'on ne pense. »
- (32) ...rak evit paraat na vezvo **an dud** eh eus kemennet ne vo ket **gellet** degas gwin ag an davarn. p. 75
« ...car pour empêcher qu'on se saoule (que les hommes se saoulent), il est ordonné qu'on ne pourra plus emmener du vin du bar. »
- (33) Da 3 eur 30 eh on dic'housket get **an dud é fichal, é huchal**. p. 76
« Je suis réveillé à 3h30 par ≈ des gens qui bougent, crient. »

Dans les infinitives : le pronom silencieux à lecture arbitraire

Les sujets des infinitives sont phonologiquement nuls dans la plupart des langues d'Europe. La disponibilité d'un pronom vide à lecture arbitraire (noté PRO_{arb}) ne dépend pas d'une propriété de l'infinitive dans laquelle il apparaît, mais des relations de liage anaphorique disponibles. En (34), le sujet de *s'impliquer* co-réfère obligatoirement avec *lui*, le syntagme datif de la proposition matrice. En l'absence de ce datif, le sujet de l'infinitive a une interprétation arbitraire.

- (34) L'art lui_i demande de [PRO_{1/2} s'impliquer totalement].
L'art demande de [PRO_{arb} s'impliquer totalement].

Chez Herrieu, le pronom vide à référence arbitraire peut co-référer avec un impersonnel en *-r* (35). En (36), le locuteur observe que dès l'aube, des coups de canon et de fusils éclatent sans but précis. La seule information est que ceux qui tirent, d'un côté ou de l'autre des tranchées, obtiennent une situation où eux-mêmes (1) empêchent d'autres (2) de dormir. Des pronoms arbitraires peuvent être référentiellement dépendants, et ne pas co-référer entre eux.

- (35) Ar-lerc'h [PRO_{arb} bout bet mestr], a respontan, e kaver diaes [PRO_{arb} bout mevel]
après IMP₁ être été maître @ répons @ trouve. IMP₁ difficile IMP₁ être valet p. 288
« Il est dur d'avoir un maître après en avoir été un. »
- (36) Trouz a raer evit [PRO_{arb} parraat [PRO_{arb} a gousket]].
bruit @ fait.IMP₁ pour IMP₁ empêcher IMP_{2/1} de dormir p. 41
« On fait du bruit pour s'empêcher de dormir. »

Lecture impersonnelle de seconde personne (= tu, vous)

L'usage de la seconde personne pour un usage impersonnel est répandu à travers les langues, comme en allemand, en grec (37) ou en anglais (38).

- (37) *Μόνο με την καρδιά βλέπεις καλά.* Grec, Takis Kounelis
seulement avec le cœur vois.2SG bien
- (38) ...**you** never know.
« Tu ne sais jamais » / « On ne sait jamais. » Anglais, Malamud¹⁵

Parmi ces langues, il existe une variation quant à la disponibilité d'une lecture impersonnelle pour les pronoms pluriels. Malamud¹⁶ note que les pronoms 2PL en anglais non-standard (39) et en allemand (40) sont restreints à une lecture déictique. Ce n'est le cas ni en français (41) ni en breton (42).

- (39) [*ylz*] could come over any time. anglais
« Vous pouvez venir quand vous voulez. » (*On peut venir) (Sud-Philadelphie)
- (40) *Damals musstet ihr vorsichtig sein.*
alors deviez vous prudent être
« En ce temps-là, vous deviez être prudents. » (* ... on devait...) allemand
- (41) *Avec elle, tu ne sais jamais ! / Avec elle, vous ne savez jamais !*
« Avec elle, on ne sait jamais. » français
- (42) *Petra e v-malec'h gant ar vilin-se?*
« Qu'est-ce qu'on peut moudre avec ce moulin ? » breton (haut-cornouaillais) Evenou¹⁷

L'usage des formes de tutoiement à travers les dialectes du breton est une question en soi¹⁸. Cheveau¹⁹ note par exemple l'absence de formes de tutoiement à Ploemeur, Guidel, Caudan et Quéven. Dans le récit de Herriou les adresses sont rares, et celles faites à une personne seule, en contexte militaire, sont régulièrement plurielles. L'impersonnel, en tout cas, est clairement 2PL, et tout les paradigmes

15. S. MALAMUD, *op. cit.*

16. *Ibidem.*

17. Erwan EVENOU, *Description phonologique du breton de Lanvenegen (canton du Faouët, Cornouaille)*, thèse Rennes II, 1987, p. 581.

18. M. JOUITTEAU, « Tutoiement », *ARBRES*, *op. cit.*

19. Loïc CHEVEAU, « Le breton de Ploemeur d'après l'ALBB de P. Le Roux : lecture critique », *La Bretagne Linguistique* n° 15, Nelly Blanchard *et al.* (dir.), Brest, CRBC-UBO, 2011, p. 30.

morphologiquement vivants de la personne 2PL peuvent recevoir une lecture impersonnelle. En (43), le pronom 2PL, incorporé dans une préposition ou possessif, co-réfère avec une marque d'impersonnel verbal en *-r*, ou du moins un sous-ensemble de sa référence.

- (43) *Ar vistr a oui a-walc'h ema èl-se a raer₂ ha mar dahe c'hoant deoc'h₂*
 le maîtres @ sait assez est comme-ça @ fait.IMP et si venait envie à.vous
da lakaat an traoù èl m'emaint e vehe klasket c'hwen en ho₂ chaochoù.
 de mettre le choses comme que sont @ serait cherché pour dans vos guêtres
 « Les maîtres savent bien que c'est comme ça qu'on fait, et s'il vous venait à l'esprit
 d'écrire les choses comme elles sont, on vous chercherait des poux dans la tête. » p. 75

Le pronom 2PL peut aussi être référentiellement autonome : en (44), on voit qu'il est disjoint de l'impersonnel verbal.

- (44) *Ur penn-kaol dibom a c'houlenner 5 pe 6 blank genoc'h evitoñ.*
 un tête-chou sans.pomme @ demande.IMP cinq ou six blanc avec.vous pour.lui
 « On demande cinq ou six francs pour un chou non-pommé. » p. 32

Le pronom 2PL peut co-référencer avec un PRO_{arb} (45), ou encore l'agent d'un passif en (46).

- (45) *Ret eo [PRO_{arb} bout graet ar vicher-se e-pad pevar blez bennak [...] evit PRO_{arb}*
kompren pegen divourrus eo. Arru a rit en ur vourc'h n'anavit ket, lec'h nend eus mui
den, na tier lies, [...]. Lojeris hoc'h eus da sevel [...]. E-kreiz an teñvelded ema dav
deoc'h klask...
 « Il faut [PRO_{arb} avoir fait ce métier pendant quatre ans [...] pour PRO_{arb} comprendre à
 quel point il est désagréable. **Vous** arrivez dans un bourg que **vous** ne connaissez pas,
 désert, souvent détruit et sans maisons [...]. **Vous** devez vous loger [...]. Dans le noir,
vous devez chercher... » p. 54
- (46) *Ha tuchant, pand int du-hont, strewet er winieg ha ne welit mui nemet o fennoù,*
 et tantôt quand sont côté-là.bas penché dans.le vigne et ne voyez plus que leur têtes
 e *vehe lâret bobelaned gwenn...*
 @ serait dit papillons blanc
 « Et tantôt, quand ils sont là-bas, penchés sur la vigne et qu'on ne voit plus que leurs
 têtes, on dirait des papillons blancs... » p. 80

Le contexte prototypique d'apparition des impersonnels 2PL dans le corpus est de loin celui des reprises pronominales filées, qui peuvent s'étendre sur des pages entières. Sémantiquement, et contrairement aux usages habituels de la personne 2PL d'adresse, l'impersonnel 2PL inclut toujours le locuteur. Stylistiquement,

l'usage de cet impersonnel est même un appel à la projection (« moi, comme vous lecteur ou n'importe qui dans ma situation »).

- (47) *Amañ e kollahomp c'hoazh amzer neoazh. A pa fall deoc'h monet en un ti, ema ret deoc'h kemer ho tro, en ur steud soudarded arall [...]. A pa vez digoret an nor, ne vez ket lezet nemet tri da vonet en ti àr-un-dro. Hag pand oc'h en ti, ema ret deoc'h gortoz c'hoazh [...]. Neuze e tennit ag ho sac'h roll an traoù a zo lâret deoc'h kemer.*

« Mais ici nous perdons encore du temps. Et quand il **vous** prend d'entrer dans une maison, il **vous** faut prendre **votre** tour, dans une file d'autres soldats [...]. Et quand la porte s'ouvre, il n'en est laissé entrer que trois à la fois. Et quand vous **êtes** dans la maison, il **vous** faut encore attendre [...]. Alors vous **tirez** de votre sac les choses qu'il vous a été dit de prendre. »

p. 38

Ces reprises filées seraient impossibles pour l'auteur avec un passif ou une forme en *-r*, par manque de possessif ou de pronom pouvant s'incorporer dans une préposition. L'usage du pronom 2PL n'est cependant pas exclusivement un évitement de la forme en *-r* défective. On trouve parfois des occurrences isolées, là où un *-r* aurait pu apparaître : en (48), l'impersonnel d'accord verbal 2PL initie la référence impersonnelle (décrochée de l'impersonnel en *-r* de la phrase précédente). Elle se trouve sur deux verbes de suite puis disparaît. La phrase suivante utilise un impersonnel en *-r* référentiellement indépendant. La donnée en (49) vérifie que le verbe irrégulier *mont*, « aller » en (48) n'est pas défectif pour l'impersonnel.

- (48) *Kavoù an ti lec'h mah omp é lojiñ en deus 7 lev bennak a hirded, a lârer. A pa yit enne e kerzhit etre div steud staliou karget a voutailhadoù gwin ag an diaz d'al lein. Oc'hpenn 5 million boutailhad a c'heller lakaat e kavou Epernay.*

« La cave de l'endroit où nous logeons fait, à ce qu'on dit, quelques 7 lieues de long. Et quand **vous** y allez, **vous** marchez entre deux rayons de magasin chargés de bouteilles de vin du sol au plafond. On peut loger plus de 5 millions de bouteilles dans les caves d'Epernay. »

p. 27

- (49) *da 5 eur 30 eh aer àr-raok.*

à 5 h 30 @ va.IMP en-avant

« On avance à 5h30. »

p. 158

Le pronom impersonnel 2PL peut se trouver inclus dans un réseau de coréférence déictique. En (50), la coréférence filée sur les trois phrases commence avec un pronom déictique 1PL, poursuit avec un pronom impersonnel 2PL, puis un pronom déictique 1PL.

En (50), il semble que ce soit l'itérativité de l'action qui rende soudainement l'impersonnel licite.

- (50) *Monet a raomp a-dastorn-kaer dre ar c'hoad [...]. Dre bep div wezh e tihentit hag eh a ho troad er vouilhenn vlot. Goulou-red a za da deñvelaat c'hoazh hon hent, goude ma vezont marv...*

« Nous avançons à tâtons par le bois, depuis le sentier [...]. De temps en temps, vous dérapez et votre pied termine dans la gadoue. Notre chemin est encore assombri par nos lampes-torches quand elles s'éteignent. » p. 222

Encore plus surprenant, en (51), l'impersonnel 2PL peut co-référencer avec un syntagme 3PL dans la même phrase. Ce décrochage ne se trouve pas avec la forme en *-r* et est assez inconfortable en français.

- (51) *Nend eus nemet ar re en deus graet hent èl-se, e-pad ar brezel, e-kreiz an teñvelded mac'hus, sammet gwazh eget loened, àr hentoù goloet a fang, stagus èl toaz bara, c'hwez-brein, edan ar glav yen a santit é redek àr ho kroc'henn toemm, èl barvann un aotenn, hag a c'hell kompren donded diskofort ar c'haezh soudard àr-droad é vonet d'ar bouzellennoù.*

« Il n'y a que ceux qui ont fait route comme ça, pendant la guerre, dans le noir oppressant, chargés pire que des bêtes, sur des routes recouvertes de gadoue, collante comme de la pâte à pain, puante, sous la pluie froide que vous sentez courir sur votre peau chaude, comme la lame d'un rasoir, qui peuvent comprendre la profondeur de l'inconfort du pauvre fantassin allant aux tranchées. » p. 99

La forme celtique V-r

L'impersonnel en *-r* est syntaxiquement ou bien un pronom sujet incorporé, ou bien la marque de l'accord avec ce pronom. Il est restreint à un trait [+humain] et n'a nulle part de version en pronom fort ou en pronom écho, ce qui est consistant avec sa restriction informationnelle en arrière-plan. L'impersonnel pronominal en *-r* est syntaxiquement clairement distinct d'un passif²⁰. Avec les transitifs, l'agent n'est pas optionnel. L'agent n'apparaît pas dans un groupe prépositionnel. L'objet maintient son marquage, que celui-ci soit un clitique préverbal ou une forme prépositionnelle *a-*.

20. Steve HEWITT, « The impersonal in Breton », *Journal of Celtic Linguistics* 7, 2002, p. 1-39.

Le pronom impersonnel sujet en *-r* est un paradigme défectif dans plusieurs dimensions. Les formes *V-r* n'existent nulle part avec le verbe *kaout*, 'avoir'²¹, et elles n'ont pas de forme à l'impératif²². *V-r* est très vivant au présent, rare au futur et rarissime au passé (52). Les formes en *-r* sont un paradigme défectif dans tous les dialectes du breton, avec une variation dans cette défectivité.

- (52) carte ALBB 353 : « Quand on chante » > formes en *-r* - un seul passif
 carte ALBB 355 : « Quand on chantera » > une demi-douzaine de *-r* – le reste au passif
 carte ALBB 354 : « Quand on chantait » > une seule forme en *-r*, le reste 1PL et passif²³

Je n'ai trouvé chez Herrieu qu'une forme en *-r* au conditionnel, probablement gelée (*ne feher bout karadekoc'h*, « On ne saurait être plus aimable »). Ces formes morphologiques sont plus vivantes dans d'autres variétés²⁴. *V-r* apparaît avec des verbes transitifs, inergatifs, inaccusatifs – dont le verbe 'être' dont on ne trouve pas chez Herrieu de formes en *eh eur*, *emaer*, *emeur*, *emer* mais en *vezer*, en prédication ou sur l'auxiliaire des passifs.

- (53)a. *E vezer dalc'hmat edan monet à-raok.*
 © est.IMP toujours sous aller en-avant
 « On est toujours sur le point d'avancer (partir vers le front). » p. 46
 b. *...gwelet e vezer get ar Jermaned...*
 ...vu © est.IMP par le Allemands
 « Nous sommes en vue des Allemands. » p. 122

La forme en *-r* des autres langues celtiques est restreinte à la position sujet. Ceci est un accident typologique²⁵. Dans le Nord-

21. Louis LECLERC, *Grammaire Bretonne du dialecte de Tréguier*, Brest, Ar Skol Vrezhoneg, Emgleo Breiz, 1986 [première édition 1906] ; Visant FAVE, *Notennou yezadur*, Brest, Emgleo Breiz, 1998, [la version en ligne a des corrections] ; S. HEWITT, *op. cit.*, et F. KERVELLA, *op. cit.*

22. F. KERVELLA, *op. cit.*, p. 190.

23. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Paris, Hommay-Champion, 1927.

24. M. JOUITTEAU, *op. cit.*

25. James McCLOSKEY, « Irish Impersonals in Context », *Workshop on Impersonal Pronouns*, Paris, CNRS Pouchet, 20 septembre 2011.

Ouest de la zone parlante, l'impersonnel verbal en *-r* est, ou a été, généralisé aux prépositions²⁶.

- (54) *Araozor e kerz ar skeud.*
 avant.IMP © marche le/IMP ombre
 'L'ombre (de soi) marche devant soi.' Fave
- (55) *Pa zeu tud davedor n'eo ket brao o digouvia re vuan.*
 Quand vient gens vers.IMP ne'est pas beau les dé.convier trop vite
 « Quand on reçoit du monde, il n'est pas convenable de les congédier trop vite. » Fave

En Léon en breton moderne, les formes en *-or* des prépositions impersonnelles sont souvent maintenant confondues avec les formes des prépositions impersonnelles de 2PL en *-oc'h*²⁷. Dans Herrieu, les formes en *-r* sont, comme dans les autres langues celtiques, restreintes à la position du sujet incorporé dans la formes verbales (marques d'accord).

Ci-dessous, on voit que la forme *V-r* peut lier le syntagme anaphorique *an-unan* (littéralement /le-un/), et lui donner une lecture impersonnelle. Je n'ai pas trouvé chez Herrieu de forme en *an-unan*, ni possessive (56), ni réfléchie (57), ni prédicative (58).

- (56) *Madou an nesa peurliesa a gaver gwelloc evid re an-eun.*
 biens le prochain habituellement © trouve.IMP mieux que ceux le/IMP-un
 'On trouve habituellement les biens du prochain préférables aux siens propres.'
 breton (Pleyben), Ar Gow²⁸
- (57) *Goulenn a reer ouzor an-unan ha n'eo ket an anv-ze eun distresadur [...]*
 demander © fait.IMP à.IMP le-un si ne'est pas le nom-là un transformation
 « On se demande si ce nom n'est pas une transformation. »
 breton (Cléder), Seite²⁹

26. Voir Visant FAVE, « Ar ragano gourfenger or », *Feiz ha Breiz*, mars-avril 1943, p. 271-272 ; Visant FAVE, « Ar stummoù dibersonel e brezhoneg », *Brud Nevez*, n°93, 1986, p. 69-74 ; Robert D. BORSLEY, Janig STEPHENS, « Agreement and the position of subjects in Breton », *Natural Language and Linguistic Theory*, n°7, 1989, p. 407-427 ; Visant FAVE, *Notennou yezadur*, op. cit. ; Visant FAVE, *Notes de grammaire bretonne*, Mairie de Cléder, 2004, P.-J. NEDELEC, *Yezadur ar brezoneg*, Lesneven, s. n., 1943 ; Y. AR GOW, op. cit. ; Pierre TRÉPOS, *Grammaire bretonne*, Brest, Brud Nevez, 2001 [1968] ; Mélanie JOUITTEAU et Milan REZAC, *Breton impersonal forms*, présentation orale à *Celtic Linguistics Conference* n°7, Rennes, juin 2012.

27. M. JOUITTEAU et M. REZAC, op. cit., 2012.

28. Y. AR GOW, op. cit.

29. Visant SEITE, *O pourmen dre Vreiz-Izel*, Levrenn genta, Brest, Emgleo Breiz, 1998, p. 88.

- (58) *Pa gred deor beza an-unan...*
 quand croit à.IMP être le-un
 « Quand on pense être seul... » [Fave]

On peut voir malgré tout dans le corpus que l'impersonnel en *-r* a assez de traits syntaxiques pour lier un réfléchi (Jouitteau & Rezac 2012)³⁰.

- (59) *N' em₁ glemmer₁ ket neoazh ...*
 ne se plaint.IMP pas cependant
 « On ne se plaint pas cependant. » p. 109
...lec'h ma c'heller₁ em₁ astenn
 ... où que peut.IMP se étendre
 «... où on peut s'étendre. » p. 15

Plasticité référentielle

La référence calculée pour l'impersonnel varie selon la lecture temporelle et aspectuelle du verbe. Avec une lecture de vérité générale, comme dans un proverbe, les impersonnels sont génériques : ils concernent tout être humains (« quel que soit l'humain que l'on considère... ») comme en (61). Plus les phrases deviennent contextualisées et épisodiques, et plus les lectures des impersonnels sujets progressent vers l'existentiel (« il existe un humain tel que... »), ou même le spécifique (« il existe un humain spécifique (qu'éventuellement je connais) tel que... »).

(60) Lecture de vérité générale > > contextes épisodiques
impersonnel générique impersonnel existentiel et spécifique

- (61) *Ne gaser ket ar chas da jiboës a daolioù bazh !*
 « On n'envoie pas les chiens chasser à coups de bâtons ! » proverbe, p. 98
 (62) *Marse e vehe gwell bout dispartiet-groñs doc'h ar re a garer ?*
 « Peut-être vaudrait-il mieux être séparé complètement de ceux qu'on aime ? » p. 60

En (63), les contextes sont de vérité générale à l'intérieur d'un espace de temps défini, visibilisé par une quantification adverbiale. L'impersonnel réfère à tous les humains à l'intérieur de ce contexte restreint.

30. M. JOUITTEAU et M. REZAC, *op. cit.*

- (63) a. *Tud da labourat douar ne gaver ket mui.*
gens pour travailler terre ne trouve.IMP pas plus
« On ne trouve plus de gens pour travailler la terre. » p. 36
- b. *rak èl-se 'vez bepred a pa araoaker en un tachad bennak.*
car comme-ça 'est toujours et quand avance.IMP dans un endroit quelconque
« Car il en est toujours ainsi quand on opère une avancée. » p. 143
- c. *Bremañ e kaver Breizhiz e kement lec'h a zo.*
maintenant © trouve bretons dans autant lieu ® y.a
« Maintenant, on trouve des bretons partout. » p. 100

C'est cette même lecture qu'on obtient avec les verbes de perception en (64), ce qui est perçu est très contextualisé et ponctuel, mais n'importe quel humain le percevrait.

- (64) a. *...hag emberr e klever lod é tiroc'hal* p. 70
« ...et bientôt on en entend certain ronfler. »
- b. *Ar lein an douar e weler eskern tud...* p. 94
« Sur le sol, on voit des os humain. »

Les actions ponctuelles très répétées continuent de quantifier sur un ensemble humain important, mais l'épisodicité du procès commence à donner à l'impersonnel une lecture s'approchant du déictique. Ces impersonnels se différencient d'un pronom 1PL par la possibilité d'exceptions individuelles à une règle générale. C'est cette lecture qu'on obtient typiquement pour les rumeurs ou les nomsages :

- (65) *... en un toull, leh mah aer da staotet, ...*
« dans un trou où on va pisser » p. 50
- (66) *Evit diskuizh pevar devezh, a lârer.*
« pour se reposer quatre jours, à ce qu'on dit. » p. 145
- (67) *ur gêr ar ar maez a raer La Cendrière anezhi.*
un lieu en campagne qu'on appelle La Cendrière. p. 36

Les actions ponctuelles répétées peu de fois tirent encore un peu plus vers des sujets impersonnels individués (68), jusqu'aux actions ponctuelles uniques qui ne réfèrent plus qu'à un seul individu, avec une lecture clairement existentielle spécifique (69).

- (68) a. *...toulloù goule a ya ar strishaat seul mui ma tostaer d' o fozelloù.* p. 46
trous vide © va en rétrécir à mesure plus que approche.IMP de leur tranchées
« Des trous vides qui vont rétrécissant à mesure qu'on s'approche de leurs tranchées. »

- b. *Ne denner àr netra, nag àr hani.*
« On ne tire sur rien, ni sur personne. » p. 41
- (69) a. *Kaer em eus skoñ àr zor an ti a zo merket din, nen daer ket da zigor.* p. 19
« J'ai beau frapper à la porte de la maison qui m'est indiquée, on ne vient pas ouvrir. »
- b. *Henoazh e oan kousket dous àr ma flouz a pa zaer da lâret din...* p. 124
« Mais j'étais profondément endormi sur ma paille quand on est venu me dire... »

Le référent peut même être cité nommément, et on obtient alors une stratégie pragmatique de préservation de la face (70), raison probable du grand nombre d'usages de l'impersonnel pour référer de façon vague à la hiérarchie militaire (71).

- (70) *Kemenniñ a ra an adjudant dezhoñ deval e zaoulagad : an arall ne ra van.*
ordonner © fait le adjudant à.lui baisser son deux.oeil : le autre ne fait pas
Hag e c'hrataer dezhoñ daou zeiz muioc'h ag al labour spletus ema ec'h ober !
et © donne à.lui deux jour plus de le travail utile est à faire
« L'adjudant lui ordonne de baisser les yeux : l'autre n'en fait rien. Et on le gratifie
de deux jours supplémentaires de son utile travail ! » p. 72
- (71) *Hor sevel a raer ac'hanemañ èlkent !*
nous lève © fait.IMP de.ici tout.de.même
« On nous enlève tout de même d'ici ! » p. 97

La plasticité de référence a une autre dimension : l'impersonnel peut inclure le locuteur (72), mais aussi l'exclure, seul (73), ou encore accompagné (71).

- (72) *Un noz eh araoker pemp paz ; an deiz àr-lec'h e kiler pemp arall...*
« Une nuit on avance de cinq pas, le jour suivant on recule de cinq autres. » p. 85
- (73) *Ma c'has a raer d'Epernay en-dro...*
« On m'envoie de nouveau à Epernay. » p. 28

La plasticité de l'impersonnel en *-r* n'a pas pu être entièrement testée en corpus. Les possibilités restantes sont l'adresse et l'auto-référence (– *On a pris ses cachets, madame X ? – Oh non, jamais en public, on a sa fierté !*).

Quelle différence sémantique avec le 1PL ?

Des IMP en *-r* ont parfois clairement une lecture 1PL, comme en (74) et (75). C'est le résultat d'une conjonction accidentelle de deux facteurs : (i) un élément temporel d'épisodicité comme les

adverbes *goude*, « après » ou *ar wech-mañ*, « cette fois-ci » ; et (ii) une inclusion du locuteur dans le groupe sujet.

- (74) *ha goude e kaner get muioc'h a volonte vat eget a emglev. et après @ chante.IMP avec plus de volonté bonne que de entente*
 « Et on chante après avec plus de bonne volonté que d'écoute. » p. 64
- (75) *Ar wech-mañ, e weler^{GEN/1PL} peseurt labour a c'heller^{GEN} ober a pa vez emglev etre kanonerion ha soudarded ar droad. An hanter bihanoc'h a dud a goller^{1PL} hag an hanter muioc'h a hent a raer^{1PL}.*
 « Cette fois-ci, **on**^{GEN/1PL} voit quel travail **on**^{GEN/1PL} peut faire quand il y a entente entre canonniers et fantassins. **On**^{1PL} perd moitié moins d'hommes, et **on**^{1PL} fait moitié plus de chemin. » p. 138

Les pronoms impersonnels et 1PL peuvent co-référencer.

- (76) a. *Akoursat a raomp doc'h hon toullou nevez hag o c'hempenn a raer a-nebeudigoù.*
 « **Nous** nous habituons à **nos** nouveaux trous et **on** les nettoie petit à petit. » p. 214
- b. *Lakaar a raer dour ar an tan hag un hantereur ar-lerc'h e c'hellomp reiñ kafe d'ar gompagnunezh...*
 « **On** met de l'eau sur le feu et une demi-heure plus tard **nous** pouvons donner du café à la compagnie. » p. 51

Il est plausible que, comme l'impersonnel français, la forme en *-r* s'arrange mieux des exceptions individuelles à une généralité exprimée qu'un pronom 1PL. En (77), Herrieu s'inclut d'abord dans le groupe qui prend part à la discussion sur ceux qui s'expriment mal en français (il est par ailleurs fier de sa propre maîtrise du français), puis il se distance du groupe qui se moque des bretons par l'usage d'un impersonnel en *-r*.

- (77) *Savet a zo kaoz genomp ag ar re a gomz fall c'halleg, hag e raer goap ag ar Vretoned [...] èl rezon.*
 « Il **nous** vient d'évoquer ceux qui parlent mal français, et **on** se moque, bien entendu, des bretons. » p. 42

Quelle différence d'emploi avec le passif ?

L'agent du passif et une forme en *-r* sont sémantiquement compatibles et peuvent co-référencer.

- (78) *... un tammig douar labour lec'h ma vez hadet gwinizh, jenofil pe betrav-sukr, hag a arganter evit beviñ an tiegezh.*

« Un bout de terre où on sème [sont semés] du blé, des œillets ou de la betterave à sucre, qu'on vend pour faire vivre le foyer. » p. 77

Le passif peut évidemment suppléer à la défektivité de l'impersonnel : le temps passé et futur, le conditionnel, ou les agents non-humains. L'auxiliaire du passif peut aussi marquer l'habitude (*vez*), alors que *V-r* n'est compatible avec une telle morphologie que si l'impersonnel est le sujet patient d'un passif comme en (53)^b³¹. Qu'est-ce qui préside alors au choix entre les deux lorsqu'ils sont également autorisés syntaxiquement ? Dans les exemples ci-dessous, je montre que dans toutes les lectures attachées aux environnements prototypiques que nous venons de voir pour l'impersonnel *-r*, un passif est aussi présent en corpus. L'agent du passif, avec un auxiliaire habituatif (*vez*), a des lectures génériques (79), et est utilisé pour les verbes de perception et de nommage (80). Il devient plus existentiel dès les contextes épisodiques itératifs (81), et on le trouve aussi dans un contexte clairement épisodique (82).

- (79) **Lâret e vez** atav : An nep a ra goap, Doc'h e revr e stag.
dit © est.HAB aussi : le qui © fait blague à son cul © colle
« On dit aussi : celui qui se moque, ça le suit » p. 42
Tammigou kenwerzh a vez graet ivez.
Morceaux.petits commerce © est.HAB fait aussi
« On fait aussi un peu de commerce. » p. 65
- (80) a. **Ne vez ket gwelet kalz** a ilizoù gotek kaeroc'h.
ne est.HAB pas vu beaucoup de églises gothiques beau.plus p. 81
« On ne voit pas beaucoup d'églises gothiques plus belles. »
b. **un dachenn paour ha diâmen a vez graet Araja anezhi.** p. 84
un champ₁ pauvre et isolé © est.HAB fait Araja de elle₁
« On appelle Araja un champ pauvre et isolé. »
- (81) **Sellet omp** èl re kar ha boket a raer deomp kent hon ambroug d'hor
gwele.
regardé sommes comme ceux aimé et baiser © fait.IMP à.nous jusqu'à nous V
à.notre lit
« On nous regarde comme de proches et on nous embrasse jusqu'à nous
accompagner à notre lit. » p. 111
- (82) **Kavet a zo doc'htu ur moranv dezhoñ:** "Fil-de-fer!"
trouvé © est de.suite un surnom à.lui : Fil-de-fer
« On lui trouve tout de suite un surnom : Fil-de-fer. » p. 104

31. Par ailleurs, le passif est plus utilisé en breton qu'en français, entre autres car il est utilisable avec des intransitifs : *E-pad o labour eh eus tennet ar ma zud*, littéralement « Il est été tiré sur mes hommes pendant leur travail. » p. 180.

Conclusion

L'expression de l'impersonnel chez Herrieu est contrainte par deux facteurs : l'inventaire global des pronoms impersonnels disponibles dans son dialecte et la défektivité de chacune des stratégies disponibles. Herrieu n'utilise pas l'impersonnel *unan* présent dans d'autres dialectes. Il utilise peu mais régulièrement le pronom *an den*, et dans des fonctions non-sujet agrammaticales en français, la langue majoritaire dans laquelle il vit au front.

| Pronom | Typologiquement | Breton | Herrieu | Français |
|------------------------|--------------------------------------|-----------------------|---------|-----------|
| 3SG | √ <i>finlandais</i> | - | - | - |
| 1PL | √ <i>anglais, tchèque...</i> | - | - | - |
| 3PL | √ <i>hébreu</i> | - | - | restreint |
| réfléchi | √ <i>langues romanes, tchèque...</i> | (préfixe <i>em-</i>) | - | restreint |
| cardinal 1, <i>one</i> | √ <i>anglais, castillan</i> | √ | - | - |
| 2SG | √ <i>anglais, français, allemand</i> | √ | - | √ |
| 2PL | √ <i>français</i> | √ | √ | √ |
| PRO _{arb} | √ très répandu | √ | √ | √ |
| <i>Man, on, den</i> | √ <i>Europe de l'Ouest/Sud</i> | √ | √ | √ |
| formes type <i>-r</i> | √ <i>celtique</i> | √ | √ | - |

Les facteurs syntaxiques ou sémantiques ne semblent dicter les usages des différents impersonnels que par retranchement, en interdisant certains accès. Seul le pronom vide PRO à référence arbitraire a syntaxiquement accès aux infinitives, où il n'a pas de concurrence. Dans les propositions tensées, quatre stratégies s'affrontent : *an den*, *-r*, les pronoms 2PL et le passif. Herrieu utilise massivement les formes celtiques en *-r*, et on a vu que la plasticité référentielle de cette forme remplit tout le cahier des charges d'un impersonnel. Le paradigme en *-r* breton est cependant défectif, et encore plus chez Herrieu qui n'utilise pas les formes prépositionnelles en *-r* du Nord-Ouest. Il n'a probablement plus de productivité non plus dans le paradigme du conditionnel. Cette forme est donc suppléée par les autres. Le passif peut toujours être choisi là où une forme en *-r* serait licite. Les pronoms 2PL ne sont pas défectifs, mais ne sont utilisés que par à coups, pour des métaphores filées, et probablement pour construire stylistiquement une proximité avec le lecteur.

Antoine CHÂTELIER*

La particule verbale « en » dans le standard de Vannes

La particule verbale « en » apparaît assez régulièrement dans les ouvrages écrits dans le standard de Vannes ; son aire d'utilisation ne concerne pas toute la Basse-Bretagne mais c'est principalement dans la zone sud-est de celle-ci que nous la trouvons, en outre elle est, ou fut, aussi présente dans la zone centrale puisque nous retrouvons cette dernière dans le corpus de Yann-Fañch Kemener¹ et Émile Ernault la signale jusque dans le Trégor².

Nous nous pencherons dans cette étude sur l'emploi de cette particule chez les auteurs bretonnants utilisant le standard de Vannes de la fin du XVIII^e au début du XX^e et les évolutions que cette dernière a connues ainsi que les similitudes que nous pouvons constater avec d'autres particules utilisées dans le breton vannetais parlé actuel.

* Doctorant en breton, Université de Rennes II, CRBC Rennes.

1. Francis FAVEREAU, *Grammaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 484.

2. Émile ERNAULT, « Études bretonnes », *Revue celtique*, n° 8, 1915, p. 44.

Origine de la particule « en »

Quant à l'origine de cette particule « en », le lien avec une autre particule, « ez », fut rapidement remarqué. Cette dernière, que nous rencontrons dans la littérature vannetaise sous la graphie « é », entraîne une mutation spirante et se rencontre après un COI, un adjectif, un adverbe, ou encore après un modal.

Dans ses « Études bretonnes » de la *Revue celtique* Émile Ernault indique ceci : « L'usage de cette particule “en” a beaucoup de ressemblance avec celui de “ez” ; elle se met là où l'on serait en droit d'attendre “ez”, si le pronom régime ne s'opposait pas à cette forme. Je crois même que “en” n'est qu'une variante phonétique de “ez” ». Il compare ainsi la forme « *Parfet ez hoz pedaff* » se trouvant dans la vie de sainte Nonne³ et celle se trouvant dans la vie de sainte Barbe⁴ : « *Parfet en hoz pedaff* ». La particule « en » ne serait donc à l'origine qu'une variante de la particule « ez ».

Toujours dans cet article Émile Ernault précise enfin les contextes où cette particule apparaît : « Après un complément indirect, un attribut ou une proposition incidente, devant un pronom régime suivi du verbe. » Nous verrons dans quelle mesure ces contextes correspondent avec ceux que nous avons relevés dans le contexte littéraire vannetais.

Nous trouvons par ailleurs une rapide description de l'emploi de cette particule dans la *Grammaire du dialecte de Vannes* de Guillevic et Le Goff : « Devant les pronoms infixes et ordinairement devant *um*, la particule *e* disparaît, la particule *é* disparaît aussi ou devient *en* :

- *Pièr hou kuélou*, Pierre vous verra.
- *Eit mam en hou kéméran*, je vous prends pour mère⁵.

Nous verrons dans quelle mesure ces constatations correspondent avec ce que nous avons noté dans notre corpus.

3. *Id.*, p. 269.

4. *Id.*, p. 585.

5. Pierre LE GOFF et Augustin GUILLEVIC, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Brest, Emgleo Breiz, 1986, p. 89.

Emploi de la particule « en » dans les traductions en breton de la *Vie dévote*

Corpus étudié

Cette étude s'appuie principalement sur des traductions en langue bretonne de l'œuvre de François de Sales, l'*Introduction à la vie dévote* écrite durant l'année 1609. Deux traductions de cet ouvrage en breton vannetais existent :

– *En or ag er vuhé Devot* de Jean Marion (1759 Arradon - 1824 Arradon). Cette traduction sera éditée après la mort de l'auteur à Vannes par Galles en 1838, sous l'initiative du recteur de l'île aux Moines, Corneille Le Diot. Cette traduction de l'œuvre de Saint François de Sales avait une valeur particulière aux yeux de Marion et aurait été sa première traduction⁶ ; en effet le travail de traduction de cette œuvre aurait été entamé dans sa jeunesse au séminaire.

– *En nor ag er vuhé Devot*, de Sylvestre Séveno (1864 Moréac - 1925 Vannes). C'est une version revisitée de la précédente, présentant de nombreuses modifications, le souci principal du traducteur était la modernisation en utilisant moins d'emprunts, vus comme « inutiles », au français et en évitant les nombreuses lourdeurs stylistiques présentes dans le texte d'origine. Cette traduction sera publiée en 1917 et en 1922 par la maison Lafolye à Vannes.

La particule « en » comme substitut de la particule « ez »

Ces traductions présentent de nombreux exemples de la particule « en » et comme l'a montré E. Ernault, la particule « en » apparaît généralement là où la particule « ez » était attendue (c'est-à-dire après les COI et tout élément autre que le sujet) mais cette dernière subissant un effacement morphologique devant le verbe *En devout* (avoir) et les pronoms personnels objets, c'est la particule « en » qui la remplace dans tous ces cas.

6. Marie-Paule BUTTIN, *La république de Monsieur Marion*, Spézet, Keltia Graphic, 2005, p. 136.

Nous la retrouvons ainsi après un complément d'objet indirect :

Marion :

- (2) *el labourieu diaez de béré en hé hontraigné hé zud.* (chapitre XII, partie II)
les travaux difficiles auxquels la contraignaient ses parents

Séveno :

- (1) *get péh kalon en ou des ind disprizet [...]* (chapitre XIII, partie V)
avec quel cœur ils les ont méprisés

Après un adverbe :

Marion :

- (2) *Atav en hor c'havo abred pe diwezhat*⁷.
De toute façon il/elle nous trouvera tôt ou tard.

Séveno :

- (3) *eit kement-sé en hé goulennan [...]* (chapitre X, partie II)
pour tout cela je lui demande (à elle)

Après un adjectif :

Marion :

- (4) *deustou péh quen amiable en er havér [...]* (chapitre X, partie IV)
malgré si tant aimable on le trouve (malgré le fait qu'on le trouve si aimable)

Séveno :

- (5) *sel bihannoh en er hlaskamb, sel mui é ma vennet get Doué [...]*
(chapitre XVI, partie III)
moins nous le cherchons, moins il était convoité par Dieu

Après un verbe :

Marion :

- (5) *mar gùelet en hou tougue en inspiration [...]* (chapitre XVIII, partie II)
si vous voyez que l'inspiration vous porte

7. *Iniz er Vertu*, Aviz.

Séveno :

- (6) *laret en er groet [...]* (chapitre XXI, partie II)
dites que vous le faites

Par ailleurs, la particule « en » suit les règles inhérentes aux autres particules verbales, elle n'apparaît jamais à l'impératif, ni après certaines conjonctions comme « ma » (si) ou « pa » (quand).

Les exemples ci-dessus s'accordent donc bien avec les remarques d'E. Ernault mais nous verrons que la correspondance avec la particule « ez » n'est pas totale.

Retenons que l'usage que font Séveno et Marion de la particule « en » est complet, ils l'utilisent à la fois devant le verbe *en devout* et d'autres verbes transitifs et ce à toutes les personnes.

Un emploi non-systématique

Avant d'aller plus loin il est important de souligner le fait que cette particule n'est pas systématique comme le montre l'exemple ci-dessous :

Marion :

- (7) *Hac ind e larou é ma ur refus chagrinus en dès groeit d'oh unanbenac [...]* (chapitre I, partie IV)

Nous aurions pu ici attendre la forme suivante → * ... *chagrinus en en dès groeit...*

Introduction d'une subordonnée

Autre tendance remarquée dans les œuvres de Marion et Séveno : « en » n'est pas (contrairement à d'autres auteurs comme nous le verrons plus bas) employée quasi-exclusivement comme une particule ouvrant sur une subordonnée, même si ces cas apparaissent respectivement dans 54,40% des exemples relevés chez Marion et dans 54,10% chez Séveno.

Chez d'autres auteurs

Dans le but de mieux comprendre l'emploi de cette particule et notamment la probable relation entre les subordonnées et la particule « en », nous avons ouvert l'étude à d'autres textes d'auteurs vanne-

tais utilisant celle-ci, à savoir J. Buléon, J. Le Bayon, L. Herrieu et J.-M. Héneu.

Jean-Marie Héneu

De tous ces auteurs, c'est dans les œuvres de J.-M. Héneu que nous avons trouvé la plus grande fréquence de « en »⁸. Elle n'est cependant pas présente dans tous ses textes, c'est le cas de *Ankén en Nibelunged* que nous avons retiré de la liste pour cette étude, car cette traduction ne comporte aucun exemple où la particule « en » est présente.

L'utilisation que fait Héneu de la particule « en » est très semblable à celle de Marion et Séveno et dans la grande majorité des cas elle se pose comme substitut de la particule « ez » :

(12) *Ha goudézé en ou ambrugas trema tiér mabed Usneh, léh ma oè Noizé ha Derdriù*⁹.

Et après cela il les accompagna vers les maisons des fils d'Usneh, où était Noizé et Derdriù.

(13) *Muioh en hur haro* !¹⁰
il nous aimera plus !

(14) *Kent pèl éh anaù en en des fariet [...]*¹¹
D'ici peu il avoue s'être trompé.

Comme le montrent les exemples (12) et (14) cette particule se retrouve aussi bien devant le verbe *en devout* que devant d'autres verbes transitifs.

La tendance que peut avoir la particule « en » à introduire une subordonnée est chez cet auteur beaucoup plus importante que celle que nous avons vu chez Marion et Séveno puisque que c'est le cas de 87,87% des exemples. En outre nous avons relevé parmi ces

8. Jean-Marie HÉNEU, *Er Graal Santél*, Dihunamb, Lorient, 1935. *Bourapted en tiegeh*, Dihunamb, Lorient, 1932. *Derdriù*, Dihunamb, Lorient, 1933. *Guéladen Tondal*, Dihunamb, Lorient, 1932. *Buhé Sant Kolmkel*, Dihunamb, Lorient, 1939.

9. *Derdriù*.

10. *Guéladen Tondal, puns en ihuern*.

11. *Bourapted en tiegeh, Pipi Garaud*.

exemples de subordonnées un exemple de « en » ne correspondant pas à l'usage normal de « ez » :

- (15) *Me Eutru Jézuz-Krist é en en des me houviet de vonet devaton [...] ¹²*

C'est mon seigneur Jésus-Christ qui m'a convié d'aller vers lui.

Nous verrons que ce n'est pas le seul exemple de ce type.

Loeiz Herrieu

Herrieu ¹³ n'a pas un emploi aussi large que Séveno, Marion et Héneu, et une grande majorité des exemples trouvés chez cet auteur se retrouve devant le verbe *en devout*, nous n'avons guère que deux exemples de cette particule devant un autre verbe. Ici encore la majorité des exemples suit la règle de la particule « ez » :

- (16) *Kent pell en en deus Brec'hed graet an dro da lein ar menez [...] ¹⁴*

En peu de temps Brec'hed avait fait le tour du sommet de la montagne.

- (17) *Pegours en en deus gouarnamant ar Frañs savet e vouezh a-du gete ? ¹⁵*

Quand est ce que le gouvernement de France s'est mis d'accord avec eux ?

Comme pour Héneu nous remarquons la même forte tendance de « en » à précéder une subordonnée (80, 43 %).

De plus, nous trouvons un autre exemple où l'emploi de la particule « en » ne correspond pas à l'utilisation de la particule « ez » et se trouvant, ici aussi, devant une subordonnée :

- (18) *er Germaned é en en des, er ré getan kavet er mod-sé de gastiein en éneberion [...] ¹⁶*

12. *Guéladen Tondal, Ch VII.*

13. Loeiz HERRIEU, *Kammdro en Ankoù*, Brest, Al Liamm, 1994. *Da c'hortoz Kreisnoz*, Dihunamb, 1942.

14. *Da c'hortoz Kreisnoz*, Pa oa arru hanter an noz.

15. *Kammdro an Ankoù*, 7.04.1918.

16. *Kammdro en ankeu*, XI Er Germaned é kilein.

ce sont les Allemands qui, les premiers, ont trouvé ce moyen de punir les ennemis

Phrase d'ailleurs corrigée dans l'édition plus moderne de 1994, *Kammdro an Ankoù* dans laquelle la particule « en » n'est plus présente :

(18bis) *ar Jermaned eo en deus, ar re gentañ, kavet ar mod-se da gastiziñ an eneberion*

Jérôme Buléon

La particule « en » n'apparaît que quatre fois dans son *Histoér Santél*¹⁷ et tous les exemples correspondent aux emplois de la particule « ez » :

(19) *hui en dariùou èl ma houiet en er havañ mad [...]*¹⁸
vous le préparerez comme vous savez que je l'aime

(20) *Nag en hou lauskehé ol er réral, mé n'hou tilauskein ket*¹⁹.
Et tous les autres vous abandonnaient, je ne vous abandonnerai pas.

Job Le Bayon

De tous les textes étudiés de cet auteur²⁰, nous remarquons que son unique œuvre où la particule « en » est présente est la pièce de théâtre *En Eutru Kériolet* (1902) qui est aussi son premier ouvrage publié. Nous ne trouvons aucun exemple dans ses œuvres ultérieures.

Cette pièce ne présente aussi que quatre phrases où « en » est présent et comme pour Buléon « en » s'y substitue simplement à la particule « ez ».

17. Jérôme BULÉON, *Histoér Santél*, Guéned, Lafolye, 1911.

18. *Histoér Santél*, 3333.

19. *Histoér Santél*, 67193.

20. Job LE BAYON, *En Eutru Kériolet*, Vannes, M. et V. Lafolye, 1902. *Er Hémenér*, Rennes, Francis Simon, 1906. *En Ozeganned*, Rennes, Francis Simon, 1908. *Bah Sant Guénolé*, Lorient, Le Bayon-Roger, 1912.

Profil des « contre-exemples »

Que conclure de ces données ? D'abord la présence de contre-exemples (15) et (18), où les « en » ne correspondent pas à l'emploi de la particule « ez » puisqu'ils suivent un sujet, et même si deux exemples forment un corpus évidemment court pour en tirer des conclusions tranchées, il est tout de même remarquable que ces deux exceptions possèdent exactement la même structure : Sujet+eo+en+en devout.

La particule « en » introduit une subordonnée et suit le verbe *bout* (être) à la 3PS dans une structure clivée où la copule « eo » est utilisée après le sujet pour créer un effet de focus sur ce dernier : C'est mon Seigneur qui..., Ce sont les Allemands qui...

Ce genre de structure appelle normalement la particule verbale « a » (« e » dans le standard de Vannes) qui entraîne alors une mutation par adoucissement, comme dans les exemples suivants :

Marion :

(21) *Doué-è e gommand temb er gobér*²¹.

C'est dieu qui nous commande de le faire.

Héneu :

(22) *Er vag é e zo déléourez deoh*²².

C'est le bateau qui vous est redevable.

Nous pensons que l'emploi de « en » dans ce type de phrase a pu être provoqué par la tendance qu'ont eu ces deux auteurs à utiliser la dite particule comme une particule introduisant des subordonnées, ces deux exemples ont donc peut-être pour origine une généralisation de cette tendance jusqu'à l'utiliser dans des contextes qui primitivement ne le permettaient pas.

Standard et utilisation de la particule « en »

La comparaison avec d'autres auteurs nous a aussi permis de discerner une différence sensible de fréquence de la particule « en »

21. Jean MARION, *Er Magasin Spirituel*, Guened, Yehan-Marc Galles, 1790, p. 12.

22. *Ribardenneu, Gorig en diaol ar vechérieu en doar*.

entre les auteurs écrivant dans le breton du sud-est, et si elle est assez fréquente chez des auteurs comme Marion par exemple, elle reste souvent rare (comme chez Buléon et Le Bayon), voire inexistante chez d'autres auteurs (surtout parmi les plus modernes comme Job Jaffré, par exemple).

Origine dialectale

Cette disparité peut être le fruit de variations dialectales, synchroniques ou encore de registres de langue. Remarquons que les auteurs ayant une utilisation complète (par cela nous entendons se trouvant à la fois devant le verbe *en devout* et d'autres verbes transitifs) et assez fréquente de cette particule sont originaires des communes les plus orientales du Haut Vannetais, proches de Vannes et de la frontière linguistique : Marion (Arradon), Séveno (Moréac), Héneu (Naizin) et l'utilisation de « en » apparaît déjà moindre chez des auteurs originaires de communes se trouvant un peu plus à l'ouest comme Le Bayon (Pluvigner) et Buléon (Plumergat).

Une particule portée par le standard écrit

Reste le cas de Loeiz Herriou, né à Lanester, créateur et éditeur pendant de nombreuses années de la revue en langue bretonne *Dihunamb*²³. La décision d'ajuster sa langue écrite avec le standard de Vannes, issu du travail de Pierre-Marie Le Goff et de Jean-Augustin Guillevic notamment et basé sur le breton haut-vannetais, standard qui sera repris par la revue *Dihunamb*, aura une influence certaine sur la syntaxe de cet auteur et l'usage de la particule « en » chez ce dernier en est certainement un indice.

Nous pouvons tirer les mêmes conclusions à partir du corpus de deux auteurs originaires du Pourlet et, qui plus est, de communes riveraines : l'un, Pier ar Saoz/Pierre Le Sausse né à Saint-Caradec-Trégomel en 1899, utilise la particule « en » (mais seulement devant le verbe *en devout*²⁴) ; quant à l'autre, Job Jaffré, né en 1906 à Berné, il ne l'utilise pas.

23. De 1905 à 1944.

24. Daniel LE DOUJET, *Etrezomp e Brezhoneg 1978-1979 (Jaffre Job/Saoz (ar) Pier)*, Emglev Bro an Oriant, 2013.

Pier ar Saoz :

(23) *ne lâr ket en o deus dantet ar barnour*²⁵
il ne dit pas qu'ils ont mordu le juge

La collaboration plus longue du premier dans la revue *Dihunamb* a peut-être poussé cet auteur, à la manière de Loeiz Herrieu, à « haut-vannetiser » son breton, d'où l'utilisation de la particule « en » contrairement à Job Jaffré. Ce n'est d'ailleurs pas la seule influence haute-vannetaise que nous rencontrons chez cet auteur qui utilise la forme « *nend eus ket* » (il n'y a pas) dans ses écrits alors qu'il ne l'utilisait jamais à l'oral²⁶.

Évolution dans l'usage de cette particule

Les auteurs étudiés se répartissant sur trois siècles, il n'est donc pas étonnant de remarquer quelques divergences qui pourraient être les marques d'une évolution dans l'emploi de cette particule. C'est peut-être le cas de cette propension à utiliser la particule « en » devant des subordonnées, étant donné que cette tendance est marquante dans les textes les plus récents de Herrieu et Héneu (qui ne se mit à écrire en breton que tardivement).

Le fait que certains auteurs n'utilisent cette particule que devant le verbe *en devout* et plus devant les autres verbes est peut-être aussi une marque de l'évolution de cette dernière, perdant ainsi petit à petit certains de ses emplois et s'inscrivant dans un mouvement allant vers la disparition presque totale de cette dernière dans la langue actuelle.

La particule « én » dans le breton parlé

Sortons du domaine de la langue littéraire pour appréhender les traces de cette particule dans le breton parlé. Il apparaît que la particule « en » est encore en usage dans le haut-vannetais, et dans certaines communes orientales il existe une forme qui semble proche mais qui est complètement absente de la littérature écrite dans ce standard à savoir la particule « én ».

Julien Coffornic nous a communiqué un exemple oral entendu à

25. *Etrezomp e Brezhoneg 1978-1979, Istoerioù chas*, p. 269.

26. Information donnée par Daniel Le Doujet.

la Trinité-Surzur (parler aujourd'hui éteint) auprès de madame S. Le Cadre, dans lequel la particule se place où l'on attendrait ailleurs la préposition « doc'h », c'est-à-dire devant un pronom objet comme suivant :

- (24) *Me zo bet **én** ho kwelet*
j'ai été vous voir

Comme nous l'avons dit plus haut c'est la forme « doc'h » ou « ouzh » (en breton standard) qui est ailleurs la forme morphologique de la particule « o » (exprimant généralement le progressif) lorsqu'elle précède un objet proclitique²⁷ comme dans ces exemples de Marion et Séveno :

Marion :

- (25) *Sclassét-è men goaid **én-nan doh hou cleuét**²⁸.*
Glacé est mon sang en moi en vous entendant.

Séveno :

- (26) *Groeit en dra-zé a pe ne vou hañni **doh hou sellet** (chapitre IX, partie II)*
Faites cela quand il n'y aura personne en train de vous regarder

L'exemple (24) aurait donc donné en breton « standard » :

- **Me zo bet **doc'h** ho kwelet.*

Selon Y. Dabo cette préposition est aussi connue dans le breton de Sulniac :

- (27) *wòn **in** er sjèl*
je suis en train de le regarder

Il est à noter que la forme « én » ne se rencontre que devant les voyelles, le « n » final effectuant alors la liaison. Dans les autres cas c'est la forme « é »/« i » qui est donc utilisée :

- (28) *Ema **i** ma gwel.*
Il est en train de me voir.

27. <http://arbres.iker.cnrs.fr/index.php/Ouzh>.

28. *Magasin Spirituel*, p. 25.

Ce genre de phénomène n'apparaît pas dans le cas de la particule « en », étant donné qu'elle ne s'utilise que devant des pronoms régimes qui possèdent tous une voyelle comme initiale.

Le fait que nous ayons manifestement ici une particule verbale prononcée /in/ avec une voyelle fermée antérieure non arrondie et correspondant à la particule verbale « é »/« i » (« o » en breton du nord-ouest), il est probable que nous soyons en réalité face à une seconde particule verbale de substitution construite sur le même principe que la particule « en ».

| Particules substitutives | En /ən/ | Én /in/ |
|--------------------------|---|--|
| Emploi | <p>→ Particule substitutive de « e ».</p> <p>→ Précède un pronom objet où la particule « e » était attendue.</p> <p>→ Souvent utilisée pour introduire une subordonnée chez certains auteurs.</p> | <p>→ Particule substitutive de « é ».</p> <p>→ Précède un pronom objet où la particule du progressif « é » était attendue.</p> |

Hypothèses sur l'usage des deux particules verbales substitutives « en »

Les particules verbales « en » et « én » seraient donc toutes les deux des variantes phonétiques de respectivement « e » et « é » et sont utilisées lorsque ces dernières ne peuvent être utilisées.

Le fait que la particule « én » soit dérivée d'un phénomène semblable à celui de la particule « en » est une hypothèse, mais nous pourrions aussi proposer avec Y. Dabo²⁹ d'y voir une grammaticalisation de la préposition « en » (dans). Ces particules de « substitution » mériteraient en tout cas une étude approfondie avant la disparition de la langue bretonne dans ces communes orientales.

29. Yannick DABO, *Les « noms verbaux » du breton et du gallois : deux exemples de changement de statut syntaxique, Les formes non finies du verbe : 2*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, note 44.

Conclusion

La particule préfixée « en » est une particule verbale proclitique et prend appui sur un pronom en tant que complément d'objet direct suivi d'un verbe transitif ou encore sur le verbe *en devout* (avoir) à la forme affirmative et ouvrant souvent sur une phrase indépendante (subordonnée, proposition incidente). Comme la particule « e » (dont elle est une forme de substitution), elle n'apparaît jamais après un sujet (sauf dans certaines subordonnées) ou un COD ; elle n'apparaît pas non plus à la forme négative et nous n'avons pas trouvé d'exemples de cette dernière en tête de phrase. En outre, cette particule verbale est dépourvue de valeur sémantique et n'est pas systématique.

Nous avons aussi remarqué des différences assez importantes d'usage et surtout de fréquence entre les différents auteurs vannetais. Ces divergences pourraient trouver leurs origines dans les variations dialectales de la langue bretonne mais aussi dans le désir qu'ont eu certains auteurs d'utiliser le standard de Vannes et présentant alors une utilisation moins complète que les auteurs utilisant cette particule dans leur parler quotidien, la particule « en » a pu ainsi jouir d'une diffusion plus large, portée par le standard dialectal de l'époque qui était basé sur la langue des environs directs de la ville de Vannes.

Enfin, nous avons proposé de voir dans la particule « én » connue dans le breton de Sulniac et de la Trinité-Surzur, et remplaçant la particule progressive « é » lorsque le contexte ne le permet pas (c'est-à-dire devant un pronom régime), une forme ayant eu un développement semblable à celui de la particule « en », ces deux particules seraient alors, en quelque sorte, des variantes de substitution.

Bibliographie complémentaire

- LE BAYON Job, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, édition Hor Yezh, 1986.
 ERNAULT Émile, *Dictionnaire Breton-Français du dialecte de Vannes*, Vannes, édition Lafolye frères, 1904.

ROPARZ Hemon, *Yezhadur Istorel ar brezhoneg*, Sant Tonan, Hor yezh, 2000.

MARION Jean, *En or ag er vuhé Devot*, Guened, Yehan-Marc Galles, 1838.

MARION Jean, *Voyage misterius de Inis er vertu*, Guened, Yehan-Marc Galles, 1760.

SEVENO Sylvestre, *En nor ag er vuhé Devot*, Vannes, Lafolyie, 1917.

SEVENO Sylvestre, *Buhé en eutru Viannei*, Henebont, Person Ars, Normand, 1912.

Remerciements à Julien Coffornic, Patrick Dréan, Daniel Doujet, Yannick Dabo.

Erwan LE PIPEC*

La palatalisation vannetaise

Pour les locuteurs bretonnants d'aujourd'hui, l'idée d'une spécificité vannetaise, constituée par la palatalisation des occlusives vélares (/k – g/ prononcées [tʃ - dʒ]), relève du sens commun. Au point de voir souvent désigner familièrement le breton de l'ancien pays de Vannes par le surnom de « breton tcheu-tcheu »¹. Une seconde idée reçue veut que cette évolution phonétique soit d'origine romane : le vannetais serait ainsi, soit un breton sous influence française, soit un parler dans lequel se manifesterait la résurgence d'un substrat roman. Ce qui est curieux, c'est qu'il n'y a pas si longtemps que cette caractéristique est mise en avant. Les lexicographes du XVIII^e siècle, qui donnent des indications précises sur les différences entre dialectes bretons, s'en tiennent à la morphologie, au lexique ou à des considérations générales sur la prononciation. Mais rien sur la palatalisation. Bien que certains en parlent, il faut lire entre les lignes pour s'en faire une idée précise et découvrir qu'elle semblait d'une toute autre nature que celle qui s'entend aujourd'hui. Si des érudits si proches de nous dans le temps ne l'évoquent pas, ou en des termes si différents de notre propre expérience, peut-on admettre que le phénomène soit

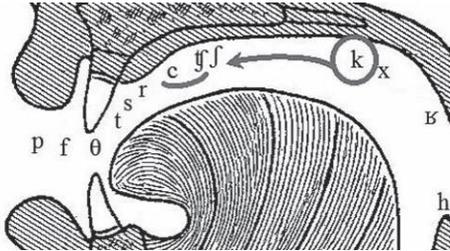
* Maître de conférences de breton, CRBC (EA 4451-UMS 3554), UBO/ueb.

1. Formule qui ne semble pas très ancienne.

si ancien qu'on l'a longtemps pensé ? Je me propose d'examiner la question, en mettant bien sûr en regard l'ALBB² avec le NALBB³ et l'ALRP⁴, mais surtout en pondérant l'apport de la géolinguistique, en recoupant les atlas par d'autres sources insuffisamment exploitées jusqu'ici. Je tâcherai de démontrer ainsi l'hypothèse d'une évolution très récente, prenant appui sur un fond très ancien. Le caractère dynamique et non-stabilisé du phénomène au moment même où il était décrit, ainsi que l'hyper-vernacularisation concomitante du breton expliqueraient en grande partie l'apparente irrationalité des données de terrain.

Définitions

En termes articulatoires, la palatalisation est le déplacement du point d'articulation d'une consonne ou d'une voyelle au niveau du palais (cf. schéma ci-dessous, illustrant quelques consonnes et la palatalisation de /k/).



Tous les phonèmes peuvent en être affectés, même si dans les faits, cette évolution concerne surtout les articulations à proximité de la partie antérieure de la bouche. Quant à ce qui la provoque, on peut l'identifier comme une attraction articulatoire exercée par les voyelles. Pour prononcer un [k], le dos de la langue doit d'abord

2. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Rennes, Plihon et Homay et Paris, Champion, 1924-1963.

3. Jean LE DÙ (dir.), *Nouvel atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Brest, CRBC, 2001.

4. Pascal ROLLAND, *Atlas linguistique de la région de Pontivy*, Brest, Ar skol vrezoneg, 1994.

produire une occlusion au niveau du voile (*velum*) du palais. D'où le nom de *consonne vélaire*. Mais les organes anticipent toujours la voyelle suivante : la suite [k + o] (voyelle postérieure) sera bien prononcée au fond de la cavité buccale ; en revanche, pour pouvoir émettre [k + i] (voyelle antérieure), la zone de l'occlusion s'avance en direction de la région post-alvéolaire (derrière les dents). Dans le cas d'une palatalisation, la zone de contact est avancée à l'excès : elle se produit dans une région où l'occlusion du conduit buccal ne peut être complète. Elle laisse donc passer un souffle, une affrication plus ou moins nette : [kʷ] ou [c] (assimilation progressive). Le phénomène inverse [i + k] est également possible : la langue conserve alors la position du [i] au moment de prononcer le [k], d'où une friction [ic] (assimilation régressive). Susceptible de se phonologiser, la palatalisation commence généralement comme réalisation phonétique contingente, stade auquel elle est très inégale, peu prédictible selon les langues et selon les locuteurs.

La palatalisation romane

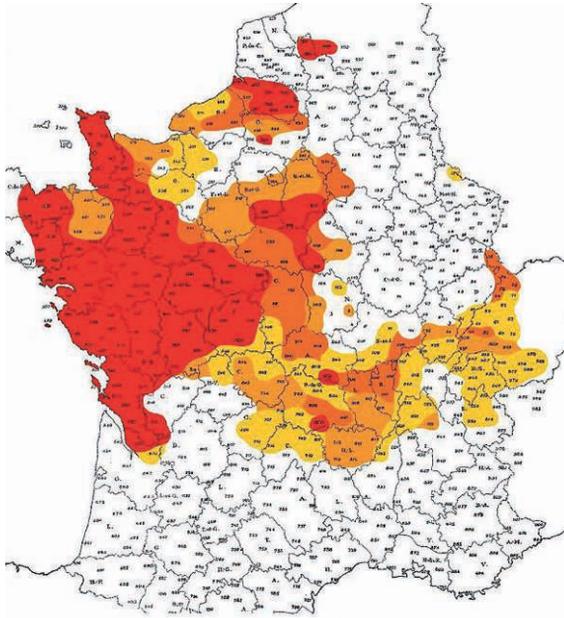
La palatalisation a souvent marqué des moments de basculement dans l'histoire des langues, en particulier des langues romanes, où elle sert de démarcation entre latin classique et latin tardif. Quasiment toute la *Romania* est ainsi affectée par une première palatalisation des vélares devant [i - e] aux II^e-III^e siècles, qui fait passer un mot comme *cera* (cire) de [ˈke:ra] à [ˈkʷe:ra], aboutissant à [ˈce:ra] en proto-italien ou [ˈtse:ra] en gallo- et ibéro-roman. L'affrication se maintient jusqu'à nos jours en Italie : [ˈtʃe:ra], tandis qu'elle évoluera en consonne simple /s/ en français, espagnol, portugais etc.

Le français se distingue comme particulièrement sujet à la palatalisation. Au V^e siècle, il est touché par une deuxième vague, cette fois devant [a - o], qui explique par exemple *cattus* > *chat*, phénomène absent des autres langues romanes⁵. Le français classique en restera là. Le bon usage de la Cour, transmis à la langue des salons, à la langue scolaire du XIX^e siècle et à la langue médiatique du XX^e n'évoluera plus sur ce point. Mais le français populaire et rural connaîtra encore une troisième vague de palatalisation, ignorée de

5. Et en français, absent également des dialectes normands et picards.

la langue savante : une nouvelle palatalisation des vélares devant voyelles antérieures, qui tend à transformer par exemple *quille*, *curé* et *cueillir* en [ʃij], [ʃyre], [ʃəjir]. Le timbre [ʃ], point d'aboutissement de l'évolution, est rare cependant : l'ALF montre des faits palatalisés à divers stades, saisis en pleine évolution. Karin Ringenson note cette instabilité fondamentale du phénomène⁶ et en s'appuyant sur l'ALF⁷ elle retient sept degrés possibles de palatalisation pour le /k/ des *patois* français⁸. Elle démontre également que cette caractéristique affecte davantage les parlers de l'ouest de la France, comme le montre la carte de synthèse ci-dessous, dérivée de ses travaux :

Ci-contre :
palatalisation de /k/ devant /i, y, e, œ/ dans l'ALF. En rouge : /k/ est palatalisé en présence des quatre voyelles ; en orange foncé, devant trois (plusieurs combinaisons possibles) ; en orange clair, devant deux ; en jaune, une seule. L'intensité du phénomène pourrait être corrélée à son ancienneté.



Une autre corrélation apparaît aussi : ce sont les régions les plus exposées à une influence extérieure : latinité au sud et adstrat germanique au nord-est, qui sont les moins enclines à palataliser.

6. Karin RINGENSON, *La palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français*, Paris, Champion, 1922, p. 26.

7. Jules GILLIÉRON et Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902-1910.

8. K. RINGENSON, *op. cit.*, p. 161.

Les régions les plus touchées seraient donc au contraire, celles où le substrat gaulois serait le plus actif (hypothèse avancée d'ailleurs par Becker en 1947, cité sans mention de source par Fernand Carton⁹).

Dans la mesure où le français normé n'a pas été touché, au profit des seuls patois, cette palatalisation a laissé peu de traces à l'écrit, ce qui pose de grandes difficultés de datation. Elle est surtout attestée dans l'ouest à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle¹⁰, mais Ringenson n'hésite pas à la reculer au XVI^e¹¹, tandis que Michaelsson en donne des attestations pour Paris dès 1292¹².

Contrairement aux apparences, le français si uniforme d'aujourd'hui, est toujours travaillé par cette tendance lourde. Pour prendre des exemples facilement vérifiables sur internet, à l'audition des journaux télévisés de France 2, ma perception est qu'une bonne moitié des intervenants ont une prononciation très légèrement palatalisée des /k/ pour des mots comme *qui*, *que*, *politique* ou *sécurité*¹³. Ce trait est généralement considéré comme un marqueur du parler populaire, qui indiquerait donc les origines sociales des journalistes. Cependant les faits sont distribués de façon complexe : le monde ouvrier en donne certes des exemples parfois très frappants¹⁴, mais on peut aussi l'entendre assez atténuée chez des personnalités aussi différentes que Josiane Balasko, Alain Finkielkraut ou Marion Maréchal-Le Pen. En revanche, je ne l'entends pas dans les enregistrements de la voix d'Henri Krasucki ou Bernard Thibault. Ces différences ne s'expliquent pas par des origines géographiques diver-

9. Fernand CARTON, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974, p. 154.

10. Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 976.

11. K. RINGENSON, *op. cit.*, p. 107-110.

12. Karl MICHAELSSON, « Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel », *Atti dell'VIII^o Congresso internazionale di studi romanzi* (vol. II), Florence, Sansoni, 1956. (Je remercie J.-P. Chauveau de m'avoir mis sur cette piste.)

13. La palatalisation est extrêmement prononcée chez Gérard Grizbec, où elle affecte même /k + a/.

14. Cf. Jean-Pierre Mercier, délégué CGT à PSA Aulnay-sous-Bois, bien présent dans les médias. On l'entend aussi dans le parler de certains dockers du Havre diffusés dans *La fabrique de l'histoire*, France Culture, 11 mars 2014.

gentes : toutes les personnes citées étant nées ou ayant été élevées depuis leur plus jeune âge dans un étroit périmètre autour de Paris.

Le français, par ailleurs, lie étroitement palatalisation des vélares /k – g/ et des dentales /t – d/. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ces consonnes finissent souvent par se confondre dans l'usage populaire. D'où *tabatière*, remplaçant l'ancien *tabaquière*. Les paysans de la langue classique¹⁵, qui sont souvent les premières attestations du phénomène, disent ainsi *Guieu* et *guiable*, *amiquié*, etc.¹⁶. Ce type d'assimilation s'entend également aujourd'hui encore : dans les quartiers populaires à forte composante immigrée de la moitié nord de la France¹⁷ et quasi-universellement en français méridional, /t + i/ tend plus ou moins vers [tçi] ou [fçi] et des mots comme *timide* et *quartier* y deviennent presque '*tchimide*' et '*quartchier*'¹⁸.

De son côté, le français du nouveau monde, qui était porteur des mêmes traits, les a fait évoluer d'une manière spécifique. Chez la plupart des Québécois, le timbre des /k - g/ ne semble absolument pas palatal. Pourtant, la palatalisation des vélares y aurait existé¹⁹, mais elle aurait fortement régressé assez récemment sous la pression de l'école²⁰. La palatalisation concerne donc surtout les dentales, particulièrement sensibles en Acadie (cf. *Acadien* > *Cajun*), en Beauce

15. LA FONTAINE, *La coupe enchantée*, 1671 ; MOLIÈRE, *Don Juan*, 1665 ; MARIVAUX, *Les surprises de l'amour*, 1722.

16. F. BRUNOT, *op. cit.*, p. 976 ; K. RINGENSON, *op. cit.*, p. 88.

17. Lorenzo DEVILLA, et Cyril TRIMAILLE, « Variantes palatalisées/affriquées en français hexagonal : quel(s) statut(s) sociolinguistique(s) pour quel destin ? », *Actes du XXV^e congrès international de linguistique et philologie romanes*, Innsbruck, 2007.

18. Il me semble donc (mais mes compétences en ce domaine sont très limitées) que les palatalisations en français actuel opposent les locuteurs selon des logiques de groupes, où l'âge interfère avec les déterminants sociaux : chez les Parisiens de plus de 40 ans, [k'] serait le signe d'une origine populaire, que certains férus de culture parviendraient à gommer totalement. Pour les jeunes Parisiens, c'est au contraire plutôt dans les quartiers favorisés (ce qui explique la présence de M. Maréchal-Le Pen dans la liste précédente) que l'on palatalise fréquemment [k'] et que l'on fait subir à /t/ + /i/ une légère assibilation. Dans les banlieues, les jeunes font surtout entendre la palatalisation de /t/ + /i/ en [tçi].

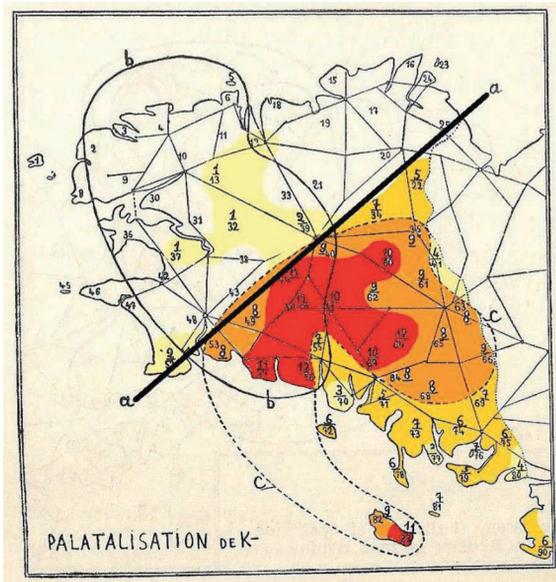
19. Cette prononciation, considérée comme populaire, est attestée par Gendron, cité par Adèle SAINT PIERRE, « Le phénomène de la palatalisation au Québec : étude historique et phonétique », mémoire de Master, University of Maine, 2002 p. 30.

20. *Ibid.*, p. 31-32.

québécoise et dans le Maine (USA), ainsi que dans l'assibilation [t^s]-[d^z] caractéristique du français québécois, qui serait le vestige de la dépalatalisation de /t – d/²¹.

La palatalisation en breton

La première description scientifique et cartographique rigoureuse du phénomène en breton est, à ma connaissance, due à F. Falc'hun, dans son *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*. À partir de 22 cartes illustrant la palatalisation de /k/, il montre une nette coupure (matérialisée par la ligne a) entre une moitié sud-est du domaine bretonnant, où elle est très présente, et une moitié nord-ouest, où elle est quasiment inconnue²².



21. *Ibid.*, p. 35, 50 et sq. Les diverses hypothèses concernant l'assibilation québécoise sont discutées de façon détaillée par Yves-Charles MORIN, « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique*, n° 31-1, 2002, en particulier p. 62-67.

22. François FALC'HUN, *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, PUF, 1963, p. 187.

Cette carte (ici colorisée) va fixer pour plusieurs décennies la représentation de la palatalisation pour les locuteurs érudits : forte prévalence en vannetais, avec domination du bas-vannetais ; importante en Cornouaille également²³ ; moindre occurrence près des côtes que dans les terres.

Pourtant, elle est loin de rendre compte à elle seule de la palatalisation, puisqu'elle ne présente que les /k/ initiaux. Pour avoir une vision complète du phénomène, il faut élargir le champ d'observation. Je me suis donc employé dans un premier temps à refaire, en quelque sorte, le travail de Falc'hun, en le systématisant : en relevant sur les cartes de l'ALBB toutes les occurrences de palatalisations appartenant à un type « vannetais ».

Les phénomènes écartés

Il faut cependant signaler que la palatalisation affecte une gamme de phonèmes beaucoup plus large que les seuls /k – g/ et secondement, que ceci s'observe à travers *tout* le domaine bretonnant. Pour établir un type de palatalisation « vannetais », il faut donc sélectionner un nombre limité de phénomènes : ceux qui présentent une distribution géographique et une concentration spatiale axée sur un grand tiers sud-est de la Basse-Bretagne. Seront par contre exclus, ceux qui ne présentent pas le même caractère structurant en termes géolinguistiques. Soit parce que très localisés, soit au contraire très largement diffusés :

• **La palatalisation de /t/ et /d/.** Cette tendance est attestée en breton de deux manières. Soit à l'état de traces : dans la région de Pontivy, par exemple, certains /d/ étymologiques deviennent une consonne intermédiaire entre [d] et [g]²⁴. De même, en bas-vannetais, *tuemm* (chaud) est souvent réalisé [cɔm]²⁵. Deuxième tendance, l'évolution en [ʃ, ʒ] des pluriels des mots se terminant en /t, d/ : *koad*

23. La palatalisation cornouaillaise est moins ressentie, probablement du fait de son articulation dorso-palatale, plus discrète (cf. *infra*).

24. ALBB, c. 6, pt. 61 : <g^dch^han^hm^h> pour *di-ac'hann-mañ*, d'ici. Voir aussi ALRP, c. 32 et E. THIBAUT, « Notes sur le parler breton de Cléguérec (Morbihan) », *Revue celtique*, t. 35, 1914, p. 19.

25. ALRP, c. 134.

(bois) > *koajoù* ; *hent* (route) > *henchoù*²⁶. Celle-ci est non seulement très large, mais elle est en outre attestée exclusivement hors du pays vannetais, en parfait négatif de celui-ci.

• **Le groupe /ik/**. Là aussi, le phénomène est extrêmement répandu, particulièrement en finale²⁷. En position médiane, il est aussi très courant dans le Léon²⁸.

• **Le /g/ post-tonique évolué en [j]**. Celui-ci semble continuer une tendance plus ancienne, attestée par l'évolution de *argent* (argent) > *arc'hant*, gallois *arian* ; ou le pluriel des mots en *-eg + ien* > *-eien* (*beleg* > *beleien*, prêtre-s). Ce type de palatalisation est aussi très répandu²⁹, mais son caractère post-tonique limite ou exclut toute occurrence dans de larges régions du sud-est, à accent final.

• **Les fricatives**. Plusieurs types entrent dans cette catégorie :

– Le /h/ réalisé [ç], phénomène trop local (essentiellement bas-vannetais et marges cornouaillaises contiguës).

– Les /n/ et /l/, réalisées [ɲ] et [ʎ], qui concernent à peu près tous les parlers.

– Les /s/ évolués en /ʃ/, phénomènes également très répandus.

• **Les voyelles**. C'est par exemple le cas dans *pemp* (cinq), qui évolue localement vers des types [pjəm]³⁰. Je préfère analyser ces évolutions vocaliques comme diphtongaisons plutôt que comme palatalisations.

Les palatalisations examinées

Une fois dégagées des évolutions touchant la langue dans son ensemble et celles qui relèvent de l'hyper-localisme, trois grands phénomènes vont être observés :

• **Les vélares /k/ et /g/ devant /i, e, y, œ, ə/**. La palatalisation de ces consonnes est une tendance très répandue, quoique non-systématique. Le phénomène paraît bien territorialisé dans les limites définies par Falc'hun, c'est-à-dire bien au-delà du seul

26. ALBB, c. 380 et 317.

27. ALBB, c. 386, *kig*, viande.

28. François FALC'HUN, *Le système consonantique du breton*, Rennes, Plihon, 1951, p. 27-29.

29. NALBB, c. 73, *ugent*, vingt et 314, *karrigell*, brouette.

30. ALBB, c. 122.

pays vannetais, mais avec semble-t-il une plus grande régularité à l'intérieur de celui-ci. En domaine vannetais *stricto-sensu*, elle atteint généralement l'affrication apico-palatale [tʃ] et [dʒ], mais il est possible d'entendre (surtout dans les régions contiguës) des dorso-palatales [c] et [j] (cf. infra). Il n'existe que deux exemples, très localisés de la même palatalisation devant /a/ et /u/ : /,byga:ʔle/, *enfants*, et /,diʔgur/, *ouvert*³¹.

Il est clair cependant qu'une telle évolution linguistique ne se produit jamais seule : elle est le produit d'une inflexion articulatoire qui a forcément d'autres effets, et elle produit à son tour des effets collatéraux. Ceux-ci vont se manifester ainsi :

• **Le groupe /sk/ devant voyelle antérieure ou centrale.** La palatalisation de /k/ en pareil contexte entraîne une prononciation [skʲ], [scʲ] ou [stʃ]. Si certaines langues permettent une telle distribution, les bretonnants s'y sont montrés rétifs³². D'où une évolution vers [ʃ].

• **Les groupes /st/ et /sp/ ; /sk/ devant voyelle postérieure.** La même évolution que précédemment est attestée pour /st/ en moyen-breton : avec [tʲ] palatal dans l'emprunt à l'ancien-français *mestier* (métier), /st/ donne [ʃ] > *micher*. Mais il s'agit d'un exemple isolé, qui confirme la marginalité de [tʲ] palatal dans le système articulatoire breton. L'évolution vannetaise aura consisté à changer tous les /st/ en [ʃt]³³. C'est probablement par analogie que le groupe /sp/ a subi la même évolution vers [ʃp]. De façon très localisée, sur une frange contiguë à la frontière linguistique, le groupe /sk/ devient également [ʃk] devant voyelle postérieure³⁴.

31. ALBB, c. 44 et 152.

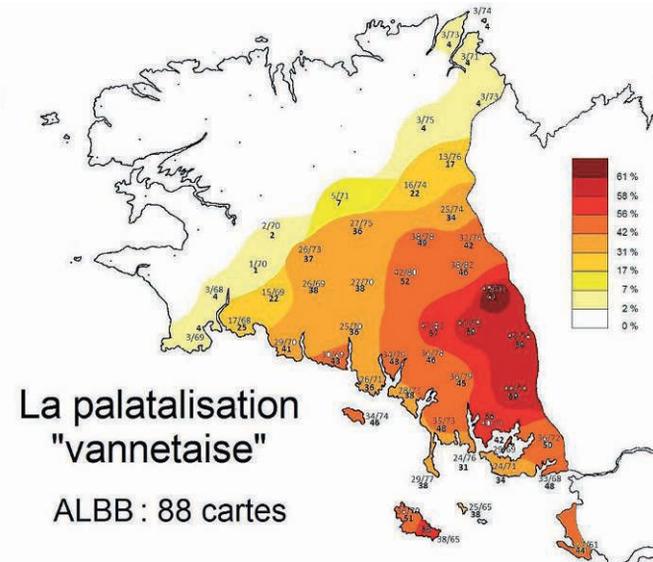
32. La comparaison entre ALBB et NALBB montre une régression rapide de ces prononciations transitoires.

33. On décèle une tendance analogue, bien que moins nette et moins systématique sur la côte léonarde.

34. Traitement étendu devant la pause : *kouske* (dormait) peut être réalisé [kuʲʃke], mais en principe, jamais *[kuʲʃe], car le mot est traversé par une frontière entre deux monèmes : base verbale /kousk-/ et marque morphologique /-e/. Le blocage morphologique l'emporte sur la tendance phonétique. *Gwiskiñ* (habiller) devrait en principe se comporter de même, pourtant, à Belle-Ile, le /sk/ devient [ʃ]

Extension

Par économie, j'ai limité mon observation aux régions situées au sud-est de la ligne a de Falc'hun, ainsi qu'aux premiers points de l'ALBB au-delà de cette ligne. En cumulant les phénomènes retenus, ce sont quatre-vingt-huit cartes³⁵ qui permettent d'obtenir la carte de synthèse suivante³⁶ :



35. Pour /k/, cartes : 114, 206, 235, 242, 250, 361, 362, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 381, 386, 443, 511 ; pour /g/ et /gʷ/, cartes : 44, 136, 152, 178, 201, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 219, 222, 223, 363, 366, 367, 368, 388, 461, 472, 514 ; 144, 255, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 303, 304, 467 ; pour /sk – st – sp/, cartes : 104, 150, 161, 170, 185, 260, 303, 441, 522, 523, 557, 565, 566, 567, 568, 569 ; 414, 566, 569 ; 162. Certaines cartes ont été prises en compte deux fois : la carte 300 pour *gwinizh* et *gwinizh-du* par exemple.

36. Le NALBB s'est révélé plus délicat à manier. D'une part parce que les données exploitables sont relativement peu nombreuses : 12 cartes pour /g/ contre 22 dans l'ALBB ; 7 cartes pour /gʷ-/ contre 18. Ceci pose un possible problème d'adéquation à l'échelle : le réseau du NALBB étant très dense, construire des cartes cumulatives suppose un très grand nombre de données pour produire des ensembles lisibles et sortir de l'« effet mosaïque ». Il existe par ailleurs un fort déséquilibre entre les phénomènes observés (/k – g – st – sk./), alors que ceux-ci sont en nombre à peu près équivalents dans l'ALBB.

Par rapport à la carte de Falc'hun, on notera un net recentrage du phénomène vers l'est. Alors que l'ancien pays de Vannes semblait se diluer à l'examen des seuls /k/, il émerge cette fois très nettement, avec régulièrement plus de 42 % d'occurrences palatalisées, quand les parlers cornouaillais les plus palatalisants se situent plutôt dans un étiage d'un quart à un tiers. En revanche, la côte morbihannaise est effectivement moins concernée que l'intérieur des terres. Ceci est la conséquence d'une diffusion radiale, à partir d'un épicycle situé dans le nord du haut-vannetais (pt. ALBB 63 : Noyal-Pontivy : 61 %). Une telle distribution, outre qu'elle permet de souligner la prégnance des parlers vannetais dans le développement de cette tendance, tendrait à prouver par sa régularité la pertinence à associer les trois phénomènes retenus.

Dynamique

Des origines lointaines ?

Devant cette localisation, dans le prolongement de la Bretagne romane, ajoutée à la parenté phonétique entre palatalisation bretonne et français dialectal de l'ouest, il est tentant de supposer un lien de continuité, par-delà la différence de langues. Le quidam le fait sans état d'âme, les chercheurs sont plus nuancés. Falc'hun, mettant en corrélation prévalence de la palatalisation et distribution des toponymes (commençant par *Plou-* ou terminés par *-ac*), avance que l'absence de palatalisation « continue les traditions phonétiques (...) des immigrés bretons d'origines insulaires, et la palatalisation du *k* les habitudes articulatoires des populations de l'Armorique³⁷ ». S'il reste prudent, en ne proposant pas de date pour l'évolution, son hypothèse sous-jacente relie la palatalisation à l'influence d'un substrat gaulois. Fleuriot adopte le même schéma, mais en changeant les rôles. Pour lui, le substrat en cause est roman³⁸ : puisque la palatalisation de /k/ est inconnue ou négligeable en domaine celtique hors du sud-est breton ; puisque seule la première palatalisation de type roman (devant /e, i/) est attestée en breton, et non la seconde (devant /a, o/),

37. F. FALC'HUN, *op. cit.* (1963), p. 187.

38. Léon FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, p. 68-69 et 86-87.

c'est que la région a changé de langue entre ces deux évolutions. Les populations du vannetais auraient donc été romanophones jusqu'au Ve siècle³⁹, puis la grande migration bretonne les aurait (re)celtisées. Mais elles auraient conservé leur accent roman, qui les faisait déjà palataliser devant /e, i/. Le changement linguistique aurait ensuite préservé le breton de l'évolution romane ultérieure. Le point commun de ces deux chercheurs est en tout cas de faire remonter la palatalisation à une très haute époque : il s'agirait d'un phénomène originel, remontant aux premiers peuplements bretons.

Jackson ne croit pas à une telle hypothèse. D'abord parce que pour lui, il n'y a pas de continuité entre gaulois et breton, qui n'est pas autre chose que du brittonique⁴⁰. Il n'y a donc pas lieu de se référer à une source extérieure et il ne faut pas exclure *a priori* un développement purement autonome de la palatalisation⁴¹. Et de toute façon, si influence extérieure il y a, elle ne vient pas selon lui du latin tardif, mais de l'ancien français⁴². Celle-ci aurait donc été très significative, puisqu'il la juge suffisamment forte vers l'an mil pour avoir pu bloquer en vannetais l'évolution de l'accent⁴³. Mais il écarte fermement une évolution aussi précoce que celle envisagée par Falc'hun⁴⁴, au motif que les faits linguistiques aussi anciens sont trop mal connus. En privilégiant la documentation disponible : enquêtes de terrain, ALBB et quelques sources imprimées, il réalise une analyse serrée des voyelles⁴⁵ qui conclut à l'apparition de la palatalisation entre les XI^e-XII^e siècles au plus tôt et le XV^e siècle au plus tard. Raude recule même encore cette limite⁴⁶. En exploitant

39. Fleuriot se sert d'une échelle temporelle plus large. Je me fie à celle utilisée par les romanistes (F. CARTON, *op. cit.* ; Geneviève JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995 ; Annick ENGLEBERT, *Introduction à la phonétique historique du français*, Bruxelles, De Boeck, 2009).

40. Kenneth JACKSON, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967, p. 31-32.

41. *Ibid.*, p. 403.

42. *Ibid.*, p. 29.

43. *Ibid.*, p. 83.

44. *Ibid.*, p. 29-30.

45. *Ibid.*, p. 401-402.

46. Alain RAUDE, « La palatalisation des consonnes vélaires en breton et en britton-roman », *La Bretagne linguistique*, n° 5, Brest, CRBC, 1989.

d'autres cartes de l'ALBB, qu'il met en relation avec diverses sources écrites et en s'appuyant sur sa propre expérience de locuteur, il date l'origine de la palatalisation au XVIII^e siècle et la décrit comme un mouvement toujours en cours au XX^e. Mais il remet en avant l'hypothèse d'une origine française : pour lui, la palatalisation a été introduite par Corlay depuis les parlers gallos de Haute-Bretagne, et se serait ensuite propagée vers le sud-ouest, affectant donc bas-vannetais et Cornouaille de l'est, mais laissant de côté le vannetais intérieur.

Chacune de ces hypothèses présente un certain nombre de faiblesses. Jackson a abondamment critiqué la théorie de Falc'hun, en lui reprochant de faire des rapprochements spéculatifs, en l'absence de documentation. Ce qui est peut-être juste, mais c'est le propre des explications par substrat de ne guère se démontrer qu'au moyen de cartes et en mettant en relation l'archéologie, l'onomastique, aujourd'hui la génétique etc. au service de la linguistique. S'il est vrai que l'hypothèse falc'hunienne est peu vérifiable, elle est du moins cohérente et recoupée par la multiplicité des approches. Fleuriot présente de son côté une singulière contradiction : si le changement de langue laisse des traces dans un sens, il en laisse aussi forcément dans l'autre. Donc, avant l'« archéo-vannetais » brittonique à accent roman supposé par Fleuriot, le « paléo-vannetais » roman qui le précéda fut nécessairement du roman avec un accent gaulois. Par conséquent la palatalisation qui s'y est développée n'est pas forcément un legs roman, mais peut-être bien celtique continental (comme le laisse penser la carte d'après Ringenson *supra*). Pour convaincante que soit la démonstration de linguistique historique de Jackson, son rejet de l'ancienneté de la palatalisation paraît également contradictoire avec l'affirmation d'une influence française précoce : à supposer que celle-ci ait été assez puissante pour agir sur le système accentuel (ce qui me paraît très douteux), comment écarter dans un même mouvement qu'elle ait pu transmettre aussi des innovations articulatoires et reconfigurer le système phonologique ? Et si la palatalisation s'est développée de façon autonome, le hasard a curieusement tout fait pour induire le linguiste en erreur, puisqu'elle est localisée dans la partie la plus romanisée de la Basse-Bretagne... Quant à A. Raude, les cartes qu'il avance pour affirmer l'existence

d'une aire de diffusion à partir de Corlay sont peu convaincantes⁴⁷. Ses données sont en outre fort peu nombreuses et surtout, elles ont le tort de traiter à égalité le plan superficiel du lexique (où les diffusions sont rapides et faciles) et le soubassement profond auquel appartient la phonologie (qui n'adopte les innovations extérieures que dans le cas d'une déstabilisation profonde du système originel, résultant d'un bilinguisme asymétrique à grande échelle⁴⁸). Or, si le breton connaît bien une pression de cet ordre aujourd'hui venant du français, il ne pouvait en être ainsi aux XVIII^e et XIX^e siècles, quand le français était une langue étrangère pour une vaste majorité de Bas-Bretons.

Ce qui frappe en tout cas, c'est l'opposition entre les méthodes de datation : plus la démonstration repose sur les cartes (Falc'hun et Fleuriot), plus les auteurs privilégient une date ancienne. À l'inverse, plus l'on s'appuie sur des sources écrites, plus s'impose l'idée d'une date récente.

Évolutions récentes

Avant d'examiner ces sources écrites, il vaut la peine de se pencher sur d'autres cartes, dont ne disposaient pas les chercheurs

47. Même si la carte 20 de l'ALBB montre effectivement une aire centrée sur l'axe Rostrenen-Corlay, le sens de diffusion n'est pas évident. D'autres cartes qu'il invoque me laissent encore plus perplexe. Son exemple pour la carte 564 est par ailleurs erroné : *skabiaw* est attesté à Mûr et non à Corlay.

48. On peut le mesurer en comparant les français de France, du Québec et de Louisiane. Soumis à une forte pression, le français louisianais est probablement en voie de perdre son phonétisme propre : l'alignement sur l'anglais s'entend ainsi nettement dans le /r/, le plus souvent rétroflexe. En revanche, l'anglais reste impuissant à influencer la phonétique du français québécois, qui généralement montre davantage de proximité avec les français dialectaux. Ceci bien que les Québécois prononcent les emprunts anglais avec un fort accent américain. Beaucoup plus détachés de l'anglais, les Français, quant à eux, plient sans vergogne ces emprunts à la phonologie hexagonale : à moins d'être professeur d'anglais ou assez pédant, personne en France ne prononce le <th> de *Thatcher* autrement que comme un /t/ ou un /s/. Idem pour la palatalisation : le <ch> de *chewing-gum* est réalisé /ʃ/ et non /tʃ/. Les emprunts plus récents comme *check up* présentent bien une affrication, du fait d'une plus grande familiarité avec l'anglais scolaire dans les générations qui l'ont emprunté, mais l'imitation superficielle ou l'emprunt ponctuel ne présument pas de la stabilisation à long terme de cette articulation, encore moins qu'elle puisse influencer de l'intérieur les sons autochtones du français.

précédemment mentionnés, celles du NALBB. Les enquêtes qui en sont à l'origine ont été réalisées entre 1969 et 1995, soit auprès d'informateurs en décalage d'une à deux générations par rapport à l'ALBB. Il existe 27 cartes exploitables communes aux deux atlas⁴⁹. Aucune ne montre une régression de la palatalisation. Le tableau suivant met en regard les deux enquêtes :

| | Mots | ALBB | NALBB | Phonème(s) |
|----------------------------|-----------|-----------------------|--------|------------|
| Identité : 12 | Ken- | 375 | 138 | /k/ |
| | Kerzheth | 379 | 449 | |
| | Ket | 206, 235, 242, 250 | 29, 30 | |
| | Kezeg | 443 | 327 | |
| | Givri | 219 | 370 | /g/ |
| | Kegi | 388 | 374 | |
| | Bugale | 44 | 587 | |
| | Karrigell | 363 | 314 | |
| | Ugent | 136 | 73 | /sk/ |
| | Diskenn | 161 | 540 | |
| | Pesked | 522 | 524 | |
| | Skalier | 104 | 539 | |
| Légère progression : 8 | Kêr | 366 | 10 | /k/ |
| | Kirri | 362 | 313 | |
| | Kizhier | 364 | 253 | |
| | Digor | 152 | 544 | /g/ |
| | Pesk | 522 | 523 | /sk/ |
| | Skuizh | 569 | 445 | |
| | Pesketaer | 523 | 521 | |
| | Kreisteiz | 414 | 99 | /st/ |
| Forte progression : 6 | Kelien | 371 | 242 | /k/ |
| | Kig | 386 | 518 | |
| | Pegement | 514 | 36 | /g/ |
| | Gwenan | 291 | 246 | /gʏ/ |
| | Gwener | 144 | 119 | |
| | Gwinizh | 300 | 320 | |
| Très forte progression : 1 | Gwez | 298 | 172 | /gʏ/ |

49. Une carte est jugée inexploitable quand elle présente trop de formes mutées par exemple.

Il est difficile de trouver une logique prédictive dans cette liste : la palatalisation semble progresser, en terme structuraux, de façon aléatoire et, sur le terrain, assez anarchique. De vastes zones palatalisent pour un terme, mais pas pour un autre, sans que l'on puisse avancer une explication claire (distribution, étymologie, etc.).

Un fait particulièrement remarquable est toutefois l'évolution du groupe /gʎ-/ initial. Alors que sa palatalisation est rare en 1911-1912⁵⁰, elle est devenue quasi systématique dans les parlers d'aujourd'hui. L'évolution la plus spectaculaire revenant aux cartes *gwez*, arbres : seuls Locmaria, en Belle-Île et Houat palatalisent dans l'ALBB, contre environ un tiers de la Basse-Bretagne dans le NALBB. Le caractère *impressionniste* de la notation (il n'existe que deux degrés de palatalisation : <ɰ> et <te> dans l'ALBB et un seul : <c> dans le NALBB, avec les voisées correspondantes) limite la visibilité du phénomène⁵¹, mais il est clair que la palatalisation de /gʎ-/ est une innovation du XX^e siècle.

Les sources écrites

Le recours préférentiel aux cartes des atlas plutôt qu'aux documents écrits pour faire l'histoire de la langue est un réflexe inconditionnel pour nombre de linguistes s'intéressant au breton. Probablement parce que les documents y sont moins nombreux que pour les langues de large diffusion. Sans doute aussi en raison de la qualité même des outils qui se révèlent une mine inépuisable et du travail d'interprétation de Falc'hun, à l'époque novateur, qui a permis de révolutionner les hypothèses antérieures. L'utilisation des cartes ne doit pourtant pas conduire à négliger un corpus écrit, qui reste largement exploitable.

S'agissant de la palatalisation, il est cependant bien connu que le principal dialecte concerné, le *vannetais* (à prendre ici comme la forme livresque usitée dans l'ancien pays de Vannes) n'a jamais

50. ALBB 287, *gwelet*, voir ; 290, *gwenn*, blanc ; 292, *Gwened*, Vannes etc.

51. Comme signalé plus haut, l'ALF distingue sept degrés. Il paraît douteux que la palatalisation de *givri* (chèvres) notée dans le NALBB <ɰi'vɣe> à Pluneret (pt. 178) soit en termes articulatoires exactement la même qu'à Roudouallec (pt. 85) : <ɰjeuri> ou que celle présente dans *digeriñ* (ouvrir) : <di'je:ri> à Saint-Pabu (pt. 8).

développé de graphème spécifique pour la noter de façon systématique et univoque. Par parenthèse, on notera que, même en arguant du retard habituel de l'écrit sur l'oral, cette absence de graphémisation constitue un argument supplémentaire pour une apparition récente de la palatalisation. Celle-ci doit donc être décelée en empruntant deux canaux : celui des *descriptions explicites* du breton et celui des *graphies phonétiques*. Deux tendances apparaissent assez nettement, suivant qu'elles mentionnent ou non la palatalisation. Chronologiquement, ces deux sous-corpus sont assez imbriqués, même si l'on note une légère antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Pas de palatalisation

Les descriptions explicites du breton comprennent des notes de linguistes et de lexicographes, des plus amateurs aux plus chevronnés, qui ont eu l'occasion d'entendre du breton à des dates plus ou moins anciennes et d'en noter quelques caractéristiques.

a) En 1659, Julien Maunoir, dans l'introduction de son dictionnaire⁵² indique pour la première fois qu'il existe quatre dialectes bretons, mais n'en fournit aucun trait.

b) En 1723, Pierre de Châlons, dans le premier dictionnaire vannetais, donne quelques exemples de variation phonétique⁵³, mais ne mentionne rien sur la palatalisation (à un détail près, sur lequel je reviendrai).

c) En 1744, Cillart de Kerampoul, dans son dictionnaire également, s'étend longuement sur les différences accentuelles entre breton de Vannes et d'ailleurs⁵⁴. Il donne aussi des exemples de bon et de mauvais usage. Mais aucune allusion encore à la palatalisation.

d) En 1752, la préface du dictionnaire imprimé de Le Pelletier (manuscrit de 1716) donne des règles précises de correspondances phonétiques entre breton vannetais et les autres parlers⁵⁵. Mais toujours rien sur la palatalisation.

52. Julien MAUNOIR, *Le sacré Collège de Jésus*, Quimper, Jean Hardouin, 1659, p. 19.

53. Pierre DE CHÂLONS, *Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes*, Vannes, Heucqueville, 1723, p. II.

54. Claude-Vincent CILLART DE KERAMPOUL, *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique*, Leyde, Compagnie de Jésus, 1744, p. V-VII.

55. Dom Louis LE PELLETIER, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, Delaguette, 1752, p. 12-14.

e) En 1836, la grammaire de Guillôme indique que « toutes les consonnes se prononcent comme dans le latin⁵⁶ » (avec toutefois une petite entorse qui sera détaillée plus bas).

f) En 1902 encore, la grammaire de Guillevic et Le Goff explique que G et K « se prononcent comme en français » et ne prévoit pas de cas particuliers⁵⁷.

Les graphies phonétiques ne laissent longtemps rien transparaître non plus :

g) En 1499, Arnold von Harff nous fournit le plus ancien témoignage. Voyageur allemand de passage à Nantes, il donne une liste de mots bretons, notés selon les normes graphiques de l'allemand rhénan médiéval. L'attribution du breton de von Harff à la région vannetaise est loin d'être évidente, malgré le sentiment de Ch. Guyonvarc'h, qui l'a étudié en détail⁵⁸ et qui s'appuie notamment... sur des correspondances avec l'ALBB⁵⁹. En tout cas, la graphie de von Harff, qui reste assez approximative, ne laisse transparaître aucune palatalisation pour les mots : *kick* (viande),

56. Joachim GUILLÔME, *Grammaire française-bretonne*, Vannes, Galles, 1836, p. 7.

57. Augustin GUILLEVIC et Pierre LE GOFF, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye, 1902, p. 4. Ce silence dissimule sans doute une intention prescriptive. Dans son manuel de 1979 (*Le breton parlé*, Vannes, Bleun Brug), Meriadeg Herrieu ne peut plus ignorer ainsi la palatalisation, qui a connu entretemps un important développement. Mais il conseille de « prononcer comme c'est écrit » (p. 24). Il faudrait même refuser certaines prononciations et limiter au minimum les palatalisations (*ibid.*, p. 22), parce que « c'est plus élégant » (*Le breton du Morbihan*, 2^e édition du même ouvrage Vannes, Bleun Brug, 1981, p. 7).

58. Christian GUYONVARC'H, *Aux origines du breton, le glossaire vannetais du chevalier Arnold von Harff*, Rennes, Ogam-Celticum, 1984.

59. Dans la mesure où l'on ne sait rien du contexte du recueil, tout est imaginable : le chevalier a-t-il interrogé un seul informateur ou plusieurs ? A-t-il noté son breton à Nantes, où parmi les marins (et d'où venaient-ils ?) qui manœuvraient le bateau sur lequel il avait embarqué à Bordeaux ? Cet aristocrate de haut rang, de retour d'une mission diplomatique auprès du Pape, a-t-il interrogé les matelots ou le capitaine ? Un colporteur, son aubergiste ou un voyageur de belle allure ? Lui a-t-on livré du breton « local » ou une forme « koïnisée » ? Même s'il y a d'indéniables points communs entre certains termes de ce breton et celui décrit à Guérande à la fin du XIX^e siècle, il est très hasardeux de privilégier la continuité plutôt que la possible multiplicité ou la polynomie des sources, et de le présenter comme un échantillon de breton guérandais du XV^e siècle.

ker (avoine), *gwin* (vin), *gwinagere* (vinaigre), *pesket* (poisson, avec confusion singulier/pluriel), *ammestres* (hôte, avec confusion masculin/féminin), *ammestisses* (hôtesse). Seul le /n/ est palatalisé dans *narinck* (*non*) et *oinge* (poule, en réalité oiseau).

h) Le premier texte identifiable comme du *vannetais*, le formulaire de prône de 1631⁶⁰, note les vélaires en empruntant les normes graphiques du français. Là où le <k> est employé aujourd'hui, c'est donc <c> ou <qu> (ce dernier à l'initiale devant *e* et *i*) qui apparaissent à l'époque. Rien ne permet de supposer une prononciation palatale dans les mots orthographiés ainsi.

i) En 1723 et 1744, il en va de même dans les dictionnaires de Châlons et de Cillart de Kerampoul. Celui de Châlons⁶¹ (breton-français) n'a pas d'entrée K, et renvoie donc le lecteur à C ou à Q. Preuve que ces trois lettres notent le même son, un même mot peut s'écrire avec l'une ou l'autre : *caigereh/queigereah* (mélange). Chez Cillart⁶² (français-breton), l'entrée K est minimaliste, l'auteur précisant que CA est préférable à KA et que c'est « un reste de vénération pour l'Antiquité » qui conduit à écrire K barré les noms en *Quer-*. Le parti-pris de réalisme phonétique de Cillart (explicité dans son introduction et son projet de réforme de l'orthographe française) conduit à penser que dans un exemple comme : *ne ouéss qué leignétt ?* (vous n'avez pas dîné ? p. 254) le <qué> n'était pas palatalisé et que dans le cas contraire, il se serait étendu sur la question.

j) De 1768 à 1838, rien non plus (ou presque, cf. *infra*) dans les ouvrages des abbés Pourchasse et Marion⁶³. Les vélaires sont toujours notées par les mêmes graphèmes que précédemment et, sur ce point, les textes vannetais ou léonards ne se distinguent pas.

k) Plus aucun doute possible avec l'émergence de la linguistique moderne et de ses notations rigoureuses : en 1876, dans la description

60. Joseph LOTH, « Le plus ancien texte suivi en breton de Vannes », *Annales de Bretagne*, n° 20-3, 1904.

61. *Op. cit.*

62. *Op. cit.*

63. Louis POURCHASSE, *Instructioneu santell*, Vannes, Galles, 1768 ; *Buhé Sant Isidor*, Vannes, Galles, 1787 ; *Imitation hun Salver Jésus-Christ*, Vannes, Galles, 1788 ; Jean MARION, *Magasin spirituel er beuerion*, Vannes, Galles, 1790 ; *Instructioneu santel*, Vannes, Galles, 1792 ; *En Or ag er Vuhé devot*, Vannes, Galles, 1838.

du breton du bourg de Batz, par Léon Bureau, en dehors de quelques occurrences spécifiques (cf. infra), /k/, /g/, /sk/ et /sp/ ne sont pas palatalisés⁶⁴.

l) En 1876 également, les palatalisations sont davantage présentes dans le breton de Sarzeau décrit par Ernault⁶⁵. Mais des mots comme la particule négative *ket*, ou le verbe *gwelet*, voir, que l'on n'a guère de chance d'entendre aujourd'hui autrement que palatalisés, ne le sont pas encore à cette époque.

Palatalisations attestées

Un deuxième ensemble de documents laisse pourtant entrevoir que la palatalisation est bien une réalité depuis assez longtemps. Mais l'opposition entre vélaires et palatales semble très subtile et donc décrite avec embarras et de façon quasiment cryptée. Ce qui explique sans doute qu'elles aient peu soulevé l'attention.

m) En 1732, Grégoire de Rostrenen, indique dans son dictionnaire⁶⁶ :

« La lettre Q a le même son chez les Bretons, & se prononce aussi fortement que le k hormis dans Vannes & dans la Haute-Cornouaille où on prononce le q comme les François. Delà vient qu'un Breton prononce ces mots François : quel, quelle, qui, quinte, quinze &c, comme si l'on écrivoit, kel, kelle, ki, kinte, kinze &c. »

Grégoire, comme son nom l'indique, vient de Rostrenen, sur les marges entre Cornouaille et Vannetais. Il a été ordonné prêtre à Saint-Malo et a séjourné à Pornic. Il a donc eu l'habitude d'entendre le français de l'ouest et d'en mesurer la proximité et la distance avec

64. Lucien BUREAU, « Le dialecte du Bourg de Batz », *Revue celtique* n°3, 1876. <keid>, <keit> et <ke>, *pas* (lignes 19, 21, 28, 30), <nikên>, *personne* (l. 16), <tamik>, *peu* (l. 17). On relèvera aussi une évolution /ə/ > /a/ qui bloque la palatalisation dans <kamere>, *prenez* (l. 19) ; <ger> et <ger>, *maison* (l. 28, 30) ; <kegen-ê>, *avec moi* (l. 31) ; <paskə>, *parce que* (l. 32) ; <zisplas> et <displaseit>, *se dépacer* (l. 15, 18, 20), <respôdeit>, *répondu* (l. 29). Il y a aussi plusieurs occurrences de /g/ renforcés en /k/ par sandhi : <ka>, <ke>, <ked>, *avec* (l. 29 et 30).

65. Émile ERNAULT, « Le dialecte vannetais de Sarzeau », *Revue celtique* n°3, 1876.

66. Tanguy GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes, Vatar, 1732, préface.

le breton qui lui était familier. Quelques années plus tard, dans sa grammaire, il réitère la même information, s'agissant cette fois des graphèmes <gue> et <gui> :

« C'est le g gamma des Grecs, & le gaïn des Arabes. Ainsi que l'on prononce plus ferme que les mots français, guérir, guerre, guide, guitare &c⁶⁷. »

Ces remarques peuvent dérouter un francophone d'aujourd'hui, qui a sans doute le sentiment de prononcer de manière identique le <k> et le <q>, soit [k]. Or, pour Grégoire, il existe dans le français de son temps une prononciation *forte* (ou *ferme*), représentée par <k> et une prononciation *faible* (bien qu'il ne la nomme pas), représentée par <q>. Le breton du nord-ouest ne connaît que la forte et la généralise, tandis que le vannetais partage le système binaire du français. Que faut-il comprendre par-là ? Vraisemblablement que l'articulation *faible* (avec <q> devant <e>, <i>, <in>) représente une variante palatalisée, tandis que la forte <k> serait purement vélaire. Soit une subtile opposition de timbres : [k']-[k].

n) Cette supposition semble confirmée par l'introduction du *Vocabulaire nouveau* de l'abbé Marion⁶⁸ (édition posthume). S'agissant des lettres *k* et *q*, l'auteur explique que « l'usage commande que ces lettres se prononcent quelquefois serrées et comme entre les dents, (ce qui arrive toujours quand elles sont immédiatement précédées d'un *i*)⁶⁹ ». Manifestement, on se trouve là devant une tentative de description d'une prononciation dorso-palatale, qui est systématique dans la finale /ik/.

o) Si en 1836, la grammaire de Guillôme déjà mentionnée en e) ne donnait pas de palatalisation pour /k/ ou /g/, l'auteur précisait que le <s> « au milieu des mots se prononce comme ch : *er væstr*, les maîtres »⁷⁰. Il s'agit là de la première description d'une palatalisation systématique du groupe /st/.

67. Tanguy GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Grammaire française-celtique ou française-bretonne*, Rennes, Vatar, 1738, p. 6.

68. Jean MARION, *Vocabulaire nouveau*, Vannes, Galles, 1829.

69. Le texte breton correspondant traduit presque littéralement le français et n'est donc pas beaucoup plus clair : *el ma oulen en usage ma vou prononcet marañéh el letrenneu-zé sterd hac el étré en dènt (er pèh e arrihue perpet a pe vai un i just én ou raug)*.

70. *Op. cit.*, p. 7.

p) Il faut toutefois attendre 1878, pour que la description gagne en intelligibilité : la grammaire de l'abbé Le Bayon⁷¹ indique alors :

« Il convient d'observer qu'il y a deux prononciations du K et du G devant E. Ces lettres peuvent être dures, comme, en français, dans les mots *quenouille*, *guenille*, — ou mouillées, c'est-à-dire, prononcées comme si elles étaient suivies d'un i, comme, en français, *quérir*, *guérir*. Les uns prononcent kér, *ville* ; les autres, kier, er giér. »

Intelligibilité toute relative cependant : ici encore, l'explication repose sur un parallélisme avec une opposition en français, aujourd'hui inopérante (du moins en français standard).

Les graphies phonétiques permettent de remonter un peu au-delà, mais de façon désordonnée, en fonction des phénomènes. Le groupe /st/ est le premier à pouvoir être observé :

q) Dans le formulaire de prône vannetais de 1631⁷², le mot *chrétiens* (mod. *kristenien*), apparaît sous la forme *chrichenion*, avec donc évolution de /st/ (avec [t^ʰ] palatal) en [ʃ].

r) En 1723, Châlons⁷³ reprend ce terme, en localisant ce type de palatalisation à Arradon et à Sarzeau, tandis que les formes en usage dans l'intérieur des terres sont graphiées <st>. Ceci prouve seulement que le /t/ y était encore prononcé, mais faut-il lire les <st> de 1723 comme [st] ou [ʃt] ? Le témoignage de Guillôme en 1836 (cf. *supra*) indique une généralisation de [ʃt] un siècle plus tard, sans remise en cause de la graphie étymologique.

s) La généralisation de [ʃt] est confirmée en 1876 par Léon Bureau à Batz⁷⁴ et Émile Ernault à Sarzeau⁷⁵ et en 1886 par Joseph Loth pour tout le vannetais⁷⁶.

71. A.-M. LE BAYON, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye, 1878, p. 2.

72. *Op. cit.*

73. *Op. cit.*

74. Art. cit. Avec les exemples suivants : <daštumeit>, *amassé*, l. 13 ; <doštāt>, *approcher*, l. 25 ; <mištē> *meilleur*, l. 27 et 30 ; <ašti>, *voici*, l. 24, 25, 29 et 32.

75. Art. cit. <chtāgēt>, *attaché*, p. 48, l. 10 ; <fiecht>, *fête*, p. 49, l. 5.

76. Joseph LOTH, « Remarques sur le bas-vannetais », *Revue Celtique* n° 7, 1886. Page 178, l'auteur déclare : « L's [en bas-vannetais] comme en haut-vannetais a le son du français *ch* (cheval) devant *t*. »

Les attestations de la palatalisation de /k/ commencent plus tardivement, mais elles sont ensuite beaucoup plus explicites. Les premiers craquements dans l'uniformité de la graphie affectent un cas particulier du groupe /sk/ : /s/ + /k/ à la jonction entre deux mots, en l'occurrence le verbe avoir à la forme négative (mod. *n'en deus ket*, il n'a pas)⁷⁷.

t) Si l'abbé Marion est fidèle aux graphèmes étymologiques, dans le *Magasin spirituel er beurerion*, face à 176 *quet*⁷⁸ il laisse échapper 3 *chet*⁷⁹. C'est évidemment bien peu (1,6 % du total), mais il est difficile de croire que l'on tienne là un reflet de la pratique. Il est bien plus vraisemblable qu'il s'agisse d'actes manqués, trahissant l'écart grandissant entre écrit archaïsant et oral qui palatalise déjà assez couramment.

u) En 1817, le manuscrit de la *Vie de sainte Julitte* (cité par Raude⁸⁰) présente aussi de telles graphies évoluées et montre d'autres alternances, comme <*chueh*> et <*scueh*>, fatigué.

v) En 1818, l'emploi de *chet* avec avoir, au lieu de *quet*, est systématique chez l'abbé Gicquello dans son *Histoer a vuhé Jésus-Chrouist*⁸¹. Le phénomène est d'autant plus remarquable que l'auteur se signale par les libertés qu'il prend : son orthographe s'écarte nettement du vannetais normé de l'époque et reflète la prononciation de la région de Lorient, où le livre est d'ailleurs imprimé, hors des circuits habituels contrôlés par l'Église.

w) La production littéraire vannetaise due aux ecclésiastiques utilisant le standard épiscopal reste fidèle plus longtemps au gra-

77. En revanche, on n'observe pas le même phénomène avec les autres verbes à d'autres temps : *ne chomas quet*, il ne resta pas (in Joseph LE THUAUT, *Er fetanieu a vuhé*, Vannes, Galles, 1877, p. 29) ne montre pas de simplification en [j], ni à l'époque, ni dans les parlers d'aujourd'hui.

78. *Op. cit.*, *Ne mès quet a boén*, je n'ai pas de peine (p. 2) ; *ne hoès quet ivet*, vous n'avez pas bu (p. 33), etc.

79. *Op. cit.*, *Ne mès chet er batiantæd ém poénieu*, je n'ai pas de persévérance dans la douleur (p. 71) ; *Ne mès chet neoah caz doh Doué*, je n'ai pourtant pas de haine envers Dieu (p. 81) ; *N'en dès chet paud amen*, il n'y en n'a pas beaucoup ici (p. 204).

80. A. RAUDE, art. cit.

81. J. GICQUELLO, *Histoer a vuhé Jésus-Chrouist*, Lorient, Le Coat-Sant Haouen, 1818.

phème étymologique : 1810 : *n'en dès quet*⁸², il n'a pas ; 1829 : *n'ou dès quet* éellet⁸³, ils n'ont pas pu ; 1839 : *ne hès quet*⁸⁴, il n'y a pas ; 1843 : *n'hun nès quet*⁸⁵, nous n'avons pas. Mais vers le milieu du XIX^e siècle, le remplacement de *quet* par *chet* est acté : 1845 : *N'en dès chet permettet*⁸⁶, il n'a pas permis ; 1851 : *n'hou dès chet*⁸⁷, qui n'ont pas ; 1856 : *n'en dous chet*⁸⁸, tu n'es pas. Les textes ultérieurs consacreront le nouvel usage. On observe le même type de transition avec un mot comme *diskenn*, descendre, écrit <*disquennet*> (descendu) en 1819⁸⁹ et <*dichennet*> dès 1829⁹⁰. Les graphies sont pourtant hésitantes : en 1839, on lit encore <*disquennet*> dans la *Buhé er Sænt*⁹¹, mais surtout, on voit apparaître un temps une sorte de graphème transitoire <sch>, peut-être pour rendre compte d'un son affriqué [sc] encore instable : 1817⁹² : *me meschett eunn*, je n'ai pas peur ; *ne chongeschett*, tu ne penses pas ; 1818 : *e zischenas*⁹³, descendit ; 1845 : *e zischen*⁹⁴, qui descend. Ces hésitations se remarquent également avec la finale /ik/ : au lieu des classiques graphèmes <-iq> ou <-ic>, on lit *pinhuid*, riche et *yaouantis*, jeunesse, chez Marion⁹⁵, ou *quich*, chair, chez Gicquello⁹⁶.

x) En 1876, à Batz, L. Bureau⁹⁷ indique de même que le /k/ n'est

82. Collectif, *Catéchisme breton de Vannes*, Vannes, Galles, 1810, p. 8.

83. Joachim GUILLÔME, *Imitation er Uirhiés glorius Vari*, Vannes, Galles, 1829, p. 75.

84. QUILLÉRÉ, *Buhé er Sænt*, Vannes, Galles, 1839, p. 15.

85. LE DIOT, *Livre Brédiah er fé*, Vannes, Galles, 1843, p. 15.

86. BELLEC, *Guirionéu ag er religion*, Vannes, Galles, nouvelle édition, 1856, p. 134.

87. DRÉANO, *Catéchim historik en abad Fleury*, Vannes, de Lamarzelle, 1851, p. 4.

88. LABOURLETTE, *Guerzennu eid oll er blai*, Vannes, Galles, 1856, p. 38.

89. Anonyme, *Er régl ag en drivet-Urh a benigen*, Vannes, Galles, nouvelle édition, 1831, p. 12.

90. J. GUILLÔME, *op. cit.* (1829), p. 70.

91. QUILLÉRÉ, *op. cit.*, préface, p. V.

92. *Vie de Sainte Julitte* (cité par RAUDE, art. cit.).

93. *Op. cit.* p. 6.

94. LABOURLETTE, *op. cit.* (p. 8-9).

95. *Pinhuid* : MARION, *Officeu eid er sulieu ha gouilieu principal ag er blai*, Vannes, Galles, 1849 (posthume, rédigé vers 1820), p. 27 ; *Yaouantis* : MARION, *Instructioneu santél*, *op. cit.*, p. 107.

96. GICQUELLO, *op. cit.*, p. 15.

97. Art. cit.

palatalisé que dans ce seul contexte, avec évolution en [ʃ] : <ha hu ez še>, *et vous n'avez pas* (l. 29).

y) Toujours en 1876, les palatalisations, légèrement plus développées à Sarzeau⁹⁸, concernent aussi le verbe avoir : <ne os chet>, *vous n'avez pas* (p. 49, l. 17). Mais cette fois, le groupe /sk/ évolue également en [ʃk] dans <ğuchket>, *habiliez* (p. 49, l. 3)⁹⁹. Cet exemple <ğuchket> montre que le /g/ peut être palatalisé seul. C'est aussi le cas dans <bekolienn>, *grande* (p. 48, l. 8), dans les finales en /-ik/ : <iin tamek>, *un peu* (p. 48, l. 22) et dans l'emprunt au français dialectal <vėkėt>, *biquette* (p. 49, l. 18).

Une évolution articulaire très récente

Les sources citées jusqu'à présent montrent donc l'émergence et l'extension progressive d'articulations palatales entre le début du XVII^e et la fin du XIX^e siècle seulement. Les sources ultérieures ne font que confirmer la dynamique. Mais elles rendent compte également d'une importante mutation : le passage d'une articulation dorso-palatale à apico-palatale.

Bien que maladroitement exprimée, la prononciation dorso-palatale [c] pour /k/ étymologique se déduit aisément depuis Grégoire en 1732 jusqu'à Le Bayon en 1878. En 1886, Loth la décrit plus précisément comme « un *k* iotacisé »¹⁰⁰, tout en en donnant un exemple ambigu : « analogue par la prononciation au français *c* dans *cœur* », nuance qui ne s'entend plus dans le français non-dialectal d'aujourd'hui. En 1914, Thibault reprend le même exemple pour Cléguérec¹⁰¹. Mais cette fois, il n'y a plus de doute, quand il précise que « <ç> arrive à ne plus guère se distinguer de <ç̣>, surtout devant *e* »¹⁰². Une telle prononciation *iotacisée* n'est d'ailleurs pas une spécificité vannetaise, puisque Loth la note également à Beuzec-Cap Sizun et Plogoff en 1898.

98. Art. cit.

99. En revanche, il conserve l'articulation [sk] dans <biskoac'h>, *jamais*, p. 49, l. 17.

100. Art. cit.

101. Art. cit.

102. *Ibid.* p. 19.

Mais le vannetais a entamé une évolution qui consiste à pousser l'affrication de /k/ à son terme logique, c'est-à-dire [tʃ]. Et cette évolution commence par la façade maritime. Dès 1876, à Sarzeau, Ernault¹⁰³ indiquait que les symboles des palatales de son système de transcription devaient se lire comme « *tch* et *dj* ». À Quiberon, en 1895, Loth explique que l'on entend « des palatales extrêmement iotacisées, qu'on pourrait prendre pour *tch* et *dj* », ajoutant en note : « de fait, on peut s'y tromper et on s'y est trompé »¹⁰⁴. Quinze ans plus tard, Le Roux, enquêtant pour l'ALBB, note encore essentiellement des palatales [c] et [ɟ] dans tout le vannetais, sauf justement à proximité de Quiberon, qui est l'un des rares points où figurent des affriquées explicites [tʃ] et [dʒ]¹⁰⁵. Encore une quinzaine d'années plus tard, en 1927, J. Buléon écrit cette affirmation surprenante : « un signe qui fait reconnaître (...) un indigène de la Bretagne bretonnante (...) : *qui, gui* se prononcent *tchi, dji* »¹⁰⁶. À partir de ce moment, toutes les descriptions du breton vannetais rendront compte de la palatalisation de façon analogue : la décrivant comme une affrication apico-palatale. En 1951, Falc'hun estime que « au pays de Vannes, rien n'est plus courant que d'entendre prononcer [ɟɥin ɟɥen]¹⁰⁷ ou même [dʒɥin dʒɥen] “du vin blanc” »¹⁰⁸. Peu après, en 1956, Roparz Hemon n'utilise plus que les signes <tʃ> et <dʒ>¹⁰⁹ (1956 : xxxii). En 1976, L. ar Bras transcrit le breton du Croisty en alphabet courant, utilisant pour les palatales les graphèmes <tch> et <dj>¹¹⁰. Dans les années 1990-2000, je n'ai entendu à Malguénac que des [tʃ] et [dʒ]

103. Art. cit.

104. Joseph LOTH, « Le breton de Quiberon », *Revue celtique* n° 16, 1895.

105. ALBB, c. 102, *tuchantik*, bientôt ; c. 386, *kig*, viande ; c. 388, *kegi*, coqs. Les autres points concernés sont à peu de distance de là : c. 358, *begin*, deuil et c. 410, *ozeganed*, lutins : Ploemel ; c. 367, *kegel*, quenouille : Quiberon et Belle-Île-en-mer ; c. 459, *mirvig*, mie : Quiberon, Île-aux-moines et Locmaria (en Belle-Île) ; c. 527, *pinvidik*, riche : Quiberon, Ploemel, Île-aux-moines et Houat.

106. Cité par RAUDE, art. cit.

107. Je transcris en API, faute de disposer du signe correspondant à [dʒ] en alphabet Rousselot-Gilliéron.

108. *Op. cit.*, (*Histoire de la langue bretonne...*), p. 195. L'ouvrage fut publié en 1963, mais il reprend la thèse de l'auteur, soutenue en 1951.

109. Roparz HEMON, *Christmas Hymns in the Vannes Dialect of Breton*, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies, 1956, p. xxxii.

110. L. AR BRAS, « Mari, amzer eurur meche paset me bourap », *Hor Yezh* n° 110, 1976.

et c'est cette valeur que j'ai donnée dans ma thèse aux signes /c/ et /ʃ/. Je n'ai personnellement relevé les sons [c] et [ʃ] qu'à Arzano¹¹¹. Enfin en 2007, Cheveau indique que dans la région lorientaise, les locuteurs les plus âgés prononcent [c] et [ʃ] et les plus jeunes [tʃ] et [dʒ]¹¹².

Conclusion

La *palatalisation vannetaise* pose donc un défi au linguiste : elle semble être une tendance phonétique ancienne dans le sud-est de la Basse-Bretagne, mais une tendance dynamique, qui a connu des évolutions constantes et parfois très récentes. Au vu de tous les éléments apportés dans ce travail, il est possible de retracer son évolution comme suit :

La palatalisation résulte d'une lente migration de l'articulation des vélares vers l'avant de la bouche, sous l'attraction des voyelles antérieures et médianes. En termes articulatoires, les vélares furent d'abord nécessairement des dorso-palatales (la partie arrière de la langue formant l'occlusion). Quant au lieu d'articulation, il fut dans un premier temps post-palatal, transformant /k/ en [kʰ], à peine distinct du [k] vélaire (idem pour la voisée /g/). De cette façon, il est possible que le phénomène resta longtemps très discret, au point de n'être pas toujours perçu par la plupart des locuteurs. Graduellement, cette articulation migra encore pour devenir médio-, puis pré-palatale, prenant le timbre [c]. À partir de ce stade, la palatalisation devient mieux perceptible, ce qui conduit Grégoire de Rostrenen à la noter en 1732 et Marion vers 1820. Il est donc frappant de constater qu'elle se développe en breton parallèlement à la même évolution en français de l'ouest, selon une chronologie qui, bien qu'incertaine, paraît relativement proche¹¹³. Parallélisme entre roman et brittonique, qui

111. Erwan LE PIPEC, « Les schémas accentuels en breton du sud-est », mémoire de DEA, Université Rennes 2, 2004, annexes ; E. LE PIPEC, « Étude pluridimensionnelle d'un parler : description, émergence et aspects sociolinguistiques du parler du breton de Malguénac », thèse, Université Rennes 2, 2008, p. 145.

112. Loïc CHEVEAU, « Approche phonologique, morphologique et syntaxique du breton du Grand Lorient (bas-vannetais) », thèse, Université Rennes 2, 2007, p. 79.

113. K. RINGENSON, *op. cit.*, p. 108.

pourrait s'expliquer par l'action sous-terrainne d'un substrat commun. En l'occurrence, gaulois : celui-ci aurait légué aux deux langues une articulation *mouillée*, terme qui ne doit rien à la salive, mais dérive de *mollire* : rendre souple. La palatalisation serait ainsi le résultat d'une articulation *peu tendue* commune à tout le nord-ouest de la Gaule. Celle-ci est d'ailleurs attestée par l'instabilité des voyelles, qui présentent en français dialectal, comme en breton vannetais, une forte tendance à la diphtongaison¹¹⁴.

Par conséquent, si la palatalisation de /k – g/ n'est attestée en breton que depuis le début du XVIII^e siècle, si elle n'est détectable à l'examen des voyelles qu'à partir du Moyen Âge, il est fort possible que le phénomène était déjà amorcé plusieurs siècles auparavant. Mais seulement *amorcé* et passant encore largement inaperçu¹¹⁵. Les témoignages de plus en plus précis du phénomène au long du XIX^e siècle laissent penser qu'elle s'est renforcée de manière constante sur cette période, gagnant en audibilité à la fois par l'étendue des distributions concernées et par la netteté des timbres palataux. Le stade ultime de cette évolution fut le passage à une articulation apico-palatale [tʃ]-[dʒ]. Mais pour spectaculaire que soit une telle innovation, il faut souligner qu'elle est très récente : après avoir débuté sur la côte, elle ne se généralise qu'après la première guerre mondiale, sur un territoire semblant assez bien correspondre à l'ancien pays de Vannes.

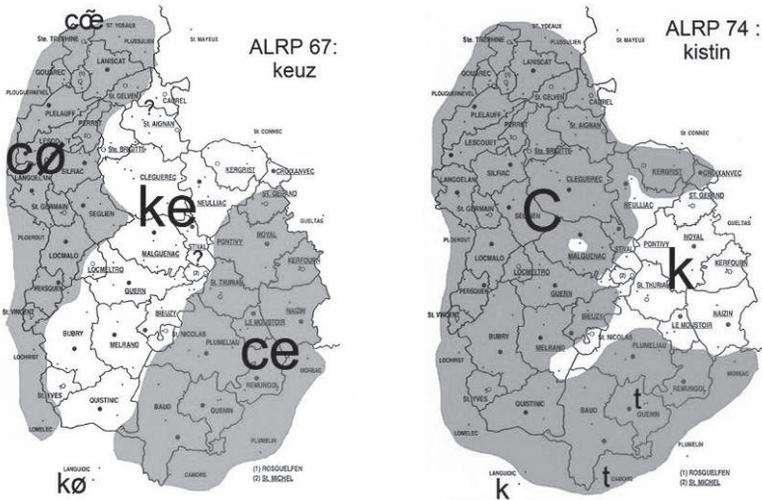
La palatalisation de /k/ devant voyelle antérieure entraîna mécaniquement celle du groupe /sk/ en contexte semblable, donnant [sc], rapidement simplifié en [ʃ]. C'est sans doute ce traitement de /s/ observé qui, par contagion, entraîna l'évolution /st/ > [ʃt], vraisemblablement dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, puisque le phénomène était généralisé, et devant toute voyelle, dès 1836. Contagion

114. L'articulation tendue distingue les variétés hautes de français depuis le XVI^e siècle, ce qui a entraîné la disparition des diphtongues. Mais l'articulation non-tendue domine encore dans les patois ou dans les niveaux relâchés du français du Québec. Une prononciation peu tendue provoque une instabilité générale, d'où le caractère phonétiquement hyper-évolué du français par rapport au latin, mais aussi du breton vannetais par rapport au breton central.

115. Personnellement, avant la préparation de cet article, je n'avais jamais remarqué qu'en français, Josiane Balasko ou les journalistes de France 2 palatalisaient autant...

qui s'étendit également à /sp/ > [ʃp], possiblement à la même époque. L'évolution du groupe /sk/ devant voyelle postérieure diverge de celle devant voyelle antérieure ou médiane, puisqu'elle donne [ʃk]. Mais celle-ci ne concerne qu'une zone à l'est d'un axe Noyal-Pontivy/Auray. Elle pourrait donc être plus tardive, ce qui conduit, outre sa ressemblance avec [ʃt], à l'attribuer comme pour /sp/ à la contagion de /st/ > [ʃt]. À noter que devant une pause ou une frontière morphologique, /sk/ voit souvent généralisée la même évolution que devant voyelle postérieure : soit [sk] ou [ʃk] selon les régions, d'où [ku'sket] ou [ku'ʃket] (dormir).

Il est toutefois une autre source d'instabilité qui défie l'analyse. Raude¹¹⁶ et surtout Jackson¹¹⁷ témoignent ainsi de leur perplexité devant l'inconstance de la palatalisation : tel mot peut être palatalisé dans telle région, mais pas tel autre, malgré des caractéristiques identiques ; pour un autre mot, les régions qui palatalisent peuvent être différentes, voire en miroir, comme le montrent les cartes ci-dessous, d'après l'ALRP :



116. Art. cit.

117. *Op. cit.*, p. 377 et 400.

La palatalisation des /k/ initiaux est ici répartie quasiment à fronts renversés et aucun argument linguistique (phonétisme, étymologie...) ne paraît pouvoir l'expliquer. Au niveau individuel aussi, la palatalisation semble encore à ce jour d'ordre tendanciel et n'est pas stabilisée : pour certains mots elle est générale, pour d'autres, un même locuteur peut employer concurremment vélaire et palatale (surtout si une variation stylistique s'ajoute à l'usage local). Or, dans un certain nombre de cas, la solution pourrait être à rechercher dans la rétractation de l'usage et l'ethnisation des variantes. La palatalisation a connu son développement maximal dans le temps même où le français se généralisait dans la société bretonnante. Au fur et à mesure du processus, le breton était de plus en plus cantonné à un usage local et familial. Voyant réduite sa fonction de communication au profit de celle d'identification, il devenait donc le lieu d'expression privilégié du *narcissisme des petites différences* : l'usage d'une forme pouvant devenir emblématique d'un terroir. Ainsi, les locuteurs peuvent palataliser tel mot mais pas tel autre, simplement parce que leurs voisins palatalisent à l'inverse d'eux et que c'est cette différence qui leur permet de s'en distinguer. L'anarchie apparente de certaines cartes pourrait donc s'expliquer non pas toujours par une logique linguistique, mais parfois purement ethnographique.

Daniel CARRÉ*

Courrier de guerre de Loeiz Herrieu à son épouse. Considérations stylistiques et style épistolaire

Pour situer la question

Entre le 27 août 1914 et le 29 janvier 1919, on peut raisonnablement estimer que ce sont au moins 1 100 correspondances que Loeiz Herrieu a adressées depuis le régiment à son épouse, Loeiza Ar Meliner. Un tiers peut être considéré aujourd’hui comme irrémédiablement perdu, mais les 630 courriers retrouvés et répertoriés à ce jour constituent cependant la plus importante correspondance en breton – 95 % du corpus est rédigé dans cette langue – pour la Grande Guerre.

La lettre, la carte est un lien, un signe que s’échangent les deux époux quasi quotidiennement. Hélas, le courrier de Loeiza n’a pas été conservé : Loeiz, comme beaucoup de soldats, l’a brûlé au fur et à mesure qu’il y a répondu.

Devant une séparation aussi longue, l’incertitude du sort de l’autre, rien d’étonnant à ce qu’on se soit beaucoup écrit entre l’avant et l’arrière. La scolarisation y avait aussi préparé toute une génération. Mais, le volume et la régularité de cette correspondance-ci – pratiquement un envoi tous les deux jours – présentent un réel

* Professeur certifié breton/histoire-géographie (e.r.) ; Dr de l’Université de Rennes Haute-Bretagne.

caractère exceptionnel qu'on peut expliquer par la conjonction de plusieurs facteurs :

– Loeiz écrit comme il respire ; sa plume court toute seule sur le papier, sans que cela représente le moindre effort. Écrire est sa principale occupation, avant comme pendant la guerre.

– « *Derhel liam er gomz* » [Maintenir le lien de la parole]. C'est là, en effet, une nécessité pour les deux correspondants ; cela au-delà du lien ordinaire, naturel entre les époux. Loeiza est d'un tempérament qui la porte aisément à se faire du souci, à déprimer ; ce que Loeiz veut à tout prix éviter de crainte que cette langueur ne vienne à mettre son équilibre à lui en péril, ne risque de porter atteinte à son moral. Il faut donc maintenir un lien étroit pour répondre rapidement aux demandes, détourner le sujet s'il est considéré comme dangereux. Que cela soit fait consciemment ou non, le fait est là.

– Montrer qu'il est vivant en donnant des nouvelles du temps, de sa santé, du lieu où il se trouve (pouvoir situer quelqu'un est le savoir en vie), de ses conditions de vie (logement, nourriture), de son travail.

– Maintenir le lien avec ses parents – Loeiza leur fait part du courrier reçu, transmet leurs demandes : Loeiz ne leur adresse jamais de courrier – et les amis (transmettre les nouvelles reçues, citer les gens rencontrés au hasard des déplacements), la famille...

– Faire venir ce dont il manque au front (du beurre, des livres, quelques vêtements) et annoncer l'expédition de colis (vêtements, chaussures, tabac, objet bricolés, livres et revues...) et de mandats vers la maison.

– Répondre aux nombreuses questions de Loeiza sur la manière dont il convient d'élever leurs deux garçons, la conduite des affaires de la ferme (les abeilles, le cidre, le cheval, la voiture, les champs, l'emploi éventuel de journaliers et de servantes...), la vente des publications *Dihunamb*, la gestion de leur petit portefeuille de titres, les œuvres que Loeiza compose...

– Livrer à Loeiza ses pensées intimes (« *Diskargein me halon* » [soulager mon cœur]). Loeiz n'est en effet pas suffisamment proche de ceux qu'il côtoie – si on exclut son confesseur ; mais un confesseur n'est pas un confident. Sa seule amie et confidente – il le dit lui-même – est son épouse. C'est la raison pour laquelle le personnage de Loeiz Herrieu soldat ne peut être cerné qu'au travers

de son courrier. *Kammdro an Ankoù*¹ ne dit en effet rien de ses pensées intimes, rien de son amour pour sa femme et ses enfants, de son respect affectueux pour ses parents ; rien encore – ou si peu – de cette forteresse intérieure dans laquelle il s’est réfugié depuis début 1916 au moins.

Il faut bien garder à l’esprit que nous nous trouvons ici au cœur d’une correspondance entre époux, un échange destiné à demeurer totalement privé et qui le serait probablement resté si le hasard de nos conversations avec Guenél Henrio ne nous avait un jour révélé son existence. Ce caractère privé fait du corpus restant un document d’une très grande valeur évidente ; non seulement du point de vue linguistique, non seulement en ce qu’il dévoile un Loeiz Herrieu intime, mais également par rapport à l’ensemble du courrier des mobilisés de la Grande Guerre.

Plusieurs types de correspondance

Des supports différents

Correspondance découverte sur des cartes « *Correspondance militaire* »

On peut considérer l’usage des cartes pré imprimées – on barre des mots pour constituer une phrase – comme tout à fait négligeable : le choix qui en a été fait à une ou deux reprises a sans doute été dicté par l’envie de surprendre Loeiza. Ce type de support n’est d’ailleurs disponible qu’en français.

Loeiz préfère donc rédiger. Si cela prend évidemment du temps, demande un confort d’écriture, il va s’adapter.

On peut aisément distinguer plusieurs types de cartes :

– des cartes très courtes (10 à 20 mots) :

« Tout va bien. Baisers à tous. Loeiz » (08.10.1915)

« *Iah. Nitra a neùé. Karanté. Loeiz* » (25.03.1916) [Bien portant. Rien de neuf. Avec mon amour. Loeiz]

1. Loeiz HERRIEU, *Kammdro an Ankoù*, Brest, Al Liamm, 1994, 313 p.

– des cartes courtes (10 à 100 mots) :

« *Arriù onn é Berr-Mañiné. Iah on ha kaer é ataù en amzér. Er gompagnoneh e arriùo arhoah vitin tré 2 eur ha 3 eur. Nitra a neùé. A galon genoh. Loeiz. Bet em es bet lihér a Loeiz e zo é Boulogne/Mer.* » (14.10.1915)

[Me voici arrivé à Courtémont. Suis en bonne santé et il fait toujours beau. La compagnie rejoindra demain matin entre 2 et 3 heures. Rien de neuf. De tout cœur avec vous. Reçu lettre de Louis qui se trouve à Boulogne/Mer.]

– des cartes plus longues (100 à 200 mots)

« *Me Vedig mé, arriù é hou lihér ag en 2 genein. Bremen é ha mat ha fonapl er lihérieu. Arhoah de 7 eur é han kuit. Er gompagnoneh e iei kuit de 1 eur arlerh kreisté. Heneoah é onn kouviet de goéniein get er voéz e kouskan én hé zi. Monet e hrein eit gobér plijadur dehi ha d'hé bugalé. Konz e hrér é vemb distaget ahoel épad un herrad doh er Holoniale. Keméret hon es ataù ur secteur neùé hoah. Larein e hrér e vemb dispartiet a gompagnoneheu ha lakeit de labourat ar en henteu, er linenneu, ér gariéu. Mat e vehè e fehè guir en dra-sé. Aben a pe houiein un dra benak é kasein doéré d'oh. Kenevo, me Vedig a garanté. Kant bok d'oh ha d'er vugalé ha d'em zud. Loeiz.* » (06.01.1916)

[Ma Fauvette chérie. Ta lettre du 2 m'est parvenue. Maintenant le courrier marche vite et bien. Je quitte ici demain à 7 heures. La compagnie partira à 1 heure de l'après-midi. Ce soir, je suis invité à dîner par la femme chez laquelle je couche. J'ai accepté l'invitation pour leur faire plaisir, à elle et aux enfants. Le bruit court que nous serions enfin détachés de la Coloniale. On vient pourtant de prendre encore un nouveau secteur. On dit que les compagnies deviendraient autonomes, qu'elles seraient affectées à la réparation des chemins et des lignes ou employées dans les gares. Tant mieux si ça pouvait être vrai. Dès que j'en saurai davantage je te le ferai savoir. Au revoir, ma Fauvette adorée. Cent baisers à toi, aux enfants et à mes parents.]

Bien sûr, l'expédition de cartes découvertes dans une langue autre que le français peut en intriguer plus d'un aujourd'hui : comment la censure pouvait-elle s'exercer ? Il serait trop long de répondre ici en détail. Disons simplement que le poste occupé par Loeiz (sergent-fourrier de la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon du 88^e RIT) le met, en

temps ordinaire, à l'abri de la curiosité et des ciseaux d'Anastasie. Lorsqu'il sort de son secteur postal (pour ses missions de fourrier) ou bien encore lorsqu'il se trouve engagé dans la phase de préparation immédiate, voire de déclenchement, d'une offensive, le courrier découvert sera rédigé en français ; du moins l'accroche...

« *Me V. K.* - Suis en bonne santé et *én hevelep léh* [au même endroit]. Tout va bien. Embrasse pour *Tetad* [Papa] nos deux gars et les grands parents. Viens de rencontrer l'abbé Le Bihan de Languidic avec qui j'ai longuement causé. *A galon* [De tout cœur]. Loeiz Herrieu. » (05.05.1917)

« Sommes toujours en route ! Marchant tous les jours. Santé excellente malgré fatigue.

Vous envoie bons baisers à distribuer entre vous tous plus *pakad bras butum* [gros paquet de tabac] et *bouist amonenn* [boîte à beurre] qui arriveront ces jours-ci chez M. Bayon. *Loeiz Hui* [Ton Loeiz]. » (25.07.1917)

Correspondance cachetée (sous enveloppe)

On peut distinguer plusieurs types de support :

– des cartes « Correspondance militaire » qui sont alors écrites recto-verso ;

– des cartes postales ; au début de la guerre surtout (Reims, Fismes...). Le fourrier a facilement le loisir d'en acheter ; il s'en fait également venir de la maison. Loeiz n'utilise pas, par choix délibéré, les cartes illustrées qui ont beaucoup fleuri durant la guerre (*Le baiser du poilu*, *La permission*, etc.) ;

– des cartes-lettres militaires (les feuilles se replient ; bords autocollants) ;

– du papier à lettre ordinaire ;

– des supports « inattendus » : le verso de feuilles imprimées, du papier à en-tête (*Dihunamb*, Banque Populaire...), du papier ayant enveloppé un paquet de cartouches, une carte de correspondance allemande...

Il arrive souvent que le courrier commence sur un type de support pour se terminer sur un autre !

La longueur du courrier varie en fonction de plusieurs paramètres que Loeiz mentionne très souvent en introduction ou en conclusion :

– le temps dont l’homme dispose : beaucoup de travail, passage imminent du vaguemestre, temps libre avant le repas, en attendant que la chandelle se meure...

– les conditions de confort matériel dans lesquelles il écrit : sur son genou dans un trou individuel, au milieu des conversations du « bureau », seul au milieu de la nature,...

– le nombre de lettres de Loeiza auxquelles il n’a pas encore répondu : la correspondance entre les deux fonctionne comme un dialogue, un échange de questions-réponses ;

– le nombre de jours écoulés depuis la « vraie » lettre précédente (les cartes découvertes ne sont pas vraiment des lettres).

Considérations stylistiques

Rien de nouveau dans la manière de rédiger le courrier : Loeiz suit les règles générales auquel obéit le style épistolaire français.

L’adresse : tous les courriers sont adressés à « Madame Henrio, Le Cosquer, Lanester (Mhan) ». Une carte ou deux seront cependant adressées aux enfants.

La date – y compris le jour de la semaine et parfois même le moment de la journée – est toujours mentionnée. C’est une nécessité pour le correspondant qui risque de recevoir les lettres dans le désordre et de ne plus s’y retrouver ! Ceci peut déstabiliser, conduire à développer des scénarios, à entraîner des quiproquos. Loeiza, qui préfère numéroter ses courriers, se fait rappeler plusieurs fois à l’ordre : on ne sait pas quel jour elle a écrit ! Loeiz n’a pas toujours un calendrier sous la main ; dans la guerre, le monde de l’avant fonctionne sur un autre rythme que celui de l’arrière.

L’accroche

Me haranté,... [Mon amour] / *Me haranté guellan*,... [Mon meilleur amour] / *Me haranté mé*,... [Mon amour à moi]

Me Vedig,... [Ma Fauvette] / *Me Vedig mé*,... [Ma Fauvette adorée] / *Me Vedig a garanté*,... [Ma Fauvette que j’aime] / *Me V. m. K.*,... [Ma Fauvette à moi que j’aime].

Vedig an Evel [la Fauvette de l’Evel] était déjà le nom de plume de Loeiza avant son mariage.

L'entrée en matière est de plusieurs types

– Classique :

« *Un tammig amzér e chom genein...* » [J'ai un peu de temps devant moi...] / « *Eh on ur hard-eur dein hag e skriüan d'oh...* » [J'ai un quart d'heure à moi et je t'écris...].

– Une excuse pour la brièveté, le décousu possible du courrier à venir :

« *É han d'asé kas ur gir benak d'oh deusto d'en ofiserion e zo é konz ama tro ha tro d'ain* » [Je vais essayer de t'écrire quelque chose en dépit du bruit que font les officiers qui sont ici à causer tout autour de moi].

– Le moment où il écrit :

« *... un ériad benak de reskond d'hou lihérieu ha de gonz genoh* » [une petite heure pour répondre à tes lettres et causer un peu avec toi] / « *Epad men des 4 aval doar é poahein ar en tan e skriüan er pennad lihér-men d'oh* » [Pendant que mes quatre patates cuisent sur le feu je t'écris cette lettre].

– L'endroit où il écrit :

« *Astennet ar er plouz étal pedér buoh vras e zalh mat d'ain hag e chervij de duemmet d'em hambr (!) e skriüan d'oh* » [Allongé sur la paille à côté de quatre grandes vaches qui, en me tenant compagnie, me chauffent aussi ma chambre (!), je t'écris] / « *Ag en treïn e skriüan d'oh, ag ur bagon loñned léh ma omb a houdé hantér-noz déh* » [C'est du train que je t'écris, d'un wagon à bestiaux où nous sommes depuis hier minuit] / « *A me lonch, én tranché, e skriüan d'oh épad mé ma en héaul é parein ar er bratel emgann* » [De mon trou, dans la tranchée, je t'écris alors que le soleil brille sur le champ de bataille].

Le corps de la lettre

– Donner de ses nouvelles.

– Le temps qu'il fait est indiqué systématiquement :

« *Skornet en des ha guelarzé ; marsé er fang e skorno eùé ben er fin* » [Il a gelé et c'est tant mieux ; peut-être la boue finira-t-elle par geler, elle aussi] / « *Hiniù é ma splann en amzér. Aerlestri zo*

lan en ér ag en amzér ha hoari e hra en treu get er hanoñneu » [Aujourd'hui, le temps est dégagé. Le ciel est plein d'avions et l'artillerie s'est mise de la partie].

– La santé est abordée également à chaque fois :

« *Vais bien. Suis reposé » ; « Iah ha mat en treu »* [Suis en bonne santé et tout va bien] / « *Ne harzan ket mui get me zreid. Er hig e zo saüet tro ha tro d'em ivineu ha foëuet »* [Mes pieds me font terriblement souffrir. Mes orteils ont enflé au point que la chair s'est soulevée autour des ongles].

– Quelques nouvelles de la guerre :

« *Ni zo ni ataù é Saulchoy ha rezi e zo e chomemb hoah un herrad ha guelarzé »* [Nous, nous sommes toujours à Saulchoy et tout laisse à penser que nous y séjournerons encore quelque temps. Tant mieux] / « *Arhoah vitin é hamb de gemér hon tranchéieu da 4 eur »* [Demain matin nous irons prendre nos tranchées à 4 heures] / « *Hiniù é han de Fismes de brenein treu »* [Aujourd'hui je vais à Fismes faire des achats] / « *Déh d'en noz hor boè boutet potarneu muioh eit bihannoh ar gein er Germaned ken e vleijent ! »* [Hier au soir, notre artillerie a marmité les Allemands plus que jamais. Au point de les faire hurler !]

– Des nouvelles des gens connus de Loeiza :

« *En E. Gal e zo fondet é zorn get un tam potarn »* [Monsieur Le Gall a été blessé à la main par un éclat d'obus] / « *Guélet em es Gloahec »* [J'ai rencontré Gloahec].

– Les lettres, journaux, paquets reçus :

« *Arriù é en amonen genein. Nen des chet ridet »* [Le beurre est arrivé. Il n'a pas coulé] / « *Er chokolat e zo deit d'ein én ur pakad »* [Le chocolat m'est arrivé en un bloc] / « *Mat é er pélerine »* [La pèlerine convient parfaitement] / « *Kroaz er Vretoned hag en Nouvelliste e zo deit de gas d'ein keveleu ag er vro »* [Kroaz ar Vretoned et Le Nouvelliste sont venus m'apporter des nouvelles du pays].

– Dire ce qu'il a fait porter, ce qu'il a expédié à la maison :

« *4 pakad butum em es kaset d'em zad »* [J'ai expédié 4 pa-

quets de tabac pour mon père] / « *Kaset em boè hoah déh ur pakad de di Bayon* » [Hier, j'ai encore fait partir un paquet qui sera remis chez Bayon] / « *Kas e hran ur mandat a 50 livr d'oh* » [Je t'envoie un mandat de 50F].

– Demander des nouvelles des enfants, de ses parents, des proches, des voisins... :

« *Na Herp, penaus é ha geton ? Laret dehon é suhetan dehon donet de blom* » [Et Herpe, comment se porte-t-il ? Dis-lui que je lui souhaite un bon rétablissement].

– Demander des nouvelles de la ferme, des affaires :

« *Bout e hues bouisteu pé ruchenneu prest eit kemér er gurén ?* » [As-tu des ruches ou des caisses pour recevoir les essais ?] / « *Koutant onn é ma saùet hou koeidi* » [Je suis content d'apprendre que les oies sont bien venues] / « *Penaus é ta en treu en doar (bouid loñned) ? Nag er gurén ?* » [Comment se présentent les cultures (les fourrages) ? Et les abeilles ?]

– Demander qu'on fasse quelque chose pour lui :

« *Hui hello davé amonen d'ein arré* » [Tu peux m'expédier du beurre à nouveau] / « *Kaset ur pakad bouistadigeu konserv d'ein* » [Expédie-moi des conserves en boîte] / « *Pédet aveit en divroet* » [Priez pour l'exilé] / « *Kaset d'ein dré ti Bayon deu livr: Chansons Populaires du Pays de Vannes* » [Fais-moi parvenir par chez Bayon deux exemplaires de *Chansons Populaires du Pays de Vannes*].

– Répondre aux demandes de Loeiza, donner son avis. La présentation – tiret, à la ligne en début de rubrique – indique clairement qu'il répond directement aux questions de son épouse dont il a le ou les courriers sous les yeux. De nombreux thèmes sont évidemment abordés : la durée de la guerre, l'éducation des enfants, la manière de conduire la ferme (le cidre, les abeilles, les cultures en général), les amis et voisins, se soigner, l'avenir...

« *Aveit er brezél, dén ne uél hoah pegours é achiùo* » [En ce qui concerne la guerre, personne ne peut encore dire quand elle prendra fin] / « *Er liorh ardran en ti é hellér torrein en doar de bas er gouian, ha dihoal mat a dorein en distéran planten ag er*

ré em es laket, a ziranj er gurén » [Dans le courtil de derrière on peut bêcher avant l'hiver ; il faut cependant bien faire attention à ne pas abîmer l'une ou l'autre des plantes que j'y ai installées, à ne pas déranger les abeilles] / « *Asé teillat er prad er blé-men get teil ag er hreu. Ma nen des chet erhoalh lakat scories* » [Essaie de fumer la prairie cette année avec le fumier de l'étable. Si c'est trop juste, mettre des scories] / « *A pe vo amzér : turel ur sél ar me vélo aveit en nétat* » [Quand vous aurez le temps, il faudrait jeter un coup d'œil sur mon vélo, le nettoyer] / « *Enep d'er grip é ma ret um zerhel tuem mat, pas ivet nitra iein ha kemér grogeu* » [Contre la grippe il faut rester bien au chaud, ne pas boire froid et prendre des grogs] / « *Mad e hret diskein er vugalé en ur hobér plijadur d'ou spered : elsé ne zihousteint ket* » [Tu as raison de faire appel au plaisir intellectuel des enfants en les instruisant : ainsi ils ne se détourneront pas de l'instruction] / « *Kemér pasianted, karein er boén chetu en deu dra e faut de vab dén eit bout eurus memb ér goaleur* » [Savoir se résigner, aimer souffrir voilà deux choses indispensables à l'homme qui veut être heureux en dépit du malheur].

– S'épancher, se confier, tranquilliser :

« *Stert é bout dispartiet, stertoh hoah eit er ré um gar mat...* » [La séparation est une dure chose, bien plus dure encore pour les gens qui s'aiment] / « *Na kaeroh é éleih plijadur deu spered e blij en hevelep treu dehè, diù galon e gar en hevelep treu hag um gar mat étrézè* » [Bien plus beau est encore le plaisir qu'éprouvent deux esprits appréciant les mêmes choses, deux cœurs ayant les mêmes penchants et s'aimant bien l'un l'autre] / « *Liés é ta chonj d'ein ahano, ag en noziehadeu bourus hon es treménet ér Gohkér é divréh en eil égilé...* » [Souvent, je songe à toi, aux nuits enivrantes du Cosquer passées dans les bras l'un de l'autre] / « *Ne geméret ket poén erbet genein* » [Ne vous faites pas de souci pour moi] / « *Bremen é toujan a huélet er vuhé goudé er brezél ken trist èl en hani e zo bet ret d'ein biùein a houdé 1914* » [Maintenant, je crains que ma vie après la guerre ne soit aussi triste que celle que j'ai dû mener depuis 1914].

La conclusion

Elle est le plus souvent assez banale, convenue :

« *Arriù é eur ar pred...* » [Voici l'heure du repas] / « *Nozeh*

vat, me Vedig... » [Bonne nuit, ma Fauvette] / « *Labour e zo dreist penn ha...* » [Du travail par-dessus la tête, aussi...].

Il arrive cependant qu'elle traduise l'état physique ou moral dans lequel se trouve le rédacteur, qu'elle offre un coup d'œil furtif sur une scène pleine de vie :

« *Kenevo, me haranteig. Éma Er Fol é arriù de sinein ar papérieu hag é pad ma vo ama kenevo d'em lihér* » [Au revoir, mon cher Amour. J'aperçois Le Fada qui s'en vient signer les pièces du jour et, pendant qu'il sera ici, adieu ma lettre] / « *Kenevo, me Vedig mé. Ne uélan ket mui hag aneouid em es* » [Au revoir, ma chère Fauvette. Je n'y vois plus goutte et j'ai froid] / « *E han d'hou lezel, Me Vedig, rak goust ebet de skriù n'em es chet* » [Je vais te quitter, ma Fauvette : l'envie me manque d'écrire plus longtemps] / « *Kenevo, me Vedig. Lan é en ti a dud arré ha barbot ! barbot !* » [Au revoir, ma Fauvette. La maison est à nouveau pleine de monde et ça jacasse ! Ça jacasse !]

Avant la signature viennent souvent des appels à la protection céleste :

« *Doué d'hou koarn hag er ré e garamb* » [Dieu te garde ainsi que tous ceux qui nous sont chers] / « *Doué d'hou koarn d'ein rah* » [Dieu veuille vous conserver tous à moi] / « *Doué d'hou koarn hou pempig* » [Que vous garde, mes chers cinq] / « *Doué ha Sant Guénel beniget d'hou koarn d'ein* » [Que Dieu et St-Gwenael béni veuillent vous conserver à moi].

Pour prendre congé

Au-delà du « *Kenevo d'oh !* » [Au revoir !], diverses formules sont utilisées ; le choix de l'une ou de l'autre est souvent guidé, inconsciemment sans doute, par le ton et le contenu de lettre :

« *D'oh hou pemp rah me chonjeu karantéusan* » [À vous, mes chers cinq, tout mon amour] / « *Um garet étrézoh hou pemp é chonjal en hani hou kar drest pep tra* » [Aimez-vous bien les uns les autres en pensant à celui qui vous aime par-dessus tout] / « *A galon* » [De tout mon cœur] / « *A galon ataù* » [De tout mon cœur, comme toujours] / « *A galon genoh* » [Avec vous de tout mon cœur] / « *A galon hag a spered genoh* » [Avec vous de tout mon cœur, de tout mon esprit] / « *Kant bok* » [Cent baisers] /

« *Beb a vok d'oh rah* » [Un baiser à chacun d'entre vous] / « *Karanté d'oh rah* » [Je vous aime tous] / « *Karanté a iuh* » [Je vous aime très, très fort] / « *Boket me zud* » [Embrasse mes parents] / « *Kant bok d'em deu huil* » [Cent baisers à mes deux loustics].

Parmi tous ces baisers, certains sont, évidemment, strictement réservés à Loeiza :

« *Pokoù start* » [Baisers bien forts] / « *Pokeu niverus* » [Baisers multiples] / « *Pokeu tuemm skaut* » [Baisers ardents] / « *Pokeu loskus* » [Baisers brûlants] / « *Kalon oh kalon* » [Cœur à cœur] / « *D'oh a béh* » [À toi sans partage] / « *D'oh dalhabl* » [À toi pour toujours] / « *Karanté a végad* » [Amour à pleine bouche].

Signature

« *Loeiz* » ; « *Hou Loeiz* » [Ton Loeiz] / « *Loeiz Herrieu* » ; « *L. H.* » ; « *Hou parvek* » [Ton poilu] / « *Loeiz Vedig* » ; « *Pepon Hui* » [Ton petit câlin]...

Langue et style

Le temps imparti à l'intervention ne permettait pas d'aborder cet aspect. Nous avons simplement mentionné quelques grandes lignes que nous nous contenterons de rappeler ici.

La langue employée est ce qu'on pourrait qualifier de breton de bon aloi : simple et riche pourtant, parfaitement naturel, coulant, d'une grande légèreté. Absolument rien de factice, de forcé ; aucune rature. Nous sommes au cœur d'un dialogue, d'une conversation entre deux personnes ayant une certaine éducation dont le breton est la langue de tous les jours, de toutes les circonstances de la vie.

L'écriture, à la plume le plus souvent, est très lisible.

L'attaque est généralement directe, franche, sans considérations inutiles :

« *Eit an tad goei hui e rehe mad...* » [En ce qui concerne le jars, tu ferais bien de...] / « *Eit me veston, prenet danné...* » [Pour ce qui est du veston, achète du tissu...] / « *Eit en amonen de gas d'ein...* » [Pour le beurre qu'il faut m'expédier...].

L'interrogation est toujours directe, souvent lancée par « *Na* » :

« *Na Mari Louis guel é ?* » [Et Marie-Louise, va-t-elle mieux ?] / « *Ha reseuet e hues me fakad ?* » [As-tu reçu mon paquet ?] / « *Nag ér Goh-kér ?* » [Et au Cosquer ?] / « *Pesord aveleu e zo kaset d'oh ?* » [Quelles pommes t'a-t-on livrées ?] / « *Na ré Goulian penaus é ha getè ?* » [Et les Goulian, comment vont-ils ?] / « *Nag er vateh, kavet hues unan ?* » [Et la bonne, en as-tu trouvé une ?] / « *Penaus é ma seblantet en ed ?* » [Comment se présente la moisson ?].

Pour formuler des demandes, des conseils, voire des injonctions, le mode impératif est évidemment utilisé :

« *Dihoallet doh er chistr* » [Surveille le cidre] / « *Ne zoujet ket lakat tud d'hou sekour* » [Ne crains pas d'embaucher de la main-d'œuvre].

Il cède cependant souvent la place à des tournures moins tranchantes :

« *Hui laray din ma...* » [Tu me diras si...] / « *Ma karehèh kas dein...* » [Si tu pouvais m'expédier...] / « *Koutant e vehen de...* » [Je serais bien aise de...] / « *Hui e rehè mat prenein...* » [Tu ferais bien d'acheter...] / « *Ne faut ket ankouat penaus...* » [Il ne faut pas oublier que...].

La phrase est brève. Comme on peut s'y attendre, l'ordre sujet, verbe, attribut ou complément domine ; sans pour cela omettre la mise en valeur d'un élément quand elle est souhaitée :

« *Bale n'hellomb ket kalz* » [Se promener, on ne le peut guère] / « *Deulinein n'hellér ket* » [S'agenouiller est impossible] / « *Andur e zo ret* » [Souffrir, il le faut].

La coordination, la juxtaposition sont très majoritairement préférées à la subordination :

« *Meit didrous on ha gellout e hran lén* » [Mais je suis tranquille et je peux lire] / « *Get en dra-sen e vè mil boén é tostat ha ni ihuéloh eit...* » [Ajoutons à cela la difficulté de l'approcher, nous qui sommes plus haut que lui].

Conclusion

La correspondance de Loeiz Herrieu à son épouse durant la guerre est un véritable trésor à plusieurs titres. Elle offre un complément, une mise en perspective du témoignage public livré par l'homme dans *Kammdro an Ankoù*. Elle constitue un corpus intéressant pour une analyse linguistique approfondie qui permettrait très certainement de mieux cerner les facettes de cette langue de bon aloi – « *ar parlant onest* », comme nous croyons devoir la nommer. Elle est, sans doute, la plus volumineuse correspondance privée jamais tenue en breton – au moins jusqu'en 1920 – qui nous ait été conservée.

Antony HEULIN*

Loeiz Herrieu, de la langue des carnets à la langue littéraire

Présentation de *Kammdro an Ankoù*

Une parenthèse. Le chercheur Daniel Carré, auteur de l'étude la plus complète¹ à ce jour à propos de Loeiz Herrieu², insiste sur le fait que celui-ci voulait considérer la guerre comme une parenthèse dans sa vie. Il s'avère que son récit *Kammdro an Ankoù*³, dont un extrait est l'objet de notre présentation, constitue également une parenthèse dans son œuvre littéraire. Ce récit, qui se présente sous la forme d'un journal de guerre, couvre la période du 29 juillet 1914 au 5 février 1919. Il est considéré comme étant le chef-d'œuvre de Loeiz Herrieu. En effet, le reste de sa production littéraire ne se distingue pas du tout-venant en langue bretonne publié à cette époque. Songeons par exemple à son recueil *Dasson ur Galon*⁴. Les poèmes qu'il contient

* Docteur en celtique, CRBC Rennes (EA 4451), Université Rennes 2/ueb.

1. Daniel CARRÉ, *Loeiz Herrieu, un paysan breton dans la grande guerre. Analyse de sa correspondance avec son épouse*, Thèse de Doctorat sous la direction de Yann-Ber Piriou, Université Rennes 2, 1999, non paginé.

2. 1879 (Caudan) - 1953 (Auray).

3. Loeiz HERRIEU, *Kammdro an Ankoù* [Le carrefour de la mort], Brest, Al Liamm, 1994, 313 p.

4. Loeiz HERRIEU, *Dasson ur Galon* [Les résonnances d'un cœur], Lorient, éditions Dihunamb, 1957, 253 p.

sont un alignement d'images, de clichés qui trahissent une existence totalement corsetée par le souci des convenances.

Seuls l'expérience et le récit de la guerre posent Loeiz Herrieu en grand écrivain, auteur d'une unique œuvre marquante⁵. Car c'est paradoxalement dans cette terrible situation de privation de liberté d'homme qu'il trouve son espace de liberté littéraire. Grâce à la rédaction de carnets⁶ tout d'abord, dans lesquels il note chaque jour scrupuleusement ce qu'il lui arrive. Ces carnets vont être la source de *Kammdro an Ankoù*.

Notre présentation a pour objectif de mettre en lumière la nature et les causes du travail de réécriture de ces carnets, rédigés dans une langue spontanée, un premier jet destiné à être transformé en une œuvre écrite dans une langue littéraire.

Cette démarche est inédite chez Loeiz Herrieu. Fondateur et animateur de la revue *Dihunamb*, il a toujours eu à cœur de toucher un lectorat populaire en s'en tenant à une langue accessible au plus grand nombre⁷.

Les raisons qui poussent Loeiz Herrieu à faire de *Kammdro an Ankoù* une exception à ce principe d'écriture auquel il s'était toujours tenu jusque-là, tient à un ensemble de raisons que nous ne pouvons détailler ici. Précisons tout de même la principale d'entre elles : elle tient au fait que Loeiz Herrieu ne peut décrire la guerre à l'aide des images, des clichés auxquels il a recours habituellement dans

5. Caractéristique qu'il partage avec un autre auteur pacifiste, Erich-Maria Remarque qui ne produira aucune autre œuvre majeure après son célèbre *À l'ouest rien de nouveau*. Erich-Maria REMARQUE, *À l'ouest rien de nouveau*, traduit de l'allemand par Alzir Hella et Olivier Bournac, Paris, Stock, 2008, 254 p.

6. Loeiz HERRIEU, *Karnedoù brezel* [Carnets de guerre], carnets de guerre originaux de Loeiz Herrieu, retranscrits par Daniel Carré, non paginés. 4 carnets de guerre originaux de Loeiz Herrieu datés du 23 mai 1915 au 4 février 1919, document inédit retranscrit par Daniel Carré. Merci à Daniel Carré de nous les avoir transmis. Par ailleurs, ces carnets ainsi que tous les documents d'archives relatifs à Loeiz Herrieu, sont désormais rassemblés au CRBC de Brest. Le travail de retranscription des carnets a été complété par un archivage complet du fonds effectué par Patrick Dréan.

7. Même si, comme le rappelle Daniel Carré dans sa thèse, le lectorat de *Dihunamb*, largement composé d'ecclésiastiques, touche en fin de compte peu le public populaire.

ses écrits littéraires. La guerre est pour lui un contexte parfaitement inconnu. Elle le met donc face à un défi littéraire nouveau, parce qu'il n'a pas de mode d'emploi, de références en la matière, la Première Guerre mondiale, premier grand conflit moderne avec toutes les caractéristiques que cela sous-entend, utilisation de l'armement moderne, mobilisation d'hommes sans précédent, guerre de position, ne pouvant pas être décrite comme le furent les guerres précédentes.

Sur le plan littéraire, *Kammdro an Ankoù* s'inscrit dans la tradition du naturalisme français tel qu'Émile Zola le décrivait en évoquant Thérèse Raquin : « J'ai simplement fait sur deux corps vivants le travail analytique que les chirurgiens font sur les cadavres⁸. » Or, cette démarche de ne rien édulcorer est nouvelle dans la littérature en langue bretonne⁹. À cela s'ajoute le travail de réécriture des carnets de guerre pour faire de *Kammdro an Ankoù* une œuvre littéraire à part entière sans se soucier du lectorat¹⁰, ce qui rapproche Loeiz Herrieu des ambitions du mouvement « Gwalarn », dialectophobie en moins¹¹.

8. Émile Zola, cité dans *La Littérature française, Les grands mouvements littéraires du XIX^e siècle*, présentés par Carole Narteau et Irène Nouaillac, Paris, E.J. L-Librio, 2009, p. 63.

9. Nous ne pouvons détailler l'évolution vers la singularisation de l'expression littéraire en breton qui passe au XIX^e siècle d'un mode collectif, anonyme, contes et chansons, à une production individuelle signée mais encore très stéréotypée avant de prendre la forme que nous lui connaissons depuis.

10. Le poète Yann-Ber Kalloç'h avait été le premier à montrer la voie dans ce sens avec ses poèmes écrits entre 1905 et 1917. Jean-Pierre CALLOC'H, *À Genoux, Lais bretons*, Paris, Éditions Plon-Nourrit, 1921, 234 p.

11. « Pour la première fois, une revue bretonnante fournira des travaux d'une irréprochable tenue littéraire, et, fermant la porte aux patois (même décorés du nom de dialectes), adoptera une langue de forme classique et une orthographe rigoureusement unique suivant l'exemple des *Sketla Segobrani*. » Extrait du Manifeste de Gwalarn, signé par Roparz Hemon et Olivier Mordrel, reproduit dans Francis FAVEREAU, *Lennegezh ar brezhoneg en XX^{vet} kantved, 1918-1944*, levrenn 2, *Breiz Atao hag ar re all el lennegezh (Anthologie de la littérature bretonne, 1918-1944, tome 2)*, Morlaix, Éditions Skol Vreizh, 2003, p. 239. Loeiz Herrieu, conserva toujours une distance avec les membres de Gwalarn, trop intransigeants à son goût. « On peut se demander, maintenant, qui l'emportera : de l'équipe du breton artificiel [Gwalarn], dont on ne peut nier le dynamisme ni l'activité ; mais qui a rompu, pour ainsi dire, avec la tradition et n'est plus en communion intime avec le peuple ; ou de l'équipe du breton vivant, qui tient à ne pas creuser de fossé entre elle et le peuple breton, tout en évoluant vers une

Des carnets de guerre à *Kammdro an Ankoù*

L'analyse détaillée du processus de transformation des *Carnets de guerre* de Loeiz Herrieu en œuvre littéraire, leur relation avec sa correspondance, le contexte de publication de *Kammdro an Ankoù* dans *Dihunamb*, mériteraient une étude d'envergure, sur le modèle du travail mené par toute une équipe de recherche sous la direction du professeur Helmut Kiesel¹², à partir du journal de guerre d'Ernst Jünger¹³. Faute de temps et d'une équipe de chercheurs disposée à mener cette démarche avec la totalité de l'œuvre, nous nous contentons de comparer un extrait des *Carnets* avec *Kammdro an Ankoù*.

De la langue littéraire

Afin de préciser le champ de notre analyse, il convient de définir ce qu'est la langue littéraire. Le théoricien de la littérature Jean Starobinski, dans sa présentation des études de style de Léo Spitzer, donne une définition de l'écrivain et de la littérature à laquelle nous nous référons :

« Notre goût exige que l'écrivain ait une voix à lui, et qu'il la pose d'une manière inimitable : allons jusqu'à dire que notre culture admet très communément l'idée de la littérature comme

littérature plus sélectionnée ? Dans l'intérêt de la littérature bretonne, souhaitons tout simplement que la première abandonne une partie de son intransigeance, pour rétablir le contact avec notre peuple, par des œuvres plus à sa portée, écrites dans une langue châtiée, mais correcte aussi et accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Et que la seconde, tout en continuant à faire de la langue vivante, l'outil de sa pensée, abandonne cette fade littérature sans relief, sans sincérité, qui, trop longtemps, fut à la mode parmi les auteurs contemporains, les écrivains des deux équipes y gagneront une saine renommée et la reconnaissance des générations à venir. Notre littérature nationale y trouvera l'unité qui lui manquera et une force de rayonnement dont on ne peut supputer les heureuses conséquences. »
Loeiz HERRIEU, *La littérature bretonne des origines au XX^e Siècle*, Hennebont, Éditions de Dihunamb, 1943, p. 110-111.

12. Université de Heidelberg (Allemagne). Recherche menée grâce au soutien financier de la Friezt-Thyssen-Stiftung.
13. Ernst JÜNGER, *Kriegstagnbuch 1914-1918 (Journal de guerre 1914-1918)*, Helmut Kiesel (dir.), Stuttgart, Klett-Cotta, 2010, 654 p. et Ernst JÜNGER, *Orages d'acier (In Stahlgewittern)*, traduit de l'allemand par Henri Plard, Paris, Christian Bourgois, 2013, 380 p.

processus continuuel de “déviance” : la littérature, c’est le collègue discordant des voix et des écritures sans égales. L’écart est donc de règle, et seule reste imprévue la direction qu’il prendra chez un nouvel auteur¹⁴. »

À partir de cette définition, la langue littéraire est donc le matériau qui dit la littérature, par la voix de l’écrivain. Elle se distingue de la langue quotidienne, administrative, en ce qu’elle est à la fois une voix singulière qui s’exprime dans une langue singulière. Dans ses carnets, Loeiz Herrieu utilise une langue quotidienne, non retravaillée¹⁵. Elle est une langue littéraire *en devenir*, un brouillon. Le travail qu’il opère à partir de ce matériau exprime son désir de se démarquer de sa forme initiale pour lui donner une nouvelle forme stylisée. C’est cette langue hors du commun que l’on peut nommer langue littéraire.

Ajoutons également que la langue littéraire présente souvent la particularité d’être destinée à être diffusée. Cette volonté de confrontation de l’auteur avec le lecteur provoque un phénomène d’interprétation de ses écrits par ce dernier. En somme, cette liberté d’interprétation répond à celle de l’auteur.

Jour choisi

Nous avons choisi la date du 28 avril 1915 pour illustrer notre présentation. Le récit non retravaillé est contenu dans le premier carnet retrouvé, qui couvre la période du 23 avril 1915 au 27 avril 1916¹⁶. Dans *Kammdro an Ankoù*, le 28 avril 1915 se trouve au chapitre V, intitulé *Ar dalbenn-brezel Reims hag an Aisne* [Sur le front de Reims et de l’Aisne], qui est un long chapitre¹⁷. Il couvre la période du 5 octobre 1914 au 15 juillet 1915. Pour information, notre

14. Jean Starobinski dans Leo SPITZER, *Études de style, précédé de Leo Spitzer et la lecture stylistique* par Jean Starobinski, Paris, Gallimard, 1970, p. 23-24.

15. Ce qui ne l’empêche pas d’être rédigée car nous avons affaire à un homme qui écrit quotidiennement depuis une vingtaine d’années. Ce travail d’écriture constant explique la forme parfois très proche des carnets et du récit publié.

16. Loeiz Herrieu a vraisemblablement rédigé un ou plusieurs autres carnets à partir d’août 1914 jusqu’en avril 1915 mais ces carnets n’ont malheureusement pas été retrouvés. Soulignons et remercions encore le patient et précieux travail de retranscription tapuscrite des carnets retrouvés par Daniel Carré.

17. Loeiz HERRIEU, *Kammdro an Ankoù* [Le carrefour de la mort], *op. cit.*, p. 31-68.

présentation ne se situant pas directement dans le champ historique, cette période se situe juste après la bataille de la Marne qui a eu lieu en septembre 1914. Le rapport de la journée du 28 avril est sensiblement de la même longueur dans le carnet que dans *Kammdro an Ankoù*.

Le 28 avril 1915, Loeiz Herrieu se rend à Fismes dans la Marne, sans préciser pour quelle raison, et note ceci dans son carnet :

« 28. - Hiniù e han hoah de Fismes. Trémen e hramb dré *Œuilly* hag en ur arriù get sukrdi Villers Haute Rive é choman soéhet é huélet marteloded koh étal er pont. Soéhetoh onn hoah a pe dostan dehè é huélet é ma labourizion porh int. Deit int a houdé miz devéhan er blé aveit seùel hag gobér a neùé er ponteu diskaret a pe oè er Germaned é tonet é Frans.

Bout e zo ag er hantér (?) anehè hag a gosté en Orient. Un adjudant labourér porh e zo doh ou houmandein hag un ingénieur gusket èl ur Lieutenant de vaisseau.

E Fismes en anderù-men de 3 ér é interrér 15 sudard lahet deu zé kent é gar Fismes get ur bomb taulet d'un aerlestr hag e ziskoé bout un aerlestr a Frans. En ou mesk é oè sudarded ag er 88 hag ur serjant Durand a neùéso hanùet ér ravitaillemant léh ma um gavé a drès er peurkèh. Donet e hra hoah un aerlestr germanek de valé drest ker meit monet e hra unan ag hor ré ar é lerh ha ne déhas ket turel bomb erbet.

Guélet e hran deu di e zo koéhet bombeu arnehé. Goal auzet int, muioh memb eit get obuseu.

E tonet d'er gér é kavan hoah er labourizion porh é kampen un tachad aveit lakat ou hamakeu a skrebill aveit monet de gousket. (*) Chom e hreint aman un tér suhun benak.

E *Œuilly* é ma arriù er 144 de gemér hor lèh. Lan é er vorh anehé. Kement-men e senefi, kredan, ne vemb ket galùet d'hobér labour en active. Arriù zo genemb territ. ag en 218 e zo lammet ag en active aveit lakaat er 88 er lod muian anehè e zo a gosté Pau. Tud didrous, um gav un tammig divroet émesk hor Bretoned e zalh de gonz ieh er vro. »

« 28. - Aujourd'hui je vais encore à Fismes. Nous passons par *Œuilly* et tout en arrivant à la sucrerie de Villiers Haute Rive je reste étonné en voyant des vieux marins près du pont. Je suis encore plus étonné lorsque je m'approche d'eux en voyant que

ce sont des ouvriers de l'arsenal. Il sont venus depuis le dernier mois de l'année pour construire et rénover les ponts détruits lorsque les Allemands étaient en train de venir en France.

Il y en a la moitié (?) d'entre eux du côté de Lorient. Un adjudant ouvrier de l'arsenal est à leur commandement et un *ingénieur (f)*¹⁸ vêtu comme un *Lieutenant de vaisseau (f)*.

À Fismes cet après-midi à 3 heures on enterre 15 soldats tués deux jours avant à la gare de Fismes par une bombe lancée par un avion qui ressemblait à un avion de France. Parmi eux il y avait des soldats du 88^e et un sergent Durand nouvellement nommé au ravitaillement où il se trouvait bien le pauvre. Il vient encore un avion allemand se promener au-dessus de la ville mais un des nôtres le prend en chasse et il ne parvient à lancer aucune bombe.

Je vois deux maisons sur lesquelles sont tombées des bombes. Elles sont en mauvais état, plus même que par des obus.

En venant à la ville je trouve encore des ouvriers de l'arsenal en train d'arranger un terrain pour suspendre leur hamac pour aller dormir (*). Ils resteront ici quelque trois semaines.

À Œuilly le 144 est arrivé pour prendre notre place. Le bourg est plein d'eux. Ceci signifie, je crois, que nous ne serons pas appelés à faire de travail en *active (f)*. Il nous arrive des *territ. (f)* du 218 qui sont enlevés de l'*active (f)* pour mettre au 88 : la plupart d'entre eux est du côté de Pau. Des hommes calmes, qui se trouvent un peu dépaysés parmi nos Bretons qui continuent de parler la langue du pays¹⁹. »

Voici maintenant la version retravaillée, publiée, de *Kammdro an Ankoù* :

« 28-05-1915 - É vonet da Fismes hiziv eh on boemet-mat é welet un nebeud martoloded kozh é labourat e-tal pont Villers. Labourizion-porzh int, daet du-mañ da adsevel ar pontoù. Anavout a ran lod anezhe : a Lanester int. Emaint dre-mañ a-c'houde c'hwec'h miz bennak. »

18. (f) : en français dans le texte.

19. Loeiz HERRIEU, *Karnedoù brezel* [Carnets de guerre], retranscrits par Daniel Carré. Sauf indication contraire, toutes les traductions du breton en français sont de notre fait. Ces traductions prétendent simplement illustrer notre analyse du texte original sans autre ambition, la traduction de *Kammdro an Ankoù* représentant une entreprise extrêmement complexe.

E Fismes e tegouezhan just evit gwelet interamant 15 soudard lazhet er gar get ur vombezenn taolet ag un aerlestr hag a oa hañval-mat doc'h hor re. Unan bennak skrapet get ar Jermaned moarvat.

E-mesk ar geizh-se eh oa tud ag an 88^{vet}. Unan anezhe, ur serjant, kaset du-mañ an deizioù kent hag eürus bout pellaet doc'h an talva, a zo daet amañ da glask e varv.

A pa zistroan da Beaurieux eh eus labour arall doc'h man gortoz : soudarded lamet a-douesk ar re yaouank en arbenn d'o oad a zo kaset deomp. Euskariz int, lod anezhe ; tud didrouz, o-unan un tammig, hag a vourr é komz o yezh.

Kement-mañ a ra koñfort deomp : revendailh ne vezer ket soñjet d'ober genomp labour ar re yaouank. »

« 28-05-1915 - En allant à Fismes aujourd'hui je suis bien surpris en voyant quelques vieux marins en train de travailler près du pont de Villers. Ce sont des ouvriers de l'arsenal, venus ici pour reconstruire les ponts. J'en connais quelques-uns : ils sont de Lanester. Ils sont par ici depuis quelque six mois.

Nous arrivons à Fismes juste pour voir l'enterrement de 15 soldats tués dans la gare par une bombe lancée d'un avion qui était semblable aux nôtres. Sûrement un volé par les Allemands.

Parmi ces pauvres-là il y avait des hommes du 88^e. L'un d'entre eux, un sergent, envoyé ici quelques jours auparavant, qui était heureux de s'être éloigné du front, est venu ici chercher sa mort.

Lorsque je retourne à Beaurieux il y a un autre travail à m'attendre : des soldats retirés d'entre les jeunes à cause de leur âge nous sont envoyés. Ce sont des Basques, pour certains ; des hommes calmes, un peu seuls, qui aiment parler leur langue.

Ceci nous reconforte : à ce qu'il semble on n'a pas songé à nous faire faire le travail des jeunes²⁰. »

Analyse du récit brut des carnets

Les contraintes de temps subies par Loeiz Herrieu sur le front où il est fourrier dans des conditions de vie extrême, sont immédiatement observables dans le récit du carnet de cette journée du 28 avril 1915. Alors qu'en 1932 ou 1933, à l'heure où il retravaille ce texte pour

20. Loeiz HERRIEU, *Kammadro an Ankoù* [Le carrefour de la mort], *op. cit.*, p. 66.

l'intégrer à *Kammdro an Ankoù*, bien qu'il soit encore une homme très occupé par la charge de *Dihunamb* et son engagement dans la défense du breton, il rédige ses nouvelles lignes dans la quiétude de son bureau, l'esprit d'autant plus tranquille qu'un de ses fils vient de reprendre l'exploitation de sa ferme.

Quand Loeiz Herrieu consigne ses impressions le 28 avril 1915 au soir, il est certainement dans un état de fatigue avancée. Pendant cette journée, il a effectué un aller-retour entre Beaurieux et Fismes, en charrette. Cela correspond à une distance globale d'*environ*²¹ 28 kilomètres. En arrivant à Fismes, il assiste à un enterrement. Enfin, de retour à Beaurieux, son travail de fourrier l'oblige à traiter l'intégration de nouveaux arrivants dans son régiment. C'est seulement après ce travail qu'il rédige son journal comme il le fait et va le faire quotidiennement depuis son premier jusqu'au dernier jour de mobilisation. Ce qui donne une idée de la force de caractère et de la capacité d'auto-discipline de l'homme.

Nous ne nous étonnons donc pas de trouver un résumé brut de la journée où seuls des points finaux séparent des phrases ponctuées à la va-vite²².

« *Soéhetoh onn hoah a pe dostan dehè é huélet é ma labourizion porh int* », se traduit littéralement par « Je suis plus étonné encore lorsque j'approche d'eux en voyant que c'est/ qu'il y a des ouvriers de l'arsenal ils sont ». Remarquons également l'emploi de *é ma*²³, forme de situation au présent du verbe *bout* [être] normalement employé devant un sujet défini.

Néanmoins, cette syntaxe n'est pas fautive en breton²⁴. Elle constitue ce que les linguistes nomment une structure clivée, dont

21. Nous soulignons *environ* n'ayant pas pu établir la distance précise en 1915, mais sachant que les conditions de circulation étaient de toute façon plus compliquées à cause du conflit. Source de calcul de l'itinéraire Beaurieux-Fismes via Œuilly : <http://www.viamichelin.fr> (consulté le 20 octobre 2013).

22. Nous avons traduit le passage original en rétablissant une syntaxe également peu académique mais en rendant le texte aussi compréhensible dans sa version française que bretonne.

23. Orthographié *ema* ou *emañ* en breton contemporain.

24. Nous nous devons ici de remercier les chercheurs Mélanie Jouitteau, Erwan Le Pipec et Francis Favereau qui nous ont apporté ces précisions lors de la communication de cette étude à l'UBO (séminaire *La Bretagne Linguistique*) le 13 décembre 2013.

l'objectif est de mettre en relief l'information exprimée²⁵. Ainsi, cette forme spécifiquement bretonne nous éclaire sur le cheminement de la pensée de Loeiz Herriou. Il désire d'abord situer géographiquement ces ouvriers tout en les présentant comme tels : « Il y a des ouvriers de l'arsenal et eux, ce sont des ouvriers de l'arsenal. » Pourquoi dès lors, la modifie-t-il dans sa version définitive ? C'est vraisemblablement par une volonté d'hypercorrection que Loeiz Herriou supprime cette version « trop » syntaxiquement bretonne par quelque chose qui se rapproche plus du français²⁶.

Plus généralement, la syntaxe comme le vocabulaire, apparaissent parfois répétitifs et peu recherchés « (...) *é choman soéhet é huélet marteloded koh étal er pont. Soéhetoh onn hoah a pe dostan dehè é huélet é ma labourizion porh int* » ; « (...) je reste étonné en voyant des vieux marins près du pont. Je suis encore plus étonné lorsque je m'approche d'eux en voyant que ce sont des ouvriers de l'arsenal ».

Des notes écrites dans l'instant peuvent être également sources de confusion. Ainsi, dans la dernière phrase : « *Tud didrouz, um gav un tammig divroet émesk hor Bretoned e zalh de gonz ieh er vro.* » ; « Des hommes calmes, qui se trouvent un peu dépaysés parmi nos Bretons qui continuent de parler la langue du pays ».

Qui, des hommes calmes²⁷ ou des Bretons, continuent à parler la langue du pays ?

Ces observations confirment que Loeiz Herriou rédige ces lignes dans l'urgence, sans peut-être même y réfléchir. Il fixe. L'important n'est pas encore de procéder à un travail sur la forme mais de poser ces notes comme autant d'aide-mémoires qui amorceront la résurgence de souvenirs plus détaillés lorsqu'il s'attellera à la rédaction

25. Sur les structures clivées, nous renvoyons au site Internet ARBRES, animé par la linguiste Mélanie Jouitteau, qui nous a donné ce lien : http://arbres.iker.univ-pau.fr/index.php/Structures_cliv%C3%A9es. (consulté le 16 décembre 2013). Le linguiste Erwan Le Pipec précise que ces structures peuvent également être désignées sous le terme de représentations anaphoriques du verbe.

26. Nous reprenons ici l'interprétation du phénomène par Jo Rio, confirmé par Francis Favereau et Daniel Carré.

27. *Didrouz* pourrait aussi être traduit par « silencieux », mais il ne nous semblait pas logique d'évoquer des hommes silencieux en train de... parler.

de *Kammdro an Ankoù*. Nous pouvons comparer cette langue à celle de l'enfant qui a vu et vécu tant de choses extraordinaires pendant sa journée, que ses mots trébuchent dans sa bouche au moment il la raconte « à chaud », parce qu'il voudrait tout dire et ne rien oublier dans son récit, ne rien perdre. C'est un récit sans recul ni distance. Loeiz Herrieu connaît les exigences de l'écriture littéraire. Il sait que les premières notes sont semblables à ces carnets de croquis fébrilement remplis par les peintres, en attendant d'y voir apparaître le détail, la forme qui inspirera et guidera l'exécution du tableau tout entier. Dès lors, telle une esquisse, cette langue peut déraiper, s'aventurer ici ou là sans remords puisqu'elle n'est en aucun cas destinée au public²⁸. La première impression ou image qui revient à l'esprit, le premier mot qui passe pour la désigner est consigné. De ce fait, quand Loeiz Herrieu, contraint de rédiger à longueur de journée des rapports en français pour l'armée, ne trouve pas d'emblée le mot breton parce que ce mot ne recouvrait aucune réalité connue en Bretagne, il l'écrit dans la langue où il est le plus fréquemment entendu, c'est-à-dire en français, ainsi « en active », « territ. », « ingénieur » ou « lieutenant de vaisseau », alors qu'il nomme sans problème les « *labourizion porh ; ouvriers de l'arsenal* », familiers à Lorient²⁹.

Analyse de la transformation du récit brut des carnets en récit littéraire

Comment ces phrases écrites dans l'urgence dans une langue quotidienne, non recherchée vont-elles se transformer pour donner naissance à une langue littéraire travaillée et retravaillée dans le calme d'un bureau près d'une vingtaine d'années après les événements décrits ?

Carnet original :

« 28. - *Hiniù e han hoah de Fismes. Trémen e hramb dré œuilly hag en ur arriù get sukrdi Villers Haute Rive é choman*

28. C'est pour cette raison que certains poètes ou écrivains détruisent scrupuleusement notes et brouillons. L'exemple contemporain le plus célèbre en ce domaine est celui du poète Mahmoud Darwich (1941-2008).

29. Daniel Carré précise également que l'emploi par Loeiz Herrieu d'un vocabulaire le plus restreint possible lorsqu'il s'agit de décrire la guerre et tout ce qui s'y rapporte, tient de sa volonté de ne faire aucune concession à la guerre, même lexicale. Observation de Daniel Carré le 13 décembre 2013.

soéhet é huélet marteloded koh étal er pont. Soéhetoh onn hoah a pe dostan dehè é huélet é ma labourizion porh int. Deit int a houdé miz devéhan er blé aveit seùel hag gobér a neué er ponteu diskaret a pe oè er Germaned é tonet é Frans.

Bout e zo ag er hantér (?) anehè hag a gosté en Oriant. Un adjudant labourér porh e zo doh ou houmandein hag un ingénieur gusket èl ur Lieutenant de vaisseau. »

Kammdro an Ankoù :

« 28-05-1915. - É vonet da Fismes hiziv eh on boemet-mat é welet un nebeud martoloded kozh é labourat e-tal pont Villers. Labourizion-porz h int, daet du-mañ da adsevel ar pontoù. Anavout a ran lod anezhe : a Lanester int. Emaint dre-mañ a-c'houde c'hwec'h miz bennak. »

Plus de répétitions syntaxiques ou lexicales dans la version retravaillée. Dans cette dernière, la syntaxe variée donne une dynamique, un autre rythme dû également à sa concision. Cette recherche de richesse syntaxique est commune dans les littératures européennes continentales³⁰. En revanche, une certaine littérature anglophone se préoccupe moins des répétitions lexicales. En retravaillant à ce niveau, Loeiz Herrieu s'inscrit clairement dans une tradition littéraire d'influence française.

Ainsi, il remplace « *souéhet* » [étonné] du texte original par « *boemet-mat* » [très étonné]. Outre que « *boemet* » est d'un niveau de langue plus soutenu que « *souéhet* », son emploi introduit une nouvelle nuance. Car le sens le plus commun de « *boemet* » est « émerveillé, fasciné³¹ », même si le bas-vannetais l'utilise couramment pour signifier la surprise ou l'étonnement³². L'emploi de ce mot introduit donc une nuance positive alors que la nature positive ou négative de la surprise n'est pas immédiatement induite dans l'emploi de « *souéhet* ».

30. Du moins dans celles que nous sommes en mesure d'observer en langue originale, soit les littératures en langue bretonne, française, allemande, anglaise et espagnole.

31. Francis FAVEREAU, *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ - Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol-Vreizh, 1993, p. 74.

32. A. GUILLEVIC, P. LE GOFF, *Geriadurig Brehoneg-Galleg* [Petit dictionnaire breton-français], Brest, Ar skol vrezhoneg-Emgleo Breiz, 1986, p. 4. Caudan, où était né Loeiz Herrieu, fait partie de la zone linguistique du bas-vannetais.

En préférant « *boemet* », Loeiz Herrieu opère plusieurs choix. Tout d'abord, il souligne l'aspect positif de sa surprise³³ et cette indication est assez forte pour ne pas devoir la répéter. Cet emploi sert le sens et le style, car l'homme étant peu enclin aux épanchements, la suppression d'une marque d'émotion (la surprise) de même qu'il supprime également « *émesk hor Bretoned* » [au milieu de nos Bretons], dans lequel le pronom possessif donne une sonorité un peu trop paternaliste, lui permet de se mettre en recul. En revanche, « *boemet-mat* », « *mat* » [bien] ne renforce pas l'aspect positif, « *mat* » ayant ici un rôle emphatique. Ce recul est également observable dans le choix du style rapporté. Certes, le récit est à la première personne mais aucun dialogue n'est retranscrit, l'auteur est acteur mais ne se met pas pour autant directement en scène par l'intimité d'un dialogue.

À quelle information se rapporte cette surprise positive ? À la rencontre avec de vieux ouvriers de l'arsenal. Dans le carnet, ces ouvriers sont pour la moitié d'entre eux originaires de la région de Lorient. Dans *Kammdro an Ankoù*, Loeiz Herrieu précise qu'il en connaît quelques-uns et qu'ils sont originaires de Lanester. Pourquoi opère-t-il ce changement ?

Lanester se situe sur la rive gauche du Scorff, en face de Lorient. C'est une commune créée en 1909 à partir d'une division de la commune de Caudan sur laquelle se situait le *Koz Kêr*, la ferme familiale des Herrieu. Loeiz Herrieu se méfiait de la ville. Par ailleurs, il était très soucieux des convenances et prétendait à un entre-soi qui ne favorisait pas les échanges avec des personnes extérieures à son milieu. En effaçant la mention de Lorient, il montre sa volonté de n'associer ni la ville ni ses habitants à une émotion positive. Préciser dans *Kammdro an Ankoù* que ses ouvriers viennent de *Lanester*, qu'il en connaît quelques-uns, maintient juste la distance *convenable* entre le paysan, l'homme de lettres, et ces ouvriers. La surprise positive de les rencontrer tient donc moins à l'existence d'une familiarité avec

33. Sans que cela ne remette en cause notre interprétation, Francis Favereau rappelle l'étymologie de *boemet*, qui se rapporte à la Bohême, aux bohémiennes jeteuses de sort qui provoquent un état d'hébétude, d'engourdissement, que peut également décrire *boemet* ou *boémé* dans sa version francisée en Centre-Bretagne. Précision donnée par Francis Favereau, le 13 décembre 2013.

certains d'entre eux, que du constat de la nature de leur mission. Ces ouvriers bretons de l'arsenal de Lanester sont exilés dans les terres pour construire. Dans *Kammdro an Ankoù*, ils reconstruisent des ponts, et la destruction de ces ponts par les Allemands n'y est plus précisée. Les Bretons de Lanester y remontent des ponts détruits par d'autres qu'eux. Une conclusion s'impose : ces compatriotes de Loeiz Herrieu sont des constructeurs et, par défaut, les autres des destructeurs !

Par ailleurs, la suppression des détails géographiques, le passage aux abords de la sucrerie, des détails militaires, la version retravaillée ne mentionnant plus l'adjudant vêtu comme un lieutenant de vaisseau, de même que Loeiz Herrieu ne juge pas primordial de nommer les régiments d'origine³⁴ des nouveaux venus dans *Kammdro an Ankoù*, démontre qu'il se situe dans le champ de l'écriture littéraire et non pas historique. Un historien aurait peut-être retravaillé ces phrases mais pour préciser les détails historiques et non pas délivrer, insister sur sa vision personnelle comme le fait Loeiz Herrieu. L'historien prétend s'en tenir à la réalité des faits. L'écrivain délivre, propose sa représentation de cette même réalité.

Réalité commune, vérité singulière

Cependant, la racine de ce récit étant l'aventure d'un homme dans un contexte historique extraordinaire, il n'est pas interdit de se poser la question du réalisme, de l'*authenticité*, si chère au critique Jean Norton-Cru³⁵, des deux versions. Laquelle des deux est la plus vraie ? La plus authentique ?

La langue du carnet, tout autant que celle de *Kammdro an Ankoù* délivre de fait une interprétation partielle parce qu'inévitablement parcellaire d'une réalité commune. Sans compter que la langue elle-même n'est jamais parfaitement exacte, du fait du décalage de signi-

34. Pour information, le 88^e Régiment d'Infanterie des Territoriaux était le régiment d'origine de Loeiz Herrieu et le 144^e Régiment d'Infanterie était un régiment de Bordeaux. Nous n'avons pas de renseignement sur le 218^e mentionné.

35. Auteur d'un premier ouvrage critique d'envergure sur les récits de la Grande Guerre, qui a donné lieu à de nombreuses polémiques. Jean NORTON-CRU, *Témoins (Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, 727 p.

fiction entre le mot et l'objet qu'il désigne. De plus, l'objet désigné s'inscrit lui-même dans le processus de modification continue qui touche chaque chose et chaque être... Le carnet brut informe différemment de *Kammdro an Ankoù* sur l'état d'esprit de Loeiz Herrieu et la réalité qu'il décrit, mais nous ne pouvons pas hiérarchiser la véracité du message qu'il émet. Nous ne pouvons pas affirmer que l'un est plus authentique que l'autre.

La langue des carnets n'est donc pas plus *authentique, réaliste* que la langue littéraire. Dans le cas du récit de guerre, la langue du premier jet est avant tout un aide-mémoire qui va permettre de déclencher des souvenirs chez l'écrivain. La transformation du texte original en texte littéraire s'opère à partir d'une modification des formes, destinée à ordonner et à délivrer le message de son auteur. Cette transformation peut s'accorder à la réalité historique mais sans que ce soit l'objectif principal du discours.

Lorsque nous observons l'extrait choisi, le texte d'origine est classiquement retravaillé au niveau syntaxique, en supprimant les répétitions, ce qui nécessite de fait un enrichissement de l'expression. Ainsi, la préposition « *émesk* » [parmi] présente deux fois dans le texte original ne l'est plus qu'une fois dans *Kammdro an Ankoù*. En revanche, le très littéraire « *a-douesk* » [d'entre] y fait son apparition :

Carnet original :

« *E Fismes en anderù-men de 3 ér é interrér 15 sudard lahet deu zé kent é gar Fismes get ur bomb taulet d'un aerlestr hag e ziskoé bout un aerlestr a Frans. En ou mesk é oè sudarded ag er 88 hag ur serjant Durand a neùéso hanùet ér ravitaillemant léh ma um gavé a drès er peurkèh. Donet e hra hoah un aerlestr germanek de valé drest ker meit monet e hra unan ag hor ré ar é lerh ha ne déhas ket turel bomb erbet.*

Guélet e hran deu di e zo koéhet bombeu arnehé. Goal auzet int, muioh memb eit get obuseu.

E tonet d'er gér é kavan hoah er labourizion porh é kampen un tachad aveit lakat ou hamakeu a skrebill aveit monet de gousket. () Chom e hreint aman un tér suhun benak.*

E Œuilly é ma arriù er 144 de gemér hor lèh. Lan é er vorh anehé. Kement-men e senefi, kredan, ne vemb ket galùet d'hobér labour en active. Arriù zo genemb territ. ag en 218 e zo lammet ag en active aveit lakaat er 88 er lod muian anehé e zo a gosté

Pau. Tud didrous, um gav un tammig divroet émesk hor Bretoned e zalh de gonz ieh er vro. »

Kammdro an Ankoù :

« E Fismes e tegouezhan just evit gwelet interamant 15 soudard lazhet er gar get ur vombezenn taolet ag un aerlestr hag a oa hañval-mat doc'h hor re. Unan bennak skrapet get ar Jermaned moarvat.

E-mesk ar geizh-se eh oa tud ag an 88^{vet}. Unan anezhe, ur serjant, kaset du-mañ an deizioù kent hag eürus bout pellaet doc'h an talva, a zo daet amañ da glask e varv.

A pa zistroan da Beaurieux eh eus labour arall doc'h man gortoz : soudarded lamet a-douesk ar re yaouank en arbenn d'o oad a zo kaset deomp. Euskariz int, lod anezhe ; tud didrouz, o-unan un tammig, hag a vourr é komz o yezh.

Kement-mañ a ra koñfort deomp : revendailh ne vezer ket soñjet d'ober genomp labour ar re yaouank. »

Quant à la numérotation précise des régiments, hormis le 88^e, elle a disparu et plus généralement, les détails précis sur la vie militaire sont mis en arrière-plan. L'information sur le bombardement de la gare, sur le vol de l'avion est maintenue dans *Kammdro an Ankoù*, parce qu'elle explique l'enterrement. Mais la différence des dégâts provoqués par la bombe ou l'obus, la description de la suspension du hamac par les ouvriers de l'arsenal sont supprimées. Cela confirme une nouvelle fois que Loeiz Herrieu se veut écrivain, témoin et rapporteur d'événements historiques à son niveau et non pas historien, puisqu'il privilégie l'esthétique propre à la littérature qui peut voir disparaître un détail historique s'il ne sert pas le discours littéraire.

Évidemment, le processus provoquant cette sélection interroge et nous ramène à la période de rédaction de *Kammdro an Ankoù*. En 1933, les Français qui s'intéressent au sujet ont déjà vu la publication d'un nombre incroyable de témoignages, de romans, sur la Grande Guerre. À cause de cela, la profusion de détails sur la vie militaire peut rebuter un lecteur déjà saturé par l'inflation des récits de guerre. Loeiz Herrieu n'a donc pas besoin de livrer ces détails intéressants, mais seulement du point de vue historique. D'autant plus qu'ils risquent d'alourdir le récit littéraire s'ils ne servent pas à éclairer tel ou tel événement, en l'occurrence un enterrement dans le passage cité.

Dans ce passage cependant, cette préoccupation de décrire l'homme avant le militaire est curieusement contredite par la disparition de l'identité du sergent Durand, nommé dans le carnet et devenu anonyme dans *Kammdro an Ankoù*, alors que Loeiz Herrieu y cite par ailleurs abondamment ses amis et de nombreux compagnons de combat. Cette éviction est du même ordre que l'évocation des ouvriers de l'arsenal de Lanester. Dans *Kammdro an Ankoù*, il n'est plus question de la moitié d'entre eux. Loeiz Herrieu en connaît quelques-uns et ceux-ci sont de Lanester. Nous savons que dans ce passage il veut mettre en avant le travail constructif de ces Bretons. Le 88^e régiment auquel appartient Loeiz Herrieu, duquel est issu le sergent Durand, est principalement composé de Bretons. En réduisant le sergent Durand à un sergent anonyme provenant du 88^e, Loeiz Herrieu laisse désormais penser que ce sergent était breton. Or, la mention d'un nom aussi français que Durand aurait pu suggérer un éloge du courage d'un Français par l'auteur. Loeiz Herrieu n'a rien contre les Français, à condition qu'ils restent à leur place : c'est-à-dire en France, qu'il distingue de la Bretagne. Loeiz Herrieu est partisan de l'entre-soi. Les Bretons doivent vivre entre eux en Bretagne et décider du sort de la Bretagne. Cela s'entend aussi pour les Parisiens à Paris, les Basques dans le Pays basque... Cette volonté d'entre-soi s'applique également sur le terrain social. De ce fait, il a exclu une référence trop explicite à des citadins dont il se méfie, la ville étant le creuset des mélanges culutrels et sociaux qui affaiblissent la société traditionnelle aux traditions séculaires à préserver. Des citadins lorientais en l'occurrence, qu'il serait regrettable de présenter en reconSTRUCTEURS, de la même manière qu'il ne serait pas convenable de faire une telle publicité aux Français³⁶.

La mention disparue de l'origine paloise des soldats qui rejoignent le 88^e, devenus uniquement des Basques, qui parlent leur langue, est effectuée exactement dans le même esprit. Elle tient à la volonté de distinguer les Basques des autres Français, en montrant ici leur particularité linguistique. Par ailleurs, nourrissant de solides préjugés contre les gens du Sud de la France (Basques mis à part), Loeiz Herrieu efface la confusion pouvant naître à la lecture de la

36. Bien que le pauvre sergent Durand fût peut-être un Breton. La symbolique associée à son nom passe avant l'homme.

mention de la ville d'origine du régiment, qui pourrait laisser croire à une sorte de publicité pour des soldats originaires du Sud, tout comme il l'avait fait avec le nom du soldat Durand.

Enfin, dans ce passage de *Kammdro an Ankoù*, Loeiz Herrieu rappelle la conjonction entre son esprit nationaliste et le catholicisme tel qu'il l'entend, quand il insiste sur son arrivée *in extremis* à l'enterrement. « *E Fismes e tegouezhan just evit gwelet interamant (...)* » [« Nous arrivons à Fismes juste pour voir l'enterrement (...) »]. Dans le carnet, il mentionne cet enterrement sans s'y impliquer, en le présentant d'un impersonnel « *é interrér* » [on enterre]. Cette impersonnalité disparaît dans *Kammdro an Ankoù*, et Loeiz Herrieu insiste au moyen de l'adverbe « *just* » [juste], sur l'importance qu'il accorde à cette cérémonie. Il rappelle ici son attachement au rite chrétien d'accompagnement des morts. Le chiffage dans les deux textes du nombre des morts, la suppression d'un patronyme à consonance trop française pour laisser penser que tous ces soldats étaient bretons sont destinés à rappeler la hauteur du sacrifice des Bretons « venus chercher ici leur mort ». En plus du rappel, par la mention des Basques, que les autres sacrifiés étaient originaires d'autres « nations » que la France.

Les préoccupations de Loeiz Herrieu en 1915 ne sont pas radicalement différentes de celles qu'il décrit en 1933. Mais certaines ont changé d'échelle et l'environnement qu'il a retrouvé en Bretagne est radicalement différent du front. Et puis, l'expérience de cette guerre l'amène à mettre en avant différentes revendications dans un contexte de radicalisation politique général en Europe.

Dans le cas de Loeiz Herrieu, cette radicalisation est parfaitement décrite par Daniel Carré :

« Le discours de Loeiz se radicalise dans *Dihunamb* à partir de la fin des années 1920 : le combat pour la survie de la langue est vital si l'on veut préserver l'identité bretonne ; la Bretagne a le droit de s'opposer à la France qui étouffe sa personnalité et refuse de reconnaître le sacrifice que la Bretagne a consenti pour sa défense ; si la France continue à lui nier ce droit, les Bretons doivent se préparer à le prendre de force lorsque l'opportunité se présentera³⁷ (...). »

37. Daniel CARRÉ, *Loeiz Herrieu, un paysan breton dans la grande guerre...*, op. cit.

La façon dont Loeiz Herrieu a retravaillé ses carnets, rédigés dans une langue spontanée, pour les transformer en un récit dans une langue littéraire, participe d'une certaine manière à cette radicalisation. Car au travers de certains choix d'effacer, de modifier la description des événements et la manière de présenter, de nommer des hommes ou des groupes d'hommes, nous observons un engagement politique plus prononcé qu'au moment où les carnets ont été écrits.

Cette transformation nous éclaire surtout sur la permanence de la vérité de cet homme, plongé dans un environnement différent à deux périodes de sa vie. Et si les choix qu'il opère dans sa description partent d'une réalité commune à tous les combattants, c'est avant tout la vérité singulière d'un individu rapportée avec sa voix singulière qui apparaît dans *Kammdro an Ankoù*, comme dans toute œuvre littéraire.

*

Pour finir, il convient de mentionner et de remercier les chercheurs qui nous ont permis de corriger, de nuancer, d'approfondir certains points présentés, en un mot d'enrichir cet article, grâce à leurs observations lors de notre communication du vendredi 13 décembre 2013 à l'Université de Bretagne Occidentale, dans le cadre du séminaire *La Bretagne Linguistique*. Nous adressons donc nos remerciements aux chercheurs et professeurs suivants : Daniel Carré, Erwan Le Pipec, Mélanie Jouitteau, Jo Rio, Francis Favereau et Ronan Calvez.

Table des matières

Séminaire du 7 décembre 2012

Laurent GALL

Kant plantenn, kant anv.

Inflorescence linguistique en Basse-Bretagne..... 7

Muriel POLI

Quand la polysémie se généralise : le labre, le roitelet
et l'euprocte se font «vieux». Les désignations

relatives à la nature en langue corse..... 27

Thierry GLON

Esthétique du régionalisme..... 43

Ruth LYSAGHT

L'usage des langues minoritaires dans la production
des émissions télévisuelles : une approche comparative

des cas breton, irlandais et māori..... 55

Séminaire du 15 mars 2013

Tadhg Ó HIFERNÁIN

La pratique de l'irlandais et la minorité irlandophone..... 81

Jean LE DÛ

«J'étais un vrai âne» : réflexions d'un locuteur natif
sur l'évolution de la pratique du gaélique irlandais

au XX^e siècle..... 99

Thierry ROBIN

- Flann O'Brien/Brian Ó Nualláin :
portraits linguistiques d'un provocateur irlandais
entre identité collective et idiosyncrasie ludique..... 119

Amélie DOCHY

- Pleasing, Emotionally Touching and Convincing:
Erskine Nicol's Painting of Ireland and the Irish
in the Mid-Nineteenth Century 139

Séminaire du 15 juin 2013

Fañch BROUDIC

- Économie et langue bretonne :
un rôle déterminant, deux fois ? 153

James COSTA WILSON

- Toute langue est-elle *commodifiable* ?
Quelques réflexions à partir de la situation actuelle
du gaélique et de l'écossais en Écosse..... 205

Roseline LE SQUÈRE

- Comment les usages des marques de territoire
et de la symbolique régionale bretonne peuvent-ils
contribuer au développement de la langue bretonne
et de la culture régionale ? 219

Alain ALCOUFFE

- Économie et langue : le cas occitan..... 239

Séminaire du 13 décembre 2013

Mélanie JOUITTEAU

- Pronoms impersonnels dans le breton vannetais
de Loeiz Herrieu. Syntaxe, sémantique et usages
en concurrence avec le passif..... 261

Antoine CHÂTELIER

- La particule verbale « en » dans le standard de Vannes..... 281

Erwan LE PIPEC

La palatalisation vannetaise..... 297

Daniel CARRÉ

Courrier de guerre de Loeiz Herrieu à son épouse.

Considérations stylistiques et style épistolaire..... 329

Antony HEULIN

Loeiz Herrieu, de la langue des carnets

à la langue littéraire..... 343

Achévé d'imprimer sur les presses de Ouestélio - 29200 Brest
en juin 2015

Dépôt légal

